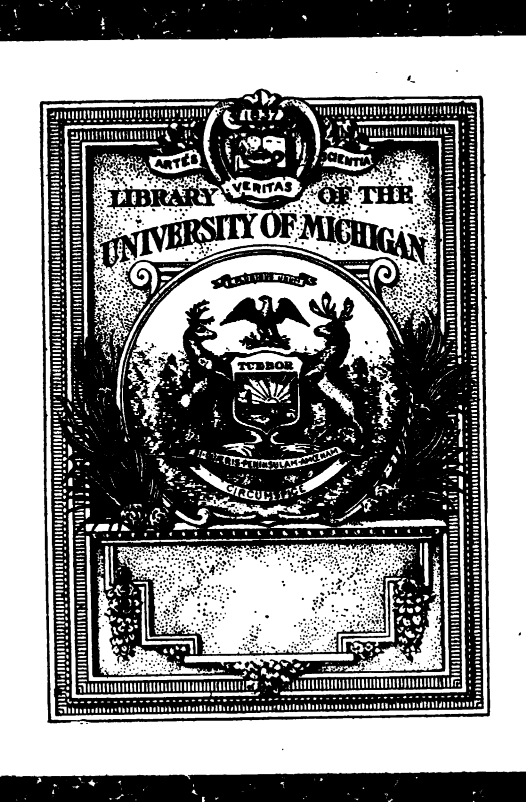

ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



Guizot, Francois Pierre Guillaume

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE.

TOME XVII.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins S.-J., n. 14.

HISTOIRE
DE MON TEMPS,

PAR BURNET, Gilbert, bp. of Salisbury. 1643-1715.

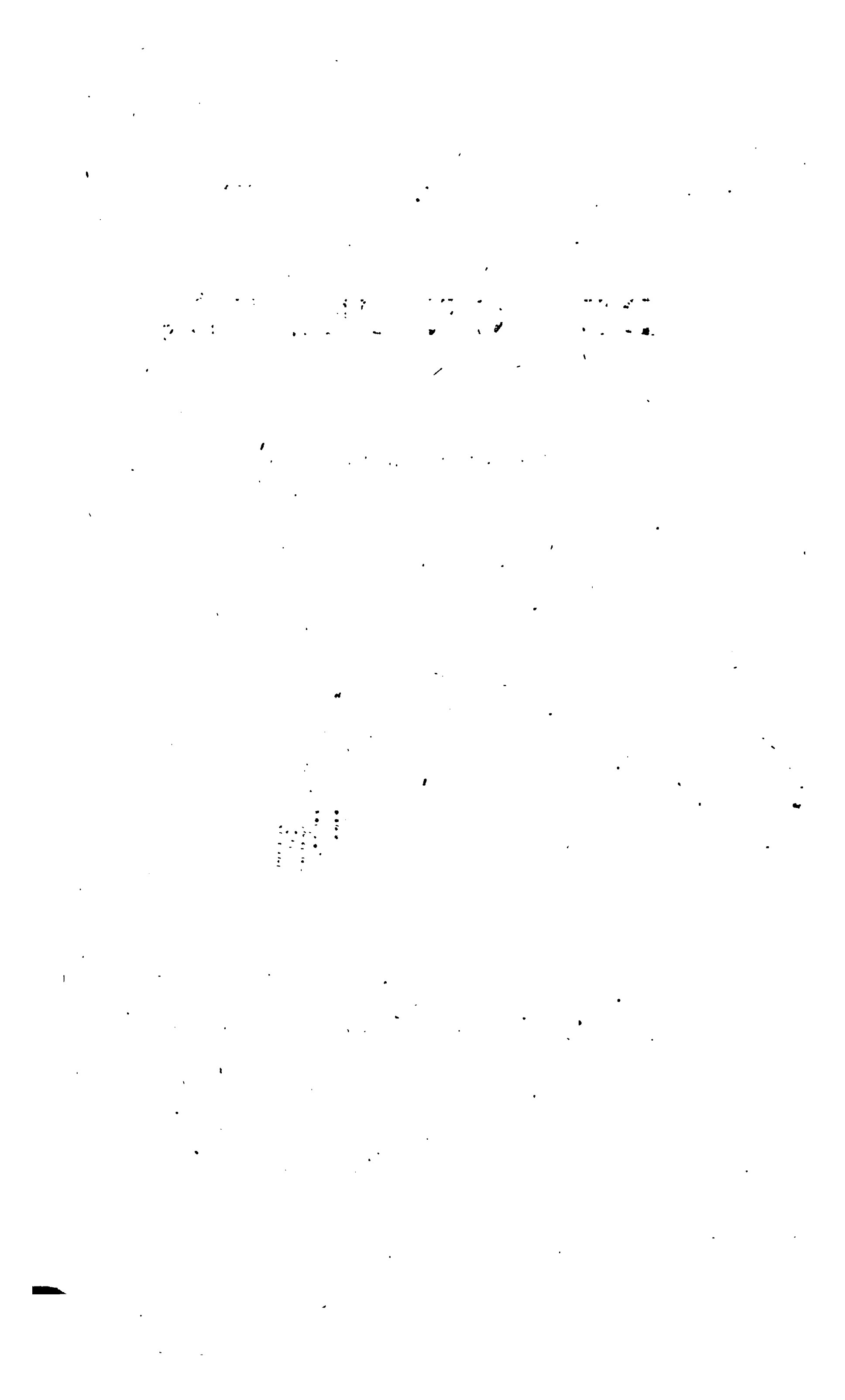
ÉVÊQUE DE SALISBURY.

TOME PREMIER.



PARIS.
PICHON-BÉCHET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47,
SUCCESSEUR DE BÉCHET AÎNÉ.

1827.



NOTICE

SUR BURNET.

Les révolutions commencent par le fanatisme et finissent par l'incrédulité : à leur origine, c'est l'orgueil qui règne; l'opinion dominante s'indigne du doute et ne souffre pas la contradiction : à leur terme, le mépris remplace l'orgueil; nul ne se soucie de sa propre pensée et ne croit plus à la vérité. C'est la triste condition de l'homme; la foi l'aveugle et l'expérience le corrompt.

Cependant, et cela suffit à l'honneur comme au salut de l'humanité, il se rencontre toujours, dans ces grandes crises, quelques esprits qui échappent à ce double mal; qui, dans l'aveuglement passionné de la première époque, conservent l'équité de leur jugement, la liberté de leur pensée, et dans le honteux scepticisme de la seconde, des convictions fermes et sincères : esprits supérieurs, quels que soient leurs défauts, qui savent croire à la vérité sans oublier la faiblesse humaine, et se méfier de la faiblesse humaine sans cesser de croire à la vérité.

L'évêque Burnet a été de ce nombre. Il dut peut-être ce bonheur aux circonstances qui entourèrent sa jeunesse. Né le 18 septembre 1643, à Edimbourg,

d'une famille ancienne et considérée dans le comté d'Aberdeen, il fut élevé au sein des partis sans être d'avance engagé ni brusquement précipité dans aucun. Son père, savant jurisconsulte, était un royaliste honnête et modéré; sa mère zélée presbytérienne, et lord Waristoun, son oncle, l'un des plus ardens adversaires de Charles Ier. Il apprit ainsi, dès son enfance, à entendre tous les langages, peut-être même à sympathiser tour à tour avec les desseins et les sentimens les plus divers. Si les personnes dont il recevait tant d'impressions et de directions contraires se fussent, comme tant d'autres, désabusées et corrompues par les événemens, il eût pu arriver à ne faire cas d'aucune opinion et à ne poursuivre que la fortune en se jouant avec dédain de toutes les vérités. Mais ces convictions différentes au milieu desquelles il vécut et grandit durant le cours de la première révolution, étaient toutes et demeurèrent toujours également sérieuses, également désintéressées; en sorte qu'il leur porta respect sans subir leur joug, et que ses idées s'étendirent sans que rien, dans ses relations les plus habituelles et les plus intimes, l'excitât jamais à douter ou à sourire du dévouement et de la foi.

De la restauration à la chute de Jacques II, je n'ai rien à dire de sa vie; il la raconte lui-même dans son histoire. Au premier aspect, ce récit ne donne pas, de l'auteur, l'idée que je viens d'exprimer; on est même tenté, en le lisant, de lui porter, sinon peu d'estime, du moins assez peu de considération; il s'y montre léger, remuant, étourdi, indiscret, sans

cesse mêlé aux intrigues, tantôt du pays, tantôt de la cour, lié familièrement avec les hommes dont il blâme le plus la conduite, conservant par vanité les relations les plus contraires à ses opinions, inconsidéré dans ses démarches, dans ses paroles, dépensant enfin son activité sans mesure, sans but, et d'une façon peu convenable à la supériorité de son esprit comme à la gravité de son état. Tels étaient en effet les défauts extérieurs, pour ainsi dire, de son caractère, et il n'a pris nul soin de les dissimuler. Mais, quand on y regarde de plus près, un autre homme ne tarde pas à paraître. Les opinions religieuses de Burnet sont celles du parti épiscopal, et on ne découvre en lui aucune des passions avides et arrogantes des évêques; ses principes politiques sont ceux des presbytériens, et il est étranger à leurs vues étroites, à leurs préjugés intraitables, à leurs haines puériles et obstinées. Il est en relation avec une foule de grands seigneurs corrompus, et ses vrais amis, les seuls auxquels il demeure constamment attaché, quel que soit leur sort, sont les plus honnêtes hommes du temps. Sa vie est pleine d'intrigues, de vicissitudes, et nulle part on n'aperçoit qu'il ait fléchi ou varié dans ses principes, et son désintéressement éclate dans toutes les occasions où sa fortune eût seulement exigé le sacrifice de sa franchise. Il refuse d'être évêque tant que les évêques sont les instrumens de la tyrannie; il prêche la tolérance aux persécuteurs, la raison aux fanatiques. Le Roi et le duc d'York le traitent avec faveur, il leur dit la vérité; la faveur des princes se retire, il parle d'eux sans ména-

gement, mais sans colère. Quelquefois son langage donnerait à croire que les vices de la cour l'ont trouvé complaisant, et ses mœurs sont pures, et la première pensée qui lui vienne, après une longue conversation avec Charles II, est de lui écrire pour lui représenter le tort que lui font ses désordres et le ramener à la vertu (1). Partout enfin, sous des formes peu

(1) Je crois devoir donner ici la traduction de cette lettre honorable pour l'auteur, et même un peu pour le Roi, qui ne s'en fâcha point.

29 janvier 1680.

Avec le bon plaisir de Votre Majesté,

Je n'ai pas osé depuis quelques mois importuner Votre Majesté, n'ayant rien à lui dire qui lui parût digne d'occuper ses momens, et maintenant je choisis cette voie parce que le respect infini que je vous dois m'impose en vous parlant une contrainte qu'il ne m'est pas aisé de surmonter. Ce que je vais dire à Votre Majesté je le lui dis comme si j'étais en présence du Dieu tout-puissant à qui je sais qu'il me faudra rendre compte de toutes mes actions; je vous supplie donc qu'il vous plaise d'accueillir gracieusement ces expressions du zèle très-sincère de votre humble sujet, qui n'a pas en ceci d'autre vue que votre bien et l'acquittement de sa conscience.

Je dois d'abord certifier à Votre Majesté que je n'ai jamais découvert, parmi ceux que je fréquente, rien qui ressemblât à l'intention d'exciter une révolte; mais j'ajouterai d'un autre côté que le mécontentement gagne la plus grande partie de la nation, qu'on se plaint hautement de vous, et qu'on est sans confiance en vous. On a d'abord rejeté sur vos ministres ou sur son Altesse Royale le blâme des choses qui déplaisaient; mais maintenant il tombe sur vous, et le temps qui guérit la plupart des autres maladies augmente celle-ci. D'après votre dernier discours beaucoup de gens pensent qu'il sera très-aisé de faire arriver des pétitions de toutes les parties de l'Angleterre; on en délibère maintenant, et la chose n'est pas encore décidée; mais j'y vois tant de gens disposés, qu'autant que j'en puis juger on prendra ce parti. Si Votre Majesté appelle un nouveau parlement, on pense que ceux qui auront provoqué les pétitions seront généralement élus : car la classe

dignes et à travers des apparences de légèreté, d'intrigue ou de passion, on reconnaît un esprit indé-

---

inférieure du peuple leur est fort attachée, et juge des hommes d'après leur manière d'agir en cette affaire. Les plus sages parmi ceux que mécontente votre conduite pensent que, soit l'état de vos affaires à l'étranger, soit celui de votre échiquier vous obligera bientôt à convoquer votre parlement, et qu'alors il faudra que les choses soient réformées; ils emploient donc leurs derniers efforts pour obtenir qu'on se tienne tranquille. Si Votre Majesté a une session au mois d'avril pour venir au secours de ses alliés, beaucoup sont décidés, autant que je puis voir, à ce que l'argent nécessaire au maintien des alliances soit remis entre les mains de commissaires chargés des dépenses dont ils rendront compte aux deux chambres; et il est très-probable que ces commissaires seront choisis de telle sorte qu'ils vous seront très-peu agréables; ayant le maniement de l'argent, ils formeront comme une sorte de conseil d'État qui contrôlera toutes vos déterminations. Quant à votre échiquier, je ne vois pas qu'on soit nullement disposé à prendre vos besoins en considération, à moins que vous ne fassiez beaucoup de choses pour mettre les esprits dans une autre disposition que celle où je les trouve maintenant. Les choses qu'on vous demandera seront de si dure digestion que je ne saurais imaginer qu'on les obtienne jamais de vous, et même que vous puissiez honorablement et raisonnablement les accorder; en sorte que dans ce désordre des affaires il est aisé de proposer des difficultés, mais pas si aisé de trouver le moyen de les écarter.

Il y a une chose, une seule chose sur laquelle se réunissent tous les honnêtes gens, et celle-là peut vous tirer sans peine de tous vos embarras : ce n'est pas le changement d'un ministre ou d'un conseil, ce n'est pas une nouvelle alliance ou une session de parlement; c'est, et permettez-moi, Sire, de vous le demander avec des instances plus qu'ordinaires, c'est un changement dans votre cœur et dans vos habitudes de vie. Et maintenant, Sire, si vous n'avez pas jeté avec indignation ma lettre loin de vous, permettez-moi de vous dire, avec toute l'humilité d'un sujet prosterné à vos pieds, que tout ce mécontentement de votre peuple contre vous, tous les embarras où vous vous trouvez plongé, toute cette colère du ciel qui pèse sur vous et se montre dans le mauvais succès de toutes vos résolutions, viennent de ce que vous n'avez ni craint ni servi Dieu, mais vous êtes abandonné à tant de plaisirs criminels.

pendant, un cœur sincère, et l'un des hommes les plus éclairés, les plus droits qui aient jamais vécu

---

Votre Majesté pensera peut-être avec raison qu'un grand nombre de ceux qui s'élèvent contre vous s'embarrassent fort peu de la religion; mais la généralité de votre peuple y met plus d'importance que vous ne pouvez l'imaginer. Je ne demande pas à Votre Majesté d'hypocrites démonstrations de religion telles que les employa Henri III, roi de France, espérant apaiser par là les orages de son temps; non, de tels artifices seraient bientôt pénétrés, et comme ils ne feraient qu'augmenter la colère de Dieu, ils accroîtraient les méfiances; non, Sire, il faut que cela soit réel et que les témoignages en soient signalés. Tous ceux qui vous sont autour de vous des occasions de péché, principalement les femmes, doivent être écartés, votre cour doit être réformée. Sire, si vous vous appliquez sérieusement et sincèrement à la religion, vous sentirez bientôt votre âme remplie d'une joie pure et d'une nature bien différente de celle que donnent de grossiers plaisirs. Dieu sera en paix avec vous; il dirigera et bénira tous vos conseils; tous les hommes de bien reviendront immédiatement à vous; les pervers seront dans la confusion et leur parti bien peu nombreux: car je parle ici en connaissance de cause, rien n'a autant aliéné de vous la masse de votre peuple que ce qu'on a appris de votre genre de vie qui dispose à croire aisément aux bruits même les plus calomnieux.

Sire, ce conseil est maintenant aussi nécessaire au bien de vos affaires qu'à celui de votre âme; bien que vous ayez hautement offensé ce Dieu qui a été pour vous infiniment miséricordieux en vous préservant à la bataille de Worcester et durant votre long exil, qui vous a ramené si miraculeusement, cependant il est toujours bon et favorable; et si vous vous repentez sincèrement et changez de vie, il vous pardonnera tous vos péchés et vous recevra en sa grâce. O Sire! si vous alliez mourir au milieu de tous vos péchés! le grand tribunal, devant lequel vous devez comparaître, n'aura aucun égard à la couronne que vous portez, et votre châtiment n'en sera que plus sévère pour avoir tellement déshonoré Dieu dans le rang éminent où vous étiez placé. Sire, j'espère que vous croyez qu'il y a un Dieu et une vie à venir, et que le péché n'échappera point à la punition. Si Votre Majesté veut songer que vous êtes maintenant depuis vingt ans sur le trône, et calculer combien peu, durant cet intervalle, vous avez glorifié Dieu, combien vous l'avez irrité; si vous voulez penser à tous ceux que votre mauvais

dans des temps de dissensions politiques, de corruption et de frivolité.

---

exemple a entraînés dans le péché, en si grand nombre que personne ne rougit plus de ses vices, vous ne pouvez faire autrement que de juger Dieu offensé contre vous; et si vous considérez quel a été le mauvais succès de vos conseils à l'intérieur, et de vos guerres contre l'étranger, et combien vous avez perdu dans le cœur de vos peuples, vous devez raisonnablement conclure que cela vient de Dieu, qui ne détournera pas de vous sa colère jusqu'à ce que vous reveniez à lui de tout votre cœur.

Je ne suis enthousiaste, ni par opinion, ni par caractère; cependant, je l'avoue, je me suis senti tellement pressé de vous adresser ces prières, que je n'ai pu avoir de repos jusqu'à ce que je l'eusse fait; et comme il vous a plu m'ordonner de vous envoyer, par les mains de M. Chiffinch, les avis que je croirais convenable de vous faire passer, j'espère que Votre Majesté ne s'offensera pas si j'ai usé de cette liberté. Il est certain que je ne puis avoir en ceci d'autre objet que votre bien; car je n'ignore pas que ce n'est pas le moyen de servir mes intérêts personnels. Je me jette donc à vos pieds, et, au nom de Dieu, dont je suis le serviteur, je conjure encore une fois Votre Majesté de prendre en considération ce que j'ai écrit, et de ne le point mépriser à cause de la bassesse de l'écrivain, mais de vous appliquer sérieusement à la religion; et j'ose vous assurer que vous en recueillerez en cette vie un grand nombre de bénédictions temporelles et spirituelles, et une gloire éternelle dans la vie à venir. Mais si vous persévérez dans votre péché, les jugemens de Dieu vous poursuivront probablement en cette vie de manière à faire de vous un exemple proverbial aux siècles à venir, et, après cette vie, vous serez à jamais misérable; et moi, maintenant votre humble sujet, je porterai, au grand jour du jugement, témoignage contre vous pour vous avoir donné ce fidèle et sincère avertissement.

Sire, personne au monde ne sait que je vous écris à ce sujet, et je choisis ce soir, dans l'espérance que l'acte que vous allez accomplir demain vous mettra en disposition d'y réfléchir plus sérieusement. J'espère que Votre Majesté ne s'offensera pas de cette expression sincère des sentimens que je vous dois; car je n'eusse pas osé me la permettre si je ne m'y étais cru obligé et par mes devoirs envers Dieu et par ceux qui m'ordonnent d'être à jamais,

Avec le bon plaisir de Votre Majesté, etc.

Quand la révolution de 1688 fut consommée, il partagea sa vie entre l'État et l'Église, la chambre des pairs et son évêché de Salisbury. Dans l'une et l'autre fonction il se conduisit comme il avait fait avant sa haute fortune, quelquefois inconsidérément et trop pressé d'agir ou de paraître pour obtenir l'ascendant dont il eût bien usé, mais toujours avec probité, générosité et droiture; fidèle à ses amis politiques, et s'acquittant avec scrupule de ses devoirs épiscopaux, sans cesse occupé de protéger à la cour ses anciens ennemis, et les non-conformistes dans son diocèse, repoussant, en matière de parti comme de conscience, toute persécution, toute voie de rigueur, et consacrant une partie de son temps et de son revenu à former dans les mêmes sentimens de jeunes ecclésiastiques qu'il plaçait ensuite dans les cures. Ses étourderies, ses discours peu mesurés, et aussi sa franchise lui attirèrent quelques dégoûts de la part du haut clergé et du roi Guillaume qui lui portait plus de confiance que de considération; cependant toutes les fois que l'Eglise anglicane se sentait pressée de quelque péril, on était forcé de convenir que Burnet avait eu raison de prêcher aux évêques la tolérance, la résidence régulière dans leur diocèse, l'amélioration du sort du bas clergé; et lorsqu'en 1698 Guillaume voulut donner un précepteur au jeune duc de Glocester, fils de la princesse Anne, ce fut Burnet qu'il choisit. L'évêque de Salisbury vécut ainsi jusqu'au 17 mars 1715, tour-à-tour compromis par des défauts qui ne nuisaient guère qu'à lui seul, et remis en honneur par des talens et des vertus dont ses pa-

trons et ses subordonnés profitèrent toujours plus que lui ; il succomba en quelques jours à une fluxion de poitrine, et déploya, pendant la courte durée de son mal, les qualités qui lui avaient manqué pendant sa vie, la sérénité la plus égale et une gravité pleine de recueillement. Il avait été marié trois fois, et laissa une famille nombreuse dont il était aimé avec passion.

Ce fut seulement en 1724 que son fils Gilbert Burnet publia son *Histoire de mon temps*. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première s'étend de l'avènement de Charles Ier. à la révolution de 1688 inclusivement, et c'est la seule que nous donnions ici, car elle entrait seule dans le plan de notre collection : la seconde, que nous avons dû laisser de côté malgré son mérite et son intérêt, comprend les règnes de Guillaume III et de la reine Anne jusqu'en 1713. Je n'hésite point à dire que c'est le livre le plus instructif et le plus vrai qui nous reste sur cette grande époque ; le seul, à mon avis, qui puisse être considéré, non comme un moyen de découvrir la vérité, mais comme contenant, à peu près, la vérité même. Dans la plupart des *Mémoires*, il faut se méfier et de la couleur sous laquelle sont présentés les faits, et des conclusions de l'écrivain ; dans ceux-ci, sauf en ce qui concerne les catholiques, les faits paraissent en général sous leur véritable aspect, et les conclusions morales ou politiques de l'auteur sont légitimes. La première révolution, de 1640 à 1660, n'y est que résumée, et seulement pour servir d'introduction au récit des événemens depuis le retour des Stuart jusqu'à leur expulsion ; mais ce court ré-

sumé est un tableau vivant et sincère où les hommes et les partis sont peints avec une sagacité et appréciés avec une justice qu'on chercherait en vain dans les autres écrits du temps, peut-être même des temps postérieurs. Quant à la restauration, il n'est pas vrai, comme on l'a dit souvent, qu'elle ait à se plaindre de l'histoire que Burnet nous en a laissée; il a écrit en Whig sans doute, et c'est son mérite, car les Whigs étaient alors le parti légitime et national; mais il n'a partagé ni l'absurde crédulité, ni les passions égoïstes ou haineuses de son propre parti. Malgré la rudesse un peu grossière de quelques expressions, il a traité Charles II, Jacques II, leurs conseillers et leurs amis, avec plus d'équité et de douceur qu'ils n'en ont obtenu de la postérité. La postérité juge les gouvernemens en gros, d'après leurs principes et leurs résultats, sans y regarder de bien près pour découvrir si tel ou tel roi ou ministre possédait quelques qualités aimables, s'il a eu, dans sa mauvaise conduite, quelques lueurs de justice et de bon sens, s'il pourrait alléguer quelque excuse pour atténuer quelques uns de ses torts; elle a porté son arrêt sur les deux derniers Stuart et condamné leur mémoire avec mépris. C'est aussi le résultat auquel Burnet conduit ses lecteurs; mais en même temps il leur fait voir tout ce qui peut en tempérer la rigueur. Il a vécu avec les hommes dont il parle; quelques uns l'ont traité avec bienveillance, d'autres l'ont amusé par les agrémens de leur esprit; il comprend leurs erreurs, leurs torts, leurs vices mêmes; et, quoi qu'il en pense ou qu'il en dise, il reste toujours dans

son sentiment et ses paroles, quelque chose de cette indulgence involontaire qui s'attache à des relations personnelles, et n'est guères qu'une justice fondée sur une connaissance plus exacte des caractères et des situations. C'était d'ailleurs un homme d'un esprit libre et dégagé, capable d'entrer dans la pensée de ses ennemis mêmes, aisément distrait de son jugement définitif par des impressions impartiales et vives, étranger aux préventions sourdes, aux haines amères, et d'un sens trop droit, d'un cœur trop ouvert pour se laisser aveugler et asservir par ses propres opinions.

Elles étouffèrent la droiture et l'équité naturelle de sa raison en un seul point; il partagea, sur le compte des catholiques, à peu près tous les préjugés et toutes les passions de ses contemporains. On le reconnaît sans peine dans l'*Histoire de mon temps*, à l'occasion du complot papiste, et plus clairement encore dans l'*Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre*. Ce dernier ouvrage, dont le premier volume fut publié en 1679, valut à Burnet un honneur qu'aucun autre écrivain n'avait reçu auparavant et n'a obtenu depuis; les deux chambres lui votèrent des remercîmens solennels, et, par une délibération expresse, l'engagèrent à compléter un si beau livre. C'est déjà un grand sujet de méfiance qu'un succès si populaire au milieu de l'ardent fanatisme qui troublait alors tous les esprits, et la méfiance est justifiée par l'ouvrage même. Il abonde en vues ingénieuses, en recherches savantes, en passages éloquens; il faut même dire qu'à tout prendre et dans le système

général des faits, l'auteur a raison contre ses adversaires ; mais ce n'en est pas moins un livre de parti, plein de vues étroites, de réticences, de jugemens passionnés, et qui, malgré son prodigieux succès, ne mérite aujourd'hui l'estime ni du philosophe ni de l'historien. Tout ce qu'on peut dire en faveur de Burnet, c'est que les catholiques qui le combattirent ne furent ni plus éclairés, ni plus impartiaux que lui. Le tome 2 de cette histoire parut en 1681 et le 3e. en 1714 ; Burnet publia lui-même, en 1682, un abrégé des deux premiers. Il en existe trois traductions françaises publiées à Londres en 1683 et 1685, en 2 volumes in-4°. ; à Genève en 1685, 4 volumes in-12, et à Amsterdam, en 1687 ; il y en a aussi une traduction latine, par Mittelhorzer, in-folio, Genève 1686.

Burnet a laissé un grand nombre d'autres ouvrages ; on en trouve l'énumération dans la plupart des biographies, et il serait trop long de la répéter ici ; nous nous bornerons à en donner le résumé : 1°. cinquante-huit sermons ; 2°. treize discours ou traités sur des matières de théologie protestante ; 3°. dix-huit écrits de controverse avec les papistes ; 4°. vingt-cinq ouvrages historiques : je viens de parler des plus importans ; les *Mémoires des ducs Jacques et Guillaume Hamilton*, rédigés d'après des papiers de famille, contiennent aussi beaucoup de détails curieux sur l'histoire de la révolution d'Angleterre et sont quelquefois très-agréables à lire ; mais l'objet en est trop spécial pour que nous ayons pu penser à les faire entrer dans notre collection ; 5°. enfin vingt-six

essais de politique, de morale, de littérature ou sur des sujets divers.

L'auteur de l'article *Burnet*, dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud, dit que son fils Gilbert publia ses *Essais et Méditations sur la religion et la morale*, en même temps que *l'Histoire de mon temps*; c'est une erreur. Je trouve dans un catalogue raisonné des écrits de Burnet, rédigé en 1753 et joint à une nouvelle édition de l'*Histoire de mon temps* publiée à Londres en 1818, le passage suivant : « L'évêque, en mourant, avait laissé terminé et tout prêt pour l'impression, un ouvrage « intitulé : *Essais et Méditations sur la morale* « *et la religion*; il en ordonnait la publication par « son testament; mais je n'ai pu découvrir que cet « ordre ait jamais été exécuté. »

F. G.

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

Mon projet est de revoir l'*Histoire de mon temps*, que j'ai commencée il y a vingt années, et que j'ai continuée sans interruption jusqu'à ce jour. Plusieurs motifs m'engagent à ce travail. Dès ma première jeunesse j'ai suivi de plus près les affaires qu'on ne le fait communément à cet âge, par la raison que mon père, lié de tout temps avec les principaux meneurs des divers partis, puis ayant vécu dans la retraite, sans autre occupation que celle d'être mon unique précepteur, prenait une sorte de plaisir à m'initier dans tous les secrets de la politique de notre époque. Comme c'était un homme d'une probité et d'une piété éminente, je ne puis avoir aucun doute sur sa sincérité; et quant à la bonté de son jugement, elle m'est suffisamment garantie par l'impartialité lumineuse dont je l'ai vu faire preuve en mille occasions; car, bien qu'il portât au Roi et à son parti un attachement si inébranlable qu'il fut peut-être le seul exemple en Ecosse d'un homme de quelque distinction qui, pendant toute la durée des troubles, n'eût jamais reconnu, encore moins servi, une autre autorité que l'autorité royale, il déplorait cependant très-franchement les fautes du gouvernement du Roi

et celles des évêques écossais. De fort bonne heure donc l'intelligence des affaires de ma patrie fut un de mes avantages.

M'étant trouvé bientôt après en relation avec diverses personnes qui étaient ou avaient été ministres d'Etat, et dont quelques unes m'honorèrent de leur intimité, je ne manquai pas de tirer d'elles autant de détails et d'éclaircissemens que je le pus. Les papiers du duc de Hamilton m'apprirent beaucoup de choses qui n'avaient pas de place dans leurs Mémoires, ou qu'il n'eût pas été à propos de divulguer dans le temps où je publiai cet ouvrage; car d'une part il ne pouvait être imprimé sans l'autorisation du gouvernement, et de l'autre il ne devait rien contenir que ne pût avouer la famille, c'est-à-dire qu'il fallait en retrancher tout ce qui était étranger aux fonctions publiques des deux frères, ou était de nature à déplaire à quelque autre famille importante. Enfin depuis trente ans environ j'ai vécu au milieu de tous les gens sur qui a roulé le gouvernement de la Grande-Bretagne pendant tout cet intervalle, jouissant de toute la confiance de la plupart d'entre eux, et leur agent dans mainte circonstance importante : quelle situation meilleure, je le demande, pour savoir à fond ce qu'on nomme *le dessous des cartes?*

Le sentiment du prix de cette situation me fit entreprendre, il y a vingt ans, d'écrire tout ce qui était venu à ma connaissance jusqu'à ce jour. Les événemens sur lesquels je n'avais que des données confuses, je les passais sous silence, et ne m'étendais que sur ceux que j'étais à même d'éclaircir. Mon

but était de donner une idée des hommes, des caractères et des raisons cachées des déterminations, laissant aux gazettes et aux historiens du temps le soin de raconter le gros des événemens publics. J'ai voulu rendre mes lecteurs et moi-même plus sages et meilleurs, en exposant avec autant de clarté et d'impartialité que j'en étais capable le bon et le mauvais côté de tous les partis. Pour cela je me suis fait une loi de ne rien taire de ce que j'ai cru bon à faire connaître, et de présenter chaque chose sous son véritable aspect sans art ni déguisement, sans égard pour les liens de parenté ou d'affection, sans acception de parti ni d'intérêt. Je le déclare donc au monde entier, et j'en appelle très-humblement au Dieu de vérité; partout dans cette histoire j'ai dit la vérité, toute la vérité, telle qu'elle m'a apparu après de nombreuses et laborieuses recherches. Toutes les fois qu'il y a du doute dans mes récits, c'est qu'il m'a été impossible d'arriver à une conviction quelconque, et que je transmets religieusement à la postérité l'incertitude où je suis moi-même.

Quelques personnes trouveront que loin de favoriser mes confrères, je me suis montré envers eux plus sévère que ne l'exigeait la justice la plus stricte. Je leur répondrai que mon zèle pour les vrais intérêts de la religion et du clergé m'a rendu plus jaloux de ne pas tromper dans l'avenir des gens vertueux et bien intentionnés tant de ma profession que de mon ordre, et de les délivrer des préjugés et des idées fausses qui ne se rencontrent que trop sous notre robe, que de cacher ou d'excuser les fautes de ceux qui auront

probablement disparu du théâtre du monde avant que cet ouvrage ne voie le jour. J'ai tracé le caractère des personnages les plus importans qui figureront dans mon Histoire, avec un soin, une étendue, une étude d'impartialité toutes particulières ; car rien ne guide plus sûrement le jugement, en fait d'événemens historiques, que de bien connaître le caractère et les idées des acteurs principaux.

Si je me suis quelquefois trop étendu sur les affaires d'Écosse, on me le pardonnera en se rappelant l'affection qu'ont tous les hommes pour leur pays natal. Je ne change rien de ce que j'ai écrit du premier jet ; je me contente seulement d'élaguer tout ce qui m'est personnel, ou ne regarde que ma famille ; en sorte que mon ouvrage reste, à quelques retranchemens près, le même ouvrage.

Je regarde qu'en le perfectionnant et en le complétant je fais de mes facultés et de mes loisirs l'usage à la fois le plus agréable à Dieu, et le plus utile au monde ; et cette idée, pour moi le premier des encouragemens, m'excite à redoubler de zèle et d'exactitude ; car autant le mensonge en histoire est d'un effet plus durable et plus général que le mensonge d'homme à homme, autant il me paraît plus criminel.

Il est possible que la longue expérience que j'ai faite de la bassesse, de la malice et de la fausseté du cœur humain m'ait porté à trop mal penser des hommes et des partis ; et je ne nie pas que le manque de charité et l'ambition de plusieurs ecclésiastiques ne m'aient quelquefois trop aigri contre eux : j'avertis

donc mes lecteurs de rabattre quelque chose de la sévérité de mes jugemens, surtout en ce qui concerne le clergé, bien que j'aie veillé sur moi et sur ma plume avec assez de soin pour espérer que j'aurais pu à la rigueur me dispenser de cette apologie.

J'ai montré cette Histoire à plusieurs de mes amis, qui tous (je ne sais, il est vrai, à quel point leur affection pour moi les a aveuglés) ont pensé que cet ouvrage, lors surtout que je l'aurai retouché et poli, ce qui sera probablement l'occupation du reste de mes jours, était de ceux dont la publication n'est pas sans quelque utilité pour le monde. J'ai évité à dessein les périodes travaillées et les phrases à effet, et n'ai ambitionné que le mérite d'une parfaite clarté, sachant préférer, quand il le fallait, à une concision obscure, des développemens littérairement trop longs.

Maintenant, ô mon Dieu! Dieu de ma vie! source de mon être! je t'offre cet ouvrage, à toi dont je me suis principalement proposé la gloire en le composant: fais qu'il rappelle ceux qui le liront à de justes réflexions sur les erreurs et les folies humaines, et qu'il leur apprenne à reconnaître ta divine providence, à l'adorer et à ne faire fond que sur elle!

HISTOIRE

DE MON TEMPS.

LIVRE PREMIER.

Récapitulation sommaire de l'état des affaires d'Ecosse, tant ecclésiastiques que civiles, depuis le commencement des troubles jusqu'à la restauration de Charles II, en 1660.

C'est le caractère des guerres civiles de laisser des traces presque ineffaçables. Leurs effets étendus et multipliés par mille accidens impossibles à prévoir, abondent à leur tour en conséquences de détail qui se diversifient et se prolongent à l'infini. Il peut donc se flatter de se livrer à des recherches aussi profitables aux princes qu'aux sujets, celui qui examine soigneusement l'origine et les premiers symptômes de ces crises domestiques, observe leurs progrès, marque les fautes et les provocations réciproques, les mutuelles jalousies et les excès dans lesquels se jettent tour à tour les partis contraires. Ainsi, quoique les dernières guerres civiles qui ont ensanglanté notre pays, soient depuis long-temps terminées,

cependant, comme elles ont déposé au milieu de nous des germes profonds de division et de haine, qui menacent à tout moment d'éclore de nouveau, ce sera encore, j'espère, un travail agréable à la fois et utile que de reporter les regards sur les premières causes de nos troubles, et d'étudier par quels degrés et quelle série d'événemens ils ont acquis leur force irrésistible, semblables à un incendie qu'une étincelle allume et qui se termine par un vaste embrasement.

La réforme en Ecosse fut populaire et parlementaire. Pendant le temps de ses plus grands progrès, la couronne était sur la tête d'une reine absente, ou d'un roi enfant, Jacques VI du nom, qui fut dans la suite Jacques Ier d'Angleterre. Sous la minorité de ce prince, les affaires furent conduites par les divers régens dans le sens de l'esprit dominant de la nation. Jacques, devenu majeur, trouva le royaume divisé en deux partis. L'un tenait pour les intérêts de la Reine-mère alors prisonnière en Angleterre. Ceux qui le composaient étaient en général ou papistes déclarés, ou gens indifférens à toutes les religions. L'autre, ennemi invétéré de Marie, était zélé pour la réforme, sous la dépendance de la cour d'Angleterre, et en méfiance des Français. Le Roi s'aperçut bientôt que ceux qui semblaient les plus dévoués à ses intérêts n'en étaient pas moins jaloux de son autorité et disposés à la res-

serrer dans les plus étroites limites. Il commença dès lors à prêter l'oreille aux insinuations des partisans de sa mère, sans cesse occupés à le mettre en défiance de leurs adversaires. Ils lui disaient que ceux qui avaient détrôné sa mère, pour le mettre à sa place, âgé d'un an seulement, avaient ruiné la monarchie et compromis l'indépendance en même temps que la sûreté de la couronne. Par eux, il s'était trouvé dans la situation toujours fâcheuse et difficile de s'être emparé du sceptre d'une mère, tandis qu'elle était exilée et prisonnière. Ils ajoutaient qu'il n'était roi que de nom, puisque le pouvoir résidait réellement dans la main d'hommes n'agissant que sous la direction de la reine d'Angleterre.

Ces perfides discours auraient pris moins d'ascendant sur l'esprit du Roi, si les princes de la maison de Guise, ses cousins-germains, alors préoccupés de la grande pensée de faire passer la couronne de France de la maison de Bourbon dans la leur, n'avaient cru nécessaire à leurs projets d'occuper chez elle l'Angleterre par des troubles intérieurs et de mettre le roi d'Écosse dans leurs intérêts. Ainsi, sous prétexte d'entretenir les anciennes alliances entre ce pays et la France, ils y envoyèrent en ambassade quelques unes de leurs créatures. Dans le nombre, se trouvait un jeune gentilhomme, d'une grâce exquise, et, en outre, le plus proche parent du

Roi dans la ligne paternelle. A ce double titre, il devint bientôt son favori, et fut créé par lui duc de Lenox. Il était connu pour être papiste, quoiqu'il eût fait semblant de changer de culte et d'embrasser le protestantisme.

La cour d'Angleterre s'aperçut de toutes les menées des Guise qui étaient à cette époque les plus implacables ennemis de la réforme, et tramaient contre la reine Elisabeth toute cette série de complots, dont la mort de la reine Marie fut le triste résultat. Sitôt que les ministres anglais se furent convaincus que les inclinations du jeune roi d'Ecosse, entrées trop avant dans son cœur pour en être arrachées, leur ôtaient tout espoir de le gagner, ils inspirèrent à tout leur parti écossais une telle défiance de leur souverain, qu'ils parvinrent bientôt à jeter de sérieuses alarmes et dans la noblesse et dans le clergé.

Mais, heureusement pour lui, le roi Jacques avait appris de bonne heure ce point essentiel de la politique artificieuse des rois, l'art de dissimuler ou de nier tout ce qui, dans leur conduite, peut donner du mécontentement.

La principale circonstance où parut l'effet des intrigues des Guise, fut le refus obstiné du Roi d'entamer aucun traité de mariage, dans l'espoir de pouvoir un jour épouser une papiste, projet que la prudence lui défendait de manifester maintenant; il refusa avec obstination, quoique âgé

de 23 ans, et seul de sa famille, d'entendre à aucune proposition d'épouser une princesse protestante, du vivant du duc de Guise.

Mais, après l'assassinat de ce duc à Blois, et lorsque celui de Henri III qui suivit de près eut fait échoir la couronne à Henri IV, le roi Jacques rompit ses sourdes communications avec la France. Bientôt après, il épousa une princesse de Danemarck, et, dès ce moment et pour jamais, passa sous l'influence de la reine Élisabeth et de ses ministres.

J'ai vu, parmi les papiers de Walsingham plusieurs lettres qui ne laissent aucun doute sur la liaison secrète de Jacques avec la maison de Guise; mais la pièce principale est une minute de longues instructions données à un certain sir Richard Wigmore, grand amateur de chasse et en général de tous les plaisirs de ce genre, pour lesquels ce prince était passionné. La reine Élisabeth fit un jour un affront public à ce Wigmore, qui fit mine de ne pouvoir rester plus long-temps en Angleterre, et en conséquence se retira en Ecosse. Mais ce n'était là qu'un jeu imaginé par Walsingham qui, croyant ce personnage propre à s'insinuer dans la bonne grâce du Roi, calcula que cet affront rehausserait encore son crédit. Ses instructions entraient dans le détail minutieux de tous les moyens les plus sûrs de gagner la confiance du Roi. On lui ordonnait de l'obser-

ver sans cesse et de rendre compte de toutes ses observations, ce dont il s'acquitta très-fidèlement. Il paraît, par ses instructions, que l'opinion de Walsingham était que le Roi penchait vers le papisme, ou qu'il n'avait de religion d'aucune sorte. Aussi, quand la cour d'Angleterre se fut bien assurée qu'il n'y avait aucun fond à faire sur lui, elle ne songea plus qu'à le traverser de son mieux en Écosse, et à le perdre entièrement dans les esprits déjà assez mal disposés pour lui.

Un grand défaut qui déprécie l'histoire de l'archevêque Spotswood, c'est, après avoir longuement exposé l'opposition que rencontra le Roi, particulièrement dans les assemblées du clergé, d'avoir passé sous silence les vrais motifs de la défiance qu'il inspirait aux membres de ces assemblées. Ceux-ci s'efforcèrent, après son mariage, de le réhabiliter dans les esprits. De son côté, il accorda au clergé la loi que le clergé désirait, et parvint ainsi à établir son autorité temporelle plus solidement qu'elle ne l'avait jamais été. Cependant, comme sa légèreté et son indécision religieuse ne cessaient de donner de l'ombrage, il s'attira de nouveaux dégoûts, et ces dégoûts le rendirent l'ennemi irréconciliable du presbytérianisme et de l'autorité du clergé. D'ailleurs, craignant que le parti papiste d'Angleterre, peu redoutable, à la vérité, dans la chambre des communes, mais puissant dans la chambre des

pairs, et nombreux dans les provinces et parmi le menu peuple, ne traversât ses prétentions à la couronne de ce pays, le Roi eut soin de s'assurer plusieurs personnages importans connus pour être papistes, quoiqu'ils se conformassent extérieurement à la religion dominante. Les principaux d'entre eux étaient Elphinston, secrétaire d'État, qu'il créa lord Balmerinoch, et Seaton qui fut ensuite chancelier et comte de Dunferling. Par leur entremise il donna parole aux papistes de les tolérer, eux et leur culte. Ce n'est pas tout : il écrivit au Pape une lettre de sa main, dans laquelle il lui donnait les mêmes assurances. Il est vrai que lorsqu'elle fut publiée par Bellarmin, lors des poursuites dirigées contre les récusans après la découverte de la conspiration des poudres, Balmerinoch affirma que, par zèle pour le service du Roi, il avait pris sur lui l'envoi de cette lettre. Il l'avait insérée, dit-il, dans une forte liasse de papiers que le Roi devait signer de confiance, et cette pièce passa comme les autres. Mais, lorsqu'on vit qu'une telle révélation n'avait attiré sur le coupable d'autre peine que celle de perdre son poste, et de s'entendre prononcer une sentence de mort qui fut incontinent annulée par un pardon ; lorsqu'on vit qu'après un court séjour dans une prison il fut remis en liberté, personne ne douta plus que le Roi n'eût eu connaissance de la lettre, et que

l'aveu prétendu du secrétaire d'Etat n'eût été ménagé de concert avec ce prince, pour le laver du soupçon de favoriser le papisme, soupçon qui pesait toujours sur lui malgré ses écrits sur la révélation, l'affectation avec laquelle il s'ingérait dans toutes les controverses qui naissaient, et quoique, entre autres choses, il eût soutenu que le Pape était l'Ante-Christ.

En même temps qu'il agissait ainsi auprès du parti catholique, il mettait encore plus de prix et de soin à s'assurer du corps de la nation anglaise. Cecil, dans la suite comte de Salisbury, secrétaire d'Etat de la reine Elisabeth, entra dans la confidence de ses prétentions. Jacques se servit, pour conduire ces intrigues, de Bruce, son ambassadeur à Londres, cadet d'une famille noble d'Ecosse, qui remplit sa mission avec tant d'adresse et de secret que tous les personnages importans de l'Angleterre se trouvèrent avoir signé un engagement de soutenir et de défendre les droits héréditaires du Roi, sans qu'ils se connussent les uns les autres, et sans que la Reine eût le moindre soupçon de ces négociations. Ce grand service fut récompensé par une charge de maître des rôles et une pairie d'Ecosse; et lorsque, plus tard, Jacques, devenu roi d'Angleterre, put disposer en faveur de Cecil et de ses amis des premiers emplois et des dignités les plus éminentes de l'Etat, il éleva aussi très-

haut la famille de Bruce qui vint s'y établir.

Une fois monté sur le trône d'Angleterre, le Roi découvrit en différentes rencontres sa haine pour le clergé écossais. Au lieu de sacrifier ainsi ses premiers intérêts à ses ressentimens, il aurait dû employer tout ce qu'il avait d'ardeur à compléter l'union des deux royaumes, qu'il n'entama qu'avec mollesse, et qu'il finit par faire échouer par la partialité déraisonnable qui lui faisait prétendre que l'Ecosse devait être comptée dans le traité pour le tiers au moins de l'île de la Grande Bretagne. Cette affaire manquée, il aurait dû au moins travailler à affermir l'attachement des Ecossais à sa personne; car, assurément, s'il eût été sûr d'eux, il aurait pu facilement ménager ses affaires de manière à prévenir ces déchiremens qui troublèrent la fin de son règne, et eurent des effets plus tragiques sous celui de son fils. Il crut qu'il en faisait assez en répandant ses bienfaits avec profusion sur quelques nobles écossais, et sur les gens de sa maison, presque tous ses compatriotes. Mais, comme la plupart des uns et des autres s'étaient établis en Angleterre, leur affection lui était inutile, tandis que l'épiscopat établi par ses ordres en Ecosse, et sa constante aversion contre le clergé presbytérien, quelque juste qu'elle pût être, ces deux grandes erreurs de sa politique, suscitaient contre lui un mécontentement général que rien ne tempérait. Cependant

plus l'Ecosse était pauvre, plus il était facile d'y gagner les cœurs, et plus il était dangereux de les aigrir. C'est ainsi qu'il vit la crainte salutaire que l'attachement de la nation Ecossaise à sa personne aurait inspirée justement au peuple anglais, s'évanouir avec cet attachement dès qu'il entreprit de la soumettre à une forme de culte que repoussaient le penchant des esprits et le génie national.

Mais il avait beau rétablir les évêques, il n'avait de biens à leur assigner que ce qu'il était à même d'acheter pour eux. Durant sa minorité, les dîmes et toutes les propriétés ecclésiastiques avaient été incorporées à la couronne, et ce n'avait été qu'un moyen d'en gratifier les hommes qui tenaient alors le principal rang dans le royaume. Il est vrai qu'à sa majorité il révoqua, conformément à la loi d'Ecosse, tous les actes passés durant son bas âge; et par ce moyen il aurait pu revenir sur tous ces dons. Tant y a que le roi Jacques et après lui son successeur réussirent en partie dans leur dessein de doter le clergé. En effet, par acte du parlement, une cour fut instituée, chargée d'évaluer les dîmes de chaque paroisse, et d'en réserver un tiers pour former un fonds convenable destiné à l'entretien de ceux qui desservaient les cures lors de la grande aliénation des biens ecclésiastiques; on en avait aussi réservé un tiers pour le service de

l'Eglise. Cette portion congrue donnée au desservant de chaque paroisse s'éleva d'abord à trente livres par an, et fut ensuite augmentée sous le règne de Charles I jusqu'à concurrence de cinquante livres; ce qui, vu l'abondance qui règne en Ecosse et la manière d'y vivre, compose de très-larges honoraires, et est égal en valeur à trois fois cette somme dans les provinces méridionales de l'Angleterre. Cette fois le Roi eut de son côté et les ecclésiastiques et le peuple. Mais il ne put pourvoir aussi facilement au sort des évêques. Ils furent d'abord réduits au revenu des cures d'où ils sortaient, avec quelque légère augmentation.

Dès le premier temps de leur rétablissement, comme ils attirèrent à eux plus d'autorité qu'il ne convenait à un simple président perpétuel des presbytères, ils rencontrèrent une très-vive opposition. Le but secret du Roi était de mettre l'Ecosse en matière de religion sur un pied de conformité avec l'Angleterre. Il commença donc par racheter, de ceux à qui ils avaient été concédés, les biens qui avaient appartenu aux évêchés. Il fut arrêté également qu'on dresserait, pour l'Écosse, une liturgie, et le Roi fut autorisé à régler les habits avec lesquels se devaient se célébrer les offices divins. On ordonna que quelques unes des principales fêtes seraient observées. La communion dut être reçue à genoux, et portée aux malades.

La confirmation fut rétablie, aussi-bien que l'usage du signe de la croix dans le baptême. Tout cela fut d'abord déterminé dans des assemblées générales qui se composaient d'évêques et de députés choisis par le clergé, tous confondus dans une même salle des séances, et où les évêques n'avaient que leur voix. Chacun de ces points essuya de grandes oppositions, et, afin de les obtenir, le gouvernement se vit contraint d'employer toutes ses forces à emporter d'autorité des élections qui lui fussent favorables, et à faire casser les autres. Selon l'opinion commune, aucune manœuvre ne fut omise pour parvenir à cette double fin, et on disait hautement que, entre les membres de ces assemblées, les uns avaient été effrayés et les autres corrompus.

Les évêques, de leur côté, jouèrent aussi très-mal leur rôle. Ils devinrent presque tous fiers et altiers. Ils négligeaient leurs fonctions, étaient souvent à la cour, et se perdaient ainsi dans l'estime du peuple. Un petit nombre d'entre eux, plus réguliers et moins ignorans, dissimulaient si peu leur penchant pour le papisme que l'ardeur et la violence des premiers réformateurs étaient le principal sujet de leurs sermons et de leurs propos.

Le roi Jacques se lassa des obstacles qui contrariaient toutes ses mesures; peut-être s'effraya-t-il des résultats sinistres qu'elles pouvaient ame-

ner; enfin, soit paresse ou timidité, soit encore le désordre toujours croissant dans lequel sa mauvaise conduite avait jeté les affaires d'Angleterre durant les dernières années de son règne, il abandonna ses projets relatifs à l'Ecosse.

Il avait trois enfans. L'aîné, le prince Henri, était un prince de grande espérance, mais en même temps si peu en harmonie avec son père, qu'il en était plus craint que chéri. Il était si zélé protestant que, lorsqu'il fut question de le marier avec une princesse catholique, savoir, une fois l'archi-duchesse et l'autre une fille de la maison de Savoie, il écrivit une lettre au Roi son père (l'original m'a été montré par sir William Cook), dans laquelle il lui demandait, au cas où il épouserait une des deux, que ce pût être la plus jeune, dont il aurait plus lieu d'espérer la conversion, et que tout ce qui serait accordé de liberté à l'une ou à l'autre pour l'exercice de sa religion, se passât de la manière la plus privée possible. Que cette aversion pour le papisme ait hâté sa mort, je ne saurais le dire. Cependant le colonel Titus m'a assuré tenir de la bouche même de Charles Ier, qu'on s'était servi du comte de Sommerset pour l'empoisonner. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis la conspiration des poudres, le roi Jacques demeura si frappé de terreur à la seule idée du danger qui l'avait menacé de si près, qu'il ne fut plus tenté de pro-

voquer les jésuites, tant il savait bien ce qu'ils étaient capables de faire.

Et puisque j'ai nommé cette conspiration, que les papistes ont eu de nos jours l'impudence de nier et de présenter comme un stratagème de Cécil, qui aurait engagé une troupe de désespérés dans un complot imaginaire, se réservant de le faire paraître au grand jour suivant son désir et son utilité, je dirai ce que j'ai vu moi-même dans des pièces originales que j'ai eues long-temps en ma possession. Sir Everard Digby, père du fameux sir Kenelm Digby, fut exécuté pour avoir trempé dans cette conspiration. Cette famille se trouva ruinée à la mort du fils de sir Kenelm. Un jour que ses exécuteurs testamentaires étaient à la recherche de tous ses anciens papiers pour en tirer les titres des terres qu'ils voulaient vendre, un ancien serviteur les conduisit à une vieille armoire très-artistement cachée, et où devaient être des papiers qu'il avait souvent vu lire par sir Kenelm. En y regardant, ils trouvèrent un sac de velours qui en renfermait deux autres de soie, tant ces reliques précieuses étaient conservées avec soin. C'était la collection de toutes les lettres que sir Everard avait écrites durant sa prison. Il y exprime une grande douleur de ce qu'il avait ouï dire que plusieurs de leurs amis blâmaient leur entreprise; il l'exalte et la préconise grandement, et il assure qu'il aurait

volontiers sacrifié mille vies, s'il les avait eues, pour la faire réussir. Dans une de ces lettres il dit qu'on avait pris de telles précautions qu'il n'y avait pas plus de deux ou trois personnes dignes d'exception, qu'on n'eût pas averties de se mettre à l'abri du péril; dans aucune il ne montre ni remords de son crime, ni regret pour les peines qu'il endure.

Le complot n'eut pas été plutôt découvert qu'une poursuite générale fut dirigée contre les papistes; mais le roi Jacques ne s'y prêtait qu'avec une sorte de répugnance, qui ne fut pas peu augmentée par ce que lui dit sir Dudley Carlton, à son retour d'Espagne où il avait été ambassadeur. Je tiens ce fait de lord Hollis, et lord Hollis, selon son récit, le tenait de sir Dudley Carlton, lequel même, ajoutait-il, fut fort embarrassé d'avoir fait sur le Roi un effet contraire à celui qu'il avait prétendu produire. Un jour que Carlton trouva le Roi qui chassait à Théobalds, sans méfiance et sans suite, il lui dit, pour l'engager à prendre plus de précautions, qu'il ferait bien ou d'abandonner cette façon de chasser, ou de renoncer à cette autre chasse dans laquelle il était engagé, qui était la chasse aux prêtres; car il avait su que ceux d'Espagne se consolaient des rigueurs que leurs confrères éprouvaient en Angleterre dans l'idée que, s'il n'y mettait un terme, ils sauraient bien se délivrer de lui. Il ajouta que

la reine Elisabeth, qui aimait l'étiquette, marchait toujours si bien accompagnée, que tous leurs complots contre elle avortèrent, mais qu'un prince qui était toujours dans les bois leur offrait une victime facile. Le Roi le fit venir pour prendre en particulier des informations plus précises, et il s'aperçut que son avis avait fait sur ce prince une impression profonde, mais autre qu'il n'aurait voulu. Le Roi, en effet, résolu de se livrer comme par le passé à son goût pour la chasse, sans se tenir davantage sur ses gardes, donna l'ordre immédiatement que toutes les poursuites fussent interrompues. J'ai les minutes des registres du conseil de l'année 1606, qui renferment une immense quantité d'ordres d'absoudre et de faire évader des prêtres, quelquefois dix en un jour. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, le Roi ne cessa d'écrire ni de parler contre le papisme, mais en agissant pour lui.

Jacques maria sa fille unique à l'électeur Palatin, prince protestant des plus zélés et des plus sincères dans son attachement pour sa religion. Ce mariage fut l'occasion d'une grande révolution dans les affaires d'Allemagne. La branche aînée de la maison d'Autriche avait conservé quelques souvenirs des sages principes que s'efforça de léguer à ses successeurs Maximilien II, qui fut certainement un des meilleurs et plus prudens monarques de ces derniers temps, et qui dès lors

était irrévocablement opposé à toute persécution en matière de conscience. Ses sentimens étaient, même en général, si favorables à la doctrine protestante qu'on le soupçonnait d'en être secret partisan. Son frère, Charles de Gratz, était au contraire entièrement dominé par les Jésuites, et il les protégeait avec autant de zèle qu'il en était prôné. Rodolphe et Mathias régnèrent l'un après l'autre, mais ils ne laissaient point d'enfans, et leur frère Albert était mourant en Flandre, de sorte que l'Espagne se joignit au parti catholique de l'Allemagne, pour élever au trône impérial Ferdinand, fils de Charles de Gratz, qui força Mathias de lui résigner la couronne de Bohême, et s'y fit élire roi à sa place. Son gouvernement fut des plus durs. Résolu d'extirper les protestans, il commença par attaquer sans aucun ménagement les priviléges qui faisaient leur sûreté, en vertu des lois du royaume.

Une telle conduite excita un soulèvement universel, qui fut suivi d'une convocation des Etats, qui, d'accord avec ceux de Silésie, de Moravie et de Lusace, déposèrent Ferdinand. Ils offrirent d'abord la couronne au duc de Saxe qui la refusa, et puis à l'électeur Palatin qui l'accepta, encouragé par ses deux oncles, Maurice, prince d'Orange, et le duc de Bouillon. Mais il se décida sans avoir consulté le roi Jacques. Il se contenta de l'en informer quand il eut pris ses engage-

mens. Depuis l'origine de la réforme il ne s'était point présenté de chance plus probable de l'établir à jamais et partout.

La nation anglaise était fort disposée à la soutenir, et l'on ne pouvait s'attendre à ce que des liens de parenté aussi étroits que ceux qui unissaient Jacques au nouveau roi de Bohême le laissassent libre de lui refuser son appui; mais ce prince avait une invincible aversion pour la guerre, et d'ailleurs il était tellement imbu de l'idée que les monarques tirent leurs droits de Dieu même, qu'il ne pouvait entendre à ce qu'un roi, même électif et limité dans sa puissance, pût être comptable envers ses sujets, et déposé par eux. Il ne voulut donc jamais reconnaître son gendre pour roi, ni lui donner aucun secours pour le maintenir dans sa dignité nouvelle. On comptait aussi que la France entrerait dans toute ligue qui tendrait à abaisser la maison d'Autriche, et l'Espagne par conséquent; mais le connétable de Luynes para le coup. L'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols, engagea Louis XIII à la neutralité par le moyen de cet indigne mais tout-puissant favori, qu'elle avait su gagner en lui accordant en mariage pour son frère la plus riche héritière de Flandre, la fille de Peguinez, dont l'établissement avait été laissé à sa disposition.

Ainsi fut abandonné sans appui l'infortuné

Frédéric. La jalousie des luthériens contre les calvinistes, et la crainte de voir leur ascendant s'accroître par son affermissement sur le trône, ne contribuèrent pas peu malheureusement à la froideur que lui montrèrent les princes de cette confession. Un seul d'entre eux cependant, l'électeur de Saxe, se déclara pour Ferdinand, qui engagea pareillement dans ses intérêts le duc de Bavière, à la tête d'une ligue catholique. Maurice, prince d'Orange, avait mis le trouble dans la Hollande en se rangeant d'une opinion contraire aux Arminiens, dans la controverse relative à la nature des décrets de Dieu, et en faisant ériger par les Etats-généraux une cour nouvelle et illégale pour connaître des affaires de la province de Hollande. La création d'une telle cour était une infraction à la loi constitutionnelle des Pays-Bas, d'après laquelle chaque province est souveraine chez elle en ce qui la concerne, dans une parfaite indépendance des Etats-généraux, qui agissent seulement comme plénipotentiaires des différentes provinces, pour veiller à leur union et à leurs intérêts communs. Une fois assemblée, cette cour fit couper la tête à Barneveldt et condamna Grotius ainsi que d'autres à une prison perpétuelle. Une réunion de ministres de différentes provinces fut en outre assemblée à Dort, par ordre de ces mêmes Etats-généraux, condamna les Arminiens et dégrada

leurs ministres. Les ennemis de Maurice publièrent qu'il en agissait ainsi dans le dessein de gouverner despotiquement les provinces, et de se défaire de ceux qui s'y seraient sûrement opposés. Mais quoique cela puisse sembler une imagination sans fondement en apparence, et également impossible à croire et à réaliser, cependant il est certain qu'il considérait Barneveldt et ses partisans comme gens si jaloux de son crédit et en général de tout pouvoir militaire, qu'après l'avoir contraint à une trève avec l'Espagne, ils ne consentiraient pas à recommencer la guerre, quoique les contestations relatives aux duchés de Juliers et de Clèves la leur fissent presque désirer à eux-mêmes, et que la trève fût à la veille d'expirer. S'il parvenait au contraire à se délivrer d'eux et de leur opposition, il espérait faire reprendre facilement les armes. Toutes ces manoeuvres entretenaient dans les sept provinces une grande fermentation, peu propre à mettre Maurice en état de fournir un appui important au roi de Bohême, qui cependant en aurait eu d'autant plus besoin qu'il manquait de bonne conduite. Il affecta de s'entourer d'une cour brillante, et il étala trop tôt la royale magnificence d'une tête couronnée. La Reine, de son côté, voulut établir les frivoles amusemens auxquels elle avait été accoutumée à la cour du Roi son père, tels que des bals et des mascarades. Tant

de faste et de frivolité déplut au peuple de Bohême, peuple sage et simple, qui pensait qu'une révolution faite au nom de la religion devait avoir un caractère plus sérieux. Je tiens ces détails des enfans de quelques personnes qui appartenaient à cette cour. Le Roi élu fut promptement renversé et chassé non-seulement de ses nouvelles possessions, mais encore de ses États héréditaires; il se réfugia en Hollande, où il finit ses jours. Je n'en dirai pas davantage sur un sujet aussi connu que la mauvaise conduite du roi Jacques dans tout le cours de cette guerre; et je me tairai tout-à-fait sur le trait inoui d'envoyer son fils unique voyager, comme un aventurier, à travers la France et l'Espagne : on a de si complètes relations de ce fait étrange que je n'ai rien à y ajouter.

Je me contenterai d'insérer ici quelques particularités sur l'Allemagne, que Fabricius, le plus sage théologien que j'y aie connu, m'a assuré tenir de la bouche même de Charles-Louis, électeur Palatin. Frédéric II, me disait-il, qui le premier introduisit la réformation dans le Palatinat, et dont la vie a été écrite d'une façon si curieuse par Thomas Hubert, de Liége, résolu d'affranchir ses États du papisme, pensa à les soumettre à la confession luthérienne; mais un de ses conseillers lui représenta que les luthériens dépendraient toujours de la maison de Saxe; que ce-

pendant il ne pouvait convenablement n'être que le second dans le parti, lui qui était le premier électeur; qu'il était plus sortable à sa dignité de se ranger parmi les calvinistes; qu'il serait à leur tête, et que par là il serait aussi puissant que bien vu en Suisse et acquerrait une grande influence sur les huguenots de France et des Pays-Bas. Ces considérations le déterminèrent à embrasser la confession helvétique. Après la ruine de sa famille, le duc de Neubourg eut une entrevue avec l'électeur de Brandebourg pour régler leurs intérêts touchant les contestations de Juliers et de Clèves. Dans cette entrevue il persuada à l'électeur de tourner au calvinisme, en lui disant que présentement que leur maison était tombée, rien ne contribuerait davantage à élever celle de Brandebourg que de se déclarer pour ce parti, qui viendrait naturellement se mettre sous sa protection; quant à lui, il était revenu au catholicisme depuis que ses petits Etats se trouvaient placés dans un tel voisinage de l'Autriche et de la Bavière. Cet électeur prenait plaisir à de tels récits, pour montrer que les autres princes n'avaient pas plus que lui un sentiment religieux sincère et désintéressé.

D'autres circonstances concoururent à avilir le règne du roi Jacques. Les États de Hollande ayant emprunté de grandes sommes d'argent de la reine Elisabeth, lui avaient donné en gage, jusqu'à ce

que l'argent fût rendu, la Brille, Flessingue et quelques autres places moins importantes. Peu après son accession à la couronne d'Angleterre, Jacques entra dans une convention secrète avec l'Espagne, pour forcer les Etats à la paix : un des articles était que ces places seraient remises entre les mains des Espagnols, si les Hollandais s'obstinaient à la guerre. Lorsque la trêve eut été conclue, Barneveldt, qui l'avait ménagée, mais qui connaissait aussi cet article secret, comprit à quel point la sûreté extérieure de sa patrie était compromise tant que les clefs de la Hollande et de la Zélande étaient dans les mains d'un prince qui pouvait les vendre, ou s'en prévaloir pour quelque perfidie. Il persuada donc aux Etats-généraux de rembourser à l'Angleterre les sommes qu'elle leur avait prêtées, et de retirer ainsi les places abandonnées pour garantie du paiement; il passa lui-même la mer pour faciliter cet arrangement. Le roi Jacques, prodigue envers ses favoris et ses serviteurs, fut ébloui de la grosse somme d'argent dont il allait se voir le maître, et, sans assembler le parlement pour le consulter sur la proposition qui lui était faite, il y consentit sans délai. Ainsi l'argent fut payé, et les places furent évacuées. Mais il fut encore entraîné à deux autres mesures, qui, en ruinant l'autorité royale, diminuèrent à proportion la dépendance de la nation. La couronne possédait, sur

toute la surface de l'Angleterre, de vastes domaines, qui tous étaient affermés à temps, et moyennant une redevance assez modique. Par là, plusieurs des plus puissantes familles du royaume étaient vassales de la couronne, et un grand nombre de bourgs en relevaient également. Le renouvellement des baux apportait de grosses sommes au trésor, et aussi aux grands officiers. Outre cela, la crainte que la couronne ne refusât de prolonger les fermages, lorsqu'ils étaient expirés, retenait dans sa dépendance tous ceux qui en avaient. Le roi Jacques obtint de son parlement l'autorisation de disposer de ces terres du domaine par voie de donation irrévocable, c'est-à-dire de les vendre, avec la simple réserve de l'ancienne redevance annuelle. Tout l'argent que produisirent ces ventes ne tarda pas à être dissipé. Une autre branche considérable de l'autorité royale était les droits prélevés sur les mineurs, dont la couronne avait anciennement administré les biens. Selon nos anciennes institutions, nos rois étaient les tuteurs de tous les mineurs; ils les faisaient élever auprès de leur personne, et les mariaient suivant leur bon plaisir. Dans la suite, ils composèrent pour leurs droits; ou ils les abandonnaient en entier, ou en gratifiaient quelque branche de la famille, ou les faisaient servir à l'établissement des cadets. Mais, avec quelque douceur qu'ils l'exerçassent, ils maintinrent tou-

jours l'intégrité de leur prérogative; et après la réformation, par exemple, ils n'eurent garde de ne pas veiller à ce que tous les mineurs protestans fussent élevés sous leurs yeux; aussi, tous restèrent dans une grande dépendance de la cour. Ce n'était point un grand moyen d'emplir les coffres de l'Etat; mais par là les familles se trouvaient souvent à la merci du Roi, qui les traitait suivant qu'il avait à se louer ou à se plaindre d'elles. Le roi Jacques, s'écartant de ces habitudes à la fois généreuses et habiles, transféra le plus souvent ses droits sur les mineurs à ses domestiques et à ses favoris, et ceux-ci les rendaient les plus productifs qu'ils pouvaient; de sorte que ce qui n'était auparavant qu'un moyen de pouvoir et d'influence pour la couronne, dont l'usage avait adouci toutes les rigueurs, devint l'exaction la plus oppressive, et causa la ruine de plusieurs familles. Le même abus continua sous le règne de Charles Ier. Ces deux rois croyaient donner peu en cédant ce qui leur revenait sur une tutelle, parce qu'ils en retiraient peu en effet. Ce genre de vexations excita de telles clameurs, que M. Pierpoint, lors de la restauration, en ayant rassemblé quantité d'exemples, les fit valoir assez vivement auprès de la chambre des communes qui rappela Charles II, pour lui persuader d'affranchir la nation de ce droit abusif en offrant au prince une augmentation de l'ex-

cise. L'augmentation de cet impôt produisit, il est vrai, un revenu plus considérable, mais le Roi perdit, en l'acceptant, le grand avantage de tenir sous sa dépendance toutes les familles, par la crainte de laisser leurs héritiers exposés aux suites de son mécontentement. Pierpoint me vantait un jour le grand service qu'il avait rendu à sa patrie dans un temps où on considérait si peu les choses de part et d'autre, que la cour ne parut pas connaître le prix de ce qu'elle perdait, ni le royaume l'importance de ce qu'il gagnait.

Outre ces fausses démarches de gouvernement, le roi Jacques se fit beaucoup de tort dans l'opinion de tout le peuple par la façon étrange dont il traita un des plus grands hommes du siècle, sir Walter Raleigh. Les premières poursuites qui furent dirigées contre lui furent généralement blâmées; mais leur dénoûment fut à la fois inique et barbare. Toute l'histoire de l'élévation et de la chute du comte de Sommerset, celle des comtesses d'Essex et d'Overbury, les condamnations à mort de personnes peu considérables pour un infâme empoisonnement, pendant qu'on épargnait le comte de Sommerset et sa femme, composaient une série de faits si odieux et si inhumains qu'ils achevèrent de perdre la réputation d'un règne déjà assez couvert de blâme et de mépris. Sa honte ressortait encore par la gloire et la prospérité du précé-

dent. Sur la fin de son règne, le roi Jacques se lassa du duc de Buckingham, qui le traitait avec une hauteur si insultante que ce prince parut enfin se résoudre à secouer le joug de ce favori; mais, effrayé de prendre sur lui-même le faix du gouvernement, il se résolut aussi à rendre ses bonnes grâces au comte de Sommerset, ainsi que le noble lord s'en est ouvert lui-même à des personnes qui me l'ont répété. Ils se joignirent la nuit dans le jardin de Théobald. Le Roi y embrassa le comte, son ancien ami, avec de grandes démonstrations de tendresse, et non sans beaucoup de larmes. Deux valets de chambre seulement étaient dans le secret de cette entrevue; cependant le comte de Sommerset eut lieu de penser qu'il n'avait pas été fidèlement gardé, car bientôt après le Roi fut saisi de quelques accès de fièvre dont il mourut. Mon père était alors à Londres et soupçonna qu'on avait avancé ses jours; mais peut-être ce soupçon lui fut-il inspiré par le docteur Craig, oncle de ma mère, un des médecins du Roi, et qui fut disgracié pour avoir dit que Jacques avait été empoisonné. Ce qui est positif, c'est que jamais roi ne mourut moins regretté, ni moins estimé. Cette mort remit dans le néant les évêques d'Ecosse, créatures du Roi, et qui, comme tels, étaient fort dépendans de toutes ses volontés, et accusés d'avoir usé envers lui de la flatterie la plus basse et la plus gros-

sière. Son règne en Angleterre fut une suite de mesures bien peu honorables. L'arrêt qui condamna sir Walter Raleigh fut une noire injustice; mais faire exécuter ce grand personnage plusieurs années après sa sentence de mort, et après qu'il eut joui long-temps d'une charge considérable qui lui avait été accordée, fut un trait de barbarie d'autant plus odieux qu'il était un sacrifice aux Espagnols. L'élévation et la chute du comte de Sommerset, et la rapidité de la fortune du duc de Buckingham, attirèrent encore au roi Jacques la censure de l'univers entier. J'ai vu environ vingt lettres originales qu'il écrivit au prince son fils et à ce duc, pendant qu'ils étaient en Espagne. Elles témoignent une bassesse d'âme et une folle tendresse, qui le font mépriser à l'envi. L'éclat de la couronne d'Angleterre, durant la vie de la reine Élisabeth, qui s'était rendue l'arbitre de la chrétienté et la merveille de son siècle, fut tellement éclipsé, sinon entièrement terni sous Jacques son successeur, qu'il devint l'opprobre du sien. Tandis que des écrivains faméliques le flattaient sans mesure dans les lieux où il était le maître, le reste de l'Europe le mésestimait comme un pédant sans jugement, un roi sans courage et sans fermeté, esclave de ses favoris, et livré aux conseils ou plutôt aux corruptions de l'Espagne.

Les puritains gagnaient du crédit à mesure

que les évêques et le Roi perdaient. Ils affectaient des dehors fort graves et une grande régularité. Ils prenaient plus de peine dans leurs paroisses que les épiscopaux, et ils prêchaient contre les désordres de la cour avec une liberté qui leur attira quelquefois des punitions; mais, outre qu'elles étaient fort légères, elles rehaussaient leur renommée, et faisaient pleuvoir sur eux des présens qui les dédommageaient abondamment de leurs souffrances. Dès l'origine, ils mirent des soins et de l'habileté à persuader à leurs adhérens de se réunir en particulier avec eux. Dans ces secrets conventicules, leur ardente dévotion s'exhalait en prières improvisées, qu'on prenait pour de l'inspiration: tant d'exaltation et de fanatisme les rendit bientôt populaires. Ils étaient d'ailleurs factieux et insolens, et leurs sermons comme leurs prières étaient toujours mêlées d'invectives contre leurs ennemis. Quelques uns d'entre eux eurent assez de hardiesse pour lancer dans le public des prédictions, deux surtout, Davison et Bruce, et on les regarda comme de vrais prophètes. Quelques unes des choses qu'ils avaient annoncées purent sans doute arriver; mais mon père qui les connaissait tous deux, m'a assuré qu'un grand nombre aussi des prédictions qu'il avait lui-même entendu sortir de leurs bouches, restèrent sans effet. On oubliait les prophéties avortées, et si quelques conjectu-

res moins hasardées et données pour des oracles venaient à s'accomplir, on les faisait retentir en tous lieux. Il suffisait de n'être pas de leur secte pour devenir l'objet de leurs attaques pleines de malice. Ils étaient passés maîtres dans l'art de s'attirer ou des présens, ou la bienveillance publique. Mon père avait eu plus que personne l'occasion de s'en convaincre par lui-même, attendu que mon aïeule, qui était très-riche et très-attachée à leurs opinions, fut constamment soignée et caressée par eux. Bruce vécut caché dans sa maison durant plusieurs années, et leurs assiduités près d'elle leur étaient si profitables, qu'elle passa long-temps pour l'appui principal du parti. Son nom était Rachel Arnot : elle était fille de sir John Arnot, homme influent à la cour, et lord-trésorier député. Son mari Johnston était le négociant le plus considérable de son temps; il lui laissa une fortune de 20,000 liv. sterl. de rente, pour en disposer en faveur de ses enfans, comme il lui plairait. Mon père épousa la plus âgée de ses petites-filles, et, par là, fut à portée de suivre de près les puritains et leurs menées.

Ils rejetèrent sur le Roi la conspiration de Gowrie, l'accusant de l'avoir controuvée, pour se défaire de ce comte, qui était alors dans une grande estime. Mais mon père qui s'était donné beaucoup de peine pour pénétrer dans tous les détails de ce bizarre événement, a toujours cru

que la conspiration était réelle. Voici une circonstance qu'aucun historien n'a remarquée, et qui a pu engager le comte à prendre ses mesures pour faire périr le roi Jacques, en cachant néanmoins si bien son détestable projet qu'il parût avoir moins pensé à lui tendre un piége qu'à éviter ceux qu'on lui dressait à lui-même. Par la mort de ce prince, il se trouvait le premier prétendant à la couronne d'Angleterre. La fille de Henri VII, qui fut mariée à Jacques IV, épousa après la mort de ce prince, Douglas comte d'Angus; mais on sait que la désunion s'étant mise entre eux, elle produisit un contrat de mariage antérieur au leur, en vertu duquel contrat le mariage fut cassé par une sentence de la cour de Rome, où était insérée néanmoins une réserve en faveur des enfans, comme nés d'un mariage *de facto* et *bona fide*. Ce fut lady Marguerite Douglas, dont les intérêts furent ainsi protégés. J'ai eu entre les mains l'original de la bulle qui prononçait le divorce. La Reine douairière épousa ensuite un certain François Steward, et en eut un fils que Jacques V fit lord Methuen. Il est nommé dans les lettres-patentes *frater noster uterinus*. Lord Methuen n'eut qu'une fille qui était mère ou grand'mère du comte de Gowrie; de sorte qu'on conçoit bien que ce dernier pût trouver son intérêt à écarter

la personne du Roi, qui était le seul obstacle qu'il vît entre lui et la couronne d'Angleterre. Le comte avait un frère, encore enfant alors, qui, devenu grand et se voyant frustré du nom de Ruthen, qu'un acte du parlement rendu après la conspiration avait défendu de porter à qui que ce fût, passa et vint sur le continent. On fit courir le bruit qu'il avait trouvé la pierre philosophale. Il eut deux fils qui moururent sans postérité, et une fille mariée à Antoine Van-Dyk, le fameux peintre, dont les enfans, suivant cette généalogie, n'étaient pas fort éloignés de la couronne.

Il était d'autant plus difficile de convaincre la nation de la réalité de la conspiration de Gowrie, qu'on savait que huit ans auparavant le roi Jacques, pour satisfaire une secrète jalousie qu'il avait conçue du comte de Murray, estimé de son temps le plus bel homme de l'Ecosse, avait poussé le marquis de Huntley, mortel ennemi de ce comte, à le faire assassiner, et lui avait promis, par un écrit de sa main, de le mettre à l'abri des lois. Celui-ci mit le feu à la maison de Murray, et après l'avoir fait poursuivre et tuer comme il s'enfuyait, envoya Gordon de Buckey pour en porter la nouvelle au Roi. Bientôt après, tous ceux qui avaient trempé dans cet infâme guet-à-pens obtinrent leur pardon; ce qui exposa

le Roi au blâme général de la nation, et prépara le peu de crédit qu'obtint le récit de la conspiration de Gowrie.

Lorsque le roi Charles Ier. monta sur le trône, on crut d'abord qu'il allait être favorable aux puritains, parce que son précepteur et toute sa cour étaient attachés à cette secte, et que le docteur Preston, alors chef du parti, était venu de Théobalds à Londres dans la même voiture avec le Roi et le duc de Buckingham, à la grande surprise du public et au scandale des courtisans. On prit le soin de dire, il est vrai, que le Roi, accablé de chagrin, avait eu besoin des consolations d'un esprit aussi sage et aussi grand. Le bruit courut que le duc de Buckingham lui avait offert le grand sceau, mais Preston avait trop de sens pour l'accepter. Relativement aux affaires d'Angleterre, assez explorées par d'autres, je ne m'étendrai pas davantage sur le commencement de ce règne. Je consignerai seulement ici quelques détails que je tiens du comte de Lothian, qui passa sa jeunesse à la cour, où son père, le comte d'Ancram, était gentilhomme de la chambre, mais sans y être jamais aimé du Roi. Il m'a conté que le roi Charles était fort blessé des habitudes de son père, pleines d'abandon et de familiarité, résultat dont il était redevable à son goût pour les plaisirs de la chasse et du vin, qui souvent s'emparaient de lui au

point de lui faire oublier sa dignité et commettre de grandes inconvenances. La gravité solennelle de la cour d'Espagne était, au contraire, plus conforme à son humeur, qui était sombre, pour ne pas dire morose. Il contracta en conséquence des dehors réservés et sévères, qui lui ôtaient l'air civil et affable que la nation aima toujours, et qu'elle était accoutumée depuis long-temps à retrouver dans ses maîtres : jamais ses manières n'annonçaient l'envie d'être obligeant pour personne; il mettait de la mauvaise grâce jusque dans les témoignages de sa faveur, et les formes dont il les accompagnait étaient presque aussi rebutantes que le bienfait était engageant. Je reviens aux affaires d'Ecosse, qui sont assez peu connues.

Le Roi se détermina à revenir sur deux projets que son père avait entamés, mais dont il avait négligé la poursuite dans les dernières années de son règne. Le premier était relatif au recouvrement des dîmes et des biens ecclésiastiques. Il résolut de poursuivre la révocation des dons faits durant la minorité de son père, et commencée par lui, en l'étendant à tous sans exception; et de faire asseoir au parlement les abbés titulaires en qualité de lords, mais de lords à vie seulement, comme les évêques. Voulant que les deux grandes familles de Hamilton et de Lenox pussent servir d'exemple au reste de la nation, il acheta secrètement et avec l'argent de l'Angle-

terre, de la première, l'abbaye d'Aberbroth, et la seigneurie de Glasgow de la seconde, pour les joindre aux deux archevêchés de ce nom. Contens de faire preuve de zèle, en même temps qu'ils faisaient un bon marché, les lords Hamilton et Lenox les remirent au Roi sans difficulté. Il acquit ainsi pour différens siéges différentes terres de moindre valeur, et tous ceux qui prétendaient à la faveur de la cour offraient de vendre à bas prix les biens d'Église qu'ils possédaient.

Dans la troisième année du règne de Charles Ier., le comte de Nithisdale, qui dès lors passait pour papiste, et qui se déclara pour tel en effet, après avoir épousé la nièce du duc de Buckingham, fut envoyé en Ecosse avec pleine autorité pour recevoir toutes les restitutions de biens d'église, et ordre d'assurer à tous ceux qui les remettraient de bonne grâce, que le Roi leur en saurait gré, et qu'ils en seraient bien traités; mais qu'il procéderait avec la dernière rigueur contre ceux qui ne mettraient pas leurs droits à sa disposition. A l'arrivée de cet envoyé, les gens les plus intéressés à s'opposer à ce que les dons fussent révoqués, se réunirent à Edimbourg, et convinrent que lorsque le comte de Nithisdale les convoquerait, si aucun autre argument ne pouvait l'engager à se désister, ils tomberaient sur lui et tout son parti, à la vieille manière écossaise, et les frapperaient à la tête.

Primerose m'a dit qu'un de ces seigneurs, nommé Belhaven, du sang des Douglas, qui était aveugle, dit aux autres de le placer auprès de quelque partisan de la cour, et qu'il en rendrait bon compte. On le plaça auprès du comte de Dumfries. Belhaven s'attacha fortement à lui tout le temps que dura l'assemblée; et, lorsque celui-ci lui demanda ce que cela signifiait, il répondit qu'il avait tant de peur de tomber, depuis qu'il était devenu aveugle, qu'il ne pouvait s'empêcher de se tenir de toutes ses forces à ceux qui se trouvaient ses voisins. Il avait cependant dans sa main libre un poignard, avec lequel il n'aurait pas manqué de frapper Dumfries à la première alarme. Tous ceux que la cour voulait dépouiller firent si bonne contenance, et les esprits s'échauffèrent à tel point que le comte de Nithisdale, ne jugeant pas à propos de montrer toutes ses instructions, repartit pour Londres, bien convaincu de l'impossibilité de remplir la mission dont il était chargé. Ainsi fut encore différée durant quelque temps l'importante affaire de la reprise des biens ecclésiastiques.

L'an 1633, Charles vint en Ecosse pour y être couronné. Les Etats, dans des assemblées antérieures, lui avaient accordé tout l'argent qu'il leur avait demandé. Ils lui avaient présenté en même temps de nombreuses réclamations sur plusieurs griefs, dont ses agens leur avaient promis le

prompt redressement; mais rien ne fut fait, et tout fut remis à l'arrivée du Roi en personne. Son entrée et son couronnement furent célébrés avec une telle magnificence que le pays se ressentit long-temps des dépenses auxquelles il fut entraîné. Ce ne fut que jeux et pompes de tout genre. Quand le parlement se fut assemblé, les lords des articles préparèrent un acte de déclaration de la prérogative royale, telle qu'elle avait été fixée par une loi en 1606, auquel acte en était joint un autre passé en 1609, par lequel le roi Jacques fut autorisé à régler le costume de cérémonie des ecclésiastiques, de concert avec eux. C'était une déférence personnelle envers le roi Jacques, fondée sur son grand savoir et son expérience, mais dont il ne s'était point prévalu durant tout le reste de son règne. C'est ainsi qu'en l'année 1617, où il assistait en personne aux débats du parlement, les lords des articles avaient préparé un acte, qui donnait force de loi à toutes les décisions prises par Sa Majesté en matière ecclésiastique, moyennant le concours d'un certain nombre des hommes du clergé; mais le Roi, appréhendant ou trop d'opposition de la part du parlement, ou trop de difficulté dans l'exécution, ordonna, quand la rubrique de l'acte vint à être lue, qu'on passât outre, quoique ledit acte fût au nombre des articles soumis à la délibération du parlement. L'acte de 1633 reproduisait donc en

entier ceux de 1606 et de 1609 confondus en un. Il fut fort combattu par le comte de Rothes, qui demanda la division; mais le Roi déclara que l'acte proposé faisait un tout, et qu'il fallait voter pour ou contre. Le noble opposant répliqua qu'il tenait pour la prérogative autant qu'homme du monde, mais que l'addition demandée était contraire aux immunités de l'Eglise, et que, selon son sentiment, on ne devait rien déterminer de ce qui la regardait sans le consentement du clergé, ou du moins sans l'avoir entendu. Le Roi lui demanda de ne plus argumenter, et de voter simplement : il vota, et vota contre. Un petit nombre d'autres lords voulurent aussi élever quelques difficultés, mais le Roi leur imposa pareillement silence, et leur ordonna de voter. La presque totalité des communes se prononça pour le refus, de sorte que l'acte fut réellement rejeté par la majorité des voix. Le Roi ne pouvait l'ignorer, car il s'était fait donner une liste des membres, et, d'un trait de sa plume, avait marqué le vote de chacun; cependant le clerc chargé des registres, qui recueille et déclare les suffrages, dit que le plus grand nombre était pour l'adoption. Le comte de Rothes soutint que la majorité allait au rejet; mais le Roi dit que la déclaration du clerc devait être tenue pour bonne, à moins que le réclamant ne vînt à la barre, et ne l'accusât d'avoir falsifié les registres du parlement, ce qui em-

portait la peine capitale ; mais si l'allégation demeurait sans preuve, le comte s'exposait au même châtiment. Il n'osa pas courir une chance aussi menaçante. Ainsi l'acte fut publié, quoique dans le fait il eût été rejeté. Le Roi montra un extrême mécontentement de tous ceux qui avaient trempé dans cette opposition. Les lords eurent à ce sujet plusieurs conférences. Ils convinrent que c'en était fait de leurs libertés, et que le parlement n'était plus qu'une vaine représentation de théâtre, si le clerc chargé des registres pouvait changer à sa fantaisie le résultat des votes, et s'il n'y avait plus de scrutin. Hague, solliciteur du Roi, ardent dans le parti des mécontens, rédigea une pétition qui devait être signée et présentée au Roi par les lords, où ils lui exposaient tous leurs griefs et le suppliaient d'y mettre ordre. Il la communiqua à quelques uns d'entre eux, entre autres au lord Balmerinoch, qui en goûta les dispositions principales, mais qui fut d'avis d'y faire quelques changemens. Il en parla au comte de Rothes, en présence du comte de Cassilis et de quelques autres : aucun d'eux ne l'approuva. Rothes la porta au Roi, et lui dit que les lords avaient le projet de lui présenter une pétition afin d'expliquer et de justifier leur conduite, et qu'il en avait une copie à lui montrer ; mais le Roi refusa de la voir, et lui ordonna qu'on en restât là, car il ne recevrait point une telle pé-

tition. Le comte de Rothes informa Balmerinoch de ce qui s'était passé, et la pétition fut laissée de côté; seulement ce dernier en garda une copie, et y fit en quelques endroits des corrections de sa main.

Le Roi pendant son séjour en Ecosse érigea un nouvel évêché à Edimbourg, et y nomma un certain Forbes, homme très-savant, très-pieux et doué de l'étrange facilité de prêcher cinq et six heures de suite; mais son genre de vie et sa dévotion avaient une physionomie monachale, et son savoir brillait surtout dans les antiquités. Il s'était efforcé de réconcilier les papistes et les protestans, en inclinant toutefois vers les premiers, comme on peut s'en convaincre par ses *Considérations modestes*. C'était un homme très-simple et sans connaissance du monde, ce qui l'exposa parfois à des fautes de conduite. Il mourut peu après sa nomination soupçonné de papisme, et soupçonné avec d'autant plus de fondement que son fils embrassa depuis la religion catholique.

Le Roi quitta l'Ecosse fort mécontent, et bien résolu de poursuivre son dessein de recouvrer les biens d'Eglise. Sir Thomas Hope, légiste subtil et renommé comme le plus habile de ses confrères dans ces matières, fut nommé, quoique puritain zélé, avocat du Roi et chargé de faire rentrer la couronne en possession de cette portion

de son ancien domaine. Mais il s'acquitta de sa mission avec tant de mollesse, qu'on le crut de concert avec ceux qui s'opposaient à ce qu'elle fût remplie. Cependant c'en était assez pour donner l'alarme à tous les possesseurs des biens d'église. Ceux-ci, afin d'engager le pays entier dans leur querelle, prirent soin d'insinuer au peuple, et surtout aux prédicateurs, que le but secret de ces diverses tentatives de la cour était de faciliter le retour du papisme.

L'hiver qui suivit le départ du Roi, Balmerinoch, pensant aux moyens de faire mieux recevoir à la cour la pétition rédigée par le solliciteur Hague, la fit lire à un certain Dunmoor, jurisconsulte, en qui il avait une grande confiance, et il le pria de lui en dire son sentiment; il consentit même à la lui laisser emporter chez lui, sous la condition qu'il ne la montrerait à personne et n'en prendrait point de copie. Mais celui-ci néanmoins la montra, sous promesse du secret, à un certain Hay de Naughton, et lui dit de qui il la tenait. Hay, ayant jeté les yeux sur ce papier, vit sans peine qu'il était de quelque importance, et le porta à Spotswood, évêque de Saint-André, qui voyant qu'on le faisait ainsi courir de main en main, en fut alarmé, et partit pour Londres immédiatement, sans s'inquiéter de se mettre en route un dimanche, comme cela

lui arrivait souvent, violation de ce saint jour très-odieuse dans ce pays.

Il existe des lois en Ecosse, énoncées d'une manière vague, par lesquelles la peine capitale est applicable à quiconque sème de faux bruits sur la personne du Roi, ou son gouvernement, ou dans le but de lui aliéner les cœurs de ses sujets. Elles soumettent au même châtiment celui qui aura connu le coupable et manqué à le dénoncer; mais cette dernière clause n'avait jamais été mise à exécution. On considéra la pétition comme un des actes prévus par les lois; c'est pourquoi un ordre fut envoyé de la cour d'arrêter lord Balmerinoch. Comme le motif de cette mesure fut quelque temps un mystère, on la crut une suite de la manière dont ce seigneur avait opiné au parlement. L'incertitude cessa lorsqu'après d'assez longues réflexions on se détermina à envoyer une commission spéciale pour lui faire son procès. Il faut savoir qu'il y a en Ecosse, pour les procès des pairs, une cour distincte des jurés ordinaires, qui sont quinze, et rendent leurs sentences à la simple pluralité. Dans ces sortes de causes, en effet, le jugement des faits, seulement, est porté devant le jury, ou les assises, comme ils l'appellent, mais c'est cette cour qui prononce sur le droit. De simples gentilshommes peuvent être jurés, pourvu cependant que la

majorité soient pairs. Vers ce temps, vivait en Ecosse, au comble de la fortune et de la faveur, un simple gentilhomme, nommé Steward, qui s'était élevé par degrés jusqu'à la dignité de comte de Traquair et de lord trésorier; le même qui tomba depuis dans de si grands revers que je l'ai vu manquant de pain et réduit à l'aumône, et de qui on a publié qu'il était mort de faim. C'était un homme rare par ses talens, mais trop artificieux; il passait pour l'homme d'affaires le plus habile, et l'orateur le plus exercé du royaume. Aussi fut-il chargé du soin de diriger le procès de lord Balmerinoch. Lorsque les motifs de la poursuite furent connus, Hague écrivit à l'accusé une lettre, dans laquelle il se reconnaissait pour l'auteur de la pétition, comme il l'était en effet, et déclarait l'avoir rédigée sans sa participation. Après cet acte de générosité courageuse, Hague se réfugia en Hollande. La cour destinée à prononcer le jugement fut érigée en vertu d'une commission spéciale. L'affectation avec laquelle on choisit pour juges des gens, ou très-faibles, ou très-pauvres, témoigna visiblement qu'on en attendait une sentence de mort. On se donna aussi de la peine pour s'assurer des jurés. Leur choix fut marqué d'une partialité si révoltante que, lorsque lord Balmerinoch, usant de son droit de récusation, voulut écarter le comte de Dumfries, parce qu'il avait dit que,

s'il était du jury, il le trouverait coupable, fût-il innocent comme Saint-Paul, quelques juges prétendirent que ce n'était là qu'une parole inconsidérée. Il est vrai que l'avocat du Roi consentit à la récusation, pourvu que le motif en fût prouvé, et il le fut. On choisit encore le comte de Lauderdale, père du duc de ce nom, qui avait été long-temps en inimitié déclarée avec lord Balmerinoch. Celui-ci cependant, au lieu de le récuser, dit qu'il était *omni exceptione major*, au-dessus de toute récusation. On chercha long-temps sur quels chefs particuliers on ferait rouler l'accusation. Les corrections que le prisonnier avait insérées de sa main entre les lignes du mémoire, corrections qui tendaient manifestement à l'adoucir, pouvaient difficilement passer pour une preuve qu'il l'eût dressé lui-même, ou qu'il eût concouru à sa rédaction. Il n'était pas aisé non plus d'en conclure qu'il l'eût du moins fait courir dans le public, puisqu'il paraissait au contraire que lord Balmerinoch s'était contenté de le montrer à un jurisconsulte, pour avoir son avis; c'était là cependant toutes les charges qui existaient contre lui. Il fut arrêté alors qu'on insisterait seulement sur ces deux faits, que le mémoire tendait à détourner les esprits de l'obéissance due au Roi, et que l'accusé, sachant qui en était l'auteur, ne l'avait point dénoncé, ce qui emportait la peine capitale. La cour jugea que

la pétition était séditieuse et pleine de calomnies contre le Roi et son administration. Le second point était évident, savoir, que lord Balmerinoch en connaissait l'auteur, et ne l'avait point dénoncé. Il plaida pour sa défense que le statut qui ordonnait la dénonciation n'avait jamais été exécuté; qu'il ne pouvait d'ailleurs s'entendre que de faits notoirement séditieux; que, jusqu'à ce que la cour l'eût ainsi décidé, il n'estimait pas tel l'écrit inculpé; qu'il le regardait au contraire comme un mémoire plein de respect, destiné à le justifier, lui et d'autres, dans l'esprit du Roi; qu'à la première vue il en avait, il est vrai, approuvé la substance, mais qu'il en avait aussi blâmé quelques expressions; qu'il avait communiqué tout le projet du mémoire au comte de Rothes qui en avait averti le Roi; et que, du moment où le Roi avait déclaré qu'il ne recevrait pas une telle pétition, elle avait été laissée de côté. Ce dernier article fut attesté par le comte de Rothes.

Un long débat s'était élevé pour savoir si le comte de Traquair, et, en général, les ministres du Roi pouvaient faire partie du jury. La cour décida la question en leur faveur, et lord Traquair fut juré. Lorsque les jurés furent enfermés, Gordon de Buckey, homme d'un grand âge et un de ceux qui, quarante-trois ans auparavant, s'étaient trouvés à l'assassinat du comte de

Murray, regardé d'ailleurs comme un homme très sûr dans une pareille occasion, parla le premier. Après s'être modestement excusé de la hardiesse qu'il y avait à lui d'ouvrir ainsi la discussion, il supplia les jurés assemblés de bien peser ce qu'ils allaient faire. C'était du sang qu'ils allaient verser, du sang innocent, et, tant qu'ils vivraient, ils sentiraient le poids d'une pareille iniquité. Il en avait versé, lui, du sang innocent; il avait été entraîné, dans sa jeunesse, à cette action détestable. Le Roi lui en avait facilement accordé le pardon; mais il avait eu plus de peine à obtenir celui de Dieu. Il avait passé dans d'amères douleurs bien des heures, bien des jours et des nuits. Pendant qu'il parlait, des larmes inondaient son visage. Un discours si inattendu frappa tous les jurés de stupeur. Mais le comte de Traquair prenant la parole, dit qu'ils n'avaient pas à examiner si la loi était trop rude ou non; qu'ils n'avaient pas non plus à prononcer sur l'innocence ou la criminalité de l'écrit inculpé, puisqu'un jugement de la cour l'avait déjà qualifié de mensonge, mais qu'ils devaient se borner à déclarer si le prisonnier avait fait connaître, oui ou non, l'auteur de ces écrits. Le comte de Lauderdale lui répliqua qu'on avait toujours regardé ces lois, si rigoureuses que l'excès de sévérité en empêchait l'exécution, comme de simples objets de terreur pour le peuple; que tout

au plus, d'ailleurs, depuis que la cour avait jugé l'écrit séditieux, on encourrait la peine capitale en cachant son auteur; mais qu'avant un tel jugement, la chose n'était pas assez claire pour se croire tenu de le dénoncer. Il s'établit sur ce terrain une discussion de plusieurs heures entre ces deux lords. Enfin, on fut aux voix; il y en eut sept pour l'acquittement, huit pour la condamnation. La sentence de mort fut donc rendue. Elle irrita au dernier point. Il se tint secrètement divers conciliabules dans lesquels on résolut ou de forcer la prison, pour mettre lord Balmerinoch en liberté, ou, si le coup manquait, de venger sa mort sur la cour et les huit jurés. Ceux-là se chargeaient de les tuer, ceux-ci de brûler leurs maisons. Dès que le comte de Traquair eut connaissance de ce complot, il partit pour la cour, et dit au Roi que la vie de lord Balmerinoch était dans ses mains, mais qu'il serait imprudent de s'en prévaloir pour la lui ôter. Ce fut ainsi que ce seigneur eut sa grâce. Les partisans de la cour lui ont souvent reproché depuis d'avoir manqué de gratitude envers elle après une faveur si grande; mais il croyait avoir tant souffert de son insigne procès, et avoir été personnellement si peu considéré dans son pardon, qu'il se révoltait à la seule idée de porter les liens d'une semblable reconnaissance. Mon père, qui connaissait toutes les particularités de

cette importante affaire, pour avoir été l'ami intime du comte de Lauderdale, m'a souvent dit qu'il fallait, en grande partie, attribuer la ruine du gouvernement du Roi en Ecosse au procès de lord Balmerinoch. Il avait conservé soigneusement la pétition et les pièces relatives à la poursuite; collection que je n'ai vue nulle part ailleurs que chez moi. Cela m'a donné l'idée de la faire recopier dans un petit volume qui forme ainsi l'histoire complète du procès telle qu'elle a dû être inscrite dans les registres de la cour, contient, par conséquent, selon la coutume écossaise, l'abrégé des plaidoiries et de toute la preuve, et est en un mot un morceau rempli du plus haut intérêt, et qui abonde en particularités curieuses.

Pendant que le projet de recouvrer les biens ecclésiastiques n'avançait que lentement, un autre s'exécutait avec de plus rapides succès. Les évêques travaillaient avec une ardeur qui tenait de la précipitation, à la composition d'une liturgie et d'un corps de canons pour le culte et le gouvernement de l'Eglise. Bientôt l'un et l'autre de ces points furent réglés, mais sans avoir été soumis à l'examen préalable d'aucune assemblée publique du clergé; les importantes innovations qui s'y rattachaient étaient l'ouvrage de trois ou quatre prélats ambitieux, Maxwell, Sidserfe, Whitford et Banautine, évêques de Ross, de Gal-

loway, de Dumblane et d'Aberdeen. Spotswood, archevêque de Saint-André, alors lord-chancelier, bien que son genre de vie manquât par fois de gravité, avait plus de prudence et de douceur; Maxwell, entre autres, accusa le comte de Traquair de tiédeur pour le service du Roi, et de malversation dans le maniement de la trésorerie, sans autre but que de le supplanter dans cet emploi. Mais le comte de Traquair, se voyant ainsi assailli, montra plus de zèle que les évêques eux-mêmes pour les nouveaux réglemens sur le culte et la discipline, et parvint à regagner le terrain qu'il avait perdu dans l'esprit du Roi et de l'archevêque Laud. Il aida aussi les évêques à obtenir, pour leurs différens diocèses, des commissions dépendantes de la cour de haute-commission, qui différaient peu, dans l'opinion commune, des cours d'inquisition. Sidserfe en établit une à Galloway, et il osa donner un démenti en plein conseil au comte d'Argyle, qui se plaignait des violences de ce prélat. Il était, après tout, fort savant et homme de bien, et seulement trop ardent en tout ce qui touchait aux affaires ecclésiastiques. Mais ils étaient tous si enflés du zèle de Charles pour leur agrandissement, et tellement encouragés par l'archevêque Laud, qu'ils avaient perdu toute modération. J'ai su que Sidserfe lui-même en faisait sans cesse l'aveu sur ses vieux jours.

Ce qui semble incompréhensible dans la conduite du Roi, c'est qu'en même temps qu'il s'efforçait de revendiquer à la couronne en Ecosse une masse aussi considérable de propriétés territoriales, que les biens ecclésiastiques et les dîmes, qu'il s'était en conséquence imposé la tâche de les arracher à des possesseurs peu disposés à s'en dessaisir, et ne pensait à rien moins en un mot qu'à changer toute la constitution de l'Église et de l'Etat, il ne songea à mettre sur pied aucune force pour soutenir une entreprise si hardie, et en abandonna la poursuite et le succès à l'unique action du gouvernement civil. Par là le peuple, en éprouvant la violence du gouvernement, sentit aussi sa faiblesse; tous ceux qui revenaient de la cour se plaignaient de la roideur inflexible du Roi, de sa condescendance pour la Reine, du bon accueil que recevaient les nonces du Pape, des progrès du papisme, et du nombre de prosélytes qui rentraient journellement dans le sein de l'Église romaine. Le comte de Traquair réussissait mieux que tout autre, quoiqu'il se cachât davantage, à accréditer tous ces bruits parmi le peuple; Primerose m'a assuré même que ce fut lui qui rédigea la première protestation contre la déclaration du Roi, lorsque les provinces écossaises se décidèrent enfin à s'y opposer. Il ne pensait qu'à mettre un terme au crédit toujours croissant des évêques, et à la violence de leur

conduite; mais il fut emporté plus loin qu'il ne voulait, et fut pris lui-même dans le piége qu'il avait tendu pour d'autres.

Une compagnie de cavalerie et un régiment de pied auraient prévenu tous les événemens qui suivirent, ou même, selon toutes les apparences, auraient suffi pour mettre le Roi en état d'établir en Écosse un gouvernement absolu; mais, pour parler le langage d'un grand homme, ceux qui étaient alors à la tête des affaires étaient aussi éloignés de la prudence du serpent que de la simplicité de la colombe; et, comme me l'a dit souvent mon père, lui et plusieurs autres qui restèrent fermement attachés à la cause royale avaient sans cesse à déplorer l'ensemble des mesures du gouvernement, pour la plupart imprévoyantes, illégales et injustes. Je ne pousserai pas plus avant ce récit succinct du commencement des troubles en Ecosse; on le retrouvera avec de plus amples détails dans les Mémoires des ducs de Hamilton. L'ardeur unanime avec laquelle tout le royaume se souleva contre la cour, montre assez à quel point elle avait provoqué tous les esprits.

Lorsqu'à la suite de nouvelles contestations, qui ne tardèrent pas de s'élever après une première pacification, les comtes de Lowden et de Dumferling furent envoyés à la cour pour y présenter une pétition des covenantaires, lord Saville

vint les trouver et les informa de plusieurs particularités, qui les convainquirent que le Roi était très-irrité contre eux et tout leur parti. Il fit de grands efforts pour leur persuader de ne passer en Angleterre qu'avec une armée. Ils répugnaient fort à se rendre à cette proposition, craignant que ce ne fût un piége de la cour, qui se flattait peut-être que l'Angleterre, irritée d'une invasion, l'aiderait à subjuguer l'Ecosse. Cependant lord Saville haïssait tellement le comte de Strafford, qu'ils ne pouvaient se croire autorisés à soupçonner sa bonne foi; ils entrèrent donc en traité avec lui. Lord Saville les assura qu'il leur parlait au nom des personnes les plus considérables de l'Angleterre; et il leur montra un écrit par lequel un grand nombre de gens considérables s'engageaient à joindre leurs intérêts aux leurs, s'ils se décidaient à entrer sur les terres d'Angleterre, et à n'entendre à aucun accommodement qui ne fût confirmé par le parlement anglais. Les deux envoyés demandèrent la permission d'envoyer cet écrit en Ecosse. Après avoir fait le semblant d'une longue résistance, l'artificieux négociateur y consentit. Ils firent donc partir, dans l'équipage d'un pauvre voyageur, et avec une canne creuse dans laquelle était renfermé ledit engagement, un certain Frost, qui fut dans la suite secrétaire du comité des deux royaumes. Le message ne devait être com-

muniqué qu'à trois personnes : les comtes de Rothes, d'Argyle et Waristoun, les trois chefs principaux des convenantaires.

Le comte de Rothes était un homme de plaisir, d'ailleurs naturellement bon et obligeant. Ses affaires étaient habituellement en désordre. Spotswood, avant les troubles, l'avait déjà une première fois gagné au parti du Roi, mais le comte de Traquair rompit le marché, ne voulant pas d'un rival qui l'aurait éclipsé. Rothes possédait tous les secrets de la popularité; mais il avait trop de légèreté dans son caractère, et de liberté dans ses mœurs. Le comte d'Argyle se montrait sous des dehors plus imposans; grave, sobre, exempt de vices scandaleux, il affectait la piété la plus exemplaire. Son ambition n'allait à rien moins qu'à faire exercer par sa famille comme une espèce de royauté dans la haute Ecosse.

Waristoun était mon oncle. C'était un homme d'une grande application, dormant rarement trois heures sur les vingt-quatre; d'une grande pénétration d'esprit, d'une prodigieuse mémoire, et qui avait étudié à fond la jurisprudence. Il était arrivé à se plaire avec passion aux exercices de piété très-prolongés auxquels il consacrait plusieurs heures par jour; souvent il priait au milieu de sa famille deux heures de suite, sans que jamais son ardeur dévote semblât s'épuiser.

Toute pensée qui venait frapper son imagination durant ces saintes effusions, il la considérait comme une réponse du Ciel à ses prières, et n'hésitait pas à l'accepter. Le covenant ne différait pas à ses yeux de la restauration du trône de Jésus-Christ; aussi lui était-il dévoué au-delà des bornes. Il ne pensait aucunement à son élévation ou à celle de sa famille, quoiqu'il eût treize enfans. Le presbytériat était plus pour lui que tout le reste de l'univers. Il parlait avec une facilité et une véhémence qui en faisaient un personnage important dans les assemblées publiques. De plus son imagination était féconde, de sorte qu'il abondait toujours en heureux expédiens.

Tels étaient les trois covenantaires auxquels devait être montré l'important écrit envoyé d'Angleterre, sous le serment de garder le secret. Il devait rester ensuite dans les mains de Waristoun. Il ne leur était point permis d'en divulguer autre chose, sinon qu'ils étaient sûrs d'un secours inespéré et fort considérable, secret pour le moment, mais qui se manifesterait en son temps. Ils n'en dirent pas davantage, en sorte qu'on ne vit généralement dans cette annonce mystérieuse qu'un artifice pour fanatiser la nation. C'était une tromperie, en effet, comme on put s'en convaincre dans la suite, mais une tromperie de lord Saville, qui avait contrefait toutes les signatures.

Les Ecossais se mirent en marche pour entrer

en Angleterre, en assez mauvais équipage. Chaque soldat portait une provision de farine d'avoine suffisante pour une semaine; et ils emmenaient en outre avec eux, pour leur subsistance, un troupeau de gros bétail. Ils avaient aussi des canons nouvellement inventés, faits de fer-blanc étamé, et recouverts de cuir, et puis cordés de manière à pouvoir servir pour deux ou trois décharges. Ces canons étaient légers et pouvaient être transportés à dos de cheval. Lorsque l'armée écossaise fut arrivée à Newburn, les Anglais qui défendaient le gué furent surpris par une bordée de cette artillerie; plusieurs même y soupçonnèrent de la magie, tous s'abandonnèrent à un tel désordre et prirent la fuite avec une telle précipitation, que sir Thomas Fairfax, qui les commandait, ne faisait pas difficulté d'avouer que les genoux lui tremblaient jusqu'à ce qu'il eût passé la Tees. L'issue de ce premier combat consterna les enthousiastes du parti du Roi autant qu'il enorgueillit les Ecossais. Le jour suivant ils s'emparèrent de Newcastle, et par là furent maîtres non-seulement du Northumberland et de l'évêché de Durham, mais encore des mines de charbon; ce qui les aurait mis en état d'incommoder extrêmement la ville de Londres, s'ils ne s'étaient crus en bonne intelligence avec elle. Mais Londres, quoique épargnée, n'en jeta pas moins les hauts cris et maudissait une guerre qui laissait son ap-

provisionnement à la disposition des Ecossais. En conséquence le Roi reçut pétitions sur pétitions, tant de la capitale que de quelques comtés, pour le prier de faire la paix avec eux. Lord Wharton et lord Howard d'Escrick, qui avaient pris sur eux d'en présenter quelques unes, furent arrêtés sur-le-champ pour l'avoir osé. On tint un conseil de guerre, où il fut décidé, ainsi que lord Wharton me l'a raconté lui-même, qu'ils seraient fusillés en tête de l'armée, comme chefs principaux de révolte. Le comte de Strafford appuya plus que tout autre cet avis. Le duc de Hamilton, qui avait gardé le silence durant tout le conseil, demanda à Strafford, quand le jugement fut rendu, s'il était sûr de l'armée : celui-ci parut surpris d'abord de cette question ; puis, en y réfléchissant mieux, il comprit que très-probablement l'exécution des deux condamnés serait suivie d'une mutinerie générale, sinon d'une révolte complète des troupes.

Ce premier succès des Ecossais ruina les affaires du Roi. Rien ne démontra mieux la nécessité d'unir les deux royaumes. Une armée considérable, en effet, toujours sur pied et assurée de la victoire, peut seule empêcher les Ecossais d'envahir à toute heure les frontières de l'Angleterre, et de s'emparer des mines de charbon, dont l'occupation doit immédiatement devenir funeste à la ville de Londres. Les deux armées

qui couvraient le nord du royaume étaient tournées, par le peuple anglais, en nouveaux griefs contre le Roi, et s'ajoutaient à tous les autres. On vint de plus à découvrir la supercherie de lord Saville, qui, dans la suite, n'en obtint pas moins la confiance du Roi, et n'en reçut pas moins le titre de comte de Sussex. Le Roi pressa beaucoup mon oncle de lui remettre entre les mains l'écrit supposé que lui avait envoyé lord Saville; mais il s'en excusa sur ce qu'il s'était engagé par serment à ne point s'en dessaisir. Craignant qu'on n'en pût abuser, il coupa toutes les signatures et les envoya aux personnes à qui elles étaient censées appartenir, à chacun la sienne : elles furent toutes frappées de l'exactitude de l'imitation, et avouèrent qu'à la simple vue il leur eût été impossible de ne point reconnaître leur main.

Le Roi était dans de grands embarras. Avant le commencement des troubles d'Écosse, il avait amassé 700,000 livres sterling; mais au lieu de s'en servir pour entourer sa personne de forces imposantes, pour lever des troupes en Angleterre, il s'en était rapporté à l'action légale du gouvernement de l'exécution d'entreprises très-illégales. Maintenant ses coffres étaient vides, ses sujets irrités au suprême degré, ses ministres effrayés de se voir à la veille d'essuyer la colère et la justice du parlement; il s'était jeté de lui-

même au milieu d'obstacles de tout genre, sans avoir en lui l'habileté nécessaire pour les surmonter. Il aimait naturellement les voies dures et tranchantes; mais il n'avait ni assez d'adresse pour les prendre à propos, ni assez d'élévation d'esprit pour s'y soutenir. Il haïssait tous ceux qui lui donnaient des conseils sages et modérés, qu'il croyait toujours dictés ou par le désir vil et intéressé de se mettre soi-même à l'abri en sacrifiant son autorité, ou par l'esprit républicain, et lors même qu'il se voyait dans la nécessité de se rendre à de tels avis, il n'en prenait pas moins en dégoût ceux de qui il les tenait.

A l'époque dont nous parlons, toute la politique de Charles était tournée vers l'idée de gagner les deux armées. Il commença par attirer à sa cause le comte de Rothes; ce seigneur espérait, à l'aide de la médiation du Roi, épouser la comtesse de Devonshire, que sa fortune et sa magnificence faisaient briller entre toutes les dames de son temps. Le Roi mit aussi dans son parti le comte de Montrose, jeune homme d'un esprit cultivé, poli et formé par les voyages, mais affectant trop de se donner les airs et la démarche d'un héros. Il avait visité le continent avec le comte de Denbigh; et, pendant qu'ils étaient ensemble, ils n'entendaient pas parler d'un astrologue sans aller le consulter. J'ai été témoin que le comte de Denbigh compta sur le succès

de ce qui lui avait été prédit jusqu'à son dernier jour, avec d'autant plus de crédulité que le comte de Montrose avait eu la promesse d'une fortune brillante, mais passagère, et qui devait finir par de grandes adversités. Lorsque le comte de Montrose revint dans sa patrie, le Roi ne le traita pas comme il croyait avoir droit de l'être. Aussi s'étudia-t-il à se rendre populaire en Écosse; et, tout le temps que dura la première guerre, il fut le principal meneur du parti opposé à la cour. Ce fut lui qui conseilla et composa la lettre au roi de France, pour laquelle lord Lowden, qui l'avait seul signée, fut enfermé à la Tour de Londres. Le comte de Lauderdale, suivant qu'il me l'a raconté lui-même, s'étant avancé pour signer à son tour, fut arrêté par un mauvais mot français; car au lieu de *rayons du soleil*, Montrose avait écrit *raie*, qui signifie en français une sorte de poisson. La lettre en resta donc là; et le traité, qui suivit de près, empêcha qu'on s'en occupât de nouveau.

C'est à Berwick que Montrose fut gagné à la cause du Roi, qu'il se prépara en conséquence à relever de son mieux. Il s'imaginait, ou du moins faisait imaginer au Roi, qu'il lui ramenerait le royaume, quoique, dans le fait, une telle entreprise fût au-dessus de ses forces. Il essaya de créer un nouveau parti de royalistes. Il tint une correspondance suivie avec le Roi, durant son sé-

jour à Newcastle; il se vantait, dans cette correspondance, d'être très-influent parmi les covenantaires, auprès de qui il n'avait alors aucun crédit. Toutes ces petites menées furent ou découvertes, ou du moins soupçonnées, par suite surtout des indiscrétions de la Reine, femme d'une grande vivacité dans la conversation, et qui aima, toute sa vie, à être mêlée dans des intrigues de tout genre, mais incapable d'y porter la réserve et le mystère indispensable en de telles affaires, et au milieu de temps aussi critiques. Cette princesse manquait de jugement, avait l'invention pitoyable et l'exécution pire; mais le feu de ses discours faisait toujours une grande impression sur le Roi. C'est à ses petites pratiques, autant qu'au caractère personnel de Charles, qu'il faut attribuer tous les malheurs de ce monarque. Je sais qu'une des choses qu'elle répétait le plus aux princes ses fils, c'est que les concessions de leur père l'avaient perdu : je l'ai souvent ouï dire au roi Jacques II. Cela est vrai à certains égards; car on ne peut nier que sa ruine n'ait été consommée le jour où il donna son consentement à l'acte en vertu duquel le parlement demeurait maître de siéger aussi longtemps qu'il le voudrait; mais ce fut la Reine qui l'entraîna à cette condescendance. D'un autre côté, s'il n'avait pas fait de grandes concessions, il serait tombé sans rien trouver qui ralentît sa

chute; c'est par elles qu'il parvint à diviser la nation, et à engager dans sa défense un grand nombre de ses sujets. En se relâchant comme il fit, en consentant surtout à un parlement triennal, il satisfit la portion honnête et tranquille de la nation, qui, croyant par là sa religion et sa liberté suffisamment garanties, renonça aux prétentions exorbitantes qui firent courir aux armes.

La vérité est que le Roi ne mit dans ses concessions ni à-propos, ni bonne grâce; elles parurent toutes extorquées. On avait même des motifs réels, ou du moins plausibles, de croire qu'il était dans l'intention de n'y rester fidèle qu'autant que la force majeure, qui les lui avait arrachées contre son inclination, continuerait de l'opprimer. Les faits particuliers qui servaient de preuve à cette opinion, et en démontraient presque la vérité, disposaient les esprits à prêter une créance plus facile à d'autres bruits qui ne circulaient que d'oreille en oreille; car dans tous les temps critiques il y a, dans chaque parti, des hommes artificieux qui aspirent à se faire un mérite de prétendues découvertes, mais qui se gardent de consentir à être produits comme témoins; ce qui est, de toutes les méthodes de calomnie, la plus lâche et la plus nuisible. Il n'y avait presque pas un homme à la cour qui n'eût reçu une fois ou l'autre quelque faveur contraire aux lois; en sorte que la plupart des courtisans, dans l'espoir de

mettre leurs petites iniquités à l'abri de toute recherche, étaient autant d'espions tant du Roi que de la Reine; ils répétaient tout ce qu'ils entendaient, et non peut-être sans y ajouter du leur, aux membres influens de la chambre des communes. Ces rapports enflammaient les défiances mutuelles, et poussaient le parlement à se montrer de jour en jour plus exigeant. Voici un trait remarquable que j'ai appris de lord Hollis, d'après lequel on pourra juger de la bonne foi et de la générosité qui règnent dans les cours.

Le comte de Strafford avait épousé la sœur de lord Hollis, et par ce motif ce dernier, quoiqu'un des plus ardens presbytériens qui fussent dans le parlement, se retirait toutes les fois qu'il s'agissait du procès de son beau-frère. Lorsque le bill d'*attainder* eut passé, le Roi l'envoya chercher pour aviser ensemble aux moyens de sauver son beau-frère. Hollis répondit que Sa Majesté étant chargée de l'exécution des lois, il ne tenait qu'à elle de lui accorder un répit, dont la légalité serait incontestable; mais il ne lui conseillait pas d'en agir ainsi. Selon l'expédient qu'il proposait, le comte de Strafford devait adresser une pétition au Roi, où il le supplierait de lui accorder un court délai pour régler ses affaires et se préparer à la mort; le Roi se présenterait le jour suivant au parlement, la pétition à la main, et en exposerait le contenu dans une ha-

rangue, que lord Hollis mit incontinent sur le papier. Celui-ci promettait en outre d'employer tout son crédit auprès de ses amis, pour les faire consentir à accueillir la pétition. Il n'omit rien en effet pour les disposer à la clémence; il les assura que s'ils épargnaient la vie du comte de Strafford, il s'attacherait indissolublement à leur cause, en vertu de ses premiers principes; et qu'ils gagneraient beaucoup plus en l'épargnant, qu'en faisant sur lui un exemple, pour un motif si nouveau et encore si contesté. il en avait convaincu un assez grand nombre pour avoir la certitude que son beau frère était sauvé, si le parti du Roi lui prêtait la main. Mais on rapporta à la Reine que Hollis avait donné promesse que le comte de Strafford découvrirait tout ce qu'il savait, et se porterait accusateur contre elle; de sorte que non-seulement elle détourna le Roi d'aller au parlement, et lui fit changer sa harangue en un message tout écrit de sa main, et que devait porter le prince de Galles, ce qui, disait Hollis, n'était peut-être pas un mal, le Roi étant sujet à gâter toutes choses par ses manières peu engageantes; mais, au grand étonnement de tout le monde, elle parvint à lui faire ajouter au bas du message cet ignoble post-scriptum : *S'il faut qu'il meure, ce serait au moins une charité que de différer son supplice jusqu'à samedi.* Ces derniers mots n'étaient

qu'un honteux détour pour renoncer au succès du message. Lorsqu'il fut communiqué aux deux chambres, le parti de la cour lui fut unanimement contraire; il est donc vrai de dire que le comte de Strafford ne perdit la tête que par les bons offices de la Reine.

Ce fait me rappelle une anecdote contemporaine relative à l'archevêque Laud. Lorsqu'il se vit accusé à la barre de la chambre des pairs, craignant l'issue d'un pareil procès, il confia à Warner, évêque de Rochester, les clefs de son cabinet secret, et le chargea d'anéantir tous les papiers dont on pourrait faire usage contre lui, ou contre tout autre de ses amis. L'évêque était depuis trois heures en besogne lorsque, Laud ayant été, par ordre de la cour des pairs, remis à la garde de l'huissier de la Verge Noire, un messager vint mettre le scellé sur son cabinet; mais tous les papiers importans étaient en sûreté. Parmi ceux qu'il emporta, se trouvait, à ce qu'on croit, l'original de la *Grande-Charte* accordée par le roi Jean, dans la prairie auprès de Stains. Cette pièce curieuse a été trouvée dans les papiers de Warner par son exécuteur testamentaire, qui l'a laissée ensuite à son fils, le colonel Lee, qui me l'a donnée. Elle est donc actuellement entre mes mains, et je la possède au titre le plus légitime. Quant à la manière dont elle était arrivée à Laud, on ne peut former que des conjectures.

Je ne prétends pas m'engager dans l'histoire de nos guerres civiles, j'en ai raconté une grande partie dans les mémoires des ducs de Hamilton. Les collections de Rushworth contiennent un grand nombre d'excellens matériaux ; et maintenant l'histoire du comte de Clarendon renferme, dans le premier volume, un exposé fidèle du commencement des troubles, quoiqu'elle soit écrite en faveur de la cour, dont les perfides pratiques y sont revêtues des meilleures excuses possibles. C'est pourquoi je ne parlerai ici que des faits sur lesquels j'aurai des données particulières qu'on ne trouverait pas dans les livres.

D'après la nouvelle organisation du clergé d'Écosse, une portion de l'autorité ecclésiastique avait été confiée aux *anciens*. Ceux-ci, bien que créés sur le modèle de ceux de Genève, pour soulager, ou plutôt pour surveiller les ministres dans la conduite de leur paroisse, ne s'étaient rassemblés nulle part, avant l'année 1638, où on jugea nécessaire de les mettre en avant pour emporter l'élection des ministres aux divers presbytères, et puis de les faire venir eux-mêmes siéger dans ces assemblées. Tant les membres de la plus haute noblesse que les principaux gentilshommes de campagne briguèrent pour lors à l'envi le titre d'anciens ; et les ministres, prévoyant qu'ils seraient bientôt amenés à transgresser les ordres du Roi, furent charmés de se trouver

éprouva qu'il est plus facile d'allumer un grand incendie que de l'éteindre. Il aspirait à maintenir son parti dans la ligne qu'il traçait ; mais il sentit bientôt l'impossibilité de modérer la violence de certains esprits de feu ; et quand il s'aperçut que ceux-ci allaient trop vite pour qu'il pût les suivre, et qu'ils lui avaient enlevé la confiance du peuple, il s'affaiblit de corps et d'esprit, et mourut peu de temps après. La personne qui venait après lui dans le parti était Douglas, qui passait pour descendre de la famille royale, mais non légitimement. Un air naturel de grandeur répandu sur toute sa personne disposait tous ceux qui le voyaient à lui supposer une naissance au-dessus de l'ordinaire. C'était un homme réservé : il savait par cœur les Écritures plus exactement qu'un Juif, et eût pu servir de concordance; il était plus calme et plus froid que ne l'auraient voulu les furieux qu'il avait à gouverner, mais qui cependant ne laissaient pas de s'en rapporter beaucoup à sa prudence. Je l'ai connu dans sa vieillesse, et j'ai vu clairement qu'il était esclave de sa popularité, et que souvent il n'osait énoncer librement sa pensée sur certains sujets, de peur de heurter le peuple et ses préjugés.

Ce serait trop m'écarter de mon sujet, ou du moins trop l'agrandir que de tracer les caractères des autres prédicateurs connus et puissans dans

le parti, tels que Dickson, Blair, Rutherford, Baily, Cant et les deux Gillespys. Ils se ressemblaient tous plus ou moins : c'était la même affection de piété exaltée, c'était cette même abondance de prières improvisées, dont tout le mérite consistait le plus souvent dans la voix forte et la grande quantité de larmes de celui qui les récitait. Leur instruction, généralement médiocre, roulait sur quelques notions d'hébreu et très-peu de grec. Quelques livres de controverse avec les papistes, mais surtout avec les arminiens, étaient le complément de leurs plus profondes études. L'ordre qu'ils suivaient habituellement dans leurs sermons était celui-ci : le dogme, sa raison et son application. Quelques uns avaient pour habitude de poser des cas de conscience, en rapport non pas tant avec des actions morales qu'avec de certaines réflexions sur leur situation personnelle et leur propre caractère; c'était une suite de leur pitoyable manie de vouloir toujours prier d'esprit, comme ils disaient, talent que tous ne pouvaient atteindre, ou soutenir avec la même chaleur dans tous les momens. L'espèce de savoir qu'ils recommandaient à leurs jeunes théologiens se réduisait à la connaissance de quelques systèmes de théologie allemande, de certains commentateurs de l'Ecriture, de quelques ouvrages de controverse et de piété. Ils étaient si exacts à leur faire parcourir ce cercle, que

s'il n'y avait pas parmi eux des hommes d'un grand savoir, il n'y en avait pas non plus de tout-à-fait ignorans : comme s'ils pensaient que l'égalité en fait de lumières était nécessaire pour maintenir celle du rang dans le gouvernement ecclésiastique. Personne n'était admis à prêcher en qualité d'expectant, comme ils disaient, avant de l'avoir fait deux ou trois fois en particulier devant des ministres; puis il fallait prêcher en public deux sermons au moins, et mettre dans l'un plus d'érudition et de doctrine, et dans l'autre plus de morale : puis encore il fallait composer une amplification latine sur un point de théologie, et soutenir thèses dessus. On était aussi examiné sur le grec, l'hébreu et la chronologie de l'Ecriture; venait enfin un interrogatoire, qui était la dernière épreuve, où chaque ministre faisait au répondant toutes les questions qu'il lui plaisait. Quand un jeune étudiant avait subi avec approbation tous ces examens, il lui était permis de prêcher partout où il serait invité à le faire. Mais s'il était présenté ou appelé pour desservir quelque église, il était forcé de repasser par les mêmes examens. Ainsi il y avait un cercle restreint de connaissances, dans l'enceinte duquel les ministres presbytériens étaient généralement instruits. La vraie morale était peu étudiée, ou même peu estimée parmi eux. Ils se donnaient beaucoup de peine pour maintenir leur autorité

parmi le peuple : ils avaient avec lui toutes les habitudes de familiarité propres à le gagner.

Ils forcèrent tout le peuple à signer le covenant; et la plus grande portion du clergé épiscopal, avec deux évêques à la tête, vinrent à eux, abjurant leurs premiers principes, et les prièrent de les incorporer dans leur Eglise. D'abord ils reçurent tous ceux qui se présentèrent; mais ils se repentirent ensuite de cette facilité, et les esprits violens ne cessaient de demander qu'on purgeât le clergé, comme ils s'exprimaient, c'est-à-dire qu'on en chassât tous les épiscopaux nouvellement convertis. Ils imaginèrent ensuite le terme de *malintentionnés*, qu'ils donnèrent à tous ceux qui n'étaient pas de leur secte. Cependant la régularité et la piété exacte, qui leur avaient acquis tant de renommée avant la guerre, commencèrent à disparaître : bientôt les emportemens d'un zèle qui allait jusqu'à la fureur, et une insupportable abondance de longs sermons suivis de plus longues prières, furent leurs seuls caractères distinctifs. Ils portaient cette manie des longues prières jusqu'à employer quelquefois une heure entière tant à celles qui précèdent qu'à celles qui suivent les repas. Cela n'empêchait pas qu'à chaque fois que la guerre se rallumait, il n'y eût un déclin visible, même dans les semblans extérieurs de piété. C'est ainsi que la guerre corrompit les deux partis. Lorsqu'elle éclata en

Angleterre, les Ecossais montrèrent un grand empressement à s'y mêler, poussés par les gens ruinés de la noblesse, les militaires et les ecclésiastiques. Ils étaient tentés par les bons quartiers qui les attendaient dans le nord de l'Angleterre; et ils espéraient se trouver les arbitres souverains de la guerre. Croyant en effet les forces du Roi et du parlement à peu près également divisées, ils comptaient tenir en leurs mains le poids qui ferait pencher la balance, et s'attirer ainsi les caresses des deux partis. Ils ne doutaient pas d'ailleurs que cette expédition, en même temps qu'elle serait utile et glorieuse pour leur pays, n'apportât de grands avantages particuliers à ceux qui en feraient partie.

Le Roi avait confié au duc de Hamilton la conduite de ses affaires en Ecosse : il l'avait autorisé à entrer en négociation avec les Ecossais, mais secrètement et de manière à ce qu'il ne restât aucune trace d'une pareille tentative, si elle venait à être découverte, et à leur assurer, s'ils voulaient se joindre à lui, qu'il consentirait à unir à leur pays le Northumberland, le Cumberland et le Westmoreland; que Newcastle serait le siége du gouvernement; que le prince de Galles tiendrait constamment sa cour au milieu d'eux; qu'il les visiterait lui-même tous les trois ans, et que le tiers des charges de sa maison serait donné à des gentilshommes de leur nation. Je n'ai pas trouvé

ces détails parmi les papiers du duc de Hamilton ; mais le comte de Lauderdale me les a affirmés, et il ajoutait que le Roi avait renouvelé les mêmes propositions dans l'île de Wight, en prenant tous les engagemens possibles de les remplir. Mais le duc de Hamilton s'aperçut promptement que tout espoir de faire épouser à l'Écosse les intérêts du Roi était une vaine chimère. L'inclination était trop forte au parti contraire. Tout le succès qu'il attendait de sa mission était de maintenir la neutralité durant quelque temps ; encore vit-il bien qu'elle ne pourrait être de longue durée : ainsi après avoir, durant toute l'année 1643, empêché l'entrée des Ecossais en Angleterre, lui et ses amis conclurent que c'était en vain qu'on s'opiniâtrerait davantage. Le plan nouveau auquel ils s'arrêtèrent fut que la noblesse parût partager chaudement le penchant de la nation à se jeter du côté du peuple d'Angleterre ; ils espéraient qu'elle obtiendrait ainsi, pour elle et ceux de son bord, les principaux postes de l'armée, et qu'ensuite, lorsque les troupes écossaises seraient une fois en Angleterre, il serait plus aisé de les gagner, ainsi séparées et formant un corps distinct du reste du royaume, qu'il ne l'avait été de disposer la masse entière de la nation en faveur du Roi.

Ce n'était point là une manière très-loyale d'agir ; mais elle était habilement calculée pour le

service du Roi, et elle aurait probablement été couronnée de succès, s'il n'était survenu des accidens qui changèrent la face des affaires : et comme on ne les entend pas bien communément, je me propose de les éclaircir. Le comte de Montrose et un parti de royalistes ardens étaient d'avis d'ouvrir la guerre civile dans les provinces, dès le commencement de l'année 1643; mais ils ne présentaient aucune ressource assurée pour la soutenir, et le nombre de leurs partisans n'était rien moins que considérable. Rien de plus beau que leurs projets ; mais quand on leur demandait quelles forces, quels auxiliaires les appuieraient, ils n'avaient à offrir que les montagnards, espèce de gens sur lesquels il n'eût pas été sage de faire un grand fond. Aussi le duc de Hamilton se garda bien d'exposer les affaires du Roi, en les confiant aux hasards d'entreprises si mal combinées. Là-dessus Montrose et ses compagnons se transportèrent à Oxford, et remplirent toute la cour de leurs plaintes amères contre la trahison de Hamilton; ils affirmaient qu'on serait maître de l'Ecosse, si leurs propositions avaient été écoutées. Ce langage ne répondait que trop aux inclinations de Charles et à l'esprit qui régnait alors à Oxford. C'est pourquoi, lorsque les Hamilton y vinrent, ils ne furent point admis à parler au Roi. On a cru généralement que les deux frères auraient eu le même sort, si le

plus jeune ne s'était échappé; car la Reine, en apprenant la nouvelle de sa fuite, dit qu'Abercorn avait perdu un duché. Le comte Abercorn, papiste, était le plus proche héritier des ducs de Hamilton. Si on les avait entendus, ils auraient démontré qu'ils étaient sûrs des deux tiers des officiers écossais, et qu'ils se faisaient fort d'engager l'armée entière dans la cause du Roi.

La disgrâce des Hamilton ne fut pas la seule faute de la cour. Montrose, alors marquis, obtint tous les pouvoirs qu'il désirait, et fut envoyé en Ecosse. Il ne put rien faire avant la fin de l'année. Un grand corps de Macdonald, commandé par un certain colonel Killow, y était venu d'Irlande pour recouvrer le Kentire, le meilleur canton de toutes les montagnes, dont ils avaient été chassés par la maison d'Argyle, qui le possédait depuis environ cinquante ans. Le chef de leur famille était le comte d'Antrim, qui avait épousé la veuve du duc de Buckingham. Comme il était papiste et était fort puissant dans l'Ulster, où il avait un commandement, la Reine comptait beaucoup sur lui. Il fut le personnage le plus marquant dans la première rébellion, et il faut lui attribuer la plus grande partie de tout le sang versé dans le Nord. Il ne cessa point cependant de correspondre avec la Reine, au grand préjudice des affaires du Roi. Lors donc que le marquis de Montrose apprit

que les Macdonald étaient dans le comté d'Argyle, il fut les trouver, et leur dit que, s'ils voulaient le suivre, il les conduirait au cœur du royaume, et leur procurerait de meilleurs cantonnemens et une bonne paie. Ils se laissèrent persuader, et il les mena dans le comté de Perth. Les Ecossais avaient pour lors une armée en Angleterre et l'autre en Irlande; cependant, ils ne crurent pas nécessaire d'en rappeler aucune, même en partie, tant ils méprisaient cette poignée d'Irlandais et de montagnards. Ils se contentèrent de lever une milice tumultuaire, qu'ils mirent sous les ordres de lords connus pour manquer de courage et de quelques autres accusés d'être favorables au parti de la cour. Les gens du marquis de Montrose étaient désespérés, et ils trouvèrent peu de résistance. Aussi un corps peu considérable de l'armée des covenantaires fut-il facilement mis en déroute. Ce premier avantage donna au marquis de Montrose des chevaux et des munitions. Il n'avait auparavant que trois chevaux et de la poudre pour une charge. Dès lors son expédition prit de l'importance; il s'avança à travers les provinces du Nord vers Aberdeen. Le marquis de Huntley ne voulut pas se joindre à lui, quoique ses enfans fussent dans son camp, et quoique attaché lui-même à la cause du Roi. L'astrologie le perdit : il croyait aux astres, et les astres le trompaient. Il disait

souvent que, ni le Roi, ni Montrose, ni les Hamilton n'étaient destinés à réussir dans leurs entreprises; il croyait qu'il leur survivrait à tous, et échapperait à tous les périls; et, en effet, la première partie de son horoscope fut juste, car il leur survécut. C'était naturellement un galant homme, mais les astres s'étaient tellement emparés de lui, qu'il fit une pauvre figure durant tout le cours des guerres civiles.

Les succès du marquis de Montrose furent une calamité et causèrent la ruine des affaires du Roi. Je n'avancerais pas ce fait avec autant de certitude, si je le tenais seulement du comte de Lauderdale, qui fut, à la vérité, mon premier auteur; mais il m'a été pleinement confirmé par lord Hollis. Ce dernier s'était jeté d'abord avec ardeur dans la guerre civile; mais il reconnut bientôt les funestes résultats qu'elle avait, à peine commencée, et les résultats plus mauvais encore qu'elle devait amener en continuant. Dès l'entrée de l'année 1643, lorsqu'il avait été à Oxford porter au Roi des propositions de la part du parlement, il s'était donné beaucoup de peine pour le convaincre de la nécessité de céder à temps; car, plus il attendrait, plus les conditions seraient dures. Lorsqu'il y fut renvoyé vers la fin de l'année 1644 avec de nouvelles propositions, lui et Whitelocke eurent avec le Roi des conférences secrètes, dont le dernier dit quelques mots dans

ses mémoires. De concert avec les autres commissaires envoyés à Oxford, ils s'efforcèrent de persuader à Charles, et à tous ceux qui avaient quelque crédit sur ce prince, qu'il était urgent pour lui de mettre fin à la guerre par un traité. Il s'élevait, disaient-ils, un nouveau parti d'hommes ardens, dont le but visible était de changer le gouvernement. Il faisait de grands progrès dans l'armée, mais il était encore loin de l'emporter dans les deux chambres. Il avait pris beaucoup de force la campagne dernière, et les événemens de l'année suivante le mettraient à même de s'agrandir encore. Ils convenaient qu'il faudrait se résoudre à des concessions dures et pénibles, pour obtenir la paix. Sans doute qu'ils demandaient des choses déraisonnables, mais ils avaient été forcés de consentir à porter ces demandes; autrement ils auraient perdu tout leur crédit auprès de la ville et du peuple qui ne pouvaient être contentés que par une sécurité entière et une pleine satisfaction; mais l'extrémité où seraient probablement portées les affaires, si la paix n'était pas faite, la rendait indispensable à quelques conditions que ce fût, puisque aucune condition ne pouvait être aussi fâcheuse que la continuation de la guerre. Il fallait que le Roi se confiât au parlement et au peuple, quoiqu'ils ne fussent pas pour le présent disposés à se confier à lui autant qu'il serait désirable. Ils ajoutaient

que la paix une fois faite, il serait beaucoup plus facile de faire révoquer celles des lois nouvelles qui paraissaient trop dures, qu'il ne l'était aujourd'hui d'obtenir qu'on renonçât à aucune.

Lord Hollis m'a assuré que le Roi et plusieurs de ses conseillers, qui ne se dissimulaient pas le déclin de ses affaires et l'extrême difficulté de continuer la guerre à la campagne suivante, furent frappés de la justesse de ces considérations. Le Roi, d'ailleurs, commençait à essuyer l'insolence des militaires et de ceux qui lui reprochaient journellement leurs services; au point qu'il était presque aussi fatigué d'eux qu'il l'avait été autrefois des mutins de Westminster. Mais, sur ces entrefaites, il arriva des messages de Montrose, avec de si pompeux détails sur ses hauts faits, sur les forces qu'il commandait, et sur ses espérances pour la campagne prochaine, que le Roi se laissa flatter de l'idée que ses affaires allaient s'améliorer, et qu'il pourrait plus tard traiter à de meilleures conditions. Cette confiance malheureuse fut cause qu'il limita tellement les pouvoirs de ceux qu'il envoya à Uxbridge pour y traiter, que la négociation fut entièrement rompue; et, par là, les esprits de ceux qui n'étaient déjà que trop exaspérés, s'échauffèrent encore davantage.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, le marquis de Mon-

trose eut de grands succès la campagne suivante : mais il fit la faute de ne les point consolider, en négligeant de se rendre maître des places fortes et défilés du royaume. De plus, il se laissa excessivement enfler par la journée de Kilsyth, sa dernière et plus glorieuse victoire. Les Macdonald se montraient partout maîtres sans pitié et pillards insatiables ; pour les montagnards, s'ils ne valaient pas les Irlandais dans le métier régulier de la guerre, ils excellaient dans la maraude ; et, quand leur dos ployait sous le butin, ils désertaient et couraient le mettre en sûreté dans leurs chaumières. Les Macdonald abandonnaient aussi leur général, pour aller exécuter leurs projets de vengeance sur le pays d'Argyle. Le marquis de Montrose se croyait maître de l'Ecosse et il n'avait pas même un plan arrêté pour la conservation de ses conquêtes. Il s'amusait à ravager les terres de ses ennemis, et particulièrement celles des Hamilton ; et il s'avança vers les frontières de l'Angleterre, quoiqu'il lui restât à peine un petit corps de troupes. Mais il croyait que son nom portait la terreur avec lui. Aussi écrivait-il au Roi qu'il avait traversé tout le pays depuis *Dan* jusqu'à *Bersabe;* et il le priait de venir en ces termes : *Viens, toi, et prends la ville, de peur que je ne la prenne, et qu'elle ne soit appelée de mon nom.* Cette lettre fut écrite, mais jamais envoyée, parce qu'il fut mis en déroute, et ses pa-

piers saisis, avant qu'il eût dépêché le courrier qui devait la porter. Parmi ces papiers, on trouva plusieurs lettres du Roi et des royalistes qui étaient à Oxford, à ce que m'a dit le comte de Crawford, un des commissaires chargés de les lire. Ces lettres dont le contenu ne fut pas ignoré, quoiqu'elles n'aient jamais été publiées, augmentèrent les mécontentemens réciproques.

Après la défaite du marquis de Montrose, plusieurs prisonniers, à qui l'on avait fait quartier, furent massacrés de sang-froid; et à mesure qu'on en envoyait dans les villes que son armée avait insultées, le peuple se jetait sur eux et les immolait à sa vengeance. Plusieurs personnes de qualité furent condamnées pour avoir figuré dans ces troupes; et non-seulement on usa de rigueur envers elles, mais elles furent encore en butte à mille indignités. Les prédicateurs tonnaient dans leurs chaires contre tous ceux qui ne portaient pas une ardeur assez franche à l'œuvre du Seigneur, et ils s'emportaient contre tous les partisans des mesures modérées, comme comptables du sang versé. *Ton œil sera sans pitié, et tu n'épargneras personne*, répétaient-ils à chaque exécution. Ils triomphaient de la chute de leurs ennemis avec si peu de décence que tout le peuple prit d'eux de très-mauvaises impressions. Mais ce n'était point encore là les pires conséquences de l'expédition de lord Montrose.

Elle fit rompre les négociations d'Uxbridge ; elle aliéna beaucoup du Roi les Ecossais ; elle enfla le courage de tous ceux qui avaient de l'aversion pour la paix. Ils avaient désormais de quoi colorer toutes les calomnies qu'ils répandaient sur le Roi, à propos de sa prétendue intelligence avec les rebelles d'Irlande, depuis qu'il venait d'employer à son service les plus impurs restes de ces rebelles. Cette campagne acheva de ruiner entièrement ses affaires en Angleterre : et lord Hollis n'assignait à tant de désastres, point d'autre cause que lord Montrose, et les déplorables succès qui avaient d'abord illustré ses armes.

Je dirai quelque chose à cette occasion touchant le comte d'Antrim. J'ai eu entre les mains plusieurs lettres qu'il écrivit au Roi en 1646, et dont le style était intime et familier à l'excès. En voici un exemple assez particulier ; dans un *post-scriptum*, il priait le Roi de faire passer *à la bonne femme, la lettre ci-jointe*, et il ne faisait aucune excuse pour une si étrange liberté. Par la suite du *post-scriptum* on voit que par *la bonne femme* il désigne la sienne, la duchesse de Buckingham. Cela m'a rendu plus croyable une anecdote que m'a contée le comte d'Essex, qui la tenait du comte de Northumberland. A la restauration, en 1660, lord Antrim était considéré comme coupable de tant de sang répandu, qu'on tenait généralement pour impossible de le com-

prendre dans l'amnistie qui devait être publiée en Irlande. Voyant, entre autres, le duc d'Ormond fort animé contre lui, il vint à Londres, et fut loger à l'hôtel de Sommerset; et l'on crut, comme il n'avait point d'enfans, qu'il avait placé sa fortune sur la tête de Jermyn, comte de Saint-Albans; mais, avant de venir, il avait pris des dispositions en faveur de son frère. Il adressa une pétition au Roi pour le prier de nommer un comité, formé de membres du conseil, et qui serait chargé d'examiner d'après quels ordres il avait agi. Le comte de Clarendon était d'avis de rejeter la pétition comme injurieuse à la mémoire du roi Charles Ier.; et il dit en plein conseil que, si quelqu'un s'était avisé d'affirmer ainsi la complicité de la cour avec les rebelles d'Irlande, pendant qu'on était à Oxford, il en aurait été sévèrement puni, ou le Roi se serait bientôt trouvé au milieu d'une cour bien peu nombreuse. Cependant il parut équitable d'entendre ce que l'accusé avait à dire pour se défendre; on nomma donc un comité à la tête duquel était le comte de Northumberland. Lord Antrim produisit quelques lettres du Roi; mais elles ne le disculpaient pas entièrement. Dans une de ces lettres, le Roi lui disait que pour le moment il manquait de loisir, mais qu'il s'en référait à la lettre de la Reine; ajoutant que c'était comme s'il écrivait lui-même. S'appuyant sur ce passage, Antrim

montra une série de lettres adressées par lui-même à la Reine, où il lui rendait compte de chacune des démarches dont maintenant on lui faisait un crime, lui en exposait les motifs et lui demandait ses volontés pour chacune d'elles. Il montra en outre les réponses qui lui ordonnaient d'agir comme il avait agi. La Reine-mère prit hautement fait et cause pour lord Antrim, et dit qu'elle était engagée d'honneur à ne le point laisser périr. J'ai pu voir par moi-même une grande partie de ces intrigues, car j'étais alors à la cour. On croyait généralement que toutes ces collections de lettres avaient été composées après coup et de concert avec la Reine. Il fut établi néanmoins, dans un rapport que devait signer le comité, que lord Antrim s'était pleinement justifié de toutes les accusations portées contre lui, et qu'il ne devait pas être excepté de l'amnistie. Ce rapport, il est vrai, fut présenté d'abord au comte de Northumberland, qui refusa de le signer, en disant qu'il était fâché que l'accusé eût de tels ordres à produire en sa faveur, mais qu'il n'était pas d'avis cependant qu'ils pussent l'excuser; car il ne croyait pas que tous les ordres possibles du Roi et de la Reine fussent capables de le justifier des torrens de sang qu'il avait fait couler, surtout avec les circonstances horribles qu'on alléguait contre lui. Animé par un si bel exemple, le reste du comité ne crut pas devoir

signer non plus. Il fallut donc se passer d'une décision favorable du comité. On engagea alors le Roi à écrire au duc d'Ormond que lord Antrim avait démontré son innocence, et qu'il fallait absolument, d'une façon ou de l'autre, le comprendre dans l'amnistie. Il fut obéi, mais non sans mériter le reproche grave d'avoir sacrifié ainsi l'honneur d'un père infortuné aux importunités de sa mère. A ce propos, le comte d'Essex me disait qu'il s'était donné toutes les peines imaginables pour arriver à connaître le véritable auteur des massacres d'Irlande, mais sans avoir trouvé aucun motif de croire que le Roi y eût contribué. Il pensait toutefois que la Reine avait prêté l'oreille aux propositions des Irlandais, qui aspiraient à faire rentrer leur pays sous un gouvernement national, ce qu'ils comptaient exécuter sans de grandes difficultés, et qui promettaient ensuite d'aider le Roi à réprimer les mutineries de Westminster. C'est sur ce plan que commença à se tramer l'insurrection ; et tous les Irlandais croyaient avec raison que la Reine l'encourageait. Mais il ne se joignait à ces premiers projets aucune idée de massacre : elle pénétra dans les esprits lorsqu'on s'occupa sérieusement des moyens d'exécution ; or, comme ils furent ménagés par les prêtres, ce sont donc eux principalement qui excitèrent les Irlandais aux cruautés et aux meurtres qui ensanglantèrent leur île.

Je n'ai aucunes lumières particulières sur le reste de la guerre civile, ni sur les désordres de tout genre qui lui succédèrent jusqu'à la mort du roi Charles Ier. Voici seulement une anecdote que j'ai apprise du lieutenant-général Drummond, ensuite lord Strathallan. Il servait dans les troupes royales; mais il avait beaucoup d'amis parmi ceux qui tenaient pour le covenant; en sorte qu'après la ruine des affaires du Roi, il fut recommandé à Cromwell vers le temps où celui-ci traitait avec l'ambassadeur d'Espagne pour la levée de quelques régimens qui devaient passer d'Écosse en Flandre. Il se trouva par hasard avec Cromwell lorsque les envoyés d'Ecosse chargés de protester contre la sentence qui condamnait le Roi à mort, furent admis auprès de lui pour remplir leur mission. Cromwell commanda à Drummond de demeurer et d'écouter la conférence, ce qu'il fit. Ils commencèrent, dans un style lourd et languissant, par s'étendre avec complaisance sur ce qu'ils appelaient les crimes du Roi, et ce n'est qu'après ce préambule qu'ils parlèrent de la clause du covenant, par laquelle ils avaient juré de veiller fidèlement à la conservation de ce prince. Ils rappelèrent aussi à quelles conditions l'Ecosse et les deux chambres s'étaient engagées dans la guerre civile, et les protestations solennelles de zèle et de respect pour le Roi, qu'ils n'avaient cessé de publier tant qu'elle avait

duré; ce qui, à la honte et au grand scandale du nom chrétien, ne paraîtrait avoir été que de faux prétextes, si, maintenant que le Roi était en leur pouvoir, ses jours n'étaient pas respectés. Là-dessus Cromwell entama un long discours sur la nature de la royauté, conforme aux principes de Mariana et de Buchanan : il pensait qu'un roi qui violait ses engagemens méritait d'être puni plus que tout autre criminel. Quant à la clause du covenant, il leur dit qu'en s'engageant à protéger la personne du Roi, ils avaient eu sans doute en vue la défense de la vraie religion; que si donc il était prouvé que le Roi était un tel obstacle à l'établissement de la vraie religion, qu'on ne pût espérer de la consolider qu'en se défaisant de lui, leur serment ne pouvait les obliger plus long-temps à l'épargner. Il dit encore qu'un des articles du covenant leur imposait le devoir de faire tomber sur tous les *malintentionnés*, les incendiaires, en un mot tous les ennemis de la bonne cause, les châtimens qu'ils méritaient; et ne fallait-il pas l'exécuter avec impartialité? Tous ceux que la justice publique avait atteints, et en particulier ceux qui avaient perdu la vie pour avoir suivi Montrose, qu'étaient-ils, si ce n'est des criminels secondaires mis en mouvement par le Roi, qui dès lors était le principal et le plus grand coupable? Drummond assurait que Cromwell avait pleinement

battu les Ecossais avec leurs propres armes et au nom de leurs propres principes. Le presbytérianisme était alors à son plus haut période en Ecosse.

Dans l'été de 1648, lorsque le parlement d'Ecosse déclara qu'il s'engageait à délivrer le Roi de sa prison, et le parlement d'Angleterre de la contrainte où le tenait l'armée, la noblesse entière, à l'exception de sept ou huit de ses membres, entra dans ce dessein. Le Roi avait signé un engagement de réaliser l'offre de réunir à l'Ecosse trois comtés du nord, et de remplir les autres conditions déjà mentionnées; et des faveurs particulières furent promises à tous ceux qui seconderaient l'entreprise du parlement. Mais le marquis d'Argyle publia que les Hamilton n'étaient réellement pas bien intentionnés pour la bonne cause, quelque beaux que fussent les dehors de leur zèle, et qu'ils s'étaient engagés à rendre au Roi tous les services qu'il leur prescrirait. Il sut si bien remplir tous les prédicateurs de méfiances pareilles, que bien qu'on consentît à toutes les demandes qu'ils purent faire pour la sûreté de la cause et la manière dont seraient déclarés les motifs de la guerre, ils ne furent point satisfaits. Ils persistaient dans l'idée que les Hamilton étaient d'intelligence avec les malintentionnés d'Angleterre, et qu'ils n'avaient point dessein de tenir ce qu'ils promettaient. L'assemblée générale du clergé se déclara donc contre la réunion du

parlement avec le parti du Roi, comme étant une confédération coupable avec les ennemis de Dieu, et elle l'appela *l'engagement criminel*, dénomination sous laquelle ce projet retentit dans toutes les chaires. Partout les ministres prêchèrent contre son exécution, et ils s'opposaient de tout leur pouvoir aux levées d'hommes, en appelant sur elles et ceux qui s'en occupaient les vengeances et les malédictions célestes. C'était là assurément une sorte d'opposition à l'autorité civile, peu différente de celle que l'Eglise de Rome a de tout temps prétendue et mise en pratique.

Les comtés du sud-ouest de l'Ecosse produisent rarement assez de blé pour s'en nourrir jusqu'au bout de l'année; aussi les habitans vont-ils compléter leur provision à Leith, dont les magasins sont abondamment fournis par les provinces du nord; et du mot *Whiggam*, dont ils se servent en poussant devant eux leurs chevaux de transport, on appela *Whiggamors*, et par abréviation *Whigs*, ceux dont le métier est de conduire ces animaux. En cette même année 1648, quand on eut en Ecosse la nouvelle de la défaite du duc de Hamilton, les ministres excitèrent le peuple à se soulever et à marcher sur Edimbourg; et ils se mirent eux-mêmes à la tête de leurs paroisses, priant et prêchant le long des chemins avec une fureur sans exemple. Le marquis d'Argyle vint de son côté

avec son parti, et il commanda ces fanatiques qui étaient au nombre de six mille. On appela cette expédition l'incursion des *Whiggamors*; et depuis ce temps, tous les opposans au parti de la cour furent appelés par dérision Whigs. D'Ecosse ce mot a passé en Angleterre, où il est maintenant un de nos malheureux termes de division.

Le comité des états aurait facilement, avec les forces qu'il avait à sa disposition, dissipé ce troupeau de dévots indisciplinés, réduits à eux-mêmes. Mais ceux-ci, connaissant leur faiblesse, envoyèrent demander à Cromwell sa protection. Le comité sentant qu'il n'était pas en état de lui résister, traita au plus tôt avec lui, et abandonna le gouvernement à la faction triomphante. Aussitôt qu'elle en eut pris les rênes, on déclara tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre, avaient pris part à *l'engagement*, incapables de tout emploi, jusqu'à ce qu'ils eussent donné au clergé des garanties suffisantes de la sincérité de leur repentir, dont ils devaient faire un aveu public. Toutes les églises étaient pleines de pénitens sans contrition qui, pour la plupart, confessaient leurs fautes tout en larmes, afin de mieux s'accréditer dans le parti auquel ils voulaient plaire. Le comte de Lowden, chancelier, qui s'était engagé tant au Roi qu'aux Hamilton par des promesses solennelles, fut à son retour en Ecosse menacé par sa femme d'un procès en adultère, pour lequel elle

n'aurait pas manqué de preuves, s'il n'abandonnait pas la cause royale. Sa femme, covenantaire zélée, était une riche héritière de laquelle il tenait son rang et ses biens. Il n'osa pas s'exposer à les perdre, et préféra déserter ses amis et passer dans le parti contraire; ce qu'il fit publiquement et avec beaucoup de pleurs dans l'église d'Edimbourg, confessant sa faiblesse, pour avoir été séduit par des apparences d'honneur et de loyauté, et protestant de la douleur profonde qu'il en ressentait. Les premiers qui étalèrent ainsi de grands dehors de componction firent facilement leur paix; mais, lorsque ces moyens de réconciliation furent usés, elle trouva plus d'obstacles. Lorsque Cromwell vint en Ecosse, il put voir la nouvelle forme de gouvernement entièrement établie.

Durant son absence du lieu de la scène, le traité de l'île de Wight fut entamé par le parlement qui profita de l'éloignement de l'armée pour entrer en négociation avec le Roi. Sir Henri Vane, et d'autres qui souhaitaient un changement complet de gouvernement, ne voulaient plus entendre à aucune transaction. Mais la cité de Londres et les provinces désiraient avec une telle ardeur des tentatives d'accommodement avec le Roi, qu'il ne fut pas possible de leur résister. Vane, Pierpoint et quelques autres se firent nommer commissaires du traité, sans autre dessein

que de le traîner en longueur jusqu'au retour de l'armée à Londres. Tous ceux qui en souhaitaient la conclusion, supplièrent le Roi, dès leur arrivée, d'aller aussi vite en besogne qu'il serait possible, et d'accorder, dès le premier jour, tout ce qu'il se résoudrait à céder le dernier. Hollis et Grimstone m'ont raconté qu'ils s'étaient tous deux jetés aux genoux du Roi pour lui faire cette prière. Ils lui dirent qu'ils savaient que Vane s'efforcerait d'entraver la négociation, et que, tout déclaré qu'il était pour une liberté de conscience illimitée, il essaierait de gagner le parti royaliste, en lui promettant que la liturgie et le clergé épiscopal seraient tolérés : il n'avait pas d'ailleurs d'autre vue que de donner à Cromwell le temps de pacifier l'Ecosse et le nord de l'Angleterre. Mais en même temps ils assurèrent le Roi que, s'il voulait procéder avec franchise, sans allées et venues de papiers inutiles, et les renvoyer dès le lendemain avec les concessions qui étaient absolument nécessaires, ils ne doutaient pas que dans peu de jours il ne pût se rendre au milieu de son parlement avec honneur, librement et sans danger, et que les affaires ne pussent encore s'arranger. Titus qui possédait alors la confiance du Roi, et lui servait d'intermédiaire dans ses négociations avec le parti presbytérien, m'a assuré qu'il lui avait souvent parlé dans le même sens. Cependant le Roi

ne se résolvait à rien. Il s'imaginait toujours que la lutte de la chambre des communes et de l'armée, et le désir de triompher l'une de l'autre, les porteraient tôt ou tard à réclamer son intervention, et qu'il pourrait, en tenant entre elles la balance égale, les mettre dans sa dépendance et les forcer à lui faire de meilleures conditions. Vane entretenait les épiscopaux dans ces flatteuses idées au détriment du Roi et d'eux-mêmes ; il y réussissait d'autant mieux qu'ils haïssaient les presbytériens comme les premiers auteurs de la guerre, et paraissaient décidés à n'en rien attendre de bon, ou à ne leur être obligés de rien. Ainsi le traité ne marcha qu'avec une funeste lenteur, et au moment où il commençait à mûrir, survint Cromwell avec son armée, et tout fut renversé.

A ce propos, je raconterai ce que sir Harbottle Grimstone me dit quelques semaines avant sa mort. Si le fait se passa dans le temps dont je parle, ou s'il faut le rapporter à l'année précédente, c'est ce que je ne saurais dire; je penche néanmoins pour la dernière supposition. Durant les querelles de la chambre des communes et de l'armée, il fut proposé, dans une assemblée d'officiers, de purger plus exactement l'armée, afin de savoir sur qui compter. Là-dessus, Cromwell dit qu'il était assuré de l'armée, mais qu'il y avait un autre corps qui avait bien autrement besoin d'être purgé, nommant la chambre des

communes; et il pensait que l'armée pouvait seule s'acquitter de ce soin. Deux officiers, qui étaient présens, rapportèrent ces paroles à Grimstone, qui les mena incontinent avec lui dans une salle de la chambre des communes, devant laquelle ils s'étaient engagés à soutenir leur rapport. On y poursuivait une discussion commencée; mais Grimstone l'écarta, disant qu'il avait à exposer une affaire privilégiée de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de la liberté et de l'existence de la chambre. Il accusa donc Cromwell d'avoir le projet d'ôter à main armée toute indépendance à la chambre; Grimstone avait ses témoins tout prêts, et il pria qu'ils fussent examinés.[1] Ils furent amenés à la barre, où ils soutinrent ce qu'ils lui avaient dit, et firent un ample récit de tout ce qui s'était passé dans leurs assemblées. Après qu'ils se furent retirés, Cromwell se jeta à genoux, et, dans une prière solennelle, prit Dieu à témoin de son innocence et de son zèle pour la chambre des communes. Il se soumettait aux décrets de la Providence, qui jugeait à propos de l'éprouver par la calomnie et le mensonge, et il lui confiait sa cause. Cette scène fut jouée avec une grande véhémence et beaucoup de larmes. Après cet étrange et audacieux préambule, le fourbe prononça, pour se justifier, lui et le reste des officiers, à l'exception d'un petit nombre qui semblaient disposés à re-

tourner en Egypte, un si long discours, que la fatigue de la chambre lui tint lieu de persuasion. Il produisit d'ailleurs une telle impression sur son parti, et ce qu'avaient dit les témoins fut si peu cru, que Grimstone pensait qu'ils eussent été, eux et lui-même, envoyés à la Tour si on en avait fait la motion. Mais, soit que les amis de Cromwell fussent plus modestes parce qu'ils se sentaient coupables, ou qu'ils fussent bien aises qu'il ne fût plus parlé de cette affaire, ils la laissèrent tomber. Le parti tout-à-fait contraire n'était pas assez fort pour la relever et la pousser. Cromwell ne fut pas plutôt sorti de la chambre, que, résolu de ne plus se hasarder à y paraître, il rejoignit son armée, pour la ramener dans peu de jours, et chasser de la chambre un grand nombre des membres. Tel fut le dénouement de cette momerie théâtrale.

Je me suis beaucoup entretenu sur ce sujet avec un homme qui connaissait bien Cromwell et toute cette classe de gens, et lui ai souvent demandé comment ils pouvaient excuser, à leurs propres yeux, toutes les prévarications et autres mauvaises manœuvres, dont ils étaient visiblement coupables dans la conduite des affaires. Ils croyaient, m'a-t-il répondu, qu'il y avait de grandes occasions où certains hommes étaient appelés à rendre des services si importans qu'ils étaient dispensés, pour y parvenir, de suivre les

règles communes de la morale : tels furent les cas d'Ehud et Jaël, de Samson et de David ; et d'après cette idée ils s'imaginaient avoir le privilége de manquer aux préceptes les plus évidens de l'honnêteté universelle. On voit d'abord où peut mener un tel principe, et comment il peut servir de prétexte au premier enthousiaste audacieux, pour fouler aux pieds toute justice et toute humanité. Ludlow, dans ses Mémoires, justifie cette première violence faite au parlement par Cromwell et son armée, autant qu'il condamne celles qui suivirent; et bien qu'il semble poser en maxime que le pouvoir militaire doit toujours être soumis au pouvoir civil, il avoue cependant, sans manifester aucun regret, la part qu'il eut à l'introduction de la force dans le sein du parlement. A moins de tomber dans une contradiction évidente, Ludlow pensait sans doute que l'armée pouvait user de violence envers le parlement, lorsqu'elle jugeait qu'il avait tort, mais jamais autrement; ce qui revient à supposer dans l'armée une autorité supérieure, et droit d'inspection sur les actes du parlement. Rien ne fait mieux sentir l'impossibilité de fonder une république en Angleterre; car elle ne peut être établie que par la force militaire, et celle-ci voudra toujours tenir le parlement dans la sujétion, et maintenir sa propre prépondérance.

Je laisserai aux historiens ordinaires tout ce qui a rapport au procès et à la mort du Roi, parce que je ne sais rien de particulier sur cette grande catastrophe, une des plus étonnantes qu'on rencontre dans l'histoire. Ireton en fut le principal auteur; car Cromwell était dans une sorte d'irrésolution. Ireton était, pour les principes et le caractère, un autre Cassius; rien ne l'arrêtait de tout ce qui pouvait faire une république de l'Angleterre; et il trouva dans Cook et dans Bradshaw, deux jurisconsultes pleins de hardiesse, des instrumens propres à son dessein. Fairfax était un esprit faible et sans suite, qui changeait de projet plusieurs fois dans un même jour. Les presbytériens et le corps de la cité étaient favorables au Roi, et passaient leur temps en jeûnes et en prières pour la conservation de ses jours. Il n'y avait pas plus de huit mille hommes de troupes aux environs de Londres; mais ils avaient été choisis dans toute l'armée comme les plus déterminés dans leur fanatisme; on les tenait en prières, presque sans relâche, le jour et la nuit, sauf le temps où ils étaient occupés de leurs devoirs militaires; et ils avaient été ainsi amenés à un tel degré de fureur qu'ils jetaient l'effroi dans tout le peuple. D'un autre côté, les partisans du Roi étaient sans énergie ni prévoyance; et, comme je l'ai ouï dire à plusieurs, ils ne se persuadèrent qu'on en voulait réellement

à sa vie, que lorsqu'il fut trop tard pour tenter de le sauver. Ils se flattaient que ce n'était là qu'un vain appareil destiné à épouvanter, et à forcer le Roi de consentir à toutes les concessions qu'on voulait en arracher.

Ce prince montra un calme et une fermeté réfléchie qui étonnèrent le peuple, et l'étonnèrent d'autant plus que ces qualités ne lui étaient pas naturelles; on les regarda comme un effet de l'abondance de secours célestes. L'évêque Juxon remplit auprès de lui les devoirs de son caractère en honnête homme, mais avec une froideur et une sécheresse qui certainement n'étaient pas susceptibles de donner un vol bien haut aux pensées du Roi : c'est donc de lui seul que ce malheureux prince tira les ressources qui lui firent souffrir avec une constance si noble, et sans apparence de désordre ni d'affectation, toutes les indignités auxquelles il fut en butte. Ainsi il mourut avec plus de grandeur qu'il n'avait vécu; et il montra, ce qu'on a déjà remarqué bien souvent, que la race des Stuart porte l'infortune mieux que la prospérité. Son règne, en temps de paix comme en temps de guerre, fut une série continuelle de fautes; d'où l'on peut conclure qu'il ne jugeait pas sainement des choses. Il était disposé, plus qu'on ne peut dire, à suivre ses caprices, et cependant il était d'une faiblesse extrême avec ceux qui avaient une fois obtenu sa

confiance, principalement avec la Reine. Il avait une opinion exagérée de l'étendue de l'autorité royale, et toute résistance lui paraissait rébellion. Il s'occupait trop des petites choses, et donnait plus de soin à la rédaction d'une lettre qu'aux préparatifs d'une bataille. Il haïssait de bonne foi le papisme; mais, trop enclin à user de tempéramens entre les protestans et les catholiques, il perdit toute la confiance des uns sans gagner celle des autres. Le peu de secours qu'il donna au duc de Rohan, après l'avoir engagé dans la guerre de La Rochelle, et la manière dont il l'abandonna tout-à-fait vers la fin, laissèrent de lui la plus mauvaise impression dans l'esprit de tous les protestans du continent. Le comte de Lauderdale m'a dit qu'étant à Genève avec le duc de Rohan, il reçut de mon père une très-longue lettre, ou plutôt un petit volume, renfermant une relation détaillée du commencement des troubles en Ecosse; il la traduisit pour le duc de Rohan, qui manifesta à cette occasion l'indignation la plus véhémente de la façon dont la cour d'Angleterre en avait usé envers lui. En voici le récit, tel qu'il le fit lui-même.

Le duc de Buckingham eut une secrète conversation avec la reine de France, dont la Reine-mère prit et donna au Roi tant d'ombrage que le duc reçut l'ordre de quitter immédiatement la cour. A son retour en Angleterre, piqué de

l'affront qu'il avait reçu, il inspira à son souverain une telle aversion pour la cour de France, que la jeune Reine fut mal reçue à son arrivée, et que toute sa maison française fut renvoyée. Il lui dit aussi que les protestans de France y étaient à la fois si maltraités et si puissans que, s'il voulait les protéger, ils exciteraient de nouvelles guerres dans le royaume; et il lui présenta sous un aspect tellement séduisant la gloire qu'il y aurait pour lui à ouvrir son règne par ce coup de maître, que le Roi, sans en peser les conséquences, fit partir un envoyé pour en traiter avec le duc de Rohan. De grands secours furent promis; et c'est sur de telles assurances que la guerre fut résolue. Chacun sait le rôle que notre cour y a joué. Mais ce qu'il y eut de plus infâme fut que le cardinal de Richelieu obtint du roi de France qu'il ferait écrire par la Reine sa femme une lettre obligeante au duc de Buckingham, pour l'assurer que, s'il voulait abandonner et laisser prendre La Rochelle, il aurait la permission de revenir près d'elle, et qu'on réglerait de concert avec lui tout ce qui regardait la religion sur le pied des édits. C'était là certes une étrange démarche; mais le cardinal de Richelieu avait un empire absolu sur les faibles volontés de son maître. Le résultat de cette intrigue fut la honteuse campagne de l'île de Rhé. Cependant le duc de Buckingham voyant, l'hiver d'après, qu'on se

montrait aussi peu disposé que devant à le souffrir à la cour de France, et qu'il avait été amusé par un faux espoir, avait résolu de renouer ses liaisons avec les huguenots, lorsqu'il mourut assassiné par Felton.

On cite un autre trait de la conduite du Roi, arrivé pendant la portion paisible de son règne ; il m'a été confirmé par Halewyn de Dort, un des juges de la cour de Hollande, assurément un des hommes les plus sages et les plus remarquables que j'y aie connu. Il le tenait lui-même de son père que sa situation considérable à Dort avait appelé aux États, et auquel le secret fut communiqué. Lorsqu'Isabelle-Claire-Eugénie commença à ressentir les effets de la vieillesse, plusieurs membres de son conseil, appréhendant tous les maux qui les attendaient s'ils retombaient dans les mains des Espagnols, formèrent le projet de se constituer en république libre, qui, à l'imitation de l'union des cantons suisses, florissante malgré la différence des religions, serait une confédération perpétuelle entre eux et les États des sept provinces. Ils communiquèrent cette pensée à Henri Frédéric, prince d'Orange, et à quelques personnes des Etats, qui l'approuvèrent, mais jugèrent nécessaire d'y engager le roi d'Angleterre. Le prince d'Orange dit à l'ambassadeur britannique qu'il se présentait une affaire de grande importance à proposer au Roi

mais que par sa nature, et par la qualité des personnages qui y étaient intéressés, elle ne pouvait être communiquée à moins que le Roi ne voulût bien promettre pour le présent le secret le plus absolu. C'est ce que fit le Roi; après quoi le prince d'Orange lui envoya tout le plan. Le secret fut mal gardé, soit que le Roi l'eût confié à des gens qui le divulguèrent, ou que le papier qui le contenait lui eût été dérobé; tant y a que ce papier fut envoyé à Bruxelles. Un des ministres de l'archiduchesse perdit la tête, convaincu d'avoir trempé dans ce dessein, et d'autres, ayant pris l'alarme assez à temps, se réfugièrent en Hollande. Le prince d'Orange rompit à cette occasion tout commerce avec notre cour, et il gémissait souvent de ce qu'un si grand dessein avait été si gauchement perdu. Il avait d'ailleurs très-mauvaise opinion de l'habileté du Roi pour diriger une entreprise de guerre; car, lorsque la Reine vint en Hollande, amenant avec elle plusieurs généraux, ce prince, après leur avoir parlé, dit, comme je l'ai ouï conter à Jacques lui-même, qu'il n'était plus surpris de voir les affaires d'Angleterre décliner, comme elles faisaient, depuis qu'il avait entretenu les généraux du Roi.

Je ne m'engagerai pas plus avant dans les affaires militaires; car je me souviens d'un avis du maréchal de Schomberg, qui était de ne jamais se mêler de raconter des faits d'armes. Il disait que bien

des écrivains affectaient d'en parler avec tous les termes de la guerre, et n'aboutissaient, avec leurs nombreuses méprises, qu'à se rendre si ridicules aux yeux des gens du métier, qui ne pouvaient manquer de regarder en mépris des relations prétendues exactes, mais toujours pleines de grossières bévues.

La mort du Roi montra, dans tout leur jour, les mauvais effets des conseils extrêmes. Ireton espérait que tous ceux qui y auraient pris part deviendraient les ennemis irréconciliables de la monarchie, agiraient en hommes désespérés, et détruiraient tout ce qui pourrait venger un jour le sang royal versé. Mais il en fut tout autrement; on avait déjà eu plusieurs fois, quoique pour des faits moins importans, l'exemple de pareils mécomptes, et la faction dominante n'en était pas devenue plus sage. La mort du comte de Strafford fit oublier toutes ses premières fautes; elle grandit son caractère, et jeta une réprobation qui dure encore sur tous les procès du même genre; s'il n'eût été atteint au contraire dans sa haute fortune que par un châtiment moindre que la mort, il aurait inspiré peu de pitié, ou même on l'aurait cru justement puni. On peut en dire autant de la mort de l'archevêque Laud. C'était un homme instruit, sincère et zélé, de moeurs régulières, d'habitudes modestes; mais, en même temps, emporté et

imprévoyant ; il employa toute son énergie à faire réussir des innovations ou puériles ou funestes, telles que l'ordre de placer la table de la communion du côté des murs de l'église qui regardent l'Orient, de l'honorer par des génuflexions, et de l'appeler du nom d'Autel ; telles encore que la suppression des priviléges des églises Wallonnes, la défense des lectures, l'encouragement donné à toutes sortes de jeux pour le jour du dimanche, et mille autres niaiseries sans conséquence, qui faisaient néanmoins l'objet de tout le zèle et de toute l'ardeur de ce temps. La sévérité qu'il déploya dans la chambre étoilée et dans la cour de haute commission, mais surtout la violence, et, il faut le dire, l'iniquité inexcusable des poursuites contre l'évêque Williams, furent de si grandes taches, que l'horrible injustice qui l'a conduit à l'échafaud pouvait seule réhabiliter son caractère ; ce qui est réellement arrivé, au point de le faire passer pour un modèle et de donner à tous les caprices de son esprit une autorité immense, pour juger si un homme est de la véritable Eglise ou non. Son journal, quoiqu'il y eût de la bassesse à le publier, ne le représente pas moins comme un vil flatteur du duc de Buckingham, et comme un superstitieux qui croyait aux songes. Sa défense, qu'il écrivit avec tant de soin pendant qu'il était enfermé à la Tour, est une pitoyable composition. Son but

était d'en appeler au jugement du monde entier, et cependant, dans plusieurs cas, il apporte, pour toute excuse, qu'il n'a eu qu'une voix au milieu de plusieurs pour le vote de mesures contraires aux lois, soit dans le conseil, dans la chambre étoilée, ou dans la cour de haute commission; comme si, quoique la chose soit vraie, il n'est pas vrai aussi qu'un premier ministre, un favori, entraîne tellement les avis lorsqu'il parle que ceux qui pourraient, à la rigueur, lutter contre, ne sont guères que des machines qu'il met en mouvement. Il vous dira une autre fois qu'un seul témoin lui fut opposé, comme si, quelque forte que cette défense puisse être devant la loi, elle n'est pas misérable dans un appel à l'opinion publique; car, si une chose est démontrée vraie, qu'importe que la preuve soit ou complète ou défectueuse? Ce qui, dans cette apologie, m'a donné les plus fortes préventions contre son auteur, c'est qu'après avoir vu les pernicieux effets de la violence de ses conseils, et après avoir été si long-temps enfermé avec tout le loisir de réfléchir sur ce que l'étourdissement des passions lui avait fait faire au comble de la prospérité, il ne reconnaît nulle part, dans ce grand ouvrage, aucune de ses erreurs; il n'y mêle aucune réflexion sage ou chrétienne sur les malheurs qu'il s'était attirés, ou sur les fausses démarches qu'il avait lieu de se reprocher; en

sorte que si ses ennemis ont relevé sa gloire par leurs cruelles persécutions, ses amis Heylin et Wharton l'ont compromise, l'un en écrivant l'histoire de sa vie, et l'autre en publiant son apologie.

Mais cette grande vérité, que les conseils sanguinaires retombent toujours sur leurs propres auteurs, ne parut jamais plus éclatante qu'à la mort de Charles Ier. Son maintien plein de dignité et de religion au pied de l'échafaud fit oublier toutes ses premières erreurs, et lui attira une compassion universelle, qui se tourna nécessairement en haine contre les auteurs de cette catastrophe, et fut la première et véritable cause de la mémorable révolution de 1660. L'intérêt qu'il inspirait fut encore beaucoup augmenté par la publication du livre intitulé, l'Εικων Βασιλικη; dont tout le monde le croyait le véritable auteur, publié très-peu de temps après sa mort; cet ouvrage fut enlevé avec une promptitude et une avidité que rien n'a égalé dans notre siècle. La justesse et la noblesse des pensées jointes à la grande majesté du style, le firent regarder comme le livre le mieux écrit qui eût paru dans notre langue; et l'ardente piété des prières dont il est rempli suscita un cri universel d'indignation contre le meurtre d'un prince qui, dans ses secrètes méditations devant Dieu, songeait si sérieusement à ses affaires. Je fus élevé dans une

haute vénération pour ce livre, et je me rappelle que, lorsque j'entendis nier que le Roi en fût l'auteur, je demandai ce qui en était au comte de Lothian, qui avait très-bien connu Charles, et l'aimait peu. Il ne parut pas douter que ce ne fût son ouvrage, et il assurait lui avoir entendu dire, en conversation, plusieurs phrases qui s'y trouvaient mot pour mot. Ainsi confirmé dans ma première persuasion, je ne fus pas peu surpris, lorsqu'en 1673 le duc d'York, depuis Jacques II, vint encore l'ébranler. Ce prince m'honorait en ce temps d'une assez grande faveur, et souffrait que je l'entretinsse librement même sur les matières de religion. Un jour donc que je lui citais un passage du livre de son père, il me dit que son père n'était pas le véritable auteur de ce livre, et que la lettre du prince de Galles n'était jamais parvenue entre ses mains. Il ajouta que le docteur Gauden l'avait écrite après la restauration; ce docteur avait amené au roi Charles II et au duc d'York, le duc de Sommerset et le comte de Southampton, qui affirmèrent qu'ils le connaissaient positivement pour l'auteur de l'Εικων Βασιλικη. Le comte de Southampton, durant le traité de New-Port, l'avait lui-même porté et montré au Roi, qui le lut, et trouva que les choses y étaient considérées sous son point de vue. Cela valut un évêché à Gauden, me dit encore le duc d'York, quoi-

qu'il fût traversé par Sheldon et d'autres évêques qui lui reprochaient d'avoir signé le covenant. On a beaucoup disputé sur ce livre. Il y a des gens si zélés pour l'opinion qui l'attribue au roi Charles, qu'ils tiennent pour traître à l'Eglise quiconque ose en douter. Cependant les preuves du contraire se sont tellement accumulées et sont si fortes, que je me vois forcé de laisser cette question aussi douteuse que je l'ai trouvée. Une chose seulement est certaine, c'est que Gauden n'a jamais rien écrit qui fût de la même force, et qu'à juger de lui par les ouvrages que nous avons sous son nom, personne ne le croira capable d'écrire un livre aussi extraordinaire que l'est celui dont il s'agit.

Après la mort de Charles Ier, les Écossais proclamèrent son fils, et envoyèrent sir George Winscam, qui avait épousé ma tante, pour traiter avec lui dans l'île de Jersey, où il était. Le nouveau Roi entra en négociation avec eux, et renvoya leur ambassadeur avec promesse de consentir à tout ce qu'ils lui proposeraient de raisonnable. Il assigna La Haye, où il devait aller dans peu de jours, pour le lieu des conférences. Ainsi les Écossais y envoyèrent des plénipotentiaires, dont les principaux furent les comtes de Cassilis et de Lothian. Le premier était père de ma première femme. C'était un homme d'une grande vertu, et qui ne manquait pas de bon

sens. On pouvait seulement lui reprocher un peu de bizarrerie et trop d'obstination. Il était sincère jusqu'au point de ne jamais souffrir qu'on attachât à ses paroles un sens différent de celui qu'il leur donnait. Il suivit strictement ses instructions, mais avec tant de candeur et de franchise que le roi Charles conserva de lui, jusqu'à la fin de ses jours, de bonnes impressions. L'homme de la cour, alors le plus chéri du Roi, était le duc Buckingham, esprit léger, tout préoccupé de plaisirs et de folies, et sans rival dans l'art de tourner les personnes ou les choses en ridicule. Il avait imbu l'esprit du jeune prince de très-mauvais principes, tant en religion qu'en morale, et lui avait donné une médiocre opinion du roi Charles Ier, dont la roideur était fréquemment le sujet de ses railleries. Ce fut lui qui persuada au Roi d'entrer en traité avec les Ecossais, quoiqu'il en fût puissamment détourné par presque tous les autres courtisans, qui le pressaient de rester fermement attaché à l'exemple et aux maximes de son père.

Pendant que le Roi était à La Haye, Guillaume, duc de Hamilton, et le comte de Lauderdale, qui avaient quitté l'Ecosse pour le suivre, entrèrent bien avant dans ses bonnes grâces et sa confiance. Le marquis de Montrose vint également le trouver, et répondit de le rétablir à force ouverte dans ses royaumes, s'il voulait

suivre ses conseils; mais, lorsque le Roi pria le prince d'Orange d'examiner ses projets, il ne l'entretint que de ses brillantes qualités et de son crédit parmi le peuple; il allait jusqu'à dire que toute la nation se lèverait à son arrivée, ne fût-il accompagné que d'un page. Ce brillant aventurier ne demanda au Roi que le pouvoir d'agir en son nom, quelques secours d'argent, et une lettre adressée au roi de Danemarck, qui lui fournirait, à sa recommandation, un vaisseau pour s'embarquer, et les armes qu'il aurait de trop. Le Roi lui donna de plus la Jarretière. Il gagna d'abord les Orcades, et de là les montagnes d'Ecosse; mais aucune de ses entreprises ne réussit. Finalement il fut trahi par un homme qui avait toute sa confiance, Mackland d'Assin, et conduit à Edimbourg. Il fut traîné dans les rues, couvert de tous les outrages dont la brutalité peut s'aviser, et, quelques jours après, fut pendu à un gibet très-haut. Sa tête et ses membres furent exposés en différens lieux du royaume. La furie et la férocité de ses ennemis ne furent égalées que par la magnanimité et la constance avec lesquelles il supporta leurs infâmes traitemens; un noble dédain fut tout ce qui parut sur son mâle visage. L'horreur de tous les honnêtes gens s'attacha à des hommes capables de traiter si cruellement dans son malheur un homme de ce caractère. Ces triomphes inhumains que les prédicateurs célé-

brèrent partout en cette lugubre occasion les rendaient également odieux, et soulevèrent, en faveur de lord Montrose, une pitié qu'il n'aurait peut-être pas obtenue sans eux.

Ces événemens arrivèrent pendant que les plénipotentiaires écossais traitaient à La Haye avec le Roi. Le parti covenantaire d'Ecosse aurait désiré s'en prévaloir pour rompre les négociations, quoiqu'il fût évident, par la date de la commission de Montrose, qu'elle leur était antérieure; mais il ne put réussir à faire rappeler les plénipotentiaires. D'un autre côté, les hommes qui entouraient le Roi ne purent pas non plus obtenir qu'il les renvoyât, sous prétexte de la cruauté avec laquelle avait été traité un homme qui agissait en son nom. Le traité fut promptement conclu. Le Roi n'était pas en position de disputer : il céda sur toutes les demandes qui lui furent faites. Il jura d'observer le covenant, et promit de ne souffrir auprès de lui que des personnes soumises à la même obligation. Cela fait, il mit à la voile pour l'Ecosse avec une petite flotte de vaisseaux hollandais que lui procura le prince d'Orange, et qui portaient toute la quantité d'armes et d'argent qu'il avait pu ramasser sur son crédit, lequel n'aurait pas été fort grand, à dire vrai, si le prince n'y avait uni le sien.

On avait souffert d'abord que le duc de Hamilton et le comte de Lauderdale accompagnassent

le Roi; mais à peine fut-il débarqué qu'une injonction lui fut faite de les éloigner. Le Roi se plaignit de cette cruelle exigeance, mais le duc de Hamilton lui dit, en le quittant, qu'il devait se préparer à des concessions plus dures; que, pour le présent, il ne pouvait lui rendre aucun service; que le marquis d'Argyle était tout-puissant; qu'il lui conseillait donc de tout faire pour le gagner, et de ne lui donner à ce sujet aucune jalousie. Ce trait m'a été rapporté par le Roi lui-même, comme une marque du noble caractère du duc de Hamilton.

Le duc de Buckingham prit toutes les voies possibles ponr gagner lord Argyle et les ministres. Sa vie cependant était dissolue et scandaleuse au dernier point; mais ces derniers, à leur grande honte, fermaient les yeux sur ces excès, parce qu'il conseillait à son maître de se livrer entièrement à eux. Le Roi s'étudiait de son côté à se composer le maintien le plus grave qu'il pouvait. Il assistait à beaucoup de prières, et entendait un grand nombre de sermons, dont plusieurs étaient très-longs. Je me rappelle qu'un jour de jeûne il y en eut six de prêchés de suite. J'étais moi-même à ce service, et n'en sortis pas sans beaucoup de fatigue et d'ennui. Le Roi ne se permettait pas de se promener les dimanches; et si dans un de ces jours il y avait quelques divertissemens à la cour, tels qu'un bal ou des

jeux de cartes, il était sévèrement réprimandé pour l'avoir souffert. Ces contraintes lui furent imposées avec tant de rigueur et si peu de discrétion qu'elles ne contribuèrent pas peu à lui donner pour toutes les pratiques religieuses un dégoût qui ne se démentit plus. Tous ceux qui avaient suivi la fortune de son père avaient défense de s'approcher de sa personne; et, parce que le peuple lui montrait quelque affection, on empêchait aussi que la foule qui s'attroupait pour le voir pût arriver jusqu'à lui. Cependant Cromwell ne demeurait pas oisif. Voyant que les Ecossais avaient rappelé le Roi, et sachant bien qu'il devait s'attendre à les voir envahir l'Angleterre, il résolut de les prévenir, et marcha en Ecosse avec ses troupes. Les Ecossais, de leur côté, levèrent une très-bonne armée. Le Roi eut la permission de la venir voir une fois, mais il n'y demeura pas, tant on craignait qu'il ne fît de trop grands progrès dans le cœur des soldats. On l'en tint en effet constamment éloigné.

Cette armée était assurément une des plus belles que l'Ecosse eût jamais mises sur pied; mais elle était mal commandée, attendu que tous ceux qui avaient abandonné la cause presbytérienne, ou qui passaient pour indifférens à l'un et à l'autre parti, ce qu'on appelait une détestable neutralité, avaient été écartés du service. Les prédicateurs la croyaient une armée de saints et sem-

blaient ne pas douter de ses succès. Ils marchèrent droit à Cromwell qui, pressé par eux, se retira vers Dunbar, où étaient ses vaisseaux et ses provisions. Les Ecossais le suivirent, et se postèrent sur une colline, où il n'y avait aucun moyen de les attaquer, à un mille environ des troupes anglaises. Cromwell se trouvait dès lors dans un grand embarras, et se regardait comme perdu. Il lui était impossible de marcher vers Berwick, car les chemins qui y conduisaient étaient trop étroits, ou de regagner les contrées déjà parcourues sans se séparer de ses vaisseaux et affamer son armée. Le parti le moins désastreux semblait encore de tuer les chevaux, d'embarquer son armée, et de faire voile vers Newcastle; ce qui, dans la disposition présente des esprits en Angleterre, aurait probablement perdu lui et tout son parti: on devait s'attendre à une insurrection générale en faveur du Roi. Dans cette extrémité, et au moment où, dans trois jours au plus, les chevaux allaient manquer de fourrage, il assigna un jour pour chercher le Seigneur, suivant le style fanatique de cette époque. Tout le reste de sa vie il aima beaucoup à parler de cette circonstance: il racontait que durant la prière, il sentit un tel soulagement de coeur, suivi d'une si forte confiance, qu'il commanda à tous ceux qui l'entouraient de reprendre courage, car Dieu les avait exaucés et se déclarait pour eux. Après la prière,

il se promena avec ses officiers dans les jardins du comte de Roxburgh, situés en regard de la colline; et ayant aperçu, à l'aide de lunettes d'approche, un grand mouvement dans le camp écossais, il s'écria : « Le Seigneur les livre entre « nos mains; les voilà qui viennent. » Lesley avait le principal commandement de l'armée écossaise; mais il prenait les ordres d'un comité des Etats. Les membres de ce comité, parmi lesquels était Waristoun, fatigués de la vie des camps, croyaient que Lesley ne se pressait pas assez de détruire ces sectaires, car c'est le nom qu'ils donnaient à l'armée de Cromwell. Il eut donc beau leur représenter qu'en gardant leur position, le succès était assuré, tandis que, si on engageait l'action contre des soldats braves et désespérés, tout pouvait être perdu; ils ne laissèrent pas de lui ordonner d'attaquer. Plusieurs ont cru que tout ceci fut concerté pour livrer notre armée à Cromwell, les uns imputant cette trahison à Lesley, les autres à mon oncle. Je suis convaincu de la fausseté de cette accusation. Seulement Waristoun fut trop ardent, et Lesley trop froid; celui-ci, en outre, céda trop facilement aux caprices du comité, faiblesse dont on peut justement lui faire un reproche. Les Ecossais employèrent toute la nuit à descendre la colline, et le matin Cromwell les attaqua avant qu'ils fussent rangés en bataille. Deux régimens tinrent ferme, et se laissèrent

presque entièrement tailler en pièces, sans rompre leurs rangs : le reste prit la fuite de la façon la plus honteuse. L'artillerie et le bagage tombèrent au pouvoir de l'ennemi, qui fit de plus plusieurs milliers de prisonniers. Après cette victoire Cromwell s'avança vers Edimbourg, où il fut reçu sans opposition. Le château, susceptible d'une longue résistance, vint également à capitulation. Ainsi tout le midi de l'Ecosse fut mis sous la domination du vainqueur. Stirling était, du côté du Roi, la place d'avant-garde. Il se retira à Johnstoun. Il avait convoqué un parlement qui siégea d'abord à Stirling, puis à Johnstoun, et accorda une amnistie générale pour tout ce qui s'était passé, ou plutôt un acte d'approbation. On se contentait d'y déclarer traîtres tous ceux qui s'étaient joints à Cromwell; mais il s'agissait avant tout d'aviser au moyen de lever une nouvelle armée.

On proposa, tant au comité des Etats qu'à la commission du clergé, la question de savoir si, dans l'extrémité où l'on se trouvait, ceux qui avaient pris parti contre le covenant, ou n'avaient point apporté jusqu'ici assez d'ardeur à l'œuvre divine, pouvaient être, en considération d'un repentir sincère, réintégrés dans la confiance publique et reçus à combattre pour la défense de leur patrie. La difficulté fut divisée et résolue par ces deux réponses, que les personnes dont il

s'agissait devaient être admises à faire profession de leur repentir, et qu'après de telles professions elles pourraient être reçues à servir et à défendre leur patrie.

Cette double décision occasionna une grande division dans l'Eglise. Ceux qui tenaient pour les deux résolutions furent appelés *résolutionnaires publics* (public resolutioners). Mais d'autres membres du clergé protestèrent contre elles, et en conséquence ils furent appelés, eux et leurs adhérens, *protestaires* (protestators). D'un côté on disait que tout gouvernement pouvait appeler à sa défense tous ceux qui étaient sous sa protection, principe qui paraissait fondé sur le droit de la nature et des gens; que si des esprits s'étaient trompés, c'était une étrange cruauté que de leur fermer la porte au repentir: tant de rigueur était en contradiction avec la nature divine et l'esprit de l'Evangile, et propre seulement à jeter dans le désespoir ceux qui avaient commis une première erreur. Il semblait raisonnable, après deux ans d'interdiction publique, de les employer suivant leur naissance, soit dans le parlement, soit dans les autres offices héréditaires, soit dans l'armée; toutes fonctions dont ils avaient été exclus par un acte passé en 1649, qui les rangeait en différentes classes, et fut en conséquence nommé *acte des classes*.

Les *protestaires* objectaient qu'on ne pouvait,

sans se rendre coupable d'une sorte de trahison envers la bonne cause, lui donner pour défenseurs ses ennemis connus, que c'était leur donner les moyens de la trahir; et que les admettre à la pénitence publique était une profanation et une insulte à la Divinité. Il était visible qu'ils n'y consentaient qu'en dépit des cris de leur conscience et dans le seul espoir de pénétrer dans les rangs de l'armée ; et quelle bénédiction Dieu voudrait-il répandre sur une armée ainsi composée? Il faut avouer que ce dernier argument était renforcé par l'expérience, car ces prétendues pénitences étaient devenues un grand sujet de scandale.

Lorsque les deux résolutions eurent passé au parlement, ainsi que la protestation à la suite, un grand nombre de fanatiques des cinq comtés de l'ouest, Cliddisdale, Roussew, Air, Galloway et Nithisdale se réunirent et formèrent une association séparée, dirigée tant contre l'armée des sectaires que contre cette nouvelle apostasie d'une partie du clergé. Ils dressèrent une remontrance contre toutes les transactions faites avec le Roi, dont le cœur, disaient-ils, n'était pas sincère, ainsi que le prouvait la commission qu'il avait donnée à Montrose. Ils y condamnaient également ceux qui lui avaient fait accepter le covenant, car ils savaient ou devaient savoir qu'il ne s'y était résigné qu'avec la volonté de l'anéantir, puisque toute sa conduite et tous

ses entretiens familiers le désignaient clairement pour un secret ennemi de l'œuvre de Dieu. Et après l'énumération hostile d'un grand nombre de prétendus griefs, ils attribuaient aux prévarications, dont ces griefs étaient les fruits impurs, la défaite de Dunbar : ils finissaient en demandant que le Roi fût exclu de toute participation au gouvernement, et que sa cause fût entièrement distinguée de la querelle de l'armée et des sectaires.

Cette insolente remontrance fut portée au comité des Etats à St.-Jonhstoun, et énergiquement attaquée par sir Thomas Nicholson, pour lors avocat du Roi ou attorney-général, quoiqu'il eût jusque-là fait preuve de zèle pour le parti qui l'avait rédigée; mais il avait depuis peu épousé ma sœur, et mon père exerçait sur lui une grande influence. Il parvint à faire condamner la remontrance comme factieuse, scandaleuse et propre à semer la division; mais de peur que le peuple ne se tînt offensé par une pareille sentence, on prépara une déclaration que devait publier le Roi pour le satisfaire. Le Roi y confessait le péché qu'avait commis son père en s'alliant à une famille idolâtre; il reconnaissait que ce malheureux prince était coupable de tout le sang répandu durant les dernières guerres civiles; il exprimait un profond sentiment de sa mauvaise éducation, des préventions criminelles

qu'il y avait puisées contre la cause de Dieu, et dont il éprouvait maintenant une sainte horreur.

Il avouait que toute la première portion de sa vie avait été une révolte constante contre l'œuvre du Seigneur; il se repentait de la commission qu'il avait donnée à Montrose, et en général de tout ce qui avait pu déplaire : enfin il assurait, avec les protestations les plus solennelles, qu'il était sincère dans sa présente déclaration et y adhérerait jusqu'à la fin de ses jours, en Ecosse, en Angleterre et en Irlande.

Le Roi souffrit beaucoup au moment où on la lui apporta. Il dit qu'il ne pourrait jamais regarder en face sa mère, s'il la signait. Mais sitôt qu'on l'eût assuré que c'était un sacrifice indispensable au succès de ses affaires, il but le calice tout d'un trait. La déclaration fut donc publiée; mais elle ne produisit aucune bonne impression, car aucun parti ne la crut sincère. On pensa généralement que c'était une étrange obligation à lui imposer que celle de flétrir de la sorte la mémoire de son père.

Pendant que le Roi était ainsi en butte aux tracasseries plus ou moins impertinentes des divers partis qui divisaient l'Eglise, les vieux cavaliers lui envoyèrent offrir de se rassembler autour de lui près de Dundee, s'il voulait se mettre entre leurs mains. Ennuyé de la triste vie qu'on lui faisait mener, le Roi, profitant de l'ouverture,

se sauva la nuit, et se rendit à l'endroit indiqué. Mais cette tentative n'eut aucune suite, car il ne fut joint à Clova, lieu du rendez-vous, que par une poignée de monde. Les gens de St.-Johnstoun, alarmés de sa fuite, envoyèrent après lui le colonel Montgommery, qui le joignit et le pressa de revenir avec beaucoup de rudesse : il fallut bien y consentir. Toutefois cet incident ne fut pas sans quelques bons résultats. Ceux qui gouvernaient comprirent le danger d'en user trop rigoureusement avec le Roi, et de le pousser ainsi à quelque résolution désespérée. Il fut donc depuis ce moment aussi bien traité que le permettait la situation misérable de ce royaume. De son côté, il sentit la nécessité de faire des avances au marquis d'Argyle, et il lui fit en conséquence des offres considérables; il alla même jusqu'à parler d'épouser sa fille. Le marquis d'Argyle demeura froid et sur la réserve; il voyait que le cœur du Roi conservait un secret éloignement pour lui : aussi regarda-t-il toutes ses propositions comme autant de piéges. Son fils, le lord Lorn, était capitaine des gardes, et mettait plus de soin à plaire à son maître. Il introduisait auprès de lui, à toutes les heures, les personnes auxquelles il désirait parler, et dans toutes les occasions il ne se montrait pas seulement fidèle, mais zélé. On soupçonne, il est vrai, que le père et

le fils avaient concerté leur différente façon de se conduire.

Le Roi fut couronné le 1er. janvier. Il renouvela son serment au covenant; et dès lors tout le monde fut admis à entourer sa personne, et à servir dans l'armée. Les deux armées passèrent l'hiver dans leurs quartiers, sans faire aucun mouvement. Mais au printemps un corps de troupes anglaises passa le Frith et débarqua à Fife. Le Roi, de son côté, après avoir rassemblé toutes les forces qu'il pouvait attendre, résolut de marcher en Angleterre. L'Ecosse n'était pas en état de supporter une autre campagne sur ses terres. C'était un parti désespéré; mais il n'y en avait pas un second à prendre.

Je ne poursuivrai point le récit de la marche du Roi à Worcester, ni de la défaite totale de son armée le 3 septembre, jour auquel avait été perdue la bataille de Dunbar l'année d'auparavant. Tous ces faits, aussi bien que la manière dont s'échappa le Roi, sont tellement connus que je n'ai rien à ajouter aux relations qui en ont été données et redonnées. Cromwell, en prenant la résolution de suivre le roi en Angleterre, laissa Monk en Ecosse avec une armée suffisante pour réduire le reste de ce royaume. La ville de Dundee fit une résistance téméraire et irréfléchie; emportée d'assaut après quelques

jours de siége, beaucoup de sang fut répandu et elle fut livrée au pillage. Toutes les autres places se rendirent sans coup férir. J'ai encore présente à la mémoire l'entrée de trois régimens dans Aberdeen. Ils firent preuve d'un ordre et d'une discipline, joints à des dehors de gravité et de religion, qui étonnèrent tout le monde. Ils étaient composés en général d'indépendans et d'anabaptistes; c'étaient presque tous des gens doués de l'esprit, et qui prêchaient lorsqu'ils se sentaient inspirés. Mais il ne leur arriva qu'une fois de troubler le service public dans les églises. Ils entrèrent et reprochèrent aux prédicateurs de les charger d'imputations fausses. J'étais présent. La dispute s'échauffa; ils tirèrent même leurs épées, mais il n'y eut personne de frappé. Cromwell cependant destitua le gouverneur pour n'avoir pas puni ce désordre.

Lorsque les contrées de la plaine furent subjuguées, quelques gentilshommes des plus ardens se retirèrent dans les montagnes en 1653. Le comte de Glencairn, homme grave et sévère, fit déclarer la tribu des Macdonald pour le Roi. Le lord Lorn vint se joindre à eux avec mille hommes environ; mais la défiance qu'inspirait le père fit suspecter la fidélité du fils. Le marquis d'Argyle s'était retiré dans ses terres, lorsque le Roi marcha en Angleterre, et ne se soumit à Monk qu'en l'année 1652, où il reçut garnison. L'année sui-

vante le lord Lorn surprit un vaisseau qui portait à cette garnison des provisions, qui aidèrent à faire subsister leur petite armée des montagnes, d'ailleurs assez mal en ordre. Un assez grand nombre de gentilshommes vinrent la renforcer, et presque tous les bons chevaux du royaume furent volés pour lui être amenés. Elle composait en tout un corps de trois mille hommes, sur lesquels il y avait cinq cents chevaux. Elle endura de grandes fatigues, car ces contrées n'étaient pas propres à entretenir des gens habitués à une vie douce et molle, surtout après avoir été ruinées par le comte de Glencairn. Ce seigneur en effet prenait trop sur lui; c'est ainsi que sur un simple soupçon, il ordonna l'arrestation du lord Lorn, qui, informé de cette résolution, la prévint en prenant la fuite; sans quoi on en serait venu aux mains, au lieu de marcher à l'ennemi. Le comte de Belcarras, homme vertueux et habile, mais d'humeur assez morose, s'était aussi rendu auprès des montagnards. Le comte de Glencairn et lui différaient d'opinion. Le premier, s'imaginant déjà être un second Montrose, voulait tomber sur les contrées de la plaine. Belcarras au contraire était d'avis de ne pas sortir de ces lieux inaccessibles; leur but, suivant son sentiment, ne devait tendre qu'à maintenir un noyau de fidèles serviteurs du Roi, et à conserver soigneusement leur petite force jusqu'au moment où ils verraient quel secours

d'hommes et d'argent il pourrait leur envoyer d'au-delà des mers; que s'ils sortaient des montagnes, qui leur servaient de place forte, ils ne pouvaient espérer de tenir contre une armée de vétérans aussi bien disciplinée que celle de Monk; et qu'au premier échec, leurs bandes tumultueuses ne manqueraient pas de lâcher pied.

Entre autres royalistes, un certain sir Robert Murray, qui avait épousé une sœur de lord Belcarras, vint se ranger parmi eux. Il avait servi en France, où il s'était si bien concilié les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, qu'on peut dire que ce dernier n'eut jamais pour un étranger une considération plus grande. Il y avait été élevé au grade de colonel, et avait passé la mer pour faire des recrues, lorsque Charles Ier. était à Newcastle avec l'armée écossaise. Le Roi prit pour lui une affection extraordinaire; ce fut lui qui projeta l'invasion de Charles, comme je l'ai raconté dans les mémoires du duc de Hamilton. C'était l'homme le plus universellement aimé et estimé par les gens de tous les partis et de toutes les sortes que j'aie jamais connu. Il avait beaucoup de piété, et, au milieu des armées et des cours, il consacrait aux exercices qu'elle commande plusieurs heures de la journée. Les basses mathématiques lui étaient familières, et il savait l'histoire naturelle mieux que personne de ma connaissance. Il avait un génie fort analogue à celui

de Peiresc, si ce dernier était tel que Gassendi le dépeint. Ce fut lui qui dans la suite fut le créateur de la société royale, son premier président, et, tant qu'il vécut, le soutien et l'âme de cet illustre corps. Il était d'une égalité d'âme que rien ne pouvait troubler, et dans la pratique, le seul stoïcien que j'aie vu. Il avait d'ailleurs adopté un des principes les plus importans du portique; il soutenait la prédestination. Doué d'un amour universel pour le genre humain, il saisissait avec empressement toutes les occasions de faire le bien, et le faisait avec autant d'intelligence que de zèle. Il avait sur la plupart des hommes une grande supériorité d'esprit et d'intelligence, et avec toutes ces belles qualités, le don de réprimander, les jeunes gens surtout, avec une douceur qui n'était égalée que par l'efficacité habituelle de la leçon; et tant sous ce rapport que pour l'affection qu'il n'a cessé de me témoigner, j'ai toujours regardé qu'il était, après mon père, la personne à qui je devais le plus. Tels sont les motifs qui m'ont engagé à m'étendre sur son caractère, et qui me font craindre encore moins d'en avoir trop que d'en avoir dit trop peu. Sir Robert Murray, grâce à tant de vertus et de talens, eut bientôt acquis dans la petite armée des montagnes une telle prépondérance que, pour le détruire et le perdre, le jaloux comte de Glencairn eut recours à un étrange expédient. On

produisit contre lui une prétendue lettre trouvée à Anvers, et écrite par lui à Guillaume Murray, son frère. Ce Guillame Murray, gentilhomme de la chambre, avait été dans son enfance appelé à la cour pour avoir le fouet, toutes les fois que Charles Ier. le méritait, et il était parti de là pour s'élever auprès de ce prince à un très-haut degré de confiance et de faveur, dont il usait aussi mal qu'il les méritait peu. Il avait entretenu à Anvers une femme de mauvaise vie qu'il quitta; et celle-ci, pour se venger, supposa cette lettre d'ailleurs assez mal inventée. Il y était question d'un marché fait entre sir Robert et Monk pour l'assassinat du Roi, assassinat que Guillaume devait exécuter; et ce dernier était engagé par son frère à ne point différer. Le comte de Glencairn, à qui cette lettre fut apportée, après avoir fait subir à sir Robert un interrogatoire très-sévère, le fit mettre en prison, et il répandit le bruit dans l'armée que c'était pour avoir eu dessein d'assassiner le Roi. Il espérait, à ce qu'il paraît, qu'il se trouverait, dans cette multitude d'hommes grossiers, quelque tête plus chaude qui épargnerait, sur la foi de ce bruit, les longueurs d'un procès régulier. Sir Robert, soutenu par sa philosophie vraiment chrétienne, supporta cet outrage, sans qu'un nuage vînt altérer la sérénité de son front.

Le comte Belcarras quitta les montagnes, et se

rendit auprès du Roi, pour lui faire comprendre la nécessité d'envoyer, pour commander l'armée, un simple militaire, qui serait plus obéi que pas un des grands seigneurs d'Ecosse. Le Roi nomma Middleton qui était brave et bon officier. Il avait servi en premier lieu pour le parlement; mais, ayant abandonné sa cause pour celle du Roi, il fut pris à la bataille de Worcester, et mis à la Tour, d'où il s'était sauvé. A son arrivée en Ecosse, il apaisa, pour quelque temps, les animosités qui divisaient les montagnards, et fit, l'année suivante, tout ce qu'il était possible d'attendre d'une caricature d'armée semblable à celle qu'il avait sous ses ordres.

Middleton envoya Drummond à Paris pour inviter Charles, qui s'y était réfugié, à venir joindre ses fidèles montagnards. Ils avaient la certitude, disait-il, que l'Ecosse entière était disposée à se soulever en faveur de son Roi; et, quant à l'Angleterre, elle était déjà fatiguée de son nouveau gouvernement, à cause de la mésintelligence toujours croissante de l'armée et du parlement. Les Anglais d'ailleurs étaient en guerre avec les Etats de Hollande, qui dès lors ne demandaient pas mieux que de secourir le Roi, afin de diviser, par cette diversion, les forces de leurs ennemis. Drummond m'a conté qu'à son arrivée à Paris, il fut appelé au petit conseil qui se rassemblait auprès du Roi, et qu'après qu'il

eut exposé le sujet de sa mission, le chancelier Hyde lui demanda quelle serait parmi eux la position du Roi : « Non pas aussi brillante qu'il con-« viendrait, répondit-il ; mais on prendra tous « les soins possibles afin qu'elle soit au-dessus « du nécessaire. » Drummond s'étonnait que le Roi n'eût pas relevé l'impertinente question de son chancelier, car il lui paraissait étrange, disait-il, que lorsqu'ils hasardaient leur vie pour le replacer sur le trône, on s'inquiétât s'il aurait toutes ses aises. Il fut renvoyé avec de bonnes paroles et quelques lettres agréables.

Vers la fin de l'année 1654, Morgan pénétra dans les montagnes. Il y eut entre lui et Middleton une petite action qui mit fin à ce reste de guerre civile, au grand contentement de ceux qui la faisaient, las de se battre sans espérance de succès. Les habitans de la plaine, exposés à toutes sortes de brigandages qui se commettaient sous prétexte d'aller au secours des montagnes, ne furent pas moins universellement satisfaits de voir la dispersion de ces bandes sans discipline.

Rien ne troublait plus l'ordre dans toute l'étendue de l'Ecosse. On mit dans quelques châteaux des montagnes des soldats en garnison ; mais leur discipline était si soigneusement maintenue, et ils observaient avec une telle exactitude les réglemens auxquels ils étaient soumis, que jamais avant l'usurpation une tranquillité

aussi complète n'avait régné dans les montagnes. Il y avait en Ecosse sept à huit mille hommes de troupes aux frais de l'Angleterre; elles étaient bien payées et sévèrement tenues. La solde de l'armée apportait tant d'argent dans le royaume que, tout le temps qu'elle y demeura, il ne cessa de prospérer. Cromwell bâtit trois citadelles à Leith, à Air et à Inverness, outre plusieurs petits forts. La justice était bien administrée, et le vice était à la fois prévenu et châtié. En un mot nous considérons tous ces huit ans d'usurpation comme huit ans de paix profonde et de prospérité. C'est surtout parce qu'il existait une sorte d'union des trois royaumes dans un même parlement, où l'Ecosse était représentée comme les deux autres. Le marquis d'Argyle fut un des députés qu'elle y envoya.

Je vais actuellement m'occuper des divisions et des haines que soulevèrent dans l'Eglise d'Ecosse les *résolutions publiques*, et la protestation qui les suivit. A ces sujets de dispute s'en joignirent encore d'autres. Une assemblée générale devait bientôt avoir lieu. Saint-André était désigné pour le lieu de la réunion. En conséquence la commission du clergé écrivit une circulaire à tous les presbytériens, où elle leur exposait les motifs des résolutions, se plaignait de ceux qui avaient protesté contre, et manifestait ensuite le désir qu'aucun des *protestaires* ne fût choisi pour les représenter dans la prochaine

assemblée. Ce n'était là qu'un simple avis, autorisé par un usage fréquent dans les années précédentes; mais maintenant cette démarche excita de grandes réclamations comme attentatoire à la liberté des élections, et capable de les annuler par avance; les *protestaires* protestèrent même contre la commission et ses actes, méconnaissant ainsi cette même autorité, qu'ils avaient jusque-là exaltée à l'égal du plus auguste tribunal de l'Eglise, où Jésus-Christ lui-même, prétendaient-ils, siégeait assis sur son trône. Suivit une longue dispute qui, dans un espace de quelques années, donna lieu à une grande quantité de livres. Les *résolutionnaires* disaient que c'en était fait du presbytérianisme, du moment où le petit nombre ne se soumettait pas à la majorité; que c'était une idée épiscopale que de prétendre qu'il fallait peser plutôt que de compter les votes; que l'égalité était l'essence de leur constitution. Tous les gens impartiaux étaient frappés de la justesse de ces raisonnemens. Les *protestaires* répliquaient que, puisque tous les protestans s'élevaient de concert contre la prétention de l'infaillibilité, la majorité pouvait tomber dans des erreurs auxquelles certainement la minorité n'était pas tenue de souscrire. Ils se plaignaient ensuite qu'il y eût encore parmi eux beaucoup d'ecclésiastiques corrompus, qui montraient en toute occasion ce qu'ils souhaitaient au fond

du cœur, malgré leurs soins extérieurs pour paraître conformistes. Il était bien vrai que ceux des épiscopaux qui avaient embrassé le covenant et le presbytérianisme, seulement pour conserver leurs bénéfices, poussaient les deux partis et envenimaient de leur mieux la controverse; et il paraissait évident que le presbytérianisme, si l'autorité civile ne l'avait maintenu, allait se déchirer et se dissoudre lui-même. Quant au fond de la question, il était clair que si les décisions du tribunal suprême, prises à la majorité, n'étaient pas sans appel, il devenait impossible de maintenir cette égalité si chère aux uns et aux autres. En point de doctrine sans doute le petit nombre ne devait pas se croire obligé de se soumettre au plus grand; mais en matière de pure discipline, il n'y avait plus de gouvernement presbytérien possible sans cette condition.

Comme les esprits s'échauffaient tous les jours davantage, et que les deux partis étaient sur le point de s'anathématiser l'un l'autre, la république d'Angleterre jugea à propos d'envoyer en Écosse des commissaires chargés d'y maintenir la paix. Sir Henri Vane était du nombre. Les *résolutionnaires* étaient connus pour avoir été plus favorables à la cause royaliste que leurs adversaires; aussi étaient-ils regardés de moins bon œil par les commissaires. Parmi ceux-ci, quelques uns étaient d'avis qu'on travaillât à réunir

les deux partis; mais Vane s'y opposa de toutes ses forces. Pourquoi les commissaires essaieraient-ils, disait-il, de guérir des plaies que l'Angleterre avait pris soin d'ouvrir, et qui avaient tant contribué à affaiblir une nation rivale? Ils ne pouvaient y calmer les esprits, sans les unir contre eux dans une hostilité commune. Son sentiment était qu'il fallait laisser aux zélateurs d'Écosse la liberté de se quereller tant qu'ils voudraient; ce qui les mettrait infailliblement sous une plus grande dépendance de l'autorité civile, car ils seraient tôt ou tard forcés d'y recourir. On résolut en conséquence de leur permettre de s'assembler, comme par le passé, dans leurs presbytères et dans leurs synodes, mais de supprimer leurs assemblées générales, qui offraient quelque apparence d'union et d'autorité.

Ainsi abandonné à lui-même, l'esprit de discorde allait de progrès en progrès. Sitôt que quelque Église venait à vaquer, les deux partis s'efforçaient de faire élire un des leurs à la place du ministre défunt. Ces sortes de brigues donnaient lieu à de fréquens tumultes, dans lesquels on s'assommait souvent à coups de pierre, au scandale des personnes vraiment religieuses. Dans ces batailles les *protestaires* se distinguaient par leur férocité : comme ils étaient les moins nombreux, ils compensaient ce désavantage par un surcroît de fureur. D'ailleurs ils s'étaient donné

sur leurs adversaires une supériorité réelle, en se soumettant plus promptement à la volonté de leurs nouveaux maîtres, qui avaient ordonné aux uns et aux autres de ne plus prier pour le Roi. Cet acte de docilité leur avait coûté d'autant moins qu'elle les déchargeait d'un fardeau; mais les *résolutionnaires* firent une longue résistance, disant que prier pour le Roi était un devoir imposé par le covenant, et qu'ils ne pouvaient dès lors s'en dispenser sous aucun prétexte. Là-dessus le conseil anglais rendit un édit en vertu duquel tout ministre qui continuerait à prier pour le Roi, serait privé du recours légal pour le recouvrement de ses dîmes ou de sa *paye*, comme ils l'appelaient eux-mêmes. Cet édit touchait la partie sensible. Cependant, pour ne pas paraître céder purement et simplement à l'autorité civile, les ministres *résolutionnaires* déclarèrent, chacun dans son église, que tous les devoirs n'étant pas obligatoires dans tous les temps, et vu la conjoncture présente où le Roi était hors d'état de les protéger, ils avaient résolu de discontinuer cette portion du devoir. Cette démarche les exposa à d'amères censures. On ne l'attribuait qu'à la crainte de ne pouvoir plus user des voies coactives pour le recouvrement de leurs revenus; et on leur reprochait des considérations d'une nature aussi mondaine. Elles n'influèrent, il est vrai, que trop souvent sur la conduite d'un grand nombre d'ecclésias-

tiques, quoiqu'ils se gardassent d'en faire l'aveu.

Les *protestaires* employaient tous les moyens imaginables pour augmenter leur crédit parmi le peuple. Ils prêchaient souvent et long-temps, et affectaient de porter leur dévotion à un degré de sublimité inconnu jusqu'à eux. Le sujet perpétuel de leurs prédications était la triste apostasie et la corruption des assemblées ecclésiastiques, et souvent ils proposaient divers expédiens pour les régénérer. La vérité est qu'ils étaient plus actifs et mettaient plus de feu dans leurs écrits que les *résolutionnaires*. En rien ils n'étaient aussi singuliers qu'en ce qui concerne la communion. Ils en discontinuèrent l'usage pour plusieurs années dans les lieux où ils pensaient que les magistrats, ou même les personnes les plus apparentes de la paroisse, étaient engagés dans ce qu'ils appelaient la *défection*, laquelle était comptée pour beaucoup plus coupable que la vie la plus scandaleuse. Dans les lieux au contraire où la majeure partie des fidèles était saine, ils donnaient la communion avec une solennité nouvelle et inaccoutumée. Le mercredi qui la précédait était un jour de jeûne et rempli par huit ou dix heures de prières et de sermons entremêlés ; ils avaient pour le samedi deux ou trois sermons préparatoires ; pour le dimanche nouveaux sermons, mais en si grand nombre, que la cérémonie durait plus de douze heures, en certains

endroits ; enfin le lundi, pour la clôture, trois ou quatre sermons d'actions de grâces. Un grand nombre de ministres se rassemblaient de différens côtés, et les vrais amateurs faisaient sans peine quarante et cinquante milles pour assister à une communion célèbre. Les églises étaient trop petites et les voix des prédicateurs trop faibles pour la foule des auditeurs; en sorte qu'il y avait deux ou trois sermons prêchés à la fois dans différens endroits. Les cérémonies se faisaient avec tout l'étalage possible de piété et de zèle. Les zélateurs avaient toujours à raconter quelques conversions signalées qui s'étaient opérées dans ces solennités extraordinaires, tandis que d'autres ne parlaient que des désordres dont ces grands rassemblemens étaient l'occasion, et on les croyait davantage.

On peut à peine se faire une idée de l'effet que tout cet appareil religieux produisait sur le peuple, à quel degré de science il était parvenu, et avec quelle facilité il pouvait prier *ex tempore*, ou parler sur les matières théologiques. On peut juger par là du crédit des *protestaires*. Les *résolutionnaires* essayaient de les imiter, mais on trouvait qu'ils n'étaient ni si dégagés de la matière, ni si exercés à la prédication ; aussi leurs adversaires avaient la vogue. Dans les assemblées ecclésiastiques, où les deux partis se trouvaient à peu près égaux en nombre, la lutte était constante. Enfin ils en vinrent à

s'entre-déposer, selon que l'un ou l'autre s'y trouvait le plus fort; mais comme la possession d'une église ou d'un bénéfice dépendait toujours en dernier ressort de la puissance temporelle, ils faisaient tous deux à l'envi la cour au conseil privé que Cromwell avait établi en Écosse, et par lequel ils étaient renvoyés à Cromwell lui-même. Ils envoyèrent donc des députés à Londres; et les *protestaires* surtout y accoururent en grand nombre. Leurs principes et leur humeur se rapprochaient davantage des principes et de l'humeur qui régnaient dans l'armée; c'est pourquoi ils furent regardés comme gens plus sûrs, sur lesquels le gouvernement, qui se rappelait la cause des brouilleries, pouvait faire plus de fond que sur les *résolutionnaires*, soupçonnés de s'être moins détachés des intérêts royaux.

Ceux-ci envoyèrent un certain Sharp, qui avait été long-temps en Angleterre, et qui avait de l'ardeur et de l'activité. Il possédait peu de science, et n'était que médiocre prédicateur; mais, à cause de ses relations avec les ministres presbytériens de Londres, que Cromwell caressait beaucoup en raison de leur grand crédit dans la cité, il fut choisi par les résolutionnaires, pour ménager leurs intérêts en Angleterre, où il resta en effet plusieurs années occupé des soins de sa mission. Ce choix fut une méprise fatale à tout le parti presbytérien, quoique Sharp fît

parade d'un zèle plus qu'ordinaire. Dès les premiers temps où Cromwell songeait à se faire roi, le docteur Wilkins lui disait souvent, ainsi qu'il me l'a conté lui-même, qu'aucun gouvernement ne pouvait être sûrement assis que sur la base d'une Église nationale, et qu'il regardait l'épiscopat comme la seule constitution ecclésiastique qui pût convenir à l'Angleterre. Wilkins ne doutait pas que Cromwell ne fût entré dans son plan, sitôt que le projet de la royauté eût été exécuté. Plein de ces idées, il dit un jour à Sharp que leurs disputes perpétuelles montraient clairement que le presbytérianisme n'était pas capable de maintenir l'ordre et l'unité établi parmi eux, et que l'épiscopat leur était nécessaire pour les réunir; mais Sharp ne put supporter une pareille proposition et la rejeta avec horreur. Je croirais m'être trop long-temps arrêté sur ces discussions intestines de l'Eglise écossaise, si je n'avais jugé profitable au lecteur de lui montrer à quel point, en matière ecclésiastique, l'ordre et la paix sont incompatibles avec l'égalité, à moins que l'autorité civile ne fasse intervenir ses décisions; et si elle le fait, les zélateurs ardens de chaque secte se soulèveront de concert contre une telle prétention, qu'ils traiteront d'abominable érastianisme.

Je passe à quelques anecdotes touchant Cromwell, que je n'ai point encore vues dans les

livres. Je les ai apprises en partie des comtes de Carlisle et d'Orrery, dont l'un avait été capitaine de ses gardes, et l'autre président de son conseil en Écosse. Mais mon principal auteur a été Stoupe, Grison d'origine, d'abord ministre de l'Église française de Savoie, et ensuite brigadier-général dans les armées françaises. C'était un homme d'intrigue, de nulle vertu, et qui n'avait que l'écorce du protestantisme. Il avait, pour le département des affaires étrangères, toute la confiance de Cromwell, qui, dans ces sortes d'affaires, était souvent pris au dépourvu ; car, comme il ne savait, en fait de langues, que la sienne et un peu de latin qui lui était resté de son éducation, et qu'il parlait très-incorrectement et sans aucune facilité, il manquait des moyens nécessaires pour se tenir au courant de bien des choses.

Lorsque Cromwell essaya pour la première fois du gouvernement, il avait contre lui trois grands partis, le parti épiscopal, le parti presbytérien et le parti républicain. Le dernier était le plus acharné à sa ruine, parce qu'il voyait en lui l'homme qui avait perfidement expulsé la chambre des communes, et n'avait jamais songé qu'à sa propre fortune. Les militaires étaient seuls pour lui ; encore cet esprit de fanatisme qu'il avait pris tant de peine à souffler parmi eux, les rendait-il peu traitables. Il fut obligé de casser et d'emprisonner plusieurs des principaux officiers,

et il flattait le reste de son mieux. C'est sans doute comme moyen d'effet sur eux qu'il conserva sa vieille habitude de discours longs et obscurs, de sermons et de prières. Quant au parti cavalier, il craignait d'y trouver à la fois des assassins et des conspirateurs proprement dits. Pour se prémunir contre les premiers, il prit un moyen très-efficace ; il disait souvent en public que, dans les guerres civiles, les partis étaient contraints d'user de représailles les uns envers les autres, que c'était le seul moyen de prévenir de plus grands malheurs, et de forcer ses ennemis à la bonne guerre ; que, quant à lui, les assassinats lui semblaient une chose si horrible qu'il n'emploirait jamais le premier ce honteux expédient, mais que, si quelque partisan du Roi tentait de l'assassiner et le manquait, il ferait dès ce moment une guerre d'assassinats, et détruirait toute la famille royale ; et il ajoutait qu'il avait des instrumens tout prêts qui n'attendaient que ses ordres. La terreur d'une telle menace le garda mieux que tous les soldats qui l'entouraient sans cesse.

Le danger des conspirations était plus pressant. Mais, heureusement pour lui, Cromwell sut qu'un certain sir Richard Willis était le grand confident du chancelier Hyde, qu'il en recevait fréquemment des lettres, et qu'en un mot tout le parti royaliste, le regardant comme un homme plein de capacité et de prudence, n'en-

treprenait rien sans le consulter. Le Protecteur trouva moyen de parler à cet homme : il lui dit qu'il n'avait dessein de faire aucun mal aux cavaliers, ses amis; qu'il voulait au contraire les sauver d'une ruine certaine; qu'après quelques coups de vin ils étaient gens à se précipiter dans des complots aussi insensés que mal ourdis, dont tout le résultat était la perte de ceux qui s'y étaient engagés; que lui, sir Richard Willis, étant toujours dans leurs secrets, il ne lui demandait autre chose que de l'avertir de toutes leurs menées, afin qu'il pût les rompre, sans que personne en fût victime; que, s'il en faisait jamais enfermer quelques uns des plus étourdis, ce ne serait que pour peu de temps, et que leurs interrogatoires ne rouleraient que sur quelques discours en l'air, mais jamais sur les faits qui tendraient réellement à les compromettre. Cromwell offrit ensuite à Willis tout ce qu'il voudrait et le laissa maître du temps et du lieu où il désirerait recevoir ses appointemens. Celui-ci n'osa ni demander ni prendre plus de deux cents livres de pension. Cet arrangement ne fut connu que d'un seul tiers, le secrétaire Thurloe, qui savait plus adroitement que personne ménager de secrètes intelligences.

Par ce moyen, Cromwell tenait tout le parti royaliste comme dans un filet, où il laissait les conspirateurs s'agiter à leur aise. De temps en

temps, il donnait ordre qu'on en arrêtât quelques uns, mais jamais rien ne parut au grand jour, qui pût nuire à aucun d'eux. Après la mort du Protecteur, Willis continua d'informer Thurloe de tout ce qui se passait. Peu de temps avant la restauration, lorsque les cavaliers tramaient de tous côtés une insurrection générale, ils crurent le moment venu de la faire éclater dans le comté de Sussex, et ils prièrent le Roi de passer la mer et de s'y rendre. Charles devait débarquer près de Chichester. Willis, comme de coutume, était le principal agent de l'intrigue, y compris le débarquement; aussi, sur ses révélations, toutes les mesures étaient-elles prises par les républicains pour s'emparer de la personne du Roi, et il serait probablement tombé dans le piége, si Morland, second secrétaire de Thurloe, homme plein de pénétration, n'eût découvert le secret de la correspondance de son maître et de Willis, et n'eût averti le Roi du danger qu'il courait. Cependant il n'était pas facile de persuader à ceux qui s'étaient si longtemps fiés à Willis, et croyaient avoir tant de garans de sa fidélité, que ce même homme était coupable d'une trahison si noire; aussi l'avertissement de Morland fut-il considéré comme un stratagême imaginé pour déconcerter l'entreprise. Mais celui-ci, jaloux de convaincre de la vérité de son rapport, observa l'endroit où

Thurloe mettait certaines lettres, auxquelles il semblait mettre un prix tout particulier; et, ayant pris dans ses mains la clef du cabinet où elles étaient enfermées, sous prétexte de se servir d'un cachet suspendu à cette clef, il en prit l'empreinte sur de la cire, et s'en fit faire une semblable, avec laquelle il ouvrit le cabinet, y prit les lettres, et fit passer au Roi les plus importantes. La main était connue; il n'y eut plus de doute sur cette trahison soutenue avec tant d'adresse, mais pleine de noirceur. Le projet de soulèvement fut donc abandonné pour un temps. Comme sir George Booth s'était engagé à paraître en même temps dans le Chester à la tête d'un corps de troupes, on lui envoya deux messagers pour lui faire savoir que l'insurrection royale projetée ne pouvait s'exécuter à l'époque convenue; mais tous deux, devenus l'objet de quelques soupçons dans des places fortes qu'ils n'avaient pu éviter, à cause du mystère dont ils s'enveloppaient dans un temps de trouble et de méfiance, y furent arrêtés si long-temps qu'ils furent hors d'état d'informer assez tôt sir George de ce qui se passait. Il entra donc en campagne, et fit son devoir en brave homme; mais n'étant pas secondé, il fut bientôt accablé par Lambert. Ainsi Willis perdit le fruit de ses grands et longs services. Ce fut un des principaux ressorts de la politique de Cromwell.

Quant aux presbytériens, ils avaient un tel effroi de la fureur des républicains qu'ils regardèrent comme une délivrance d'être tirés de leurs mains. Un grand nombre de ces derniers commençaient à professer le déisme, et presque tous étaient d'avis de détruire le clergé en masse, et de briser tout ce qui pouvait ressembler à l'unité d'une Eglise nationale. Ils auraient voulu abattre les églises, remettre les dîmes, et laisser la religion libre comme ils disaient, sans l'encourager ni la contraindre. Cromwell promit aux presbytériens de maintenir un corps public de ministres avec des moyens d'existence convenables; et il leur associa, dans une commission, plusieurs indépendans, pour examiner conjointement tous ceux qui seraient susceptibles d'être admis à posséder des bénéfices. Cette commission nommait à tous ceux dont disposait autrefois la couronne, aux évêchés, et à toutes les places des églises cathédrales. Une faveur si signalée calma les craintes des presbytériens.

Cromwell s'étudia à diviser les républicains entre eux, en opposant les fondateurs prétendus de la cinquième monarchie et les enthousiastes à ceux qui s'inquiétaient peu ou point de la religion, et n'agissaient qu'en vertu des principes de la liberté civile, tels qu'Algernon Sidney, Henri Névil, Martin, Wildman et Harrington. Les partisans de la cinquième monar-

chie paraissaient réellement attendre chaque jour le moment où le Christ se manifesterait. Ils avaient à leur tête Jean Goodwin, qui, le premier, introduisit l'arminianisme parmi ces sectaires, car il était aussi pour une liberté sans restriction. Cromwell haïssait cette doctrine, car son idée favorite était qu'une fois enfant de Dieu, on ne cesse jamais de l'être. Comme il avait mené une vie fort régulière avant les guerres civiles pendant plus de huit ans entiers, il se plaisait dans le souvenir de ce bon temps, et dans l'idée de l'inamissibilité de la grâce. En récompense Goodwin était, de tous les prédicateurs, celui dont la morale suivait de plus près la politique de Cromwell, car il justifia non-seulement l'exécution du Roi, mais il l'exalta comme l'action la plus glorieuse dont fussent capables des hommes. Au reste, il était parvenu à pénétrer si bien ses adhérens de l'espoir prochain du glorieux règne de mille ans, qu'on les aurait tous pris pour de vrais maniaques.

Ce ne fut pas chose facile pour Cromwell que de contenter les millénaires, lorsqu'il s'empara du pouvoir suprême, car il n'y avait plus qu'un pas entre lui et la royauté, que Goodwin avait toujours représentée comme le grand Ante-Christ, usurpateur momentané du trône de Christ. Il leur disait, le visage tout en pleurs, ainsi que plusieurs d'entre eux me l'ont raconté, qu'il au-

rait préféré au protectorat l'humble bâton de berger, puisque rien n'était plus contraire à ses goûts modestes que l'appareil de la grandeur; mais il voyait qu'il fallait avant tout, dans les circonstances présentes, empêcher la nation de tomber dans d'extrêmes désordres, et de devenir la proie de l'ennemi commun : c'est pourquoi il se préparait *à marcher entre les vivans et les morts*, comme il parlait, durant quelque temps, jusqu'à ce que Dieu manifestât sa volonté et leur désignât le sol sur lequel ils devaient édifier son temple, et il les assurait qu'il se démettrait alors de la charge qui allait peser sur lui, avec une joie égale à la douleur que lui causait la nécessité de se courber sous elle. Il traitait les gens de cette trempe sur le pied de leur ancienne égalité, allant fermer lui-même la porte, les faisant asseoir et couvrir devant lui, pour leur montrer combien peu de cas il faisait de la distance que l'étiquette le forçait à mettre entre lui et les autres. Ces sortes de discours finissaient communément par de longues prières. C'est ainsi qu'avec beaucoup de peine il venait à bout des républicains enthousiastes. Il appelait les autres républicains *payens*, et il avouait qu'il n'avait pas de même trouvé le secret d'agir sur eux. Il avait des chapelains de toutes les sectes; et, dans ses dernières années, il commençait à témoigner moins d'éloignement pour les membres de l'E-

glise anglicane. Ils tenaient leurs assemblées dans différens endroits aux environs de Londres, sans être troublés ni inquiétés. Les papistes eux-mêmes finirent par lui faire la cour. En un mot, grâce à sa dissimulation, il se fit dans toutes les classes et dans tous les partis un nombre de partisans qui paraîtra prodigieux, si l'on songe aux obstacles qu'il trouva dans ses parlemens. Cependant on crut généralement, à sa mort, qu'il était à bout de ruses comme de forces physiques, qu'il avait épuisé les unes et les autres, et que, s'il eût vécu plus long-temps, il n'eût plus été maître des événemens.

Il y eut de grands débats pour savoir si l'on ferait un roi. Tous les jurisconsultes, entre autres Glynn, Maynard, Fountaine et Saint-John en étaient tout-à-fait d'avis. Ils disaient qu'on n'établirait jamais de nouveau gouvernement sans un roi qui passât les bills destinés à régler telle forme d'institutions qui conviendrait. On n'avait fait jusqu'alors que bâtir sur le sable : le royaume était encore menacé d'une nouvelle révolution; si elle arrivait, tout ce qu'on avait fait serait nul, comme contraire à une loi qui subsistait dans toute sa force, puisqu'elle n'avait jamais été révoquée, c'est-à-dire, la royauté. Dans l'état où étaient les choses, quiconque avait trempé dans la guerre civile, et avait contribué à l'effusion du sang, du sang du roi Charles Ier. surtout,

pouvait être cité en justice; car, en droit, on ne pouvait être mis à couvert que par une loi à laquelle auraient concouru le Roi, les lords et les communes. Il serait facile d'ailleurs de s'entendre pour ne se fier à ce nouveau roi qu'autant qu'on le jugerait à propos, et le forcer à résigner son autorité aussitôt qu'on voudrait, en sorte qu'il pût être un *felo de se*, et consentir, s'il le fallait, un acte qui abolirait à la fois le nom et la chose. Et de même que personne n'était réellement en sûreté jusqu'à ce que l'on eût pris ce parti, de même toutes les concessions et tous les achats étaient frappés de nullité légale; de même encore tous ceux qui avaient levé ou manié les deniers publics en étaient responsables. Ces raisonnemens étaient sans réplique, et les fanatiques pouvaient seuls en méconnaître l'évidence. Ils y voyaient, eux, défiance de Dieu, et confiance dans la chair. « La nation s'est levée, « disaient-ils, et ses fils ont fait, dans la simpli- « cité de leur âme, la guerre du Seigneur; ils « l'ont appelé à leur secours; il les a entendus, et « s'est manifesté en leur faveur, et maintenant « ils cesseraient d'avoir confiance en lui? Ils ont « renversé la monarchie avec le monarque, et « maintenant ils iraient reconstruire ce qu'ils « ont détruit? Ils ont fait vœu devant Dieu d'être « fidèles à la république, de ne souffrir ni roi, « ni royauté; sous ce vœu, comme sous une

« bannière, ils ont combattu et triomphé; et « cependant on veut leur faire prendre des sûre-« tés, et pour cela les reconduire en Egypte? Il « faut regarder au contraire plutôt comme un « bonheur d'être toujours sous le glaive des lois; « car rien n'est plus propre à nous inspirer de la « prudence et de l'ardeur. S'il est vrai que les « rois eussent usurpé les droits du Seigneur, et « envahi les libertés de l'homme, pourquoi avoir « recours à des instrumens aussi odieux? » Tels étaient les discours des fanatiques, et quant aux limites qu'on proposait de fixer au pouvoir royal, ils les considéraient comme des compensations illusoires. « Ces hommes, continuaient-ils, qui « trouvent dans les lois la nécessité d'avoir un « roi, n'en auront pas plutôt un, qu'ils tire-« ront du même magasin tout ce qui pourra en « augmenter l'autorité et les priviléges. » Ils ne voulaient donc entendre à aucune proposition touchant le rétablissement de la monarchie, et rejetaient tout avec mépris. S'il nous faut absolument un roi, disaient hautement plusieurs, en vertu de tout cet attirail de lois qu'on nous allègue, pourquoi donc ne pas nous en tenir à celui que ces mêmes lois nous donnaient plutôt qu'à tout autre? Voici ce que m'a conté le le comte d'Orrery: durant ces querelles, il aborda une fois Cromwell en lui disant qu'il s'était promené toute la journée dans l'intérieur de la

Cité; celui-ci lui demanda quelles nouvelles il y avait apprises; il répondit que le bruit courait qu'il négociait avec Charles pour lui rendre sa couronne et lui faire épouser sa fille. Lord Orrery voyant que Cromwell n'était point révolté à cette idée, reprit la parole et dit que pour lui, dans l'état où étaient les choses, il ne voyait point de meilleur parti; qu'on pourrait obtenir du Roi toutes les conditions qu'on voudrait; et que lui, Cromwell, pourrait retenir la même autorité qu'il avait acquise, et qu'il en jouirait seulement avec moins de fatigue. Cromwell répliqua que le Roi ne pardonnerait jamais à ceux qui avaient mis son père à mort. Orrery lui fit observer que d'autres avaient partagé avec lui ce tort, et que lui seul aurait le mérite de l'avoir rétabli. « Oui, « reprit Cromwell, mais il est si horriblement « débauché qu'il nous perdrait tous : » après quoi il se mit froidement à parler d'autre chose. Orrery conclut de cette conversation que Cromwell avait souvent pensé à rappeler le Roi.

Jusqu'au moment où il refusa la royauté, qui lui fut offerte par le parlement, il s'était tenu dans une telle réserve que personne ne savait quelle serait sa réponse. On croyait plus vraisemblable qu'il l'accepterait. Ce qui le décida pour le parti contraire, fut un entretien qu'il eut un matin, en se promenant dans le parc St.-James, avec Fleetwood et Desborough; l'un avait épousé sa fille,

et l'autre sa sœur. Il eût avec eux de grandes explications, et elles tendaient toutes à l'acceptation de la couronne : il disait que c'était tenter Dieu que d'exposer tant de braves gens à la mort et à la misère, lorsqu'il y avait un moyen assuré de les protéger. Fleetwood et Desborough firent valoir les sermens qu'ils avaient tous prêtés. Le Protecteur répliqua que ces sermens étaient contre le pouvoir et la tyrannie des rois, mais non contre les trois lettres dont se composait le mot *Roi*. En un mot ils conclurent de son discours que son dessein n'était pas de refuser, et ils se contentèrent alors de lui exposer tous les troubles qu'ils prévoyaient dans l'avenir. Quant à eux, comme ils ne voulaient point aider à relever l'idole qu'ils avaient renversée, en jurant de la tenir dans la poussière, et comme ils ne voulaient pas non plus prendre parti contre lui, ils se retireraient et attendraient la suite des événemens. Ils se préparaient donc à résigner leurs commissions, résolus qu'ils étaient à ne pas servir un roi ; mais Cromwell les pria d'attendre au moins qu'il eût fait sa réponse. On pensa que, voyant deux personnes qui lui tenaient de si près disposées à l'abandonner, il en conclut que beaucoup d'autres suivraient leur exemple, et regarda dès lors la couronne comme trop hasardeuse pour lui. En conséquence il la refusa, et garda seulement la qualité de Protecteur. Cependant,

comme à la session prochaine le parlement aurait réitéré son offre, il l'aurait probablement acceptée, s'il n'était mort avant l'hiver qui suivit. Ce qui en serait arrivé est encore un problême. Quelques uns ont cru qu'avec la royauté auraient reparu l'ordre et une tranquillité durables, puisqu'elle aurait ramené les lois et la forme de l'ancien gouvernement. D'autres étaient d'un sentiment tout-à-fait opposé; ils s'imaginaient que l'armée irritée aurait quitté le service, ou se serait révoltée contre Cromwell, et peut-être même l'aurait massacré dans la première chaleur du tumulte. Je ne déciderai point quelle était la plus probable de ces deux opinions.

Quelques hommes du parti cavalier, ou plutôt certains de ses descendans, prirent part à ces débats touchant le rétablissement de la monarchie. En général ils se montrèrent républicains zélés, selon les instructions qu'ils avaient reçues de ceux qui conseillaient le Roi. Pour eux, en effet, la grande affaire était de s'opposer à toutes les demandes de Cromwell, pour l'affaiblir ainsi au dedans, et le compromettre en dehors. Lorsque leurs anciens adversaires s'aperçurent avec surprise de cette grande métamorphose qui, de soutiens de la prérogative, en avait fait les patrons de la liberté, ils prétendirent qu'élevés à la cour, et liés à sa cause par la reconnaissance, ils avaient été forcés de la servir, mais que depuis

qu'elle avait été chassée et anéantie, ils avaient repris les principes naturels à l'homme, et de l'amour pour la liberté. Il n'en fallut pas davantage pour que les vieux républicains les protégeassent de leur crédit, en sorte qu'en grossissant la faction opposée à Cromwell ils travaillaient à leur sûreté. Mais ces mêmes hommes s'empressèrent de jeter le masque à la restauration, et revinrent à leurs anciens principes de dévouement à la prérogative et au pouvoir absolu; ils ont dit pour leur excuse qu'ils avaient été pour la liberté, lorsqu'elle était un moyen de renverser l'usurpateur; mais que, du moment où le gouvernement était retombé entre les mains de ses anciens et légitimes possesseurs, ils redevenaient soutiens aussi fermes des priviléges de la couronne, et ennemis de la liberté aussi décidés qu'ils avaient jamais pu l'être.

Passons à la conduite de Cromwell relativement aux affaires étrangères. Il avait pour maxime de n'épargner ni peines ni frais pour se ménager partout de nombreuses intelligences. Il comprit quels bons espions pouvaient être les Juifs, dont le grand commerce repose sur la connaissance prompte de tout ce qui se passe; car il consiste, comme on sait, à prêter de l'argent à un gros ou à un moindre intérêt, à proportion du risque ou du gain que présentent les combinaisons de la politique. Il comprit aussi l'agiotage des actions

d'emprunts faits de cette manière; et, par ces deux motifs plutôt que par aucun respect pour les principes de tolérance, il fit venir en Angleterre une compagnie de Juifs, et leur permit de bâtir une synagogue. Pendant tout le temps qu'il traitait avec eux, ils lui servirent d'espions fidèles et intelligens, principalement en Espagne et en Portugal. Un jour que le comte d'Orrery se promenait avec lui dans une des galeries de Whitehall, il se présenta un homme presqu'en haillons: Cromwell congédia aussitôt lord Orrery, et emmena dans son cabinet ce Juif, car c'en était un, qui lui apportait la nouvelle d'une grosse somme d'argent que les Espagnols faisaient passer en Flandre pour le paiement de leur armée, mais dans un vaisseau de guerre hollandais, et lui dit jusqu'à l'endroit du vaisseau où était caché l'argent. Le Protecteur dépêcha sur-le-champ un exprès à Smith, dans la suite sir Jermyn Smith, qui était dans les dunes, pour l'avertir que dans deux ou trois jours un navire hollandais passerait dans le canal, et lui donner l'ordre d'en faire la visite et d'y saisir ce qu'il y trouverait d'argent d'Espagne, alors de contrebande, car nous étions en guerre avec cette nation. Ainsi lorsque le vaisseau passa à la hauteur des dunes, Smith envoya demander qu'on trouvât bon qu'il le visitât. Le capitaine hollandais répondit que ses maîtres seuls avaient le droit de

le visiter, Smith se contenta de lui faire savoir qu'il avait devant les yeux un sablier, et que si l'équipage ne s'était soumis à la visite avant que le dernier grain n'eût coulé, il saurait bien l'y contraindre. Le capitaine vit que c'était vainement qu'il ferait résistance, et l'argent fut saisi. La première fois que lord Orrery revint au palais, Cromwell lui dit que l'avis lui venait de cet homme tout couvert de haillons, qu'il avait si bien accueilli en sa présence quelques jours auparavant. Jamais souverain ne fut si bien instruit de tout ce qui se passait hors de chez lui. Rien ne se faisait dans la petite cour du Roi qu'il ne le sût; et néanmoins il n'eut jamais qu'un seul de ses espions découvert.

La plus grande difficulté de sa politique extérieure fut de choisir entre l'alliance de la France et celle de l'Espagne. Le prince de Condé, qui était alors dans les Pays-Bas avec beaucoup de protestans autour de lui, engagea la cour de Madrid à faire tous ses efforts pour mettre Cromwell dans ses intérêts. Son ambassadeur, don Alonzo de Cardenas, estimé une des meilleures têtes de l'Espagne, eut ordre de complimenter le Protecteur. Il fut autorisé à lui promettre de la part de ses maîtres, s'il consentait à se joindre à eux, qu'ils n'entendraient à aucun traité que l'Angleterre n'eût recouvré Calais. Cette offre était très-engageante pour Cromwell, qui espérait se rendre

très-agréable à la nation anglaise, s'il parvenait à se remettre en possession d'une place au pouvoir des Français depuis un siècle. Instruit de ce qui se traitait, Mazarin fit passer la mer de son côté à un émissaire pour négocier avec Cromwell, quoique d'abord sans caractère diplomatique, et lui promettre, afin de renchérir sur l'Espagne, du secours pour s'emparer de Dunkerque, qui était une place beaucoup plus importante. Le prince de Condé fit proposer de son côté à Cromwell de se faire protestant; et, s'il voulait lui donner une flotte avec de bonnes troupes, d'opérer une descente en Guienne. Il ne doutait pas qu'il ne fût secondé dans cette entreprise par les protestans, et il était assuré de jeter la France dans de tels embarras, qu'on en obtiendrait pour eux et pour l'Angleterre toutes les conditions qu'il plairait à Cromwell lui-même de dicter. Séduit par une telle perspective, le Protecteur envoya Stoupe faire une tournée dans toute la France pour s'entretenir avec les principaux protestans, examiner les ressources du parti, ses dispositions présentes, le degré d'oppression sous lequel il gémissait, et la confiance qu'il portait au prince de Condé. Stoupe, en quittant Paris, descendit la Loire, vint à Bordeaux, passa ensuite à Montauban, et traversa la partie méridionale de la France pour se rendre à Lyon. Ses instructions portaient qu'il ne parlerait qu'en simple voya-

geur, et assurerait néanmoins les réformés du zèle et du soin de Cromwell, dont il ferait partout de magnifiques éloges. Les protestans étaient alors très-satisfaits de leur situation ; car Mazarin, uniquement occupé du soin d'enrichir sa famille, prenait soin de faire observer les édits avec une exactitude inconnue jusqu'à lui. Stoupe revint pour rendre compte à Cromwell de l'absence de mécontentement chez les protestans, et de leur peu de disposition à remuer. Ils avaient d'ailleurs une très-mauvaise opinion du prince de Condé, dont l'impiété et l'immoralité les révoltaient, et qu'ils regardaient en outre comme un ambitieux, tout rempli de ses projets de grandeur, et toujours prêt à leur sacrifier ses amis et la cause qu'il avait embrassée. C'en fut assez pour fixer Cromwell sur son compte. Il apprit aussi que le cardinal avait autour de ce prince ses espions, qui l'avaient informé de tous les messages qu'il y avait eu entre eux deux ; c'est pourquoi il ne voulut plus avoir aucune correspondance avec lui, et dit à ce sujet à Stoupe, *stultus est et garrulus, et venditur a suis cardinali*. Voici ce qui le détermina pour l'alliance de la France de préférence à toute autre : au dedans les partis contraires aux siens devenaient tous les jours plus redoutables, et si Charles et son frère faisaient une descente en Angleterre, secourus par la France et une armée d'huguenots, ce qui était très-

probable du moment où il se joindrait à l'Espagne, cette tentative pouvait lui être très-funeste avec tant d'ennemis intérieurs sur les bras et si peu d'amis à leur opposer. Cette considération, toute fondée sur son intérêt particulier, agit d'autant plus sur lui qu'il savait que les Stuart n'avaient rien à attendre de la cour d'Espagne, qui n'avait pas de sujets protestans dont elle pût leur prêter la force. Le roi Jacques me disait à cette occasion qu'une partie de ses préventions contre la religion réformée provenait de ce que, tant son frère que lui, ils avaient trouvé dans tous les protestans qu'ils avaient rencontrés à Paris, dans différentes compagnies, des ennemis de leur famille et des admirateurs de Cromwell; il en concluait qu'ils étaient tous rebelles dans leur cœur. Je répondis que les étrangers n'entraient d'ordinaire dans les querelles de leurs voisins que pour voir qui d'entre eux avait le pouvoir ou la volonté de favoriser leurs intérêts; que les protestans de France n'avaient trouvé que froideur dans la cour d'Angleterre, jusqu'à Cromwell, qui leur avait témoigné un grand zèle, et qui devait dès lors les avoir attachés à lui et à sa cause. Quand le traité entre la France et l'Angleterre fut engagé, Cromwell voulut qu'on en fît sortir le Roi et son frère. Mazarin y consentit, car il jugea plus honorable pour le roi de France de paraître les renvoyer de sa propre

et libre volonté, que de le faire plus tard en vertu d'une condition expresse exigée par Cromwell. Ils furent l'un et l'autre accablés d'excuses; on leur donna quelque argent, et ils quittèrent la France avec la promesse d'être pourvus constamment des fonds nécessaires à leur entretien, promesse qu'on ne songea jamais sérieusement à exécuter. Ils se retirèrent à Cologne, car les Espagnols n'avaient pas encore perdu toute espérance de gagner Cromwell; mais lorsqu'elle se fut évanouie, ils invitèrent Charles et le duc d'York à venir à Bruxelles, et leur assignèrent de gros revenus, il est vrai à leur manière, c'est-à-dire sans mesurer leurs engagemens à leurs ressources. Ils fixèrent en outre une somme pour tout sujet des trois royaumes qui viendrait se mettre au service de nos deux princes, mais il n'y eut guères que des Irlandais qui se présentèrent. On en fit quelques régimens. Bien que cette circonstance ait donné dans la suite un grand crédit à cette nation dans notre cour, surtout pendant le règne du roi Jacques, on peut affirmer qu'elle le méritait assez peu.

Avant de quitter Paris, le roi Charles changea de religion, mais on ignora par les soins de qui; on sait seulement que le cardinal de Retz était du secret, et que lord Aubigny y contribua beaucoup. La chose fut tenue très-secrète. Le chancelier Hyde en eut cependant quelque soupçon,

mais il ne se permit jamais de le croire entièrement. Peu après la restauration, le cardinal de Retz vint à Londres sous un habit déguisé et eut une audience du Roi ; ce qui s'y passa n'est point connu. Voici le premier motif sérieux que j'ai eu de croire que Charles avait réellement abjuré le protestantisme : le marquis de Roussy, dont la famille était la plus considérable de toutes celles qui en France avaient constamment persévéré dans la religion réformée, était pressé vivement de se réunir au catholicisme par le cardinal, son parent et ami particulier. Celui-ci, entre autres raisons qu'il lui alléguait, insistait sur ce que la religion protestante allait être certainement ruinée, et sur ce qu'elle n'avait aucune protection à attendre de l'Angleterre, puisqu'il savait, à n'en pas douter, que le roi Charles et son frère étaient déjà réunis à l'Église romaine. Roussy dit ceci en grande confidence à son ministre, qui après sa mort m'en fit avertir. Sir Allen Broderick me l'a confirmé. Ami intime du chancelier Hyde, et, de grand athée qu'il avait été, devenu, dans ses dernières années, un illustre pénitent, car ses talens éminens jetaient de l'éclat sur toutes ses opinions, il m'envoya à son lit de mort, comme il m'avait toujours honoré de beaucoup de confiance, un écrit circonstancié du fait dont je parle, et qui, suivant ce qu'il en croyait, avait eu lieu à Fontainebleau avant le départ de Charles pour

Cologne. Quant au roi Jacques, il semble qu'il ne s'était pas encore converti à cette époque; car il m'a raconté qu'étant dans un monastère de Flandre, une religieuse lui recommanda de prier Dieu tous les jours de le mettre dans la bonne voie, s'il n'y était pas, et il ajoutait que l'impression que firent sur lui ces paroles ne le quitta plus jusqu'au jour de son changement.

Revenons à Cromwell. Pendant qu'il délibérait sur le parti qu'il avait à prendre, Gage, qui avait été prêtre, revint des Indes occidentales; il présenta sous de si vives couleurs la faiblesse des Espagnols dans ces contrées et les richesses immenses qu'ils y possédaient, que le Protecteur se laissa persuader qu'il y aurait autant de facilité que de gloire à s'emparer de leurs vastes possessions du Nouveau Monde. Il comptait déjà avoir à sa disposition un trésor inépuisable, qui le mettrait en état de consolider son gouvernement, sans avoir besoin de recourir au parlement pour en tirer des subsides. L'Espagne n'avait jamais voulu consentir à la paix avec l'Angleterre entre les tropiques; ainsi Cromwell pouvait y porter la guerre, avant qu'elle eût été déclarée en Europe. Il équipa donc une flotte et la fournit de forces suffisantes, à ce qu'il croyait, pour s'emparer d'Hispaniola et de Cuba. Gage l'avait assuré que, si cette première expédition réussissait, la conquête du reste des colonies es-

pagnoles n'était pas douteuse. Stoupe, appelé pour quelque autre affaire dans le cabinet du Protecteur, le trouva un jour profondément occupé à examiner une carte et à mesurer des distances. Stoupe s'aperçut que cette carte était celle de la baie du Mexique, et remarqua qui l'avait gravée. Le lendemain il fut chez le graveur pour acheter la carte. Le graveur nia qu'il l'eut imprimée. Stoupe soutint qu'il l'avait vue. « Alors, reprit l'ouvrier, ce doit être dans les mains du Protecteur, car lui seul en a quelques exemplaires, et il m'a bien recommandé de n'en laisser sortir aucune de chez moi sans son ordre. » Stoupe comprit aussitôt qu'il y avait sur jeu quelque projet pour le Nouveau-Monde. Lorsque fut venue l'époque du départ de la flotte, tout le monde s'interrogeait avec surprise sur sa destination. Les uns s'imaginaient qu'il s'agissait d'enlever Lorette au Saint-Siége, qui se hâta en conséquence de l'entourer de fortifications; d'autres parlaient de Rome même, d'autant plus que les prédicateurs de Cromwell répétaient sans cesse que, s'il n'était retenu par des divisions domestiques, il irait saccager Babylone; d'autres enfin prétendaient qu'il s'agissait de Cadix, quoiqu'on n'eût pas encore rompu avec l'Espagne. Les Français ne pouvaient pas davantage pénétrer ce mystère. Cromwell n'avait pas encore conclu son alliance avec eux, et il ne jugea pas à propos de les tenir au courant du but de

son expédition. Il dit simplement qu'il destinait cette flotte à garder les mers, et à rendre à l'Angleterre son ancienne prépondérance maritime. Il échappa à Stoupe de dire devant plusieurs personnes qu'il croyait que cet armement regardait les Indes occidentales. L'ambassadeur d'Espagne, à qui ce mot fut rapporté, se procura un secret entretien avec Stoupe, pour lui demander sur quel fondement il avait exprimé cette opinion, et il lui promit dix mille livres s'il avait là-dessus quelque lumière à lui donner. Stoupe m'a avoué qu'il fut fort tenté de prendre l'argent, car enfin il ne commettait aucune infidélité, en découvrant sur quoi s'appuyaient ses conjectures, puisque rien ne lui avait été confié; mais il attendait plus encore de Cromwell, et il résolut par cette raison de garder le secret. Il se contenta donc de répondre que, dans une grande diversité de conjectures, la sienne lui avait paru plus probable que toute autre. Mais l'ambassadeur n'en tint aucun compte, et ne jugea pas même à propos de la communiquer à don Juan, qui était alors à Bruxelles.

Stoupe en écrivit à un homme de la suite du prince de Condé, qui, au premier mot qu'on lui en dit, fut persuadé que c'était là en effet le secret de l'expédition, et fut trouver dès le lendemain don Juan pour lui en faire part; mais celui-ci comptait tellement sur l'ambassadeur,

que cet avis ne fit aucune impression sur lui. Et en effet tous les agens qu'il employait savaient qu'il n'aimait pas à être troublé par des nouvelles fâcheuses ou embarrassantes. Le roi Charles racontait à ce sujet une plaisante anecdote. Un homme que don Juan envoyait dans une cour d'Allemagne, vint demander au Roi ses dernières volontés ; le Roi le pria seulement de le tenir au courant des nouvelles. « Les voulez-vous vraies, « ou fausses? » reprit l'Espagnol ; et comme il vit le Roi surpris de la question, il ajouta que s'il lui écrivait des nouvelles vraies, le Roi devait les garder pour lui, car don Juan ne voulait que des nouvelles qui lui fussent agréables, n'importe d'ailleurs qu'elles se trouvassent vraies ou fausses. Du moment où les ministres d'Espagne témoignaient le désir d'être servis de cette manière, on ne doit plus s'étonner du déclin de ses affaires. La destination de la flotte était encore un mystère lorsque, quelques mois après son départ, un exprès qui en arrivait par l'Irlande remit une lettre à Cromwell en présence de Stoupe. L'exprès avait la physionomie d'un homme qui apportait de mauvaises nouvelles. Aussitôt que Cromwell eut lu la lettre, il renvoya Stoupe, qui fut trouver immédiatement le comte de Leicester, alors lord Lisle, et lui raconta ce qu'il venait de voir. Lord Lisle, qui était un des conseillers du Protecteur, se rendit à Whitehall, et, à son retour, informa

Stoupe de la descente de la flotte à Hispaniola, et du désastre qui l'avait suivie. Il était tard, et le courrier de Flandre partait le soir. Stoupe put donc écrire cette nouvelle à son correspondant, quelques jours avant que l'ambassadeur d'Espagne en eût connaissance. Don Juan tomba des nues en apprenant la tentative sur Hispaniola, et perdit dès ce moment la bonne opinion qu'il avait de don Cardenas, tandis qu'au contraire Stoupe monta bien haut dans son esprit; et l'ambassadeur reçut ordre de le mettre dans leurs intérêts, à quelque prix que ce fût. L'ambassadeur envoya chercher Stoupe, et le pria, présentement qu'on voyait bien qu'il avait deviné juste, de lui dire quelles étaient ses données; et sitôt que celui-ci les eut exposées, l'ambassadeur avoua qu'il avait eu raison d'interpréter ce qu'il avait vu comme il l'avait interprété. Dans la suite il se servit beaucoup de Stoupe, mais lui-même il ne répara jamais le tort qu'il s'était fait. Ces détails méritent d'être minutieusement rapportés, puisqu'ils font voir qu'il ne faut souvent qu'une légère négligence pour éventer les plus grands desseins. La cour de France fut fort étonnée de son côté de la hardiesse de l'entreprise, et charmée de son mauvais succès. Le cardinal Mazarin disait que, s'il l'avait soupçonnée, il aurait fait la paix avec l'Espagne, n'importe à quelles conditions, plutôt que de se prêter à un projet qui, s'il eût

réussi, aurait apporté à l'Angleterre, avec de si vastes domaines, tous les trésors de l'Amérique. La flotte cependant s'empara de la Jamaïque; mais c'était là une conquête d'un médiocre intérêt, pour faire oublier les malheurs de l'expédition principale. La guerre éclata ensuite; elle fut signalée, il est vrai, par la prise et l'occupation de Dunkerque; mais le commerce en souffrit plus qu'il n'avait souffert dans aucune des guerres précédentes, et il n'en fallait pas davantage pour indisposer contre le Protecteur les habitans de la cité de Londres.

Cromwell put, dans deux occasions signalées, montrer à quel point il était jaloux de protéger les protestans étrangers. Le duc de Savoie alluma une nouvelle persécution contre les Vaudois. Cromwell s'adressa au cardinal Mazarin pour l'engager à y mettre un terme, car il savait bien, lui mandait-il, que la France avait la haute-main sur le duc de Savoie, et pouvait, si elle voulait, réprimer ses emportemens. Mazarin objecta que la demande n'était pas raisonnable; il promettait bien d'interposer ses bons offices, mais il ne pouvait être tenu de répondre du succès. Cromwell ne se paya point de cette défaite, et le cardinal força le duc de Savoie de mettre un frein à son injuste fureur. Le Protecteur ne s'en tint pas encore là; il leva une grosse somme d'argent pour les Vaudois, et leur

envoya Morland, chargé de prendre en main leurs intérêts et de les dédommager de leurs pertes. A une autre époque, il y eut à Nîmes un tumulte, dans lequel les Huguenots commirent quelque désordre. Craignant d'en être sévèrement punis, ils eurent recours en toute diligence à Cromwell, qui, dans le délai d'une heure, fit repartir leur envoyé avec une lettre très-nette pour son ambassadeur à Paris, dans laquelle il lui enjoignait ou d'obtenir leur pardon, ou de quitter la France immédiatement. Mazarin se plaignit de la hauteur de cette façon d'agir; mais la nécessité des affaires le contraignit de céder. De tels traits de fermeté relevèrent, dans les pays étrangers, le caractère de Cromwell, et firent respecter son nom.

Son ambassadeur en France était alors Lockhart, Ecossais, qui avait épousé sa nièce, et était en grande faveur auprès de lui, mais non pas au-delà de son mérite. C'était à la fois un sage et galant homme, calme et vertueux, et portant fort loin le désintéressement de l'amitié. Il fut gouverneur de Dunkerque, et ambassadeur en même temps. Il m'a dit que, lorsque dans la suite il fut renvoyé en France comme ambassadeur du roi Charles, il s'en fallait de beaucoup qu'il y jouît de la considération qui l'entourait du temps de Cromwell.

Stoupe m'a quelquefois entretenu d'un grand

dessein, par lequel Cromwell comptait signaler le commencement de sa royauté, s'il avait pris jamais le titre de roi. Il méditait d'établir un conseil chargé de s'occuper des moyens d'étendre la religion protestante, en opposition avec la congrégation de Rome *de propaganda fide*. Il devait être composé de sept conseillers et de quatre secrétaires pour les différentes provinces. La France, la Suisse et le Valais formaient la première de ces provinces. Le Palatinat et les autres pays calvinistes, la seconde; l'Allemagne, les contrées du Nord et la Turquie, la troisième; les Indes orientales et occidentales, la quatrième. Les secrétaires devaient toucher cinq cents livres d'appointement, entretenir partout des correspondances, être au courant de la situation de la religion dans le monde entier, et se mettre ainsi à même de protéger et de seconder tous les bons desseins qui tendraient à sa gloire. La première province eût été confiée à la vigilance de Stoupe. Le conseil aurait eu à sa disposition un fonds de dix mille livres par an pour les besoins ordinaires, et on lui eût fourni des sommes plus considérables si des cas extraordinaires l'avaient exigé. Le collége de Chelsea, vieux bâtiment presque en ruine, destiné en premier lieu à être un collége d'écrivains de controverses, devait être réparé pour l'usage du conseil. J'ai cru ne devoir pas laisser dans l'oubli un tel projet.

Il était assurément grand et noble; mais à quel point il était susceptible d'exécution, c'est ce que je laisse à décider à chacun.

J'ai recueilli de la bouche de Stoupe un autre trait remarquable de Cromwell. Stoupe avait désiré que tous ceux qui entouraient le prince de Condé lui mandassent des nouvelles en échange de celles qu'il leur écrivait. Il fut donc informé une fois, par un d'eux, qu'un Irlandais s'était embarqué dernièrement avec dessein d'assassiner le Protecteur, et qu'il devait loger dans King-Street à Westminster. Stoupe se rendit à Whitehall pour y porter cette nouvelle. Comme Cromwell était au conseil, il lui envoya une note pour lui faire savoir qu'il avait à lui communiquer une affaire très-importante. Cromwell, possédé tout entier par l'affaire qui se traitait alors devant lui, et s'imaginant d'ailleurs qu'il s'agissait de quelque combinaison de politique chrétienne, se contenta d'envoyer Thurloe, pour savoir ce que c'était. Stoupe fut fâché de ce contre-temps, mais il ne put se défendre de montrer la lettre au secrétaire. Celui-ci traita l'avis de bagatelle. Il dit qu'on en recevait tous les jours de pareils, qui ne tendraient qu'à faire croire au monde que le Protecteur avait à craindre pour sa vie; et qu'en y prêtant une attention trop scrupuleuse, il se donnait un air de crainte qui convenait mal à un aussi grand homme.

Stoupe lui fit observer que King-Street serait bientôt visitée. « Mais, si nous ne trouvons personne, reprit Thurloe, on se rira de nous. » Il ordonna néanmoins à Stoupe d'écrire à Bruxelles, et de promettre une récompense à quiconque donnerait des indications plus précises. Stoupe fut fort affligé lorsqu'il vit qu'un avis, qu'il croyait devoir seul faire sa fortune, était compté pour si peu de chose. Il écrivit de nouveau à Bruxelles, mais il n'obtint que la confirmation de ce qu'on lui avait mandé en premier lieu. Thurloe ne jugea pas à propos de faire aucune recherche; il ne prit même pas la peine d'informer Cromwell du rapport qui lui avait été fait. Stoupe, désolé, s'en ouvrit à lord Lisle; et, quelques semaines après, il arriva que le projet de Syndercomb, qui méditait d'assassiner Cromwell, près de Brentford, sur le chemin de Hamptoncourt, fut découvert. Dans l'interrogatoire, il parut que c'était le même homme qui avait été désigné dans les lettres de Bruxelles. Lord Lisle fit donc remarquer à Cromwell que c'était là l'assassin dont Stoupe avait eu connaissance. Cromwell en témoigna beaucoup de surprise; et, sur-le-champ, il envoya chercher Stoupe, et, dans une grande colère, lui reprocha son ingratitude de lui avoir caché que sa vie était en péril. Stoupe lui montra, pour sa justification, les lettres qu'il avait reçues, le

fit ressouvenir de la note qu'il lui avait fait passer, laquelle avait suivi immédiatement la première lettre, et de l'ordre qu'il avait donné à Thurloe d'examiner l'affaire. Cromwell, encore plus surpris, fit appeler Thurloe, à qui Stoupe soutint le tout en face. Le secrétaire ne nia rien, mais dit seulement qu'il lui venait tous les jours de tous côtés des avis de même nature, et qu'il ne s'en était jamais trouvé aucun qui fût fondé. Cromwell lui répliqua aigrement que son devoir était de l'avertir, et de le laisser juge de l'importance de ce dont il s'agissait. Thurloe désira entretenir Cromwell en particulier. Stoupe fut donc congédié, et sortit ne doutant pas que le secrétaire allait être disgracié. Mais, ainsi qu'il l'apprit plus tard de lord Lisle, Thurloe avait cité à Cromwell tant de preuves de sa fidélité et de sa vigilance pour la conservation de sa personne, avait reconnu si humblement sa faute présente, qui provenait d'ailleurs du soin qu'il avait tant de son honneur que de son repos, que le Protecteur fut entièrement désarmé. Le fait est que Thurloe possédait un si grand nombre de secrets de son maître, qu'il fallait, ou ne le point disgracier, ou s'en défaire, et c'est à quoi il ne paraît pas que Cromwell voulût se résoudre. Thurloe, non content de s'être tiré de ce mauvais pas, pour mieux effacer encore l'impression que pouvait avoir laissée son défaut d'attention, s'at-

tacha de si près à toutes les démarches de Stoupe, qu'il n'eut pas de peine à le rendre suspect, et à lui enlever toute la confiance de Cromwell. C'est ainsi que Stoupe éprouva qu'il y a du danger à sauver la vie d'un prince (c'est le titre qu'il donnait au Protecteur), lorsqu'en le faisant on blesse son ministre; car le ministre saura presque toujours se rendre indispensable au prince, même en compromettant sa sûreté.

Voilà tout ce qui m'est parvenu de digne d'être rapporté touchant Cromwell, dont si peu d'écrivains ont parlé avec modération. Soit qu'ils l'aient loué, soit qu'ils l'aient critiqué, ils ont en général tellement dépassé les bornes de la vérité, que j'ai cru qu'un résumé impartial de ce que j'ai appris sur son compte par des voies sûres ne saurait être désagréable. Il ne put jamais se défaire de la rudesse de son éducation et de son humeur. Il parla toujours avec diffusion et mauvaise grâce. L'enthousiasme et la dissimulation étaient si mêlés dans la plupart de ses actions, qu'il était difficile de décider lequel l'emportait chez lui du fanatique ou de l'hypocrite. C'est qu'il était effectivement l'un et l'autre à un haut degré, comme je l'ai ouï dire à Wilkins et à Tillotson. Le premier avait épousé sa sœur, et le second sa nièce. C'était un véritable enthousiaste, mais avec ce principe dont nous avons parlé plus haut, en vertu duquel il a pu naturellement se per-

mettre le mensonge et la cruauté, savoir que les lois morales n'étaient obligatoires que dans les occasions ordinaires; mais que dans les cas extraordinaires, elles cessaient de l'être. Lorsque ses desseins ne le jetaient pas dans les voies du crime, il se montrait ami de la justice et de la vertu, du savoir même, quoique fort décrié à cette époque.

Il s'efforçait de découvrir les gens habiles et honnêtes pour les employer. Il avait, par exemple, entendu dire que mon père était, en Ecosse, fort renommé pour sa piété et sa droiture; et, quoiqu'il le connût pour royaliste, il ne laissa pas de l'envoyer prier d'accepter une place de juge dans son propre pays, lui demandant seulement de ne point agir contre son gouvernement, mais sans exiger d'ailleurs ni promesse écrite, ni serment. Mon père s'en défendit d'une manière plaisante. Comme le porteur du message s'étendait sur les louanges de Cromwell, mon père l'interrompit par l'histoire d'un pélerin catholique, qui entra dans une église où un certain St. Kilmaclot était en grande vénération; on engagea le pélerin à le prier; celui-ci répondit qu'il ne le connaissait pas, car il n'était pas dans son bréviaire : mais quand on lui eut expliqué quel grand saint c'était, il lui fit cette oraison : *O sancte Kilmacloti, tu nobis hactenus es incognitus; hoc solum à te rogo, ut si bona tua nobis non prosint, saltem mala ne*

nocent. Mon père continua en disant qu'il ne demandait d'autre faveur à Cromwell que de le laisser mener une vie privée, sans l'obliger à des sermens ou des engagemens d'aucun genre. Le Protecteur la lui accorda, et mon père vécut toujours dans un grand repos; en voici un exemple remarquable. Nous demeurions alors à Aberdeen, où mon père voyait fréquemment le major-général Overton, grand républicain, qui y fût assez long-temps en garnison. Il arriva même qu'ils avaient passé deux heures ensemble, la veille du jour où l'ordre vint de retirer à Overton son brevet, et de l'arrêter. Aussi Howard, ensuite comte de Carlisle, envoyé pour faire des perquisitions sur les complots qui avaient amené cet acte de rigueur, entendit-il parler de l'intimité de mon père avec Overton; mais quand il eut appris quel homme c'était, il n'y regarda pas plus avant; car, disait-il, Cromwell était mécontent toutes les fois qu'un homme de bien était inquiété pour quelque raison que ce pût être.

Cette douceur avait beaucoup rapproché de lui les esprits; et la manière dont il soutint l'honneur de la nation chez les étrangers flatta la vanité naturelle à tous les Anglais. Il apporta tant de soin et de fermeté à bien remplir ce premier devoir d'un souverain que, bien qu'il ne fût pas une tête couronnée, ses ambassadeurs furent traités en tous lieux avec autant d'égards qu'en

ont jamais obtenu ceux de nos rois. Il avait coutume de dire que la majesté de la couronne était un reflet de la majesté de la nation, dont le Roi n'était que le représentant suprême, et qu'en conséquence, la nation étant toujours la même, il prétendait que ses agens diplomatiques reçussent les mêmes honneurs et les mêmes déférences.

Le trait suivant d'orgueil national lui plaisait beaucoup. Blake se trouvait avec la flotte anglaise à Malaga, avant que la guerre avec l'Espagne fût commencée; quelques uns de ses matelots descendirent à terre, et rencontrèrent le Saint-Sacrement qu'on portait en procession; non-seulement ils ne lui témoignèrent aucun respect, mais ils se moquèrent de ceux qui le faisaient; un des prêtres excita le peuple à venger cette indignité; le peuple alors se jeta sur les matelots, et ils furent très-mal menés. Ceux-ci, de retour au vaisseau, se plaignirent des mauvais traitemens qu'ils avaient essuyés. Blake envoya un trompette au vice-roi pour demander qu'on lui livrât le prêtre qui avait soulevé le peuple contre les matelots. Le vice-roi répondit qu'il n'avait aucune autorité sur les prêtres, et qu'il ne pouvait livrer le coupable. Blake lui fit dire alors qu'il ne voulait pas s'enquérir qui avait le droit de lui amener le prêtre, mais qu'il mettrait le feu à la ville, si le prêtre n'était pas à sa disposition dans trois heures. Les habitans,

hors d'état de résister, lui envoyèrent donc le prêtre, qui s'excusa sur l'insolente conduite des matelots. Blake lui répondit que, s'il s'en était plaint à lui, il les aurait punis sévèrement, parce qu'il ne souffrirait jamais que son monde insultât la religion établie dans les pays par où il passait; mais il trouvait fort mauvais que des Espagnols se fussent chargés, à son instigation, de faire cette justice eux-mêmes; car il voulait que le monde entier sût qu'un Anglais ne pouvait être puni que par un Anglais comme lui. Il ne laissa pas, après cette bonne leçon, de traiter le prêtre avec civilité et de le renvoyer, content de l'avoir eu à sa discrétion.

Cromwell fut charmé de cet acte de fermeté, et lut au conseil la lettre où on lui en rendait compte avec une grande satisfaction. Il dit à cette occasion qu'il espérait rendre le nom anglais aussi glorieux et aussi formidable que l'avait jamais été le nom romain. Les Etats de Hollande le craignaient tellement, qu'ils prirent toutes les précautions possibles pour ne pas lui donner d'ombrage; et lorsque le roi Charles, ou son frère, venaient voir leur sœur, la princesse royale, après un jour ou deux de séjour auprès d'elle, les Etats leur envoyaient une députation pour les faire ressouvenir que Cromwell avait exigé de la république hollandaise de ne point leur donner retraite. Le roi Charles, lorsqu'en 1672

il cherchait des prétextes pour faire la guerre aux États, insista surtout sur ce qu'ils souffraient plusieurs de ses sujets rebelles dans leurs provinces. Borel, alors leur ambassadeur à Londres, répondit que c'était une maxime ancienne et constante parmi eux de recevoir indifféremment tous les étrangers, sans s'informer des raisons qui les attiraient dans leur pays, à moins qu'ils n'eussent trempé dans des conspirations contre les princes. Le Roi rappela alors la façon dont les États en avaient usé envers son frère et lui. *Ha, Sire*, répliqua Borel, avec une grande naïveté, *c'était autre chose; Cromwell était un grand homme, il se faisait craindre par terre et par mer*. Le compliment était dur. Le Roi dit simplement : *Je me ferai craindre aussi à mon tour;* mais il ne tint pas parole.

L'alliance favorite de Cromwell était la Suède. Il vivait avec Charles Gustave dans un grand concert de projets et d'entreprises. Algernon Sidney qui était aussi peu disposé à bien parler des rois qu'à en penser avec bienveillance, m'a fait l'éloge de Gustave auquel il reconnaissait de justes notions de liberté publique. Il en disait autant de la reine Christine. Mais elle était bien changée quand je la vis à Rome, car je l'entendis se plaindre de nous comme d'une nation factieuse, qui ne savait pas se soumettre aux volontés de ses princes légitimes. Toute l'Italie tremblait au nom de Cromwell, et, tant qu'il vécut, elle parut

frappée d'une terreur panique; sa flotte nettoyait la Méditerranée, et les Turcs n'osaient lui déplaire : aussi lui livrèrent-ils Hyde, qui avait conservé à Constantinople le caractère d'ambassadeur du Roi, et qui, ramené en Angleterre, y fut exécuté pour cette trahison ouverte. La condamnation à mort, pour cause de meurtre, du frère de l'ambassadeur du roi de Portugal, parut un acte de justice trop sévère; car, quoiqu'à la rigueur le droit des gens ne soustraye que la personne même des ambassadeurs à l'autorité des souverains chez lesquels ils résident, la coutume a étendu cette faveur à tous ceux qu'ils reconnaissent pour être de leur suite. Cromwell ne montra jamais plus de jugement, et ne se concilia jamais davantage l'approbation publique, qu'en apportant l'attention la plus scrupuleuse à mettre dans tous les emplois, et spécialement dans les cours de justice, des hommes dignes et capables.

Telle fut la vie de Cromwell qui finit le 3 septembre, jour qui avait été heureux pour lui. La maladie qui l'emporta était si légère que sa mort surprit tout le monde. Il avait deux fils et quatre filles. Ses fils n'avaient point la fermeté paternelle, mais ils étaient honnêtes gens; Richard, l'aîné des deux, quoique déclaré Protecteur en conséquence du choix de Cromwell lui-même, choix de la réalité duquel néanmoins bien des gens doutèrent, n'avait ni l'habitude ni la

capacité des affaires. Il était innocent de tous les crimes de son père; aussi n'y avait-il aucune prévention contre sa personne, et tant les royalistes que les presbytériens, tous s'imaginèrent être favorisés par lui, quoiqu'il se donnât pour indépendant. Mais tout le parti républicain se récria contre son élévation au Protectorat, comme une insigne usurpation, attendu que tout ce que son père avait obtenu du parlement lui était personnel, et s'éteignait avec lui. Cependant la cité de Londres, aussi-bien que la presque totalité des comtés et des villes de l'Angleterre, lui envoyèrent des adresses à la fois de condoléance et de félicitation. Tant il est vrai que ces marques pompeuses de respect signifient peu de chose.

Tillotson m'a dit qu'une semaine après la mort de Cromwell, s'étant trouvé par hasard à Whitehall, et apprenant que la maison du Protecteur célébrait un jeûne ce jour-là, il voulut y assister par curiosité, et entra dans la chambre où il se tenait. D'un côté d'une table étaient placés Richard et le reste de la famille de Cromwell, et de l'autre étaient rangés six prédicateurs. Thomas Goodwin, Owen, Caryl et Sterry étaient du nombre. Tillotson entendit de leur bouche une série d'impertinences bien capables de dégoûter pour toujours un homme des enthousiastes et de leurs inspirations. Peu s'en fallait qu'on ne reprochât à Dieu d'avoir si mal

reconnu les services de Cromwell, et qu'on ne lui déclarât la guerre pour l'avoir enlevé sitôt. Goodwin, qui dans une prière avait assuré, deux ou trois minutes avant que Cromwell n'expirât, que Cromwell ne mourrait point, eut l'impudence de dire à Dieu : *Tu nous trompes, et nous avons été trompés.* Sterry, en priant pour Richard, se servit de ces expressions indécentes, pour ne pas dire blasphématoires : *Rends-le la splendeur de la gloire du père, et l'expresse image de sa personne.* Richard, par les conseils de tous ces extravagans, fit à son père de pompeuses obsèques, qui accrurent tellement ses dettes que personne ne voulut plus lui faire crédit. Lorsque le parlement s'assembla, son parti s'efforça de l'y faire reconnaître Protecteur; mais il parut que cette entreprise était au-dessus de ses forces. Fleetwood, qui avait épousé la veuve d'Ireton, forma un conseil d'officiers, où il fut résolu de déposer Richard qui n'avait ni génie, ni amis, ni trésor, ni armée pour se soutenir. Le malheureux Richard demanda seulement qu'on se chargeât de payer les dettes qu'il avait contractées : ce qui fut promis, mais non exécuté. Il se démit du suprême pouvoir sans le moindre effort pour le retenir, et il descendit à la condition d'homme privé. Comme il n'avait fait de mal à personne, personne ne chercha à lui en faire. Rare et surprenant exemple de l'instabilité des

grandeurs humaines, et de la sécurité de l'innocence! Son frère avait été nommé par Cromwell lieutenant d'Irlande, et il était moins médiocre que Richard; mais, cependant, après que son frère eut cédé par sa mort le haut du pavé, il ne sut pas s'en emparer. Une des filles de Cromwell fut mariée à Claypole, et mourut peu avant son père. Une autre épousa le comte de Falcombridge, femme sage et distinguée, qui eût été plus capable qu'aucun de ses frères de disputer leur héritage de gloire et de pouvoir, suivant un dicton populaire qui courait sur elle et sur eux, que, des enfans de Cromwell, ceux qui portaient des culottes méritaient des jupons, mais que, si ceux qui avaient des jupons avaient eu des culottes, ils auraient mieux défendu leur parti. La troisième des filles de Cromwell fut mariée, d'abord au comte de Warwick, héritier de sa famille, et ensuite à un certain Russel. J'ai connu lady Falcombridge et sa sœur, et toutes deux pour des personnes pleines de mérite.

Lorsque Richard eut disparu de la scène, la république fut rétablie; et le grand parlement, que Cromwell avait cassé, se rassembla de nouveau. Mais de nouvelles disputes s'élevèrent entre lui et l'armée, et l'armée, en le dissolvant une seconde fois, faillit jeter le royaume dans des convulsions plus affreuses que jamais. Les enthou-

siastes redoublèrent de fureur; ils ne parlaient de rien moins que de détruire toutes les lois et tous les registres, qui, disaient-ils, étaient l'ouvrage d'une succession de tyrans et de papistes. Ils auraient ensuite tout réduit à leur terrible niveau, et établi le gouvernement spirituel des saints. Il y avait tant d'extravagance dans ces idées que Nevil et Harrington, avec quelques autres, formèrent une réunion à Westminster pour concerter un plan de gouvernement qui, en assurant la liberté, ne bouleversât pas la nation de fond en comble. Voici les principaux points convenus dans cette assemblée : Un parlement élu au scrutin, dans lequel chaque subdivision de la nation serait représentée proportionnellement à la quantité de taxes payées par elle au trésor public; un conseil de vingt-quatre membres choisis par le parlement, également au scrutin, dont huit devaient être remplacés tous les ans, et ne seraient rééligibles qu'après un intervalle de trois; le gouvernement de la nation confié au conseil; l'obligation pour le conseil de rendre tous les ans compte au parlement de son administration. Cette réunion devint un sujet de division et de risée. On se demandait de quel droit une poignée d'individus prenaient sur eux le soin de réformer le gouvernement; et plusieurs concluaient, de ce désordre, qu'il fallait rappeler le Roi, si l'on voulait que toutes choses,

affaires et idées, reprissent leur cours naturel. Cependant le général Lambert devint l'idole de l'armée. Lorsqu'il fit violence au parlement, Monk fut vivement sollicité de se déclarer pour le parlement contre Lambert, c'est-à-dire pour le Roi sous le nom du parlement, ainsi que chacun l'entendait bien. Monk cependant couvrit ses secrètes intentions d'une telle réserve qu'il ne cessa de se déclarer de la manière la plus solennelle pour une république, contre un seul homme pour souverain, et en particulier contre le Roi. Personne ne pouvait donc supposer que c'était pour le Roi qu'il travaillait. Quelques personnes ont cru même que Monk songeait à s'emparer du pouvoir pour lui-même s'il y avait trouvé jour; d'autres ont pensé qu'il n'avait aucun dessein arrêté, et qu'il s'en était remis aux événemens du parti qu'il prendrait. Il est certain cependant que la nation écossaise attendait de lui le rétablissement du Roi. Il fit avancer la plus grande partie de son armée vers les frontières, où Lambert vint au devant de lui avec sept mille chevaux. Les troupes de Monk étaient plus considérables, mais elles consistaient surtout en infanterie, et, craignant par cette raison de risquer l'action, il envoya Clarges au lord Fairfax pour lui demander son secours et ses avis. Celui-ci le fit assurer, par le docteur Fairfax, qui fut ensuite secrétaire de l'archevêque de Cantorbéry,

qu'au premier janvier le comté d'York serait soulevé en leur faveur; il le fit prier en même temps de serrer de près Lambert, pour l'empêcher d'envoyer un détachement dans cette province. Le 1er. janvier lord Fairfax parut en effet à la tête d'environ cent gentilshommes et de leurs serviteurs. Mais son crédit s'était maintenu si grand dans l'armée que, dès la nuit suivante, la brigade Irlandaise, qui était composée de douze cents chevaux, et formait l'arrière-garde de Lambert, vint le joindre. Cette désertion affaiblit tellement l'armée de Lambert, qu'il fut contraint de battre en retraite et de reprendre le chemin de Londres. Il fut suivi par Monk, qui, en passant par le comté d'York, y vit Fairfax et lui offrit le commandement en chef. Lord Fairfax le refusa; mais il pressa Monk de se déclarer pour un parlement libre; celui-ci se laissa si peu pénétrer dans cette explication, que Fairfax ne sut quel jugement porter sur lui. Cependant la précipitation de la retraite ayant encore contribué à débander l'armée du général Lambert, il fut fait lui-même prisonnier, et envoyé à la Tour. Il s'en échappa peu de temps après, et rassembla quelques troupes dans le comté de Northampton; mais elles furent bientôt dispersées, parce qu'Ingoldsby, quoiqu'un des juges du Roi, souleva contre lui le comté de Buckingham. Il l'eut bientôt fait prisonnier une seconde fois, sans trouver

presque de résistance, tant il restait peu de forces autour de lui, et il le conduisit à Northampton; c'est là que Lambert égaya son ancien camarade par une réflexion plaisante sur ses infortunes. Le peuple se pressait en foule, et témoignait, par ses cris, sa satisfaction du succès d'Ingoldsby. Lambert en prit occasion pour lui rappeler ce que leur avait dit Cromwell à l'un et à l'autre, assez près de là, en l'année 1650, un jour qu'avec un corps d'officiers ils suivaient l'armée qui marchait en Ecosse. Le peuple remplissait l'air également de ses acclamations et des voeux qu'il faisait pour leur succès. Lambert, touché de ce spectacle, dit à Cromwell qu'il était content de voir à quel point la nation était de leur côté. « Ne « vous y fiez pas, répondit Cromwell, car ces « mêmes gens pousseraient des cris de joie aussi « bruyans si on nous menait pendre vous et moi. » Lambert ajouta qu'il se tenait déjà pour pendu, et qu'il commençait à croire que Cromwell était prophète.

Après la dispersion de l'armée de Lambert, Monk, devenu l'espoir de l'Angleterre entière, s'avança vers le midi. Cependant tout le monde cabalait à Londres, royalistes, presbytériens et républicains. Hollis m'a dit que les presbytériens avaient engagé le parti royaliste à demeurer tranquille, et à les laisser agir; car en se montrant il exciterait des méfiances, et nuirait à ce qu'ils

désiraient également les uns et les autres. Lui et Ashley Cooper, Grimstone et Annesley, se réunissaient souvent avec Manchester, Roberts et le reste des chefs du parti presbytérien. De leur côté, les ministres de Londres ne perdaient pas leur temps dans la Cité; en sorte que, lorsque Monk arriva, on le sollicita de toutes parts de se déclarer. Il voulut d'abord se contenter de rappeler le parlement que Lambert avait expulsé; mais il en fut empêché par le mécontentement unanime qui se manifesta dans toute la nation. Monk et le parlement entrèrent en méfiance l'un de l'autre, même au milieu des plus belles paroles qu'ils pussent échanger, et des plus grandes démonstrations de confiance réciproque. Je ne pousserai pas plus loin ce récit, parce que les faits sont assez connus.

Le Roi s'était rendu, en automne 1659, au congrès des Pyrénées, où le cardinal Mazarin et don Louis de Haro négociaient la paix. Il s'appliqua à plaire à l'un et à l'autre, pour voir s'il ne pourrait pas faire tourner la conclusion de la paix au profit de ses intérêts. Ce fut alors une chose connue qu'il allait quelquefois à la messe pour se rendre plus agréable aux deux cours. Il est vrai qu'il y assistait clandestinement, et que depuis il a nié y avoir jamais paru. Cependant Mazarin parlait toujours à Lockhart sur le ton de leur ancienne confiance. Ce dernier avait été

envoyé pour avoir l'œil au traité, quoique l'Angleterre fût alors en proie à un désordre tel qu'il n'y avait guères que le mérite personnel de ses agens qui pût leur valoir quelque considération. Mais les affaires s'y précipitaient tellement vers une révolution, que le Roi repartit pour la Flandre en toute hâte, d'où il se rendit à Bréda. Lockhart avait en main l'occasion de faire une grande fortune, s'il avait voulu donner l'exemple, et ouvrir au Roi les portes de Dunkerque. Incontinent après la paix des Pyrénées, il était venu à Londres pour s'aboucher avec Monk et pénétrer ses desseins. Mais celui-ci, fidèle à la dissimulation dont il s'était enveloppé, ne lui répondit que par de nouvelles protestations de fidélité à la république et de haine à la famille royale. Lockhart repartit donc, persuadé que les affaires ne changeraient point de face; et lorsque son vieil ami Middleton lui écrivit pour lui conseiller de faire ses propres conditions, en offrant au Roi les clefs de la ville de Dunkerque, il répondit que la république lui en avait confié le gouvernement, et qu'il ne trahirait pas sa confiance.

La chambre des communes ordonna à Monk de briser les portes de la cité de Londres, dans l'espoir que cet acte de violence l'y rendrait si odieux qu'il serait forcé dès lors de lier inséparablement ses intérêts à la cause parlementaire.

Monk obéit; et il s'aperçut bientôt du méconten-tement qu'il avait soulevé contre lui. Indigné contre ceux qui l'avaient chargé d'une commission aussi fâcheuse, il envoya, dès le soir même et durant toute la nuit, assurer les ministres et les autres citoyens influens qu'il ne serait pas long-temps à réparer sa faute si on voulait la lui pardonner. La métamorphose fut soudaine; car la Cité l'envoya prier le jour suivant à un repas qu'elle donnait à Guildhall. Là, il se déclara pour les membres du parlement que l'armée avait expulsés en 1647 et 1648, et qui étaient connus sous le nom de *membres exclus*. Quelqu'un ayant appelé par hasard les députés qui siégeaient à Westminster *un croupion de parlement*, ce fut, en un instant, la manie de toute la ville de rôtir des croupions de toutes sortes d'animaux; et ainsi se manifesta l'opinion de la Cité. Cependant la chambre était sans soutien; l'insulte et le mépris accompagnaient sa chute. Elle fut forcée de rouvrir ses rangs aux membres exclus. Tout ce qu'elle put faire fut de donner des ordres pour la convocation d'un nouveau parlement au 1er. mai; et elle prononça elle-même sa dissolution.

Une partie de l'armée murmurait encore. On prit soin de la disperser dans de vastes quartiers, et d'empêcher qu'un trop grand nombre de ceux qui tenaient toujours pour la vieille cause fussent rapprochés les uns des autres. Il y avait ainsi un

tel mélange des bien et des malintentionnés, que, si les uns tentaient une insurrection, les autres étaient à même de l'étouffer sur-le-champ. On changea les officiers mécontens, auxquels il n'eût pas été prudent de laisser le commandement de gens imbus des mêmes principes qu'eux. De là naquit une sorte de méfiance entre les soldats et les officiers. On eut la précaution, par-dessus toute chose, de ne tenir autour de la Cité que le nombre de troupes indispensables; et on choisit les mieux affectionnées. Tout cela se fit avec autant de diligence que d'adresse; et c'est grâce à la sagesse d'une telle conduite que la révolution royale fut accomplie sans tumulte ni effusion de sang; bonheur que personne n'aurait osé espérer. Monk en eut la gloire et le prix, quoique j'aie ouï dire que sa part y fut peu considérable. L'amiral Montague était alors commandant en chef des forces navales, et nouvellement de retour du Sund, où lui et Ruyter, selon les instructions qu'ils avaient reçues de leurs maîtres, avaient ménagé, entre les deux rois du Nord, un traité de paix que la mort empêcha celui de Suède de voir terminé. Montague fut bientôt gagné au parti du Roi; et il se comporta avec une prudence et une habileté telles que la révolution, opérée sur la flotte par degrés et sans bruit, y trouva aussi peu d'opposition que dans l'armée. Les républicains couraient çà et là comme des fous, pour soulever leurs

partisans; mais leur temps était passé. Ils étaient tous comme gens éperdus ou endormis. Ils n'eurent ni l'adresse, ni le courage de faire aucune résistance. Les élections leur furent partout contraires. Ils virent dès lors que leur cause était entièrement perdue, et une sorte de vertige s'empara de leurs esprits. Chacun ne pensait plus qu'à se sauver et à se mettre en sûreté. Ils pouvaient reconnaître maintenant combien le succès est un argument faux et trompeur, le succès dont ils s'étaient servi si souvent pour prouver la justice de leur cause, et dont ils avaient triomphé avec tant d'orgueil. Car enfin ces succès de champs de bataille, qui faisaient la base de leurs argumens, dépendaient beaucoup de la conduite et de la bravoure des armées, auxquelles la volonté de l'homme a une large part; mais voici un fait bien autrement remarquable, voici une nation qui se montra long-temps la cruelle et irréconciliable ennemie de la famille royale, et qui maintenant se retourne comme un seul homme et rappelle son roi.

Durant le cours de la guerre civile, l'Angleterre avait été assez heureuse pour qu'aucun étranger ne mît le pied chez elle. L'Espagne était aux abois; un ministre sans grandeur gouvernait la France, et ces deux nations ne cessaient d'être en guerre. Mais une paix allait se conclure entre elles; et il est probable, si l'on en croit du moins

les lettres de Mazarin, qu'après la paix elles auraient joint leurs forces pour rétablir le Roi. L'Angleterre dès lors tombait entièrement en leur pouvoir. Revenue d'elle-même à son bon sens, elle reprenait naturellement son ancienne place en Europe; tandis qu'au contraire, si les étrangers s'étaient emparés une fois de quelque place importante, ils auraient beaucoup contribué à la révolution, et n'auraient pas manqué de faire grassement leur part à nos dépens. L'enthousiasme avait perdu son énergie. Comme il devait surtout sa force à la vivacité naturelle du sang et des esprits, il est naturel qu'il se fût affaibli dans des hommes que le désordre et la consternation empêchaient de se livrer à ces emportemens des sens, à l'aide desquels ils avaient coutume de s'exalter eux et les autres. Cependant le chancelier Hyde ne perdait point son temps. Il fit passer la mer au docteur Morley, qui entretint beaucoup les presbytériens de modération en général, mais ne voulut entrer dans aucun détail; seulement il prit soin de leur faire connaître qu'il était calviniste. Il savait bien qu'ils étaient mieux disposés pour ceux des anglicans qui professaient cette doctrine. Hyde écrivit au nom du Roi à tous les personnages influens, et engagea le Roi à adresser lui-même à plusieurs d'entre eux des lettres très-obligeantes. Plusieurs personnes, qui avaient des reproches à se faire, envoyèrent des

présens considérables, avec mille promesses d'expiation des fautes passées et de zèle pour l'avenir. Ils furent tous accueillis. Leur argent aussi fut accepté avec joie; car le Roi en avait grand besoin, dans un moment où ses affaires étaient dans une crise si importante, et où il employait tant d'instrumens. Toutes les menées du Roi pour son rétablissement furent conduites par le chancelier; et l'on peut presque dire que lui seul y eut une part considérable. Il tenait un registre de toutes les promesses du Roi, et des siennes propres; et ce ne fut pas sa faute, dans la suite, si elles ne furent pas accomplies. Il ne cessa, durant tout ce temps, de donner au Roi de bons et sages avis; mais il prenait trop avec lui l'air ou d'un gouverneur ou d'un légiste.

Il est inutile de reproduire ce qui se passa dans le nouveau parlement, ou convention, comme il fut appelé depuis, parce qu'il avait été convoqué sans *writs* du Roi. Il offrait une telle unanimité de sentimens et d'avis, qu'il n'y eut de débats que sur un seul point, à la vérité fort important. Hale, le fameux grand juge, fit la motion de nommer un comité pour examiner les propositions offertes et les concessions faites par le dernier roi durant la guerre, en particulier lors du traité de Newport, et en extraire les propositions qu'il conviendrait d'envoyer au Roi. Cet avis fut appuyé, mais je ne me rappelle pas

par qui. On avait prévu qu'une telle motion serait mise en avant; aussi avait-on instruit Monk de la réponse qu'il fallait y faire, de quelque part qu'elle vînt. Il dit donc à la chambre qu'un calme aussi parfait qu'inespéré régnait, il est vrai, sur toute la surface de l'Angleterre; mais qu'il y avait encore des incendiaires qui épiaient le moment de la livrer de nouveau aux flammes; il recevait, sur eux et leurs projets, des informations en si grand nombre qu'il n'était pas à propos qu'elles fussent divulguées; il ne pouvait répondre de la paix ni dans la nation, ni dans l'armée, si aucun délai retardait le retour du Roi. Qu'était-il besoin de lui envoyer des propositions? Ne serait-on pas à temps de les préparer, et de les lui faire quand il serait une fois en Angleterre? Que pouvait-on craindre? Il venait sans avoir ni trésors pour corrompre, ni armée pour effrayer. En conséquence il fit la motion de faire partir immédiatement des commissaires pour aller chercher le Roi; et il ajouta qu'il rendait responsable de tout le sang et des maux qui suivraient infailliblement, ceux qui, par leur entêtement et leurs demandes intempestives, tendraient à différer le retour de la nation sous une autorité régulière et stable.

Ce fut là le grand service que Monk fut à portée de rendre au Roi, et par le poste qu'il occupait, et par le crédit qu'il s'était acquis; car d'ailleurs,

quant à la restauration elle-même, le courant qui l'amenait était si rapide que ce général n'eut qu'à s'y laisser aller sans résistance pour gagner la renommée glorieuse et les grandes récompenses dont il fut comblé. S'il était mort bientôt après, il eût pu emporter une juste admiration, parce qu'il serait mort moins connu, et n'aurait été vu que sous un jour avantageux; mais il vécut assez long-temps pour montrer, par le peu de génie, je dirai presque par la bêtise dont il fit preuve pendant toute la dernière partie de sa vie, à quel point les apparences peuvent facilement dicter aux hommes de faux jugemens. On peut imputer à la confiance qui fit recevoir le Roi sans conditions toutes les fautes de son règne. Le comte de Southampton, lorsqu'il eut vu le train que prenaient les affaires sous le nouveau gouvernement, dit un jour, dans un transport de colère, au chancelier Hyde, que c'était à lui que l'Angleterre était redevable des craintes et des tristes pressentimens qu'elle éprouvait; car si, dans toutes ses lettres, il ne les avait pas ensorcelés en leur parlant de la personne du Roi, on aurait eu soin de le mettre hors d'état de nuire à lui-même ou à la nation; mais on s'était fié à lui sans réserve, et dès lors tous les malheurs devenaient probables. Hyde répondit qu'il s'était flatté que le Roi avait un jugement si droit et un si bon naturel que, lorsque l'âge des plaisirs serait passé, et que l'oisi-

veté de son exil, qui lui faisait chercher partout des distractions à son ennui, aurait été surmontée par la nécessité de s'adonner aux affaires, il ne donnerait plus à ses sujets aucun motif de crainte ou de mécontentement.

Je dois rappeler à mon lecteur que je laisse tous les faits communs à raconter aux histoires ordinaires. Si quelquefois je me rencontre avec elles, c'est en partie pour ne pas rompre le fil de la narration, en partie parce que j'ignore qu'on y trouve ce que je raconte, ou du moins parce que je veux insister sur des développemens et de certains détails. Je passe maintenant, d'une scène de désordre et de folie, à une scène plus auguste et plus splendide.

FIN DU LIVRE PREMIER

LIVRE SECOND.

Des douze premières années du règne de Charles II, depuis l'année 1660 *jusqu'en l'année* 1673.

Je divise le règne de Charles en deux livres; ce n'est pas tant parce qu'ayant duré vingt-quatre ans, il semble assez naturel, du moment où on le divise, de le diviser en deux périodes égales de douze ans chacune; j'ai une raison beaucoup meilleure pour en agir ainsi. Durant les douze premières années de ce règne, en position de bien voir et d'étudier avec exactitude les affaires d'Écosse, je n'ai pu prendre des affaires d'Angleterre qu'une connaissance générale et telle qu'on peut la recueillir, quand on est éloigné; durant les douze dernières au contraire, j'ai vécu proche de la scène, souvent même j'ai pris une part assez importante à ce qui s'y passait, de sorte que je puis en parler avec plus de certitude et de détail à la fois. Je m'étendrai donc dans ce livre plus particulièrement sur les affaires d'Ecosse. J'y suis porté d'ailleurs, et par l'affection naturelle qu'inspire à chacun son pays natal, et par l'espoir de laisser aux hommes de mon caractère et

de ma profession quelques instructions utiles, en leur exposant la conduite des évêques d'Ecosse; car, comme j'ai observé avec une attention plus qu'ordinaire les fautes qui furent commises, tant lors du premier établissement de l'épiscopat, que durant tout le cours de son existence jusqu'à sa destruction, je suis en état de rendre compte de tout ce qui y a rapport avec exactitude et étendue.

Aussitôt que la restauration eut été résolue, quantité d'Anglais passèrent la mer pour aller faire leur cour à leur nouveau maître. Sharp, l'agent des *résolutionnaires* d'Ecosse, était du nombre. Il portait avec lui une lettre du comte de Glencairn à Hyde, fait bientôt après comte de Clarendon, dans laquelle il était recommandé comme le seul homme capable de faire revivre l'épiscopat en Écosse. A ce titre il fut incontinent admis à une grande confiance. Cependant, comme il avait observé très-soigneusement le succès des protestations de Monk, tant contre le Roi qu'en faveur d'une république, il fut si épris du modèle qu'il résolût de se régler d'après lui, sans se laisser atteindre par de frivoles scrupules de délicatesse ou de conscience. En conséquence il n'épargna, soit de vive voix, soit par lettres, desquelles lettres j'ai pu moi-même vérifier l'authenticité, ni protestations solennelles, ni appels à Dieu de la sincérité de son zèle pour le presby-

térianisme ; et tant en chaire que dans d'autres occasions, il joignait à ces sermens de terribles imprécations contre lui-même, s'il venait à prévariquer. Il parvint ainsi à demeurer l'agent des presbytériens, et il continua à les entretenir exactement des progrès de sa négociation pour l'avancement de leurs intérêts, tandis qu'en réalité il n'était occupé sous main qu'à les détruire. La fourbe et les artifices de Sharp apparurent d'autant plus clairement que, jusqu'au temps où il jeta le masque, un an plus tard, il répétait sans hésiter ses protestations à toute personne qui venait à se méfier de lui; et jamais le public ne put s'habituer à concevoir une opinion tolérable du caractère d'un homme qui avait à tel point affiché la dissimulation et la perfidie, que tout le monde en avait sous la main des preuves irréfragables.

A la restauration du Roi un esprit d'extravagance, une joie immodérée s'emparèrent de la nation, et en firent disparaître toute vertu et toute piété. Ce n'était que divertissemens et ivrognerie; les trois royaumes en furent inondés ; et partout suivit le naufrage des bonnes mœurs. Sous prétexte de boire à la santé du Roi, on se permettait tous les désordres et les derniers excès de la débauche. Les dehors religieux dont s'étaient parés tant les hypocrites que les enthousiastes, qui, pour avoir plus de droiture d'intentions, n'en

sont pas moins funestes, donnaient beau champ et belle prise aux profanes contempteurs de la vraie piété. Ceux qui avaient été mêlés dans la première révolution, croyaient ne pouvoir mieux écarter les reproches et les défiances qui pesaient sur eux, qu'en se laissant aller au courant, en se moquant comme les autres de tout ce qui s'appelle religion, en racontant ou en composant toutes les anecdotes faites pour convaincre eux et leur parti d'impiété et de ridicule.

Le Roi avait trente ans, et l'on avait eu droit d'attendre qu'avec les emportemens de la première jeunesse, était passée chez lui la fureur pour le plaisir. Il avait un très-bon jugement. Il était au courant de la situation des affaires tant au dedans qu'au dehors. Il avait une douceur de caractère qui charmait tous ceux qui l'approchaient, jusqu'à ce qu'ils eussent éprouvé combien peu il fallait compter sur la prévenance de ses regards, sur ses bonnes paroles et ses belles promesses; toutes choses dont il était prodigue, mais sans autre intention que de se délivrer des importuns et des solliciteurs opiniâtres. Il n'avait, ce me semble, aucun sentiment de religion. Soit qu'il assistât aux prières ou qu'il reçût les sacremens, une indifférence affectée prouvait aux assistans que c'était là moins une profession de sa foi qu'un acte de condescendance. Aussi n'était-il rien moins qu'un hypocrite, à

moins que sa présence aux saints exercices ne fût à elle seule une sorte d'hypocrisie, comme c'en était une sans doute. Mais, du moins prenait-il soin de ne pas l'agraver par le moindre semblant de religion. Il me dit à moi-même un jour qu'il n'était point athée, mais qu'il ne pouvait penser que Dieu voulût rendre un homme misérable, seulement pour prendre un léger plaisir hors de la bonne voie. Il dissimula constamment son papisme. Cependant, lorsqu'il parlait sans contrainte, il ne pouvait s'empêcher de se prononcer contre la liberté que s'arrogeait tout le monde, depuis la réformation, d'examiner les matières de religion ; car, de l'examen des matières religieuses, on passe à celui des matières politiques. Il disait souvent que, partout où le principe de l'infaillibilité était admis, et où la foi du peuple était implicite, le gouvernement lui semblait une chose moins périlleuse et plus aisée ; ce que je lui contestai beaucoup un jour. Il était d'humeur affable et facile, et il aimait que ceux qui l'entouraient fussent également à leur aise avec lui. Le grand secret pour se maintenir dans ses bonnes grâces était de n'avoir jamais l'air de la gêne, et de lui en épargner, pour lui-même, jusqu'à l'apparence. Ses observations sur le gouvernement de France l'avaient amené à ce sentiment qu'un roi dont la puissance était limitée, et dont les ministres étaient responsables

devant un parlement, n'était roi que de nom. Tout incapable qu'il avait toujours été d'application et d'études sérieuses, il avait néanmoins une assez grande étendue de connaissances. Il entendait la mécanique et la physique; il était bon chimiste, et s'était occupé avec succès de diverses préparations du mercure, entre autres des moyens de fixer ce métal. La navigation lui était familière, mais surtout il possédait l'architecture navale à un tel degré de perfection, qu'il en savait là-dessus trop pour un roi. Son intelligence était vive et sa mémoire bonne. Il parlait éternellement. Il contait avec grâce; mais les mêmes anecdotes revenaient trop souvent. Il avait une très-mauvaise opinion tant des hommes que des femmes; il croyait volontiers qu'il n'y avait dans le monde ni sincérité, ni chasteté désintéressée, et que la bizarrerie et la vanité étaient les seuls mobiles de ces vertus chez le petit nombre qui s'en piquait. Il ne se disait jamais que personne pût le servir par dévouement pour sa personne, et c'est ainsi que, quitte envers le genre humain, il aimait aussi peu les autres qu'il croyait en être aimé. Son aversion pour les affaires était extrême, et il consentait difficilement à leur prêter quelque attention; mais, quand la nécessité l'y obligeait et qu'il s'était une fois décidé, il demeurait au travail

aussi long-temps que ses ministres pouvaient lui en fournir. Les tristes conséquences de son règne et la ruine de ses intérêts doivent être attribuées à l'emportement avec lequel il se livra, sitôt après son retour, à la troupe insensée des plaisirs. Une descendante des Villiers, mariée d'abord à un papiste, nommé Palmer, qui porta bientôt le titre de comte de Castlemaine, nommée elle-même duchesse de Cléveland, après s'être séparée de son mari, fut sa première maîtresse et celle à laquelle il resta le plus long-temps attaché. Il en eut cinq enfans. C'était une femme éminente par sa beauté, mais d'une avidité insatiable et un monstre de vices, à la fois sotte et impérieuse, très-gênante pour le Roi, et toujours occupée d'intrigues avec d'autres hommes, tout en feignant d'être jalouse de lui. La passion qu'il avait pour elle et les caprices qu'elle lui imposait le jetaient dans un tel trouble, que souvent il en était hors de lui-même et incapable d'aucune application aux affaires, au milieu de temps critiques où il en eût fallu beaucoup; et, comme alors le comte de Clarendon avait toute sa confiance, il abandonnait à ce ministre tous les soins de son gouvernement, et recevait ses avis comme autant d'oracles.

Le comte de Clarendon avait été destiné au barreau, et s'annonçait pour devoir briller dans

cette profession, lorsque la guerre civile éclata. Il se distingua tellement dans la chambre des communes qu'il devint un des membres les plus considérables, et jouit d'un grand crédit à la cour tout le temps qu'elle fut à Oxford. Il demeura attaché au-delà des mers à la fortune du Roi jusqu'à la restauration, et fut ensuite son principal favori, de plus son premier, ou plutôt son seul ministre; rang élevé dans lequel il apporta des formes trop magistrales. Il était sans cesse occupé à presser le Roi de s'appliquer à ses affaires, mais c'était en vain. Il fut bon chancelier, seulement trop sévère peut-être, mais plein d'impartialité dans l'administration de la justice. Il parut toujours assez peu versé dans les affaires étrangères, et cependant il s'en mêla beaucoup. Il avait trop de légèreté dans l'esprit, et ne gardait pas toujours suffisamment le décorum de son poste. Il était haut, et enclin à repousser avec trop de mépris ceux qui s'adressaient à lui. Il avait tant de respect pour le Roi que, lorsque des emplois avaient été distribués, même autrement qu'il ne l'avait conseillé, il tenait cependant à justifier le choix du monarque, et il rabaissait les autres prétendans avec de grandes démonstrations de dédain: ce qui lui attira beaucoup d'ennemis. Il était infatigable aux affaires, quoique la goutte l'empêchât souvent d'aller à la cour. Durant le temps de

sa faveur, lorsqu'il était ainsi retenu chez lui, le Roi s'y rendait assidûment.

L'homme qui, après Clarendon, avait le plus de part aux bonnes grâces du Roi, était le duc d'Ormond, seigneur en tout fait pour vivre à la cour, d'un port noble et gracieux, d'un esprit vif, d'humeur badine, libéral dans ses dépenses, bienséant même dans ses vices, qu'il ne cessa de couvrir de quelques dehors religieux. Il avait mené en Irlande plusieurs grandes affaires avec plus de fidélité que de succès. Il avait conclu avec les Irlandais un traité qui fut rompu par le plus grand nombre d'entre eux. Quelques uns seulement lui demeurèrent attachés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la masse de la nation irlandaise ne laissait pas de prétendre que, bien qu'elle eût violé les premières conventions, le duç d'Ormond, ou plutôt le Roi au nom duquel il avait agi avec eux, était tenu d'exécuter fidèlement les articles du traité. Le peu de succès de ses entreprises, lors du siége de Dublin, fit douter aussi de ses talens militaires. Toutefois l'assiduité de ses hommages, sa complaisance pour son maître, et les grandes souffrances qu'il avait essuyées à son service, l'élevèrent à la dignité de lord grand-maître de la maison du Roi (*Steward of the house hold*), et de lord-lieutenant d'Irlande. Il se montra fermement attaché à la religion protestante, et assez aux lois de son pays pour donner

toujours de bons conseils; mais quand on en suivait de mauvais, il savait ne pas se plaindre trop haut.

Le comte de Southampton venait en troisième. Il était homme d'une grande vertu et de grands talens. Son esprit était aussi pénétrant que judicieux. Il avait constamment bien mérité du Roi, et par un attachement inviolable à sa cause durant la guerre civile, et par les secours d'argent qu'il lui avait fait passer durant son exil, car il avait une immense fortune, et seulement trois filles pour la recueillir après lui. Il fut fait lord-trésorier; mais il se fatigua bientôt de cette charge, et parce qu'il était sujet à la pierre, qui le tourmentait presque continuellement, et parce que les principes de liberté, auxquels il était toujours resté fidèle, l'empêchaient de goûter les mesures violentes de la cour. Quand il eut connu le caractère du Roi et sa manière de faire, ou plutôt de gâter les affaires, inquiet de l'avenir, il se tint à l'écart plus que le poste élevé qu'il occupait à la cour ne semblait le lui permettre. Le Roi le craignait, et voyait bien qu'en l'éloignant il ne ferait qu'accroître sa popularité : aussi préféra-t-il se résigner à sa mauvaise humeur et à ses perpétuelles contradictions. Il se déchargeait entièrement du soin de la trésorerie sur sir Philippe Warwick, honnête, mais pauvre homme, qui ne laissait pas d'avoir des prétentions à l'esprit et à la capacité politique, bien qu'il en manquât autant qu'il

était peu fait pour écrire l'histoire. Sir Philippe était d'ailleurs au courant des affaires qu'il avait à traiter, et de plus d'une probité à toute épreuve, témoin la très-médiocre fortune qu'il laissa, après avoir eu sept ans entiers le maniement de la trésorerie. Avant la restauration, le lord-trésorier n'avait que de modiques appointemens et un supplément pour frais de table; mais il distribuait ou plutôt vendait tous les emplois subalternes, et il faisait de grands profits sur les domaines de la couronne. Depuis, le domaine ayant disparu, et le comte de Southampton dédaignant de vendre les emplois, on régla que le Roi les aurait désormais à sa disposition, et que le lord-trésorier aurait huit mille livres par an. Tant que Southampton occupa cette charge, les choses demeurèrent sur ce pied; mais depuis lors le lord-trésorier se trouve avoir non-seulement les huit mille liv., mais encore la haute-main dans la distribution des offices de finances subalternes.

L'homme en qui le comte de Southampton avait le plus de confiance était sir Antoine Ashley Cooper, qui avait épousé sa nièce, et qui devint par la suite un personnage assez considérable pour être élevé à la dignité de comte de Shaftsbury. A cause de cette grande renommée à laquelle il parvint, et aussi parce que je l'ai moi-même connu très-particulièrement durant plusieurs années, je m'étendrai un peu sur son

caractère, qui d'ailleurs était un composé fort extraordinaire. Il commença de bonne heure à jouer un grand rôle dans le monde. Il n'avait pas encore vingt ans, qu'il était entré dans la chambre des communes, où il était du parti du Roi. Il fit même des efforts pour engager les comtés de Wilts et de Dorset à se déclarer pour lui, mais il n'y put réussir. Le prince Maurice, en violant les articles d'une convention faite avec une ville, qui, à l'instigation d'Ashley Cooper, lui avait ouvert ses portes, fournit à ce dernier un prétexte honorable pour abandonner la cause royale et embrasser le parti du parlement. Doué de l'admirable faculté de s'exprimer avec éclat dans une assemblée populaire, il savait, dans ses argumentations, mêler très-agréablement le plaisant au grave. Il avait un talent particulier pour inspirer une confiance entière en la supériorité de son jugement, et il soumettait d'ordinaire tant d'esprits à ses opinions, que je n'ai jamais connu son rival dans l'art de gouverner les partis et de s'établir leur chef. Quant à la religion, c'est tout au plus s'il était déiste. Il portait néanmoins à l'excès la faiblesse de l'astrologie judiciaire; et il m'assura un jour qu'un docteur hollandais lui avait merveilleusement prédit, d'après le cours des étoiles, toutes les diverses phases de sa vie. Mais, s'il me dit vrai, les chances qu'il avait encore à parcourir ne se réalisèrent pas,

car il devait, prétendait-il, parvenir à un degré de grandeur plus haut que celui auquel il était parvenu au moment où il m'entretenait. Il s'imaginait qu'après la mort nos âmes allaient habiter les planètes. Il avait une connaissance générale de toutes les sciences, mais sans en avoir approfondi aucune : aussi triomphait-il dans une conversation légère et décousue, et se montrait-il raisonneur pitoyable, quand il était circonscrit dans une question. Fécond en objections, il s'entendait mieux à détruire qu'à édifier. Il avait un amour-propre si extravagant et si expansif qu'il en devenait choquant. A l'en croire, Cromwell lui avait offert de le faire roi. Il l'avait à la vérité beaucoup aidé à tenir en bride les enthousiastes de cette époque. Il fut un de ceux qui pressèrent le plus le Protecteur d'accepter la royauté, dans la certitude, assurait-il depuis, que la royauté serait sa ruine. La connaissance parfaite de l'Angleterre et de tous les gens importans qu'elle renfermait faisait sa principale force, comme homme d'État. Il connaissait et la portée de leurs esprits et le secret de leurs caractères; il savait les prendre et les manier avec tant d'adresse que, bien que l'inconstance avec laquelle il avait si souvent changé de parti annonçât assez combien peu il fallait faire de fond sur lui, il ne perdit jamais la confiance du parti mécontent. Vérité, justice n'étaient, pour Ashley

Cooper, que des mots vides de sens. Il comptait lui-même sans honte le nombre de fois qu'il avait changé de cause et d'amis, et ne s'estimait qu'en raison de l'à-propos et de la grâce qu'il avait su y mettre. L'aveu de sa versatilité célèbre et de ses perfidiès ne l'embarrassait nullement. Tant d'impudence, dont il allait jusqu'à tirer vanité, lui fit souvent beaucoup de tort. Sa réputation était à la fin tombée si bas qu'il n'aurait pu se soutenir plus long-temps, s'il ne fût mort à propos pour sa famille, ou pour la cause à laquelle il était lié; car il n'eût pu sauver l'une d'une ruine infaillible qu'en trahissant l'autre.

Annesley qui, après avoir passé par plusieurs grands emplois, fut fait comte d'Anglesey, était un autre personnage à peu près de la même espèce, mais seulement d'un savoir plus étendu et plus profond, principalement comme légiste. Il pouvait parler indéfiniment sur toutes sortes de sujets, mais il parlait sans agrément, et il ignorait sûrement qu'il était très-peu propre à la raillerie, car il l'employait sans cesse. Il possédait à fond le mécanisme de notre gouvernement, et avait bien étudié les origines de notre constitution. Une grande application lui était facile. C'était un homme d'un maintien austère, mais qu'aucun scrupule n'atteignait, et qui ne rougissait de rien. Personne, ni aucun parti, ne lui portait ni

affection, ni confiance. Sans s'inquiéter des bienséances publiques, il faisait argent de tout, et de lui-même si souvent, qu'il tomba au plus bas prix et n'en eut plus pour personne.

Hollis était un homme d'un grand courage et d'un aussi grand orgueil. Pendant plusieurs années il fut regardé comme le chef du parti presbytérien. D'une fidélité inébranlable à sa cause, il n'en changea jamais durant tout le cours de sa vie. Il se trouva, durant la guerre, en opposition personnelle avec Cromwell. Ils avaient l'un pour l'autre une égale aversion. Celle de Hollis l'entraînait trop loin, car il ne voulait reconnaître à Cromwell ni prudence ni bravoure, et il lui appliquait souvent cette observation de Salomon : *Que la victoire n'appartenait pas au fort, ni la faveur de la fortune à l'homme de jugement, mais que le temps et le hasard appartenaient à tout le monde*. Il était versé dans la connaissance des archives et des usages anciens et nouveaux du parlement. Il raisonnait avec justesse, mais sans être maître de lui-même et sans pouvoir supporter la contradiction. Il portait l'âme opiniâtre d'un ancien Romain. Ami fidèle, mais dur, ennemi irréconciliable, mais généreux, tel était Hollis. Sa religion était sincère et profonde. Sa vie privée fut pure et sans tache. Son jugement était droit, quand la passion ne le faussait pas. La part qu'il eut à la restauration lui valut la pairie.

Le comte de Manchester fut créé lord grand-chambellan. C'était un homme doux et obligeant par caractère, d'un esprit assez étroit, mais plein de vertu et de générosité, et aimé universellement. Le lord Roberts fut nommé lord du sceau privé, puis lord-lieutenant d'Irlande, et enfin lord président du conseil. Il était d'un caractère morose et cynique; juste dans son administration, mais vicieux sous les dehors de la vertu; supérieur en savoir à toutes les personnes de son rang, mais intraitable, dur et obstiné, orgueilleux et jaloux.

Des sept personnages dont j'ai tracé le caractère, les cinq derniers avaient plus que tous les autres travaillé à préparer la restauration dans le pays. Ils y jouissaient d'un grand crédit, principalement dans le parti presbytérien, crédit qu'ils devaient à beaucoup d'adresse. Aussi eurent-ils tout l'honneur de cette grande révolution. Leurs services furent récompensés par des postes brillans, que leur procura le comte de Clarendon. Celui-ci perdit par là le cœur de la plupart des cavaliers, qui ne pouvaient voir sans dépit de telles gens au comble des dignités et du crédit.

A son arrivée, le Roi donna en outre à Monk et à Montague des marques toutes particulières de sa considération. Ils eurent l'un et l'autre la Jarretière. Le premier fut fait duc d'Albemarle,

et l'autre comte de Sandwich. Tous deux eurent de plus de riches apanages. Monk était d'une grande avidité aussi bien que sa femme, créature basse et méprisable. Ils demandaient, pour le vendre ensuite, tout ce qui était à leur portée, exploitant ainsi de concert un temps où rien ne leur était refusé ; mais l'importance factice du nouveau duc d'Albemarle s'évanouit bientôt, et avec elle disparurent aussi les plus grands profits. Les droits véritables de son mérite personnel n'eussent pas été fort coûteux. Le Roi néanmoins, en considération des services éminens qu'il lui avait rendus en apparence, jugea convenable de le traiter toujours avec une distinction particulière, même après qu'il l'eut pénétré et eut conçu pour lui le mépris dont il était digne. Le duc d'Albemarle prit soin de faire la fortune de son parent Greenville, créé comte de Bath et maître de la garde-robe, petit génie d'ailleurs, dont l'unique préoccupation était d'amasser et de dépenser. Ce Greenville avait trouvé le secret de dévorer les produits de son avidité, de si mauvaise grâce et avec si peu d'intelligence qu'il se passa du temps avant que ceux qui l'avaient vu attirer à lui tant d'argent et en consommer si peu visiblement, voulussent se persuader qu'il n'avait rien laissé à son fils, bien que ce fût là, à ce qu'il paraît, le motif qui porta celui-ci à se brûler la cervelle assez peu de jours après la mort de son père

pour qu'ils pussent être enterrés ensemble. Monk poussa encore deux autres personnes. L'une était Clarges, son beau-frère, honnête homme, mais hautain, qui joua dans la suite un rôle considérable dans le parlement, où il figura honorablement parmi les membres de l'opposition, se faisant remarquer par ses réclamations contre la dilapidation des deniers publics. L'économie de Cromwell lui revenait sans cesse à la bouche; et il insistait toujours pour qu'on en revînt dans les dépenses militaires, à la modestie, à la parcimonie de son gouvernement. Bien des gens ont pensé qu'il allait trop loin; mais cette exagération même ne le rendait que plus populaire. L'autre créature du général était Morrice, qui avait contribué plus que personne à le faire déclarer pour le Roi. Cette circonstance le fit nommer secrétaire d'État. Il avait du savoir, mais encore plus de pédanterie et d'affectation. Toutes ses idées sur les affaires étrangères étaient fausses : et quant à la manière dont le duc d'Albemarle les entendait lui-même, on peut en juger par l'anecdote suivante. Un jour que le Roi lui témoignait du mécontentement de Morrice, résolu néanmoins à ne point le renvoyer par considération pour lui, il répondit qu'il ne connaissait aucune qualité nécessaire à un secrétaire d'État qui manquât à Morrice, car il parlait le français et excellait dans l'écriture par abréviations.

Nicholas était le second secrétaire d'Etat. Il avait été employé par le roi Charles Ier. durant la guerre civile, et l'avait servi fidèlement; mais, non plus que Morrice, il n'avait aucune connaissance des affaires étrangères. C'était un homme vertueux, auquel il fut impossible de se plier au caractère du Roi, ni de s'en faire goûter. Aussi, peu après la restauration, Bennet, ensuite comte d'Arlington, fut porté à la place de second secrétaire d'Etat par le crédit du parti papiste. Pour celui-ci, il sut si bien se concilier les bonnes grâces du monarque, qu'il fut bientôt en état de se mettre à la tête d'une intrigue de cour contre le comte de Clarendon. Assez habile ou assez heureux pour avoir saisi l'humeur de son maître, il était l'homme de son temps qui s'entendait le mieux à le manier. L'orgueil était son défaut. Son esprit avait de la solidité, mais manquait de promptitude et d'éclat. Il passait pour papiste. Il avait commencé par l'être en effet, et, quand il mourut, il était de nouveau rentré dans le sein du catholicisme. Cependant durant tout le cours de son ministère, il sembla avoir pour maxime que le Roi ne devait montrer aucune faveur au papisme, sous peine de ruiner ses affaires, s'il tenait jamais une conduite contraire. Aussi les papistes devinrent-ils ses ennemis mortels, et lui prodiguèrent-ils les noms d'apostat et de traître à la cause. Sa vanité était sans bornes, et, pour la

satisfaire, il vivait à très-grands frais, sans s'inquiéter du paiement des dettes qu'il contractait. Bennet avait pour ami en première ligne Charles Berkley, nommé comte de Falmouth, qui, sans aucun mérite apparent, si ce n'est la complaisance de servir les amours du Roi, devint le plus absolu des favoris de Charles; et, chose particulière à lui seul, le fut aussi du duc d'York. Berkley brillait dans ses dépenses. Quelques personnes ont pensé que, s'il avait pu échapper à la licence effrénée du temps où il vivait, et mener une vie plus réglée, il aurait inspiré au Roi de grands et nobles desseins. Je me serais rangé plus volontiers de ce sentiment, si je ne l'avais tenu du duc d'York, qui avait un esprit si faux qu'on était toujours en droit de se méfier de son jugement tant sur les hommes que sur les choses. Le gouvernement des maîtresses était confié à Bennet et à Berkley. Autour d'eux venaient se rallier tous les ennemis du comte de Clarendon, dont les principaux étaient le duc de Buckingham et le comte de Bristol.

Le premier se faisait remarquer par la noble élégance de ses manières. Il était doué d'une grande vivacité d'esprit et d'un talent particulier pour la raillerie, talent qu'il étendait à tout, et qu'il relevait par des figures hardies et des descriptions naturelles. Il n'avait point d'instruction. La chimie seulement eut de l'attrait pour lui; et

durant plusieurs années il se crut au moment de trouver la pierre philosophale, sans autre résultat, il est vrai, que celui qui attend tous ceux qui, comme lui, ont été amenés à consacrer de fortes sommes à cette recherche chimérique. Il n'avait aucuns principes, ni de religion, ni de vertu, ni d'amitié. Le plaisir, des folies, des divertissemens pleins d'extravagance, voilà ce qui lui tenait seul au cœur. Il n'y avait aucun fond à faire sur lui, car il ne pouvait en faire sur lui-même. Il n'avait ni fermeté, ni conduite, également incapable et de garder un secret, et de se mêler d'aucune affaire sans la gâter. Il ne savait ni fixer ses pensées, ni gouverner sa fortune, la plus considérable qui fût en Angleterre. Il avait été élevé avec le Roi, et conserva pendant plusieurs années un grand ascendant sur lui; mais à force d'en parler à tout le monde avec le dernier mépris, il s'attira à la fin, et sans retour, une complète disgrâce. C'est ainsi qu'il parvint à énerver son corps et son esprit, à ruiner à la fois sa fortune et sa réputation : exemple frappant de la folie du vice, on le vit terminer son existence dans le mépris et la pauvreté, dans les maladies et l'abrutissement, et aussi méconnaissable par la perte de ses facultés que par celle de son rang; on évitait sa rencontre avec autant d'empressement qu'on en avait mis autrefois à lui faire sa cour. Au retour de ses voyages

en 1645, il trouva le Roi nouvellement arrivé à Paris, où ce prince avait été envoyé par son père, au moment où les affaires commençaient à décliner; et, le voyant assez disposé à recevoir de corruptrices impressions, il travailla à le pervertir et à lui passer tous les vices et toutes les impiétés du siècle dont il s'était imbu lui-même : en quoi il ne réussit que trop, secondé comme il l'était dans ce mauvais dessein par le lord Percy. Pour couronner l'œuvre, Hobbes fut donné à Charles, sous prétexte de lui enseigner les mathématiques; mais il lui développa en même temps ses doctrines, tant sur la religion que sur la politique. Charles se pénétra si profondément des unes et des autres qu'il ne s'en débarrassa jamais depuis. C'est donc au duc de Buckingham qu'il faut attribuer les mauvais principes et les mœurs dissolues du Roi.

Le comte de Bristol avait du courage et du savoir, de l'audace dans le caractère, et de la vivacité dans l'esprit, mais point de jugement ni de solidité. Dans les intérêts de la Reine, durant que la cour était à Oxford, il s'y était efforcé de rendre un traité ou tout autre accommodement impossible, dans l'opinion que rien n'attacherait au Roi les soldats de son armée, comme la confiance qu'il leur témoignerait, et l'espoir de partager un jour les fortunes confisquées; tandis qu'au contraire rien n'était capable de les refroi-

dir et de les abattre comme tout ce qui tendrait à une réconciliation quelconque. Il n'eut pas plutôt passé la mer, qu'il se fit papiste, mais à sa manière, il est vrai, car il établissait une grande différence entre l'Église et la cour de Rome. Il passait pour un excellent orateur, quoique dans le fait trop verbeux et trop fleuri. Choisi par le parti papiste pour être son chef, il était ennemi violent du comte de Clarendon.

J'en ai assez dit, ce semble, pour donner une idée suffisante de la cour et du ministère lors de la restauration; je vais faire connaître actuellement les principaux personnages de l'Écosse, et les différens partis qui s'y étaient formés.

Le comte de Lauderdale, ensuite duc de ce nom, avait été pendant plusieurs années covenantaire zélé; mais, en 1647, il embrassa les intérêts du Roi. Il fut fait prisonnier à la bataille de Worcester, et détenu en conséquence à la Tour de Londres durant plusieurs années, puis dans le château de Portland, puis dans d'autres prisons encore; enfin, il ne fut remis en liberté que par ceux qui rappelèrent le Roi. Il passa de suite en Hollande. Puisqu'il est vrai que le duc de Lauderdale s'est maintenu fort long-temps, et à la grande surprise de tout le monde, à un degré éminent de faveur et de crédit, on a droit d'attendre que je retrace son caractère avec quelque étendue, moi surtout qui l'ai connu très-particulièrement. Son

extérieur était des moins avantageux; il était fort gros, et avait des cheveux rouges, qui tombaient en désordre sur ses épaules; sa langue était trop épaisse pour sa bouche, ce qui était cause qu'il crachait sur tous ceux à qui il parlait; toutes ses manières étaient grossières et bruyantes, et on ne saurait moins susceptibles, en un mot, de réussir à la cour. Il était d'ailleurs fort instruit, non-seulement dans le latin, qu'il savait à fond, mais aussi en grec et en hébreu. Il avait lu beaucoup de livres de théologie, et presque tous les historiens anciens et modernes; ce qui lui fournissait de vastes matériaux. Il avait en outre une mémoire extraordinaire, et un langage abondant, quoique dénué de grâce. Voici comment me le désignait un jour le duc de Buckingham : un homme d'un génie essentiellement gauche. Il était hautain au-delà de toute expression; ce qui ne l'empêchait pas néanmoins d'être aussi rampant avec ceux devant qui il fallait plier, qu'impérieux avec tous les autres. Violent et emporté, ses accès de colère dégénéraient souvent en vrais accès de folie, durant lesquels il perdait toute possession de lui-même. Prenait-il une fois une chose de travers? vainement on se serait efforcé de la redresser; plutôt que d'avouer sa méprise, il se serait mis à jurer qu'il ne changerait jamais de sentiment; il fallait alors le laisser seul; d'ordinaire

il oubliait ce qu'il avait dit, et revenait à lui-même. C'était l'ami le plus froid, et l'ennemi le plus ardent que j'aie jamais connu. Je ne l'ai que trop éprouvé par moi-même. Il parut d'abord mépriser les richesses; mais s'étant abandonné ensuite au luxe et à la sensualité, il ne mit plus de bornes à sa dépense et rien ne lui coûtait pour la soutenir. Pendant sa prison, lès sentimens religieux avaient fait une assez profonde impression sur son esprit; mais, depuis, ils s'étaient si bien effacés qu'à peine en avait-il conservé quelques légers vestiges. Sa grande expérience des affaires, sa promptitude à adopter tout ce qu'il croyait devoir plaire au Roi, et la facilité audacieuse avec laquelle il se prêtait aux conseils les plus désespérés, lui gagnèrent tellement le cœur de ce prince que ni plaintes, ni intrigues ne purent ébranler son crédit, jusqu'au moment où le déclin de ses forces et de son intelligence le força à se dessaisir lui-même de sa puissance. Tous ses principes étaient contraires au papisme et au pouvoir arbitraire; et cependant, entraîné par ses passions, dominé par son intérêt, il fraya le chemin au premier de ces deux fléaux, et il avait presque consolidé le second. Tandis qu'en général la tyrannie ne marche que progressivement, douce et légère d'abord pour ne pas inspirer trop d'effroi en se montrant à découvert, lui, par l'emportement de son humeur

et la violence de ses procédés, porta tout d'un coup à son comble la dureté de son ministère, qui ressembla davantage à une inquisition cruelle et oppressive qu'à une administration juste et régulière. Avec tout cela, néanmoins, il était foncièrement presbytérien, et conserva jusqu'à la mort sa première aversion pour Charles Ier. et son parti.

Le comte de Crawford avait été pendant dix ans compagnon de prison de lord Lauderdale, et ce lui fut un titre suffisant pour être maintenu dans son poste de lord-trésorier, qu'il occupait avant la restauration. C'était un homme sincère, mais faible, indiscret, passionné. Il demeura toujours zélé presbytérien. Le comte, ensuite duc de Rothes, avait épousé sa fille, et comme lui se recommandait par une longue détention. Il apportait, dans la conduite des affaires, une grande facilité, avec une adresse douce et insinuante. Son intelligence était prompte et son jugement plein de netteté. Il manquait des avantages d'une bonne éducation, de lettres par conséquent, et il n'y avait point suppléé par des voyages à l'étranger. Tout chez lui était la pure nature. Mais cette nature était dépravée; car elle semblait inaccessible à tout sentiment de vertu ou de religion, d'honneur ou de générosité. Il s'abandonnait, sans contrainte ni décence, à tous les plaisirs du vin

et des femmes. Sa conduite était soumise à une maxime dont il ne se départait jamais, celle de tout faire et de ne rien refuser dans l'intérêt du maintien de sa grandeur, ou de la satisfaction de ses passions. Effroyablement constitué pour l'ivrognerie, il pouvait boire encore après avoir vu tomber ses amis dans la mort de l'ivresse; il pouvait triompher de deux ou trois assauts successifs de buveurs, et sa raison n'en était que légèrement altérée. Une heure ou deux de sommeil lui suffisait pour effacer les traces des plus grands excès, et le laisser dans une parfaite possession de lui-même, capable, en un mot, de vaquer sans embarras à ses affaires, et sans qu'une chaleur inaccoutumée de tempérament ou d'esprit décélât de récentes débauches. Ce genre monstrueux de supériorité eut de funestes résultats, comme cela était inévitable; car, vers la fin de sa vie, après avoir tué tous ses amis, il contracta une telle faiblesse d'estomac qu'il souffrait des coliques affreuses, à moins d'être plein de vin, et dans la fermentation actuelle de liqueurs fortes; de façon qu'il était continuellement ou malade ou ivre.

Le comte de Tweedale était encore un des amis de lord Lauderdale. Il fut de bonne heure engagé dans les affaires, et ne les quitta que fort avancé en âge. Il entendait bien les intérêts de l'Ecosse, et avait un grand fonds de connais-

sances, que rehaussait encore un caractère doux et obligeant. Sa vie était irréprochable ou plutôt exemplaire sous tous les rapports. Il avait des idées peu arrêtées sur le gouvernement tant civil qu'ecclésiastique ; car il paraissait être d'avis que, n'importe la forme qui vînt à prédominer, il fallait l'adopter et s'y soumettre. Il avait été membre du parlement de Cromwell, et avait prêté serment de haine à la famille royale, serment qui, dans la suite, devait lui être bien à charge. Ce furent les contestations au sujet de la tutelle de la duchesse de Monmouth, et de sa sœur aînée, à laquelle il prétendait par sa femme, qui était leur tante du côté paternel, à l'exclusion de la mère de la duchesse, sœur du comte de Rothes ; ce furent elles, dis-je, qui le portèrent à cet acte de condescendance pour le Protecteur, dont sa réputation eut à souffrir. Le comte de Tweedale était d'ailleurs un des grands seigneurs écossais les plus habiles et les plus honorables. Il péchait seulement par trop de prudence et de timidité.

Un fils du marquis de Douglas, fait comte de Selkirk, avait épousé l'héritière de la famille de Hamilton, laquelle était elle-même duchesse de Hamilton, en vertu de lettres-patentes accordées à son père ; et, en Ecosse, lorsque l'héritière d'un titre épouse un homme d'un rang inférieur au sien, c'est la coutume de permettre au mari,

si toutefois elle le désire, de porter durant sa vie les titres de sa femme. C'est ainsi que le comte de Selkirk devint duc de Hamilton. Il passa d'abord pour un homme doux et paisible, occupé seulement de libérer sa nouvelle famille des dettes énormes sous le poids desquelles elle était sur le point d'être abîmée, et il conserva ce renom jusqu'au moment où il l'eut relevée en effet. Ce premier but une fois atteint, il devint un personnage plus considérable. Le duc de Hamilton manquait absolument de politesse. Il était grossier et chagrin, mais franc et sincère. D'un caractère turbulent, il était également impropre à se soumettre et à gouverner, mutin hors du pouvoir, et impérieux quand il l'avait. Il écrivait bien, mais parlait mal; car, dans le calme de la réflexion, le jugement l'emportait chez lui sur l'imagination. Il s'était rendu très-savant dans la connaissance des lois, de l'histoire, et des familles d'Écosse, et il semblait toujours prendre en considération la justice et le bien de son pays. Mais un esprit naturellement étroit et intéressé, dont il ne se défit jamais, le retint captif dans une petite sphère, et l'empêcha de concevoir ni d'entreprendre de grandes choses.

Bruce, ensuite comte de Kincardin, dont la brillante fortune date de cette époque, doit être rattaché à la même nuance d'opinion que les précédens. Il avait épousé en Hollande une fille

de M. Somelsdyck, et cette alliance lui fit connaître, au-delà des mers, nos princes exilés, qu'il aida généreusement dans leurs besoins. C'était l'homme le plus sage et le plus honnête que possédât l'Écosse, propre en outre à toutes les affaires, excepté aux siennes propres, qu'il eut le tort de négliger et de ruiner presque entièrement par amour du bien public. Sa fortune, il est vrai, comme elle consistait en salines et en mines de charbon, exigeait des soins particuliers; mais il aurait pu, ce semble, la mieux gouverner qu'un autre, à cause de l'étude approfondie qu'il avait faite des mathématiques, et entre autres de la mécanique. Ses pensées venaient lentement, et l'expression lui arrivait plus lentement encore; mais tout ce qu'il disait ou faisait portait l'empreinte d'un jugement profond. Un noble zèle l'animait pour la justice, et l'amitié même aurait tenté vainement de l'en détourner. Il avait des principes solides de religion et de probité qui, en toute circonstance, se manifestaient avec éclat. Il était ami fidèle et ennemi sans fiel. Peut-être suis-je porté à exagérer la noblesse de son caractère, car c'est le premier homme qui se soit attaché à moi par les liens de l'amitié. Nous avons vécu soixante-dix ans dans une union si parfaite que, durant tout ce temps, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il n'y eut ni réserve ni malentendu entre nous. C'est de lui que j'ai appris tout le secret

des affaires, dont rien ne lui fut jamais caché. Il avait pour le Roi une affection étonnante; et il refusait toujours de me croire quand je l'avertissais du sort qui l'attendait, s'il ne mettait pas dans tous ses rapports avec lui une basse complaisance. Il finit par reconnaître la justesse de mes avertissemens; et l'amour qu'il portait au Roi fut cause que sa disgrâce fit sur lui une impression plus profonde qu'il ne convenait à un philosophe et à un bon chrétien tel que lui.

Je passe maintenant à une classe d'hommes différens, dont les comtes de Middleton et de Glencairn étaient les chefs. Ceux-ci étaient suivis par le troupeau du parti des vieux cavaliers qui, le verre à la main, tranchaient des fiers-à-bras, et ne parlaient que de leur bravoure, quoiqu'ils ne l'eussent que discrètement déployée sur le champ de bataille et aux jours de l'action. Mais maintenant il n'y en avait pas un qui ne se vantât d'avoir tué de sa main des milliers d'hommes, pas un qui ne fût un homme accompli, et qui n'affectât des prétentions auxquelles les richesses et les revenus de l'Ecosse eussent à peine suffi. De tous les amis de lord Middleton, sir Archibald Primerose était le plus adroit. Personne n'avait un plus long et plus grand usage des affaires que lui. Lorsqu'il fut dépouillé de ses emplois, ils avaient, entre lui et son père, successivement servi la couronne un siècle entier moins un an.

Son esprit souple et délié n'était jamais à bout d'expédiens, et les palliatifs ne lui manquaient jamais. Il possédait mieux qu'homme du monde l'art de parler à chacun selon ses idées; et il parvenait ainsi à s'emparer des secrets d'autrui, sans découvrir les siens, car les paroles ne lui coûtaient rien. Il disait à ceux avec qui il parlait ce qu'il fallait précisément leur dire, pour leur persuader qu'il était de leur avis; et il le faisait avec un air si facile et si ouvert, qu'il paraissait parler de cœur. Il penchait toujours pour les conseils les plus doux, et il aimait à procéder par la lenteur. Il avait pour principe qu'un homme en place n'a point de plus importante affaire que de travailler à l'élévation de sa famille et de ses parens, qui sont ses amis naturels; car il avait trop vu le monde pour compter sur les amis qu'on y trouve, et aussi ne s'inquiétait pas de s'y en faire. Il conseilla constamment au comte de Middleton de ne point se presser lorsqu'il ne s'agirait que des affaires du Roi, mais de se hâter de faire les siennes propres avant que ce prince se fût aperçu qu'il n'avait plus besoin de ses services. Le comte de Middleton avait un autre ami qu'il considérait plus que Primerose, quoiqu'il se servît plus utilement de ce dernier, pour diriger un parlement. C'était sir John Fletcher qui, après la mort de Nicholson, fut fait avocat du Roi, ou attorney-général. Flet-

cher était généreux par caractère. Il n'estimait les richesses qu'autant qu'elles lui étaient nécessaires pour soutenir une grande dépense. Il était audacieux et brusque, ennemi de toutes les voies modérées, et à peine capable de parler avec retenue et patience à ceux d'un parti contraire. Aussi était-il redouté comme l'inquisiteur-général par tous ceux qui avaient été en faute pendant les derniers troubles, bien différent de Primerose qui recevait débonnairement de l'argent de tous côtés, et se rendait l'intercesseur de quiconque se recommandait à lui d'une façon si pressante.

La première chose à régler relativement aux affaires d'Ecosse, fut le traitement qu'on ferait subir à ceux qui avaient marqué dans les derniers troubles; car ils étaient tous à la merci du Roi. Dans la lettre que le Roi écrivit à Bréda au parlement anglais, il avait promis une amnistie générale pour tout le passé, n'en exceptant que les hommes qui avaient trempé dans la mort de son père. Cette promesse, le comte de Clarendon n'oublia rien pour persuader au Roi de la tenir avec la plus religieuse exactitude. Manquer de parole dans un point si important eût été infailliblement la destruction de toute confiance pour l'avenir; d'ailleurs une excessive fidélité à de tels engagemens était une maxime fondamentale de gouvernement, et il fallait s'y soumettre sans les

éluder, ni les exagérer. Mais il n'y avait point de promesse faite pour l'Écosse. En conséquence tous les cavaliers, qui ne respiraient que vengeance, espéraient partager entre eux les biens de leurs antagonistes. Cependant, d'un autre côté, le comte de Lauderdale représentait au Roi que la nation écossaise s'était déclarée pour son père en 1648, avec plus d'éclat que de bonheur, il est vrai; qu'elle l'avait reçu lui-même au milieu d'elle; qu'elle avait perdu deux armées à son service; que cette conduite lui avait valu neuf années d'oppression; qu'enfin elle avait excité et secouru Monk dans tout ce qu'il avait si heureusement entrepris; et qu'elle se croirait par conséquent en droit de se plaindre, si elle avait moins de part à sa clémence que l'Angleterre. D'ailleurs le Roi, pendant qu'il était en Ecosse, avait passé dans le parlement de Stirling un véritable acte d'amnistie très-étendu, quoique dans les termes et sous le titre d'acte d'approbation. Les registres de ce parlement, il est vrai, s'étaient perdus dans le désordre qui suivit la réduction du royaume; mais la mémoire de cet acte était si fraîche que, si le monarque n'y avait pas égard, il ne manquerait pas d'en résulter une très-mauvaise impression contre son gouvernement. Il était bien vrai aussi qu'on avait passé dans ce même parlement de Stirling un autre acte très-sévère contre tous ceux qui traiteraient

avec Cromwell, ou se soumettraient à lui, ou reconnaîtraient enfin son gouvernement d'une manière quelconque; mais, disait Lauderdale, il y a une grande différence à faire entre ceux qui, durant la guerre même, ont déserté le service et passé à l'ennemi, sur lesquels il sera à propos de faire quelques exemples, et le reste du royaume, qui s'est vu réduit par le sort des armes à accepter une capitulation. Ne serait-il pas bien sévère d'infliger des punitions rigoureuses, pour avoir plié devant des forces supérieures, lorsque toute résistance était impossible? Ces remontrances paraissaient raisonnables, et le comte de Clarendon s'y rendit. Mais une telle conduite excita les plaintes du comte de Middleton et de ses amis; ils demandaient au moins que le marquis d'Argyle, qu'ils accusaient d'avoir accédé à la mort de Charles Ier. ainsi que quelques autres de ceux qui avaient signé la remontrance faite au Roi durant son séjour en Écosse, fussent mis en jugement. L'habileté du marquis d'Argyle les effrayait, et ses grands biens éveillaient leur cupidité. Son fils, le lord Lorn, avait paru à la cour et y avait été bien reçu; car il était demeuré si fermement attaché aux intérêts du Roi, qu'il s'était toujours conservé pur de toute intelligence avec les usurpateurs; aussi à chaque nouvelle alarme s'assurait-on de lui. Pendant une de ses prisons il éprouva un terrible

accident : un boulet de canon, que lançaient des soldats pour exercer leur force, d'un bond le frappant à la tête, lui fit au crâne une telle fracture, qu'il fallut le trépaner, et que l'opération et la cure furent regardées comme des plus brillantes de la chirurgie du temps. Tant de diversité dans les sentimens amena une rupture ouverte entre lui et son père, qui le déshérita de toute la portion disponible de sa fortune. A la restauration, le marquis d'Argyle se retira dans ses montagnes pour avoir le temps de délibérer avec ses amis. Ceux-ci furent partagés d'opinion sur ce qu'il avait à faire. Il écrivit au Roi par son fils, demandant la permission de venir lui rendre son hommage. Le Roi fit une réponse favorable en apparence, mais qui ne l'engageait à rien. J'ai oublié les termes propres; je sais seulement qu'ils renfermaient une équivoque, subterfuge bien indigne d'un monarque. Le lord Lorn m'a dit qu'il les écrivit textuellement à son père, sans lui donner de conseils. Le marquis d'Argyle se mit donc en marche sans plus d'information et avec tant de secret qu'il était dans Whitehall avant que ses ennemis eussent rien su de son voyage. Il envoya son fils au Roi pour demander une audience; mais, au lieu d'être admis, il fut mis à la Tour. Des ordres partirent en même temps pour enfermer trois des auteurs principaux de la remontrance. Waristoun était

du nombre; mais, averti de ce qui le menaçait avant l'arrivée du courrier porteur des ordres, il s'échappa, et, passant la mer, il se retira à Hambourg. Malgré les avances réitérées du Protecteur, Waristoun s'était tenu à l'écart durant sept ans entiers, et ce ne fut que la dernière année du règne de Cromwell qu'il consentit à entrer dans ses conseils, et à prendre place en qualité de pair dans l'*autre chambre*, comme on l'appelait. Il fit partie ensuite du conseil d'État, après que Richard eut été déposé; et plus tard il siégea dans une autre cour établie par Lambert et l'armée, et appelée le *Comité de sûreté*. De cette sorte on ne manquait pas de charges à lui opposer. Swinton, un des lords de Cromwell, fut aussi envoyé prisonnier en Ecosse. On avait résolu de faire ce petit nombre d'exemples pour effrayer le parlement qui allait être convoqué, sitôt que les sujets de discussion seraient préparés. On résolut encore de rétablir l'autorité du Roi sur le pied où elle était avant les troubles, et de lever des forces suffisantes pour assurer à l'avenir la tranquillité du royaume.

Il était plus difficile de résoudre ce qu'on ferait des citadelles que Cromwell avait fait bâtir, et des garnisons anglaises qui y étaient entretenues. Plusieurs soutenaient qu'il était nécessaire de tenir le royaume d'Ecosse dans cet état de sujétion, jusqu'à l'époque au moins où tout y

serait rentré dans l'ordre, et où il ne donnerait plus aucun sujet de crainte. C'était l'avis du comte de Clarendon. Mais le comte de Lauderdale représenta au Roi que Cromwell n'avait conquis l'Ecosse que parce qu'elle était demeurée fidèle à son prince légitime; il pouvait juger lui-même de ce que pourrait penser une nation qui, après avoir tant et si long-temps souffert pour sa cause, serait tenue par lui dans le même esclavage où elle était sous l'usurpateur. Une telle ingratitude n'était-elle pas capable de la détacher de sa personne? Le comte de Lauderdale ajoutait que le temps viendrait peut-être pour Sa Majesté de souhaiter d'avoir des garnisons écossaises en Angleterre; que la nation se tiendrait offensée dans son honneur, si on prenait avec elle des précautions si humiliantes, qu'elle irait peut-être jusqu'à se joindre aux garnisons dans le cas où il se formerait en Angleterre un parti contre Sa Majesté, et qu'enfin, sans la réduire ainsi à la condition de pays esclave, il y avait moyen d'en agir avec l'Ecosse de manière à s'assurer de ses affections. Le comte de Middleton et son parti n'osèrent pas se prononcer pour les garnisons dans la crainte de se charger de toute leur impopularité. Il fut donc convenu que les citadelles seraient évacuées et démolies aussitôt qu'on se serait procuré en Angleterre l'argent suffisant pour payer et licencier

les troupes. Le comte de Lauderdale eut en Ecosse tout l'honneur de cette mesure, qui l'y rendit très-agréable au peuple.

L'Eglise et la question de savoir si les évêques seraient rétablis ou non, furent ensuite l'objet des délibérations du cabinet de Londres. Le comte de Lauderdale, dans les premiers entretiens qu'il eut avec le Roi, témoigna un ferme attachement pour le presbytérianisme : il m'a assuré que le Roi lui dit un jour de l'abandonner, attendu que ce n'était pas une religion pour des gens de qualité. Comme il était réellement presbytérien, mais que, en même temps, il était décidé à gagner la confiance du Roi, il s'étudia à trouver un tour adroit pour persuader au Roi de maintenir le presbytérianisme en Écosse. Il lui dit que Jacques Ier. et Charles son père avaient ruiné leurs affaires en voulant établir l'épiscopat dans ce royaume : qu'ils n'étaient parvenus qu'à le mécontenter, et à se priver par là des plus grands secours dans leurs traverses ; qu'il ferait bien mieux de les gouverner selon son inclination, et de s'en faire ainsi un soutien à toute épreuve : qu'au lieu de s'efforcer d'introduire l'uniformité entre les deux royaumes, il devait conserver entre eux la non-uniformité, et augmenter plutôt que diminuer la haine réciproque qu'ils se portaient ; et que dès lors les Écossais seraient prêts à le servir, et à passer en Angleterre à son appel, s'il venait

par la suite à entrer en démêlé avec son parlement : tout était, il est vrai, tranquille pour le moment ; mais ce n'était là que la lune de miel, et cette tranquillité pouvait être troublée : or rien n'était à même de tenir les mutins de l'Angleterre plus en crainte que de voir l'Écosse inébranlable dans son devoir et dans son amour pour son Roi ; tandis que rien au contraire n'était propre à leur donner du courage, comme de savoir l'Écosse chancelante dans sa foi : pour agir en Angleterre, Charles n'avait rien à espérer des Irlandais, peuple méprisable, et qui d'ailleurs avait la mer à passer ; tandis qu'il trouverait en Écosse des secours à la fois plus efficaces et plus prompts : il devait donc prendre pour maximes inviolables d'une part, de ne jamais donner à l'Écosse aucun sujet de trouble et de mécontentement ; de l'autre, de maintenir et d'accroître l'antipathie naturelle des deux royaumes : et à ces conditions il n'y aurait pas un seul homme en Ecosse, capable de porter les armes, sur lequel il ne pût compter, comme sur un soldat enrôlé, et qui ne fût charmé en tout temps d'échanger une mauvaise paye contre une meilleure. Tel est le plan que le comte de Lauderdale exposa au Roi. Je ne puis dire si c'était dissimulation afin de cacher son zèle pour le presbytérianisme, ou dessein d'exciter ce prince à établir en Angleterre un gouvernement arbitraire.

Pour ajouter à l'autorité de son avis, il écrivit une longue lettre avec de l'encre blanche à une des filles du comte de Carlisle, lady Margaret Kennedy, en grand crédit auprès de tout le parti presbytérien, qui la considérait comme une femme pleine de sagesse et de vertu, et pour lequel elle avait de son côté le zèle le plus illimité.

Je l'épousai dans la suite, et après sa mort je trouvai cette lettre dans ses papiers. Le comte de Lauderdale y exprimait un grand dévouement au presbytérianisme : il disait que le Roi, indifférent par lui-même à la question, prêtait l'oreille cependant avec complaisance à ceux qui le sollicitaient de rétablir l'épiscopat. Rien, ajoutait-il, ne peut contribuer plus efficacement à prévenir cette calamité, que d'envoyer sans éclat à la cour des gens de bon sens, qui feront comprendre au Roi toute l'aversion des Écossais pour l'épiscopat, et l'assureront que, s'il consent à ne pas les gêner là-dessus, il peut compter absolument sur eux pour tout le reste, et en particulier pour le cas où il aurait besoin de leurs services dans ses autres possessions. Il finissait en priant lady Kennedy de ne confier le contenu de sa lettre qu'à un très-petit nombre de ministres, et de prendre garde surtout qu'elle ne vînt à la connaissance de Sharp, qui lui était alors suspect. Ce détour eut tout l'effet que le comte de Lauderdale en attendait. Charles ne se méfia plus de son

zèle pour le presbytérianisme; et il commença de voir en lui l'homme capable de gouverner l'Écosse, et de le servir dans les entreprises les plus hasardeuses. De là tout son crédit sur l'esprit du Roi. Sur ces entrefaites Sharp, voyant le refroidissement du monarque pour l'épiscopat, jugea utile d'endormir les presbytériens, de leur ôter toute idée de danger pour leur gouvernement ecclésiastique, et d'engager les *résolutionnaires* à condamner les *protestaires* leurs antagonistes; de sorte que ceux-ci, qui étaient les ennemis les plus intraitables de l'épiscopat, fussent censurés par leur propre parti, et que les autres, devenus par cette condamnation odieux aux plus ardens zélateurs du presbytérianisme, fussent plus facilement disposés à se soumettre aux innovations projetées, ou moins capables de les traverser. Pressé cependant, par ceux dont il était l'agent, de tirer du Roi, d'une manière ou d'autre, une confirmation de leur gouvernement, pour mettre fin aux bruits qui couraient sur le dessein de l'abolir, Sharp obtint, par le moyen du comte de Lauderdale, que le Roi écrirait une lettre au presbytère d'Édimbourg pour être communiquée à tous les autres presbytères de l'Écosse, dans laquelle lettre il confirmait tout ce qui s'était fait dans les assemblées générales de Saint-André et de Dundee, qui s'étaient tenues pendant son séjour en Écosse, et qui avaient approuvé les publi-

ques résolutions, ordonnant en même temps de procéder à la censure de tous ceux qui avaient protesté contre lesdites résolutions, et refusaient de s'y soumettre. Le Roi y confirmait également le système presbytérien tel qu'il était établi par les lois. Cette lettre fut signée et envoyée à l'insu de Middleton et de son parti. Il n'en fut pas plutôt informé, qu'il conclut que Sharp avait trahi leur commun dessein, et il l'envoya chercher pour le lui reprocher : Sharp répondit, pour se justifier, qu'il fallait bien faire quelque chose afin de tranquilliser les presbytériens qui commençaient à prendre l'alarme; que, sans cela peut-être, ils trouveraient moyen, par leurs sollicitations réitérées et pressantes, de faire quelque impression sur l'esprit du Roi; tandis que tout était calme maintenant, sans que le Roi néanmoins eût pris aucun engagement réel; car en confirmant le système presbytérien, tel qu'il était établi par les lois, le Roi ne s'était engagé que pour aussi long-temps que ces lois qui l'établissaient ne seraient pas annulées : à l'aide de cette réserve il demeurait donc parfaitement libre. Cette explication adoucit un peu le déplaisir du comte de Middleton. Primerose m'a assuré toutefois qu'il avait souvent entendu le comte de Middleton lui-même parler avec le dernier mépris de cette supercherie. Ce lui semblait en effet une conduite bien indigne de la majesté d'un roi,

que de leurrer ainsi son peuple à l'aide de misérable équivoque. Non content sans doute de tromper ses commettans, Sharp avait voulu rendre le Roi complice de sa fourberie. C'était une démarche, il est vrai, aussi peu honorable pour le Roi qui s'y prêtait que pour l'ecclésiastique qui l'avait inventée. La lettre du Roi fut reçue avec des transports de joie. Certains d'être désormais en sûreté, les presbytériens commencèrent à procéder rigoureusement contre les *protestaires*. Ils y étaient poussés par quelques ambitieux qui espéraient se faire un mérite de la chaleur qu'ils montreraient dans cette circonstance. Sans l'impatience trop impétueuse de Sharp, qui ne désirait rien tant que de se voir archevêque de Saint-André, on avait un moyen sûr et facile de préparer le rétablissement de l'épiscopat. Il suffisait en effet de convoquer une assemblée générale, et d'y lâcher la bride aux animosités des deux partis qui divisaient les presbytériens; leur lutte aurait prouvé l'impossibilité d'un gouvernement de l'Église régulier et paisible, avec l'égalité complète des ministres, et partant la nécessité d'un ordre supérieur pour conserver entre eux la paix et l'unité.

Le Roi forma le ministère d'Ecosse de la manière qui suit. Le comte de Middleton fut désigné comme commissaire du Roi pour la tenue du parlement, et comme général des troupes qu'on de-

vait lever. Le comte de Glencairn fut nommé chancelier; le comte de Lauderdale, secrétaire d'État; le comte de Rothes, président du conseil. Le comte de Crawford fut continué dans sa charge de lord trésorier. Primerose fut *clerc du registre*, ce qui équivaut à la place de maître des rôles en Angleterre. Tous les autres emplois ressortaient de ceux-ci. Les comtes de Middleton et de Lauderdale étaient les deux chefs des factions opposées, la faction royaliste et la faction presbytérienne. Le premier avait l'instruction secrète de sonder les dispositions de la nation sur l'article de l'épiscopat, et d'aviser aux moyens de l'établir. Cette instruction ne fut point communiquée au comte de Lauderdale, comme il me l'a assuré lui-même; c'est surtout au comte de Clarendon qu'il faut l'attribuer, car le Roi ne parut pas y attacher un grand intérêt. Sur ces entrefaites, Charles donna ordre à Primerose de faire transporter en Ecosse tous les registres publics de ce royaume, dont Cromwell s'était emparé, pour les mettre en dépôt dans la Tour de Londres, comme un gage de soumission, à l'instar de ce qu'avait fait, dit-on, Edouard Ier., lorsque, pour la première fois, il subjugua la nation écossaise. Primerose les avait fait mettre déjà dans cinquante tonneaux, et le vaisseau qui en devait être chargé était prêt, lorsqu'on fit entendre au comte de Clarendon que l'original du covenant signé de la

main du Roi, et quelques autres déclarations qui portaient également son seing, étaient parmi ces papiers. Craignant donc qu'on ne fît, dans un temps ou dans un autre, mauvais usage de ces pièces, il ne voulut consentir qu'on embarquât le tout, qu'après qu'on l'eût soigneusement visité, et il refusa même de se contenter de la promesse que lui donna Primerose de faire procéder à la visite, et de lui renvoyer ce qui l'inquiétait. Il ordonna donc qu'on fouillât dans cet amas de papiers avec un grand soin, mais on n'y trouva aucun de ceux qui étaient l'objet de la recherche. Cependant tant de temps fut perdu que l'été se passa; et quand le vaisseau partit, la mauvaise saison était survenue. Il en résulta que, surpris par un violent vent d'est, il fut submergé près de Berwick. Ainsi furent perdus tous nos papiers publics, vrais fondemens de l'histoire. Nous n'en avons plus qu'un petit nombre de fragmens épars dans les mains de quelques particuliers, seul aliment laissé à de savantes recherches, tant a été complet à cette époque le naufrage de nos monumens authentiques. Cette circonstance accrut encore le mécontentement que la nation avait déjà conçu des projets de la cour.

Le point principal d'où tout le reste dépendait était la manière dont seraient conduites les affaires d'Ecosse. Le comte de Clarendon fut d'avis d'établir, pour les traiter, un conseil qui s'assemble-

rait régulièrement à Whitehall, et où seraient admis tous les membres du conseil privé d'Ecosse, qui se trouveraient sur les lieux; mais en outre, de même que deux lords écossais étaient appelés à faire partie du conseil anglais, de même six Anglais devaient entrer dans le conseil d'Ecosse. Le résultat d'une pareille institution eût été de mettre le gouvernement des affaires d'Ecosse à la disposition des six Anglais, toujours présens, et plus à portée d'ailleurs d'avoir un grand crédit sur le Roi, pendant que les deux conseillers écossais demeuraient privés de toute influence réelle sur les affaires d'Angleterre. Ce projet, s'il avait réussi, aurait probablement épargné à l'Ecosse bien des injustices et bien des violences, par la facilité qu'il lui aurait donné de porter ses griefs aux pieds du trône. Les réclamations eussent été écoutées, et on n'aurait point résolu les questions sans les avoir mûrement examinées. Des Anglais n'auraient jamais voulu ni osé ouvrir la porte à des oppressions criantes, ou à des procédures illégales; car, bien qu'un parlement anglais n'eût jamais étendu son inspection sur les décisions sorties du conseil d'Ecosse, ses membres cependant auraient eu trop de soin de leur réputation et de leur crédit national, pour prêter la main à toutes les entreprises tyranniques qui désolèrent ce royaume dans la suite. Aussi tout le monde applaudissait à ce projet, et en regardait l'exécution

comme ce qui pouvait arriver de plus heureux à l'Écosse; mais le comte de Lauderdale s'y opposa de toutes ses forces. Il dit au Roi que cela détruirait d'avance le plan qu'il lui avait exposé, et qui demandait à être conduit, non-seulement avec le plus grand sècret, mais à être confié encore à des gens qui ne fussent pas dans des frayeurs perpétuelles du parlement d'Angleterre, et pussent être à l'abri de ses poursuites. Il dit aux Ecossais que leur pays ne serait plus qu'une province de l'Angleterre, à la merci de conseillers anglais, qui ne connaîtraient ni les lois ni les intérêts de l'Ecosse, et qui cependant voudraient décider en arbitres souverains de tout ce qui la concernerait. Toutes ses richesses seraient de plus employées à les enrichir et à les corrompre, eux qui, sans intérêt propre dans les affaires du royaume, seraient plus portés que d'autres à n'obéir dans leur politique qu'à des considérations privées. Il dit aux presbytériens que le nouveau projet, s'il était mis à exécution, ne pouvait manquer d'amener non-seulement l'épiscopat, mais encore toutes les autres parties du système anglais; car des gens sans parens ni patrimoine en Ecosse n'auraient infailliblement, pour ligne de conduite, que ce qui serait en vogue en Angleterre, et ne s'inquiéteraient nullement du goût particulier des Ecossais. Ces considérations firent en général une grande impression sur ces

derniers. Le Roi lui-même montrait peu de goût pour le nouveau plan. Mais le comte de Clarendon lui représenta que les abus secrets et les malversations publiques qui s'étaient introduits dans le gouvernement de l'Ecosse, avaient été la première cause du désordre des affaires de son père, désordre qui ne serait jamais arrivé si les affaires de ce royaume avaient été administrées avec plus de prudence et d'équité; que si l'Ecosse venait à retomber dans de nouveaux troubles, il fallait pouvoir compter sur l'appui de l'Angleterre pour les terminer, ce qu'il était impossible d'attendre, à moins que les Anglais n'eussent une grande part dans la conduite de ses affaires. Le Roi se rendit à ses motifs, et le conseil subsista pendant deux ou trois ans, après quoi il fut dissous par le comte de Lauderdale, lorsque plus tard rien ne mit plus de bornes à son pouvoir. Le comte de Lauderdale ne fut pas long-temps à s'apercevoir que les manières sèches du comte de Clarendon déplaisaient au Roi. Il le vit d'un autre côté haï de la maîtresse de ce prince, et il prévit qu'avec le temps celle-ci l'emporterait sur le chancelier. La maîtresse fut l'objet de ses assiduités; mais comme sa conversation était trop grossière d'une part, et que de l'autre il n'avait pas assez d'argent pour se faire bien venir par des présens, il ne put parvenir à être admis dans la cabale qui se tenait chez elle.

Il avait senti que dans un conseil où des hommes de poids, et qui avaient beaucoup à perdre en Angleterre, jouiraient de la principale autorité, il n'oserait mettre en avant les propositions sur lesquelles il comptait pour s'emparer de la confiance du Roi, et gouverner ensuite l'Ecosse au gré de son orgueil et des autres passions dont il était dominé. Il se donna alors beaucoup de peine pour me persuader, comme à bien d'autres, du grand service qu'il avait rendu à la patrie, en la délivrant de cette forme de gouvernement. Dans la suite nous n'avons eu que trop d'occasions de nous convaincre combien la suppression en avait été funeste, et entrait dans les mauvais desseins de son auteur.

J'ai cru devoir m'étendre ainsi sur les commencemens du règne de Charles II, parce qu'ils sont en général peu connus, et parce que tout ce que j'en ai raconté, je le tiens des principaux personnages des deux partis. Aidé et guidé par là, le lecteur n'en saisira que mieux le fil des événemens qui vont suivre. Au mois d'août, le comte de Glencairn fut envoyé en Ecosse, avec ordre de convoquer le comité des Etats. C'était un usage d'institution assez récente. Le parlement, en se séparant, désignait un certain nombre de ses membres, pris dans chaque *État*, qui devaient siéger et agir en son nom, comme conseil permanent, jusqu'à la prochaine

session, dont ils étaient chargés de préparer les matières, et dans laquelle ils rendaient compte de leurs travaux. Lorsque le parlement de Stirling fut ajourné, un comité fut nommé en présence du Roi. Tous ceux qui avaient été choisis pour en faire partie, et qui se trouvaient encore vivans, reçurent sommation de s'assembler et de veiller à la tranquillité de la nation, jusqu'à la réunion du parlement, qui n'eut lieu qu'au mois de janvier. Le même jour où s'ouvrit le comité, dix ou douze ministres protestaires s'assemblèrent également à Edimbourg, et se mirent à examiner un écrit très-violent préparé par un certain Guthery, un des ministres les plus emportés du parti. Dans cet écrit, après un froid compliment au Roi sur son rétablissement, ils lui rappelaient le covenant qu'il avait juré si solennellement au milieu d'eux. Ils gémissaient de ce qu'au lieu de remplir les saintes obligations qu'il imposait, ainsi qu'il en avait fait le serment, il avait souffert dans sa chapelle la liturgie et l'ordre des évêques. Ils finissaient par le menacer des plus terribles jugemens de Dieu, s'il n'observait religieusement le covenant, qu'ils appelaient le serment du Seigneur. Le comte de Glencairn, ayant connaissance de ce conciliabule, envoya des archers s'emparer et des ministres et de la remontrance. La remontrance fut déclarée scandaleuse et sé-

ditieuse, et ses auteurs furent mis en prison, et menacés des châtimens les plus sévères. Ils furent néanmoins relâchés quelque temps après, à l'exception de Guthery, qui avait excité les autres. Ce Guthery, ministre à Stirling, pendant le séjour du Roi dans cette ville, s'était mis à l'attaquer en chaire de la façon la plus outrageante. Son audace devint si intolérable qu'enfin il fut sommé de comparaître devant le Roi, pour rendre compte de quelques passages de ses sermons; mais il refusa d'obéir, et déclina la juridiction du Roi et de son conseil, disant qu'ils n'étaient point juges compétens en matière de doctrine, à l'égard de laquelle il ne relevait que des assises du clergé. Il protesta donc contre le prince, qui le troublait ainsi dans l'exercice de son ministère. Cet affront personnel avait irrité le Roi contre Guthery, plus que contre aucun autre de ses confrères. Ce fut un motif plus que suffisant de le choisir pour frapper en sa personne un exemple capable d'effrayer tous les mutins de son parti. Il était homme de courage, et subit sa peine avec une grande fermeté. Cependant cette mesure de rigueur jeta le parti dans une telle consternation qu'elle eut tout l'effet qu'on en attendait. Les chaires ne furent plus ce qu'elles avaient été durant plusieurs années, au grand scandale de la religion, c'est-à-dire des lieux privilégiés, d'où les prédicateurs

donnaient carrière à leur malignité et à leurs éternelles accusations. On y parla avec plus de décence, et il y régna un silence presque général sur les affaires d'Etat. Quelques insinuations enveloppées et mystérieuses s'y faisaient encore entendre néanmoins, et on y déplorait l'arche de Dieu chancelante, et sa gloire éclipsée. Un grand nombre de ministres délinquans furent cités, à la réquisition du Roi, devant le comité des États, et obligés à donner caution de se représenter à l'ouverture du parlement, pour répondre aux imputations dont ils seraient chargés. On crut en général que le but d'une telle mesure était de les intimider, et de les amener ainsi à seconder les entreprises qui se préparaient. En effet, ils cédèrent pour la plupart, et ils se mirent en outre à l'abri de toute vexation ultérieure par des présens, que chacun faisait selon sa fortune. Primerose et Fletcher furent les principaux agens de ce genre de transactions personnelles.

A la fin de l'année, le comte de Middleton se rendit en Ecosse avec une grande magnificence. Sa manière de vivre était la plus splendide que la nation eût jamais vue, mais en même temps aussi la plus scandaleuse, car les vices de toute sorte étaient les passe-temps publics de tous les gens de sa suite. L'ivrognerie était le plus notoire de tous. Souvent des nuits entières étaient pas-

sées à boire ; et, à la vue des désordres, fruit inévitable et journalier de ces scènes de débauches, le peuple, qui n'avait jamais rien vu de semblable, ne put s'empêcher de voir d'un œil mécontent tout ce qui venait de gens si corrompus et si vicieux. Il en résulta que, dans presque tous les esprits, s'accrut encore le préjugé contre l'épiscopat, car quiconque n'était pas à même d'examiner la nature des choses, devait mal augurer des changemens en matière de religion, introduits par de tels apôtres. Il y avait d'ailleurs dans l'administration précédente une apparence de gravité et de piété qui rendait encore plus odieux le libertinage de celle-ci.

Le comte de Middleton fit le premier jour de janvier l'ouverture d'un parlement par un discours, où, après avoir exposé les bienfaits de la restauration, fait de la personne du Roi un pompeux éloge, et vanté avec complaisance l'affection que ce prince portait à son ancien royaume, il attendait de la reconnaissance des Ecossais un retour proportionné de zèle pour le service du monarque, une rétractation solennelle de tous leurs empiétemens sur l'autorité royale, un juste affermissement de la prérogative, enfin l'octroi volontaire de subsides capables de mettre le gouvernement en état de lever des forces nécessaires à la sûreté de la paix publique, et de préserver le royaume du retour de calamités pareilles à

celles qu'il avait souffertes si long-temps. En réponse à la lettre du Roi, le parlement vota une adresse pleine de soumission et de gratitude. La première opération proposée fut ensuite de nommer les lords des articles. Pour en bien faire comprendre l'importance, il est bon de donner ici une idée de la constitution du royaume d'Ecosse.

Le parlement était anciennement la cour du Roi où tous les tenanciers qui relevaient de lui étaient obligés de comparaître. Il n'était point divisé en plusieurs chambres, mais on le regardait comme composé de trois États ou *Ordres*. Le premier était celui de l'Eglise ou du clergé, représenté par les évêques, les abbés à mître et les prieurs. Le second était celui des barons et des membres tant de la haute que de la petite noblesse (*nobility* ou *gentry*), qui tenaient leurs baronies du Roi. Le troisième était celui des bourgs qui possédaient aussi, quoiqu'en commun, des terres dépendantes du Roi à titre de baronies. De cette sorte, le parlement n'était à vrai dire que l'assemblée des barons du royaume. Les moins considérables, las de la corvée d'y assister, en furent dispensés sous le roi Jacques Ier., dont le règne correspond à celui de Henri IV en Angleterre, et autorisés en même temps à envoyer des députés (*proxies*) pour les représenter dans le parlement, sans en limiter le nombre. Ils négligèrent néanmoins d'user de ce

droit. Cet état de choses dura jusqu'au temps de Jacques VI, où le pouvoir de la noblesse dans le parlement, augmenté déjà par la révolution qui avait fait passer la plus grande partie des biens de l'Église entre les mains de seigneurs laïques, et réduit ainsi à un très-petit nombre le corps des évêques titulaires, s'accrut encore par l'exclusion des abbés titrés ; et de même qu'elle tenait les bourgs dans l'oppression, elle put aussi tenir sous sa dépendance le monarque lui-même. Dès lors les barons inférieurs voulurent rentrer en possession de leur droit de séance, qu'ils avaient négligé depuis près de deux cents ans. Un acte du parlement leur permit d'envoyer deux députés par comté. Quelques comtés trop petits ne dûrent en envoyer qu'un seul. Un plus juste équilibre se rétablit par ce moyen dans la constitution. Les barons inférieurs choisissent leurs députés aux assises de leurs comtés respectifs, après la Saint-Michel, pour siéger de droit dans tout parlement qui pourra être convoqué dans le courant de l'année. Après avoir élu celui qui doit les représenter, ils lui remettent sa commission signée de tous. Le shériff n'a aucune part d'examen et de surveillance sur ces élections. En cas de contestation entre deux ou plusieurs candidats, c'est le parlement qui examine les commissions, voit celle qui porte le plus grand nombre de signatures, et juge du droit de chacun de ceux de

qui elles émanent. Les bourgs ne choisissent leurs députés que lorsque la convocation du parlement est déclarée, et ceux-ci sont choisis par les hommes du corps commercial ou, comme on l'appelle, du conseil de ville. Les trois Etats, ou *Ordres*, siègent dans une seule chambre et votent ensemble. Anciennement le parlement ne se rassemblait en totalité que deux jours dans tout le courant de la session, le premier et le dernier. Dans le premier, il nommait ceux de ses membres qui devaient être employés aux articles, en ayant soin d'en prendre huit dans chaque Etat ou *Ordre*; le Roi leur adjoignait huit officiers d'État. Ces commissaires étaient chargés, sous le nom de *lords des articles*, de recevoir tous les sujets de griefs, ou autres *articles* qui étaient apportés devant eux, et d'en extraire les bills qu'ils jugeaient convenables. On voit que le pouvoir des lords des articles était immense, car rien n'était soumis aux décisions du parlement que par leur intermédiaire et dans la forme qui leur plaisait. C'était, prétendait-on, afin de ne point trop prolonger les sessions. Non content de cette limitation de l'indépendance parlementaire, la couronne voulut encore la resserrer davantage. La noblesse choisit huit évêques, et les évêques choisirent huit membres de la noblesse qui, se joignant aux huit évêques, élurent les huit barons, ou représentans des comtés, et les huit députés des

bourgs. La nomination des lords des articles échut de fait, par cette combinaison, à la couronne; et c'est ainsi qu'elle engloutit peu à peu toutes les libertés parlementaires.

Durant les derniers troubles on maintint la distinction des trois États ou Ordres, y compris les barons inférieurs, qui composèrent un État, ou ordre séparé; seulement chacun s'assemblait à part et nommait son comité particulier de lords des articles. Mais toujours cependant toutes les affaires étaient portées et débattues devant le parlement entier, dont les résolutions seules avaient force de loi. La première proposition qui fut faite dans le parlement de 1661, qui nous occupe présentement, fut de remettre en vigueur l'ancienne méthode de nommer les lords des articles. Le comte de Tweedale la combattit, mais il ne fut secondé que par une seule personne. La proposition passa sans trouver d'autre obstacle. Pour la faire adopter plus facilement, on crut devoir promettre seulement qu'il y aurait à l'avenir de fréquentes sessions, et que les actes du parlement ne seraient plus préparés et emportés avec la précipitation en usage jadis.

Le parlement accorda au Roi une augmentation de revenu annuel pour sa vie, de 40,000 liv. sterling, à lever par une excise sur la bière. Cette somme était destinée à entretenir deux compagnies de cavalerie, et un régiment de gardes à

pied. Il ordonna que les membres du marquis de Montrose fussent recueillis et enterrés avec une grande pompe. Vint ensuite le tour des actes passés durant la révolution pour limiter la prérogative : ils furent tous cassés, et la couronne vit étendre ses priviléges de la façon la plus extraordinaire. Primerose était chargé de dresser les nouveaux actes. Il m'a souvent confessé depuis qu'il pensait avoir été comme ensorcelé dans le temps qu'il les avait rédigés. En effet, sans examiner tous les mauvais usages auxquels ils pourraient être appliqués dans la suite, il les avait fait précéder de préambules pleins de la plus extravagante rhétorique et des plus sévères réflexions sur les derniers événemens, et il y avait en outre accumulé les phrases les plus emphatiques et les clauses les plus folles qu'il pût trouver. Dans l'acte qui assurait au Roi le droit de lever et commander les milices, le pouvoir d'armer et de recruter lui était confié avec une étendue si excessive, par exemple, qu'il aurait infailliblement ruiné le royaume de fond en comble, sans l'opposition de Gilmore, jurisconsulte éminent, homme d'une grande intégrité, et qui d'ailleurs jouissait d'un grand crédit, parce qu'il n'avait jamais cessé de servir la cause du Roi. Il fit observer que dans les termes où était conçu cet acte, il était loisible au Roi de forcer chacun de ses sujets à le servir à ses propres frais,

ou à payer tout ce qu'on lui demanderait pour l'exempter du service. L'opposition de Gilmore fut cause du moins que l'acte ne passa qu'avec cet amendement que le royaume ne serait obligé d'entretenir les troupes levées par le Roi, qu'autant que le parlement ou l'assemblée générale des Etats y aurait consenti. Ce fut au reste la seule précaution qui fut prise; car les lords des articles proposèrent tous les autres actes ainsi que Primerose les avait rédigés; et le parlement, après en avoir entendu une lecture faite à la hâte, allait incontinent aux voix, et les approuvait toujours par acclamation.

Un de ces actes désola les presbytériens. Dans celui où était reconnue au Roi la faculté exclusive de contracter des alliances de paix et de guerre, toute ligue faite avec une nation étrangère sans son aveu fut mise au nombre des crimes de haute trahison; et en conséquence la fameuse ligue faite avec l'Angleterre en 1643, et le covenant lui-même furent condamnés et annullés pour l'avenir. Le covenant était l'idole des presbytériens; aussi sa destruction fut-elle pour eux un coup terrible. Sharp contint le mécontentement de tous ceux sur lesquels il avait de l'empire. Il leur dit que le seul moyen de sauver leur gouvernement était d'en séparer tout ce qui touchait à l'autorité royale, et d'en supporter paisiblement l'abolition, afin de se décharger de l'accu-

sation répétée de haine à la monarchie, ou de penchant aux principes de rebellion. Mais de pareilles considérations ne purent rien sur quelques zélateurs plus ardens. Un ministre nommé Macquair, homme plein de savoir, mais violent et emporté, protesta publiquement dans son église de Glasgow contre l'acte qui détruisait le covenant, comme contraire au serment de Dieu, et par là nul de fait. D'après les nouvelles lois, protester contre un acte du parlement, c'était se rendre coupable de haute trahison. Middleton résolut de faire sur Macquair un exemple susceptible d'épouvanter ses pareils. Mais celui-ci était aussi inébranlable qu'audacieux et sévère, et il se refusa à toute soumission. On se contenta néanmoins de le condamner au bannissement perpétuel. Il fut donc, avec quelques autres qui eurent peu de temps après le même sort, s'établir à Rotterdam, où ils se constituèrent en presbytère, écrivirent quantité de livres séditieux, et entretinrent une correspondance suivie avec toutes les parties de l'Ecosse : ce qui leur était facile à cause des relations perpétuelles de Rotterdam avec le commerce écossais, dont cette ville est le siége principal. C'est ainsi qu'ils ne cessèrent de faire au gouvernement un tort beaucoup plus efficace que s'ils n'étaient jamais sortis de leur patrie.

Les lords des articles se lassèrent bientôt de

préparer autant d'actes d'annulation ou de révision qu'il y en avait eu de passés dans ces dernières années. Pour comble d'embarras, ils ne savaient comment aborder ceux qui avaient été approuvés par le dernier roi, en 1641, ou par le roi actuel, pendant son séjour en Ecosse. Ils voyaient que, s'ils tentaient de révoquer ceux qui servaient de base au gouvernement presbytérien, ils rencontreraient une forte opposition et s'attireraient les adresses et les remontrances du grand nombre de ceux qui, dans tout le royaume, tenaient pour cette forme de gouvernement ecclésiastique. Or, Middleton et Sharp n'avaient rien tant à coeur que de prévenir cette manifestation du voeu public, qui aurait ébranlé dans l'esprit du Roi la persuasion où ils l'avaient amené, que le penchant général de la nation était actuellement contre le presbytérianisme et en faveur des évêques. Primerose alors se prit à dire, mais autant par raillerie qu'en vertu d'aucune intention sérieuse, comme il me l'a assuré lui-même, que l'expédient le meilleur et le plus court serait de passer un acte général rescisoire, comme on l'appelait, qui annullerait tous les parlemens tenus depuis l'année 1633, c'est-à-dire durant tout le cours des guerres civiles, comme vicieux et défectueux dans leur constitution. Mais ce n'était pas chose aisée que de trouver et de mettre en lumière le point de la défectuosité. Le seul prétexte plau-

sible que fournît la lettre de la loi, c'était que du moment où l'ordre ecclésiastique n'avait pas été représenté dans ces parlemens, ils ne représentaient pas eux-mêmes pleinement le royaume, et dès lors n'étaient pas de vrais parlemens. Mais ce prétexte n'était pas de nature à être allégué dans le parlement actuel, qui n'avait pas non plus d'évêques dans son sein, et qui cessait lui-même d'être un parlement, si l'absence d'évêques emportait nullité. On en était donc réduit à inférer cette nullité de la supposition qu'il y avait eu contrainte et violence. Mais cette assertion était rude à soutenir, puisqu'enfin il était de notoriété que ni le dernier roi, ni son successeur n'avaient obéi à aucune force majeure dans les actes qu'ils avaient passés, et qu'au contraire venus tous deux en Ecosse de leur propre mouvement, ils les avaient passés de même. Allait-on jusqu'à prétendre que le mauvais état de leurs affaires était une sorte de contrainte, de force majeure? les pernicieuses conséquences de ces sophismes étaient manifestes; car enfin dès lors les monarques ne seraient liés par aucun traité, ne seraient circonscrits légitimement par aucune loi restrictive de leur pouvoir, tout traité et toute loi étant toujours chez eux l'effet de la nécessité de leurs affaires. La vérité est qu'aussi long-temps que leur personne est libre, cette nécessité n'est pas force, n'est pas violence. Par

ces motifs, qui furent débattus dans une réunion particulière, la proposition de Primerose, toute attrayante qu'elle était, fut abandonnée, comme incapable d'être passablement colorée et défendue. D'ailleurs le comte de Middleton n'avait point d'instruction qui l'autorisât à une pareille tentative. Cependant un ou deux jours après, à la suite de quelque débauche qui avait échauffé les têtes, il fut résolu qu'elle serait risquée. Primerose était malade alors. On lui dépêcha à l'instant un message pour le prier de préparer le bill dont il avait lui-même conçu la première idée. Il y travailla; mais, quand il l'eut écrit, il trouva son projet si peu motivé dans le fond, si extravagant dans la forme, qu'il se persuada qu'en le considérant de plus près on y renoncerait. Mais il en fut tout autrement. Le lendemain on transcrivit son ébauche, sans y changer un mot, et elle fut portée au comité des articles, puis de là au parlement, où, à la vérité, le bill eut à lutter contre une forte opposition. Le comte de Crawford et le duc de Hamilton l'attaquèrent avec une grande puissance de raisonnement. Le parlement de l'année 1641, disaient-ils, fut légalement convoqué; le dernier roi y parut en personne avec sa suite accoutumée, et sans aucun signe de violence; si les actes passés à cette époque nécessitaient une révision, il fallait y procéder; mais l'annullation d'un parlement était un pré-

cédent terrible, qui détruisait la sécurité que doit offrir tout gouvernement. Un autre pouvait venir qui casserait le parlement présent, avec autant de droit qu'il en avait lui-même aujourd'hui pour casser les anciens ; ainsi rien ne serait entrepris sans chanceler d'avance, et toute garantie de durée et de stabilité disparaîtrait des mesures du gouvernement et de l'administration. Le parlement de 1648 n'avait agi que d'après les instructions signées de la propre main du Roi : c'est tout ce qu'il pouvait faire, puisque ce prince était alors prisonnier ; et non-seulement il se déclara hautement pour lui, mais leva une armée pour sa défense. Le comte de Middleton qui, contre sa coutume, conduisait lui-même les débats, répondit à ces argumens que, bien qu'en l'année 1641 il n'y eût aucune marque visible de la violence faite au Roi, tout le monde savait cependant qu'il était sous le poids d'une violence réelle, en raison et de la rébellion qui avait récemment mis le royaume en feu, et de celle qui menaçait d'éclater en Angleterre ; car entre ces deux dangers il était forcé de ménager l'Ecosse et de souscrire à tous ses caprices ; et qu'ainsi le mauvais état de ses affaires était dans la réalité équivalent à une violence exercée sur sa personne. Il avouait cependant que l'illégitimité de ces fantômes de parlement n'était pas si manifeste que reconnaître leur autorité eût été un crime ;

et en conséquence on avait songé à mettre à l'abri de toute poursuite, par une clause expresse d'amnistie, tous ceux qui avaient agi sous cette autorité. Il convenait également que les dispositions du parlement de 1648 avaient été bonnes; néanmoins il s'était déclaré pour le Roi à de telles conditions, il s'était conduit avec tant d'hypocrisie dans la vue de gagner le parti du clergé, qu'il était juste de condamner ses actes, bien que les intentions de plusieurs de ses membres fussent honorables et loyales. « Après y être entrés comme des poltrons, quoi de surprenant, « ajoutait-il, si nous nous y sommes comportés « en niais? » Ce dernier trait fut très-mal reçu de tous les parlementaires de 1641. Le bill fut mis aux voix et emporté à une très-grande majorité. Le comte de Middleton le signa immédiatement, sans attendre d'instruction du Roi. L'excuse qu'il donna fut que puisque le Roi avait, dans sa lettre aux presbytériens, confirmé leur gouvernement tel qu'il était établi par les lois, il n'y avait d'autre moyen de sortir de cet embarras que d'annuller les lois elles-mêmes.

C'était assurément l'acte le plus extravagant qui eût jamais été conçu. On l'aurait cru sorti moins d'un parlement que d'une taverne, et il ressemblait à une boutade de gens ivres, plutôt qu'à l'œuvre des législateurs d'une nation. Il détruisait toute sécurité pour l'avenir, et il intro-

duisait le précédent le plus pernicieux. Le comte de Lauderdale ne manqua pas d'en aggraver encore auprès du Roi l'absurdité et les funestes conséquences. Il lui prouva que le comte de Middleton n'entendait pas les principes les plus simples de gouvernement, puisqu'il avait donné, sans y être autorisé, l'assentiment du Roi à une loi qui devait à jamais ébranler la sécurité que la loi doit donner. Aucun gouvernement n'est si solidement établi qu'il soit à l'abri de toute révolution, et si désormais aucun désordre venait à se manifester, le nouveau bill ôtait tout espoir d'accommodement et de soumission. Le comte de Clarendon regardait comme une maxime inviolable de ne jamais porter atteinte aux actes d'amnistie : Lauderdale s'efforça donc de le prévenir contre Middleton, qui avait annullé les parlemens dans lesquels avaient été passés les actes d'amnistie accordés par le Roi et son prédécesseur. Ainsi commentée, la conduite du comte de Middleton souleva de grandes rumeurs à la cour. Informé de ce qui s'y passait, il se plaignit au parlement de ce que ses meilleurs services étaient représentés au Roi comme des taches faites à son honneur, et comme des démarches préjudiciables à ses intérêts ; il désirait en conséquence que l'assemblée lui députât un petit nombre de ses membres les plus éminens pour lui rendre un compte fidèle de sa conduite. Les

comtes de Glencairn et de Rothes furent choisis et députés. Ce dernier avait pris des engagemens secrets avec les deux partis, résolu d'appuyer l'avis pour lequel le Roi aurait le plus de penchant. Le dessein du comte de Middleton était d'accuser le comte de Lauderdale de présenter sous des couleurs mensongères la conduite du parlement, et de calomnier les bons sujets du Roi : crime prévu dans les lois écossaises sous la dénomination de *leasing making*, fabrication de mensonges, et emportant la peine de mort, que ce soit le roi qu'on trompe sur son peuple, ou le peuple sur son roi.

Sharp se rendit à Londres avec les envoyés du parlement pour presser la cour de rétablir l'épiscopat, et de profiter ainsi de la consternation générale où étaient ses plus ardens ennemis, depuis qu'il n'y avait plus d'acte d'amnistie qui protégeât leur vie passée, car la plupart avaient participé aux troubles, et, dans l'état d'incertitude et d'alarme où ils devaient être, ils verraient sans doute attaquer et renverser le presbytérianisme, sans risquer aucune résistance. Sharp avait témoigné une grande douleur à ses anciens confrères lorsque l'acte rescisoire eut passé. Cependant il parut bientôt reprendre courage, et il persuada aux ministres du parti presbytérien que cet acte serait un bonheur pour eux tous, puisque actuellement la confirmation de leur

gouvernement serait séparée de la cause de la rébellion, et que d'ailleurs elle émanerait d'un parlement qui siégeait et opinait en pleine liberté. Il ne se rendait donc à la cour qu'afin d'obtenir du Roi les instructions nécessaires pour établir le presbytérianisme sur des bases nouvelles, et à l'abri de toute contestation. Les pauvres gens étaient si abattus par la mauvaise situation de leurs affaires qu'ils se confièrent à lui, ou du moins en firent le semblant, car il est vrai de dire qu'ils avaient perdu le courage comme le bon sens.

Durant le cours de la session on choisit les ecclésiastiques les plus ambitieux pour prêcher devant le parlement. Ils ne s'expliquaient pas ouvertement; mais ils insinuaient tous la nécessité, pour maintenir l'ordre dans l'église, d'une autorité plus grande que celle qui existait. Il y en eut un ou deux qui furent plus explicites. Aussitôt le presbytère d'Edimbourg vint trouver le comte de Middleton, et se plaignit de cette hardiesse, comme d'une insulte aux lois du royaume et à la lettre du Roi. Il les renvoya avec de bonnes paroles, mais ne donna aucune suite à leurs plaintes. Les synodes résolurent en divers lieux de réclamer, par des adresses envoyées tant au Roi qu'au parlement, un acte qui établît leur gouvernement. Sharp mettait tant de profondeur dans sa dissimulation qu'il fut admis dans une réunion où devait être préparée une de ces adresses;

pour être ensuite présentée au synode de Fife, dont l'assemblée devait avoir lieu la semaine d'après. On fut d'accord sur les principaux chefs. Honeyman, plus tard évêque des Orcades, avait rédigé le projet d'adresse avec tant de véhémence que Wood, professeur de théologie, m'a dit avoir passé, lui et quelques autres, presque toute la nuit qui précéda le synode à la rédiger de nouveau dans un sens plus modéré. Cependant Sharp informa le comte de Middleton des projets du synode de Fife. Le comte de Rothes fut envoyé pour surveiller ce qui s'y ferait. Celui-ci, aussitôt que les ministres vinrent à entamer le sujet en question, prononça la dissolution du synode au nom du Roi, et commanda à ceux qui le composaient de se retirer dans leurs habitations respectives, sous peine, s'ils s'y refusaient, d'être traités comme coupables de haute trahison. Tel était le soin qu'on prenait pour étouffer toute démarche publique faite en faveur du presbytérianisme. Ses ennemis ne tentaient rien au contraire qui ne fût accueilli et encouragé avec un grand empressement. Le synode d'Aberdeen fut néanmoins le seul qui présenta une adresse favorable à l'épiscopat. On y gémissait, dans un long préambule, sur les désordres et les fureurs des temps qui venaient de s'écouler, et on en rapportait plusieurs circonstances; on finissait par demander que, puisque l'autorité légale en vertu de laquelle agissaient les cours ec-

clésiastiques, était annulée, il plût au Roi et à son parlement de rétablir le gouvernement du clergé, d'une manière conforme aux Ecritures et aux canons de la primitive Eglise. Le parti presbytérien ne se méprit pas sur la base de ces insinuations et sur l'interprétation qui serait donnée à ces paroles; j'entendis toutefois un des assistans, car j'étais présent à ce synode, soutenir que personne ne pouvait convenablement les désapprouver, puisque ce serait donner à entendre que le presbytérianisme n'était pas conforme à ces canons.

Cette session vit passer un autre acte qui fut un nouveau sujet de douleur pour les presbytériens. On érigea le 29 mai en jour de fête, pour rappeler que ce jour avait été l'heureux terme d'une rébellion de vingt-trois ans, dont les phases diverses furent retracées par Primerose avec toutes les pompeuses exagérations que put lui fournir son éloquence. Le clergé sentait qu'en observant un tel acte, précédé surtout d'un tel préambule, il condamnait comme rebelle et hypocrite toute sa conduite passée. Il sentait qu'en y souscrivant il perdait tout son crédit, et mettait lui-même la main au renversement de l'édifice qui lui avait coûté tant d'années de travail et de fatigue. Cependant le mouvement du temps lui était si contraire qu'il n'osa présenter sa résistance sous son véritable motif. Il se retrancha

derrière les subtilités de la controverse, il argumenta sur les jours de fête, et dit qu'il ne dépendait d'aucune autorité temporelle de sanctifier un jour. Mais il eut recours en même temps à un expédient bien misérable, pour ne pas encourir les peines de désobéissance aux lois : les divers ministres arrêtèrent dans leurs presbytères qu'on consacrerait ce même vingt-neuvième jour de mai à des actions de grâces pour le rétablissement du Roi; en sorte que, sans prendre connaissance de l'acte du parlement, ils l'observaient en vertu de leur propre arrêté. Ils se mirent par là, il est vrai, à l'abri de toute persécution, car enfin la loi était exécutée, mais ils encoururent le mépris général.

Les comtes de Glencairn et de Rothes ne furent pas plutôt arrivés à la cour, que le Roi parut satisfait de leurs explications sur la conduite du parlement. Le comte de Lauderdale ne voulut pas néanmoins confesser qu'il l'eût calomnié. Les deux envoyés avaient ordre de se conduire, dans l'accusation qu'ils étaient chargés d'intenter contre lui, suivant les avis du comte de Clarendon. Mais celui-ci leur dit qu'attaquer un ministre, tant qu'il possédait encore la faveur du monarque, était une entreprise déraisonnable qui ne serait approuvée de personne; que c'était un de ces coups de parti difficiles et toujours très-mal vus à la cour, que pouvait tout au plus risquer quelque-

fois une chambre des communes d'Angleterre; mais qu'une telle attaque dirigée contre le comte de Lauderdale par le parlement d'Écosse, au lieu de l'ébranler, ne ferait que l'affermir dans le cœur du Roi. Ils devaient se contenter en conséquence de faire voir à ce prince combien son service était bien placé dans leurs mains, et avec quelle injustice ils avaient été calomniés auprès de lui; et c'est ainsi que par degrés ils parviendraient à leurs fins, et détacheraient le Roi du comte de Lauderdale, comme d'un homme inutile. Le projet d'accusation fut donc abandonné. Le comte de Rothes assura Lauderdale que c'était lui qui avait détourné l'orage. Je tiens cependant de Primerose que les choses se passèrent ainsi que je les ai racontées. La réconciliation se fit, du moins en apparence.

Tel est le résumé exact des travaux législatifs de cette première session du parlement d'Ecosse. C'était d'ailleurs une vraie cohue, et il n'en résulta, comme on a pu voir, qu'une série d'extravagances. Et pouvait-on s'attendre à plus d'ordre et de raison, lorsque ceux qui étaient à la tête des affaires étaient ivres presque continuellement? Je vais passer actuellement aux procès criminels qui furent intentés dans cette même session.

Le premier, et le principal, fut celui du marquis d'Argyle. Il fut, à la réquisition du Roi, poursuivi pour un grand nombre de faits, qui

furent réduits à trois chefs d'accusation. Au premier se rattachait sa conduite publique dans les guerres civiles, dont plusieurs griefs furent particularisés, tels que ceux d'avoir contribué à faire remettre le roi Charles Ier entre les mains des Anglais à Newcastle; de s'être opposé à l'engagement ou ligue de 1648, et de s'être mis à la tête du soulèvement des comtés de l'ouest contre le comité des États; et attendu que, dans ces diverses circonstances et beaucoup d'autres semblables, il devait être considéré comme ayant joué le rôle principal, il était juste de faire sur lui le plus grand exemple, afin que la leçon fût plus profitable. Le second chef comprenait un grand nombre de meurtres et autres atrocités, commis par ses officiers durant la guerre, sur des gens du parti du Roi, principalement sur ceux qui avaient servi sous le marquis de Montrose, dont beaucoup avaient été massacrés de sang-froid. Le troisième chef enfin reposait sur différentes particularités de sa jonction avec Cromwell et les autres usurpateurs, contre ceux qui tenaient pour le Roi dans les montagnes; sur la place qu'il avait occupée dans le parlement de Cromwell, sur l'assistance qu'il avait formée à ce dernier pour le faire proclamer Protecteur, et sur un grand nombre d'autres faits qui prouvaient une adhésion complète et illimitée à son gouvernement. Le parlement nomma un conseil

à l'accusé, qui n'eut qu'à se féliciter de ses soins et de son zèle.

La substance de sa défense fut que bien d'autres avaient pris parti dans les dernières guerres sous les mêmes enseignes que lui, et qu'il avait toujours agi sous l'autorité du parlement et suivant ses instructions, toutes les fois qu'il avait été employé dans quelque expédition militaire, ou dans quelque négociation. Parlait-on d'ailleurs de tout ce qui s'était passé avant l'année 1641? Le feu roi l'avait enseveli cette même année dans un acte d'oubli, et le roi actuel en avait accordé un pareil en 1651. Il ne se croyait donc pas obligé de répondre à toute imputation antérieure à ces deux époques. En ce qui concerne le second chef, il était à Londres lorsque les excès inhumains dont on parle furent commis, et rien ne démontrait qu'il les eût excités par des ordres. Tout le monde savait que les Macdonald s'étaient laissés emporter à un grand nombre d'horreurs. Il présumait bien que ses soldats, quand ils avaient été les plus forts, avaient pris de cruelles représailles; mais il fallait en accuser la chaleur du temps et l'animosité naturelle d'un peuple dont on avait ravagé le pays, et qu'avait exaspéré tout le sang répandu. Une partie des faits particuliers imputés à ses troupes était mensongère à sa connaissance, et l'autre bien exagérée; mais, qu'ils fussent vrais ou faux, il ne

pouvait être responsable que de ce qu'il avait fait lui-même, ou provoqué par ses ordres. Quant au troisième chef, savoir son adhésion à l'usurpation, il avait résisté tant que la nation entière n'avait pas été conquise, et c'était une opinion généralement reçue, tant des théologiens que des jurisconsultes, qu'on peut légitimement se soumettre à une usurpation lorsqu'on est forcé par une nécessité inévitable. C'était le crime épidémique de la nation. Sa position personnelle était telle qu'on avait demandé plus qu'une simple soumission. Ce qu'il avait fait, il l'avait fait pour ne pas se perdre, lui et sa famille, mais non dans le dessein de traverser le Roi; et, en effet, aucune de ses démarches ne lui avait porté préjudice. Telle fut, en résumé, la défense du marquis d'Argyle, défense qu'il développa dans un long discours, et avec tant de grâce et de talent que, si sa famille souffrait de la persécution qu'elle essuyait dans un chef aussi illustre, son caractère personnel ne parut qu'avec plus d'éclat. Cherchant, dans une de ses harangues apologiques, à se justifier de l'hommage qu'il avait rendu à Cromwell: « Pourrais-je, dit-« il, demander un meilleur garant de l'innocence « de ma conduite, que l'exemple d'un homme « aussi consommé dans la connaissance des lois « que l'avocat de Sa Majesté, qui n'a pas craint « de prendre les mêmes engagemens que moi

« avec l'usurpation? » Celui-ci fut si vivement atteint qu'il s'emporta jusqu'à l'appeler un *impudent vilain*, personnalité révoltante et barbare, dont néanmoins il ne fut pas censuré. Lord Argyle répondit gravement que, dans son affliction, il avait appris à supporter les reproches, et que, si le parlement ne voyait point de motifs à sa condamnation, il se mettrait peu en peine des outrages de l'avocat du Roi. Celui-ci, cependant, dans un article additionel et comme par supplément, l'accusa d'avoir contribué à la mort du Roi; toutes les preuves apportées à l'appui d'une charge aussi odieuse, reposaient sur une présomption que voici : Cromwell, au mois de septembre 1648, était venu en Écosse avec son armée, avait eu à cette époque, avec Argyle, des conférences longues et réitérées, et, immédiatement après son retour à Londres, le traité avec le Roi avait été rompu, et ce prince avait été mis en jugement. De là, l'avocat du Roi inférait qu'il était présumable que Cromwell et Argyle avaient concerté cette grande affaire entre eux.

Pendant que ce procès, le plus solennel qu'eût jamais vu l'Écosse, se poursuivait à Edimbourg, le lord Lorn ne cessait de solliciter à Londres en faveur de son père. Il obtint enfin que le Roi écrirait une lettre au comte de Middleton, pour le charger d'ordonner à son avocat de ne prendre ses preuves dans aucun acte de la

vie de l'accusé antérieure à l'amnistie qu'il avait promulguée en 1651. Cette même lettre renfermait l'injonction, sitôt que l'instruction et les débats seraient terminés, d'envoyer et de mettre toute la procédure sous les yeux du Roi, avant que le parlement prononçât la sentence. Le comte de Middleton exécuta la première partie des ordres qu'il avait reçus, et l'accusation ne remonta plus au-delà des derniers temps. Mais la seconde partie de ces mêmes ordres lui parut impliquer une telle méfiance de la justice du parlement, qu'il n'avait pas cru, répondit-il au Roi, devoir la faire connaître avant d'en avoir d'autres et de plus formels, qu'il désirait bien ardemment ne pas voir arriver; car rien ne serait plus capable de décourager ce parlement si loyal et si soumis. Suivant sa demande, l'ordre fut révoqué.

Le procès fut interrompu pendant quelque temps, et lord Argyle profita de cet intervalle pour songer aux moyens de s'échapper du château où il était enfermé. Il garda le lit pendant quelques jours; sa femme, qui était à peu près de sa taille, vint le voir en chaise; il prit ses habits, et, déjà dans la chaise, il était sur le point de sortir, lorsque, dans la crainte d'être découvert et de hâter son exécution, le cœur lui manqua, et il abandonna tout projet d'évasion.

Le comte de Middleton avait résolu de faire

tous ses efforts pour faire peser sur Argyle la mort du Roi. Il comptait par là le faire mourir avec plus d'infamie, et perdre irrévocablement sa famille; car qui oserait intercéder pour le fils d'un homme jugé coupable d'un tel crime? il espérait alors pouvoir se faire accorder les biens immenses du condamné. Des recherches furent faites dans tous les anciens arrêts criminels pour trouver des hommes qui, à une époque quelconque, eussent été condamnés sur des présomptions. Le comte de Middleton se décida à traiter lui-même la question, dans l'espérance de l'emporter par son autorité personnelle et d'imposer silence à toutes les objections. Il parla avec plus de force que de convenance : trop impétueuse et trop partiale, son argumentation fit plus d'honneur à ses talens qu'à son équité ou à son caractère. Mais Gilmore, quoique nommé nouvellement président de la session, qui est la suprême cour de justice, eut horreur de contribuer à établir le précédent d'une condamnation à mort prononcée sur de vagues présomptions : condamnation qu'il eût regardée comme moins excusable encore que celle du comte de Strafford, qui excitait une si juste indignation. Il entreprit donc de réfuter Middleton. Dans une discussion qui dura plusieurs heures, ils se répliquèrent treize ou quatorze fois. L'avantage demeura si visiblement à

Gilmore que, bien que l'animosité du parlement contre Argyle allât jusqu'à le prévenir en faveur de tout ce qui tendait à noircir l'accusé, celui-ci, lorsqu'on recueillit les voix, fut déchargé, à une grande majorité, de toute complicité dans la mort de Charles Ier. Il en exprima une joie excessive, et, après ce premier témoignage rendu à son innocence, il parut ne plus se soucier de ce qui pouvait désormais lui arriver.

Il ne s'agissait plus maintenant que d'incriminer son adhésion aux usurpateurs. Le débat s'annonçait pour devoir durer long-temps. Le comte de Lowden, parent et ami particulier d'Argyle, autrefois chancelier, et qui passait à juste titre pour l'homme le plus éloquent de son temps, car il possédait une inépuisable richesse de pensées et de langage, avait préparé un long et savant discours sur ce troisième chef. Il avait recueilli un grand nombre de décisions de théologiens et de jurisconsultes ; il avait ramassé dans l'histoire, et principalement dans l'histoire d'Écosse, une copieuse moisson de faits, le tout tendant à prouver que la soumission à un usurpateur triomphant n'avait jamais été réputée crime ; mais qu'au contraire, dans toutes nos révolutions intestines, les hommes qui avaient le mieux mérité de la couronne étaient ceux qui avaient su conserver leur crédit, en se soumettant de bonne grâce au parti vainqueur, et ainsi s'étaient mis

à même de la rétablir, après la plus violente secousse, dans ses droits et sa splendeur. L'issue du procès devenait incertaine, lorsque Monk qui, par une bassesse inexcusable, avait, sur ces entrefaites, cherché et trouvé dans sa correspondance d'anciennes lettres d'Argyle, empreintes du zèle le moins équivoque pour le succès de la cause révolutionnaire, fit passer ces lettres en Ecosse. Après qu'elles eurent été lues en plein parlement, il devint impossible de soutenir que l'adhésion de l'accusé avait été feinte ou forcée. Cependant Monk fut universellement blâmé pour avoir ainsi trahi l'ancienne intimité qui existait entre eux. Le comte de Middleton fut blâmé également, et avec non moins de justice, pour avoir violé les formes, en ordonnant la lecture de ces nouvelles pièces, qu'il avait reçues par un exprès, après que les débats avaient été entamés, et que le parlement avait prononcé la clôture de la preuve. Quoi qu'il en soit, cette lecture réduisit au silence tous les amis d'Argyle durant le reste du procès : ils jugèrent même à propos de se retirer, et il fut condamné comme coupable de haute trahison. Le marquis de Montrose refusa de voter : il confessait avoir trop de ressentiment contre l'accusé pour être son juge. Il avait d'abord été résolu que le condamné serait pendu, comme l'avait été le marquis de Montrose; mais la majorite décida qu'il serait déca-

pité, et que sa tête serait exposée au même lieu où avait été mise celle de Montrose. Argyle reçut son arrêt avec recueillement, et se disposa à mourir avec un courage qu'on n'attendait pas de lui.

La veille de sa mort, il écrivit au Roi pour justifier ses intentions et tout ce qu'il avait fait pour le succès du covenant. Dans cette lettre, en outre, il protestait de son innocence quant à la mort du feu roi; il témoignait une grande résignation à la sentence qui le condamnait; il souhaitait à Sa Majesté un règne long et heureux; il confiait enfin à sa clémence le sort de sa famille et de ses enfans, et la priait de ne pas faire rejaillir sur eux la faute de leur père. Le 27 mai, jour marqué pour l'exécution, il marcha au supplice avec le recueillement le plus grave, mais en même temps avec la plus inébranlable fermeté. Un nombre assez considérable de grands seigneurs, ses proches ou ses amis, et quelques ministres l'accompagnaient. Il parla pendant une demi-heure avec tous les signes de la sérénité. Cunningham, son médecin, m'a dit qu'il lui avait tâté le pouls dans ce moment, et qu'il l'avait trouvé dans son état ordinaire, calme et fort. Il se défendit encore, dans les termes les plus solennels, d'avoir été, en aucune façon, confident ou complice de la mort du Roi; il pardonna à ses ennemis; il déclara se soumettre à sa sentence, comme

à la volonté divine; il s'étendit sur la justification du covenant, qu'il appela la cause et l'ouvrage de Dieu; il exprima de vives craintes pour les tristes événemens qui se préparaient; et il exhorta tous ses compatriotes à rester inviolablement attachés au covenant, et à mourir plutôt que de trahir leur conscience. Il fit un noble et touchant adieu à tous ses amis; et, après avoir prié quelques momens en particulier, il eut la tête tranchée.

La mort d'Argyle fut plus belle que ne s'y attendaient ceux qui connaissaient bien sa vie. C'est ce qui donna lieu à l'anecdote suivante, qui m'a été racontée par le comte de Crawford lui-même. Ce comte, qui avait été de tout temps l'ennemi d'Argyle, sortit de la ville le jour de son exécution. A son retour, la première fois que le comte Middleton le rencontra, ce seigneur lui demanda s'il ne croyait pas que l'âme d'Argyle fût en enfer. Crawford répondit que non; et, voyant son interlocuteur tout surpris, il ajouta qu'il avait toujours connu Argyle pour un grand poltron, très-timide surtout à l'endroit de la mort, et que, puisqu'on assurait qu'il était mort avec une héroïque fermeté, ce ne pouvait être qu'en vertu d'un secours particulier d'en haut; car certainement une pareille fin ne lui était pas naturelle.

Quelques jours après, fut également exécuté le ministre Guthery. On lui reprochait d'avoir

eu part à la remontrance, lorsque le Roi était en Ecosse, et d'avoir fait imprimer un livre sous le titre de *Causes de la colère de Dieu contre la nation*, dans lequel il qualifiait d'apostasie insigne la condescendance qu'on avait eue de traiter avec le monarque, de lui présenter le covenant, et de l'admettre à l'exercice de l'autorité souveraine. Mais l'audace avec laquelle il avait nié que le Roi fût compétent pour juger ses sermons, la protestation qu'il avait faite contre son intervention, enfin l'écrit séditieux qu'il s'était efforcé récemment de faire avouer à d'autres, furent les points dans lesquels se circonscrivit plus particulièrement l'accusation juridique. C'était un homme résolu et opiniâtre. Aussi, lorsque son conseil lui offrit les moyens de défense légale, il les rejeta, et se chargea lui-même de son apologie. Il confessa et justifia tout ce qu'il avait fait comme conforme aux principes et aux usages du clergé, qui avait soutenu, de tout temps, que les points de doctrine développés dans les sermons ne tombaient point sous la connaissance des cours temporelles avant que l'Eglise n'eût préalablement prononcé; ce dont il apporta une foule de preuves très-ennuyeuses. Il ajouta qu'en protestant contre l'intervention du monarque, son intention n'avait pas été d'insulter sa personne, mais qu'il n'avait songé qu'à s'épargner les frais et dommages. Le comte de Middle-

ton avait un motif particulier de haine contre Guthery, qui l'avait excommunié pendant les derniers troubles; de sorte que l'ardeur avec laquelle il pressa sa condamnation fut généralement mal interprétée. Tout ce que l'accusé dit pour sa défense était aussi peu propre à le faire acquitter, que capable de compromettre le corps entier des presbytériens; car enfin il avait démontré, jusqu'à l'évidence, qu'il avait agi selon leurs principes. Ces principes parurent d'autant plus odieux qu'ils renfermaient quelques unes des plus détestables maximes de l'Eglise romaine; celle entre autres qui faisait de la chaire un lieu privilégié, du haut duquel un homme peut impunément souffler la révolte et la trahison, pourvu qu'il se trouve un tribunal ecclésiastique qui consente à le blanchir. On se prévalut donc beaucoup de cette circonstance, pour montrer à quel point l'esprit qui avait animé jusqu'alors le presbytérianisme se rapprochait du papisme. Résolu d'ailleurs qu'on était de faire un grand et public exemple sur un prédicateur, on choisit Guthery. Ce fanatique déconcerta toutes les mesures de ceux qui eussent désiré le sauver, bien loin de les seconder par quelque démarche de soumission. Quoique l'acharnement du comte de Middleton contre lui fût pour tout le monde un objet de dégoût, le comte de Tweedale fut le seul qui se prononçât contre sa mise à mort. Il dit que le

bannissement avait été jusqu'alors le châtiment le plus fort infligé aux prédicateurs pour leurs opinions; il connaissait d'ailleurs Guthery pour un homme ardent en fait d'attaques et de provocations personnelles, et il désirait que de telles considérations n'eussent pas une trop grande part dans la condamnation qui allait peser sur lui. Guthery fut néanmoins condamné à la peine capitale. Je l'ai vu exécuter. Ce fut moins de la résolution qu'il montra qu'un parfait mépris de la mort. Il parla une heure, de dessus l'échelle, avec un sang-froid qui annonçait plutôt un prédicateur qui débite un sermon, que l'homme qui prononce ses dernières paroles. Il justifia toute sa conduite, et exhorta le peuple à demeurer fidèle au covenant, qu'il exalta dans les termes les plus pompeux. Avec lui fut pendu aussi un certain Gouan, qui avait déserté l'armée pendant que le Roi était en Ecosse, et passé dans celle de Cromwell. C'était un homme inconnu, et qui n'acquit quelque importance que par la nature de sa condamnation, venue si long-temps après le délit qui la motivait.

Rien ne fit plus éclater l'iniquité odieuse de la cour que son indulgence pour Maccloud d'Assin, qui avait trahi le marquis de Montrose, et avait été enfermé pour cette perfidie. Cet homme avait fait de sa prison un repaire de débauche et d'impiété. Il ne cessa d'y donner des fêtes et des

divertissemens qui lui firent tant d'amis que, malgré sa bassesse et ses crimes, il fut pleinement acquitté.

Le procès de Waristoun fut bientôt terminé, vu son absence. On prouva qu'il avait présenté la remontrance; qu'il avait reconnu l'autorité de Cromwell; qu'il avait siégé dans son parlement en qualité de pair; qu'il avait cherché à consolider le protectorat, et qu'il avait été aussi un des membres du comité de sûreté : en conséquence il fut condamné à mort. Swinton, qui avait été également condamné par le parlement de Stirling pour avoir embrassé le parti de Cromwell, fut cité, afin d'être entendu sur ce qu'il pourrait dire pour que la sentence portée contre lui ne fût pas exécutée. Depuis il s'était fait quaker. Il convint de toutes ses erreurs passées avec une simplicité qui toucha le parlement, et du mauvais esprit qui l'avait précipité dans tous les écarts dont on l'accusait, avec tant d'onction et de candeur qu'on l'eût dit détaché de la terre et indifférent à tout ce qu'on ferait de lui; en sorte que, sans avoir demandé ni grâce ni délai, il attendrit tellement ses juges, qu'ils le recommandèrent au Roi, comme un des hommes les plus dignes de sa clémence. Le comte de Middleton condescendit facilement à leur pitié, en haine du comte de Lauderdale, qui avait déjà obtenu les dépouilles de Swinton. Celui-ci

aurait eu deux bons points de droit à plaider: l'un, que les registres qui renfermaient les pièces de son procès étaient perdus avec tout ce qui s'était fait à Stirling; l'autre, que le parlement étant annulé par l'acte rescisoire, tout ce qu'il avait fait était comme non avenu. Mais il ne fit valoir ni l'un ni l'autre; car, supposé même que les nullités du premier procès eussent été admises, sa conduite postérieure fournissait d'amples matériaux pour un second procès de la même nature que le premier. Il avait été en effet l'homme de l'Écosse à qui Cromwell avait marqué le plus de confiance, et qu'il avait le plus employé. Ce n'est donc qu'après la concession de l'acte d'amnistie qu'il put se regarder comme à l'abri de tout danger.

La session du parlement avait atteint son terme sans qu'une seule voix se fût élevée pour demander un acte d'amnistie. Voici le secret de ce silence étrange. L'établissement de l'épiscopat était résolu, et comme ceux dont on attendait le plus de résistance étaient ceux en même temps dont la conduite politique offrait le plus de prise, il parut habile de les tenir dans l'appréhension, jusqu'à ce que les changemens projetés fussent accomplis. Cependant le comte de Middleton reprit le chemin de Londres, et reparut à la cour, recommandé par de nouveaux services, dont son orgueil lui grossissait encore le mérite. Il aspi-

rait à la charge de lord-trésorier; et, dans cette vue, il dit au Roi que, si son projet était d'établir l'épiscopat en Ecosse, il fallait éloigner de l'administration le comte de Crawford, presbytérien connu; qu'il n'y avait que l'opinion où l'on serait du zèle de Sa Majesté pour cette forme de gouvernement qui pût la faire sortir victorieuse des nombreuses oppositions qu'elle rencontrerait: or, il ne serait pas possible de convaincre la nation de la réalité de ce zèle, tant qu'elle verrait en de telles mains la baguette blanche. Il fit plus encore; à la première séance du conseil écossais après son arrivée, il rendit un compte détaillé de la conduite du parlement, et il exalta pompeusement le zèle et la loyauté qu'avaient témoignés la plupart de ses membres, tandis que quelques autres, à qui le Roi avait non-seulement fait grâce, mais qu'il avait encore honorés du plus haut degré de sa confiance, avaient été, le plus souvent, pleins de tiédeur pour son service, ou même quelquefois lui avaient été manifestement opposés. Le comte de Lauderdale était malade ce jour-là. Le comte de Crawford prit donc sur lui de relever cette dernière réflexion, d'autant plus qu'il la crut, avec raison, dirigée contre lui-même, pour s'être opposé à l'acte rescisoire. Il dit que, quant à lui, il avait observé une telle unanimité dans le dévouement au service du Roi, qu'il ne connaissait personne qui eût manifesté

un autre sentiment; et qu'en conséquence il demandait que le comte de Middleton s'expliquât plus clairement, et nommât les personnes. Celui-ci s'en excusa, sous prétexte qu'il ne voulait accuser personne, disant que seulement il s'était cru obligé de ne pas laisser ignorer au Roi la manière dont il avait été servi. Son adversaire le pressa de nouveau de spécifier une imputation aussi générale. « Nul doute, disait le comte de « Crawford, qu'en particulier il n'informe le « Roi du nom des coupables; mais, puisqu'il en « a déjà tant dit en public, il doit, en honneur, « ne rien déguiser. » Le comte de Middleton ne put se défendre de quelque confusion, car il ne s'attendait pas à être poussé si vivement. Pour se tirer d'embarras, il se jeta sur l'opposition que le comte de Tweedale avait formée à la condamnation de Guthery, et sur les indécentes réflexions qu'il s'était permises à ce propos, comme si ce ministre séditieux et fanatique avait été la victime des ressentimens personnels du Roi; et ainsi, par un revirement plein de malice, Middleton transportait au Roi une leçon amère, que le comte de Tweedale lui avait faite à lui-même, et sans que personne s'y fût mépris dans le parlement. Le comte de Crawford se contenta de répondre que le comte de Middleton aurait dû arrêter l'orateur au moment même où il se laissait aller à de coupables insinuations, et nul doute que

le parlement n'eût vengé la dignité royale offensée; mais, ajouta-t-il, on a toujours regardé comme contraire à la liberté de la parole dans un parlement, de faire un crime aux gens d'expressions échappées dans le cours d'une discussion, lorsqu'elles n'ont pas été reprises et censurées aussitôt que prononcées. Middleton allégua, pour son excuse, que le temps de la censure s'était écoulé avant qu'il en eût senti toute la portée, et il demanda pardon de cette omission. Le comte de Crawford, satisfait d'avoir détourné l'orage qui le menaçait personnellement, garda le silence sur ce qu'il y avait à dire en faveur de Tweedale; et ainsi, personne ne prenant fait et cause pour ce dernier, un ordre partit incontinent pour le faire arrêter, et pour l'examiner tant sur ses paroles mêmes, lors de l'affaire de Guthery, que sur le sens qu'il y avait attaché. Ce n'était pas le moment de se montrer chatouilleux sur ses priviléges, et de se prévaloir de la liberté des discussions; aussi Tweedale n'en fit-il rien. Il envoya seulement un compte exact de ses paroles, et avec une explication telle que le Roi fut satisfait, et, qu'après un emprisonnement de quelques semaines, il fut remis en liberté. Cependant le comte de Middleton souleva contre lui tous les gens de bien par une telle accusation, à la fois contraire à la liberté des débats et destructive de l'indépendance parlementaire. Elle attira d'au-

tant plus de blâme sur son auteur que, peu après la conclusion de l'affaire de Guthery, il avait, sur l'invitation de Tweedale, paru chez lui dans une grande fête. Il sembla que c'était violer les lois de l'hospitalité que d'avoir dans son cœur un aussi mauvais dessein contre un homme, et de venir ainsi recevoir dans sa maison toutes les avances d'un bon accueil. Tout ce que Middleton put dire pour son excuse fut qu'il ne songeait pas à nuire au comte de Tweedale, mais que le lord-trésorier l'avait pressé si vivement de s'expliquer sur une plainte qu'il avait faite en général, qu'il n'avait pu s'empêcher de nommer quelqu'un, et que nul autre ne s'était présenté à son esprit.

Il eut un autre démêlé d'une plus grande importance avec le comte de Crawford. Il s'occupait de la levée des gardes dont les frais de solde et d'équipement devaient être pris sur la nouvelle excise accordée en parlement. Il demanda donc que cette excise fût perçue par des collecteurs qu'il nommerait en sa qualité de général, afin de ne point dépendre du trésor pour la paye des troupes qui seraient sous son commandement. Le comte de Crawford s'opposa à cette innovation à très-juste titre, puisque tous les revenus accordés au monarque devaient, en vertu des lois, entrer dans le trésor. L'Ecosse, disait-il, n'est pas en état d'avoir deux trésoriers ; et, quant

à la nécessité prétendue de tenir toujours prête et assurée la paye de l'armée, qui deviendrait autrement un fardeau pour le royaume, le Roi était le maître, et tous ses ordres, quels qu'ils fussent, du moment où il jugerait convenable de les envoyer au trésor, seraient ponctuellement exécutés. Il ajouta que jamais général n'avait élevé une prétention pareille, à moins qu'il n'aspirât à l'indépendance, et se flattât ainsi de parvenir à se rendre maître de l'armée. Le fait est que le comte de Middleton savait que le produit de l'excise dépasserait les sommes nécessaires au paiement des troupes, et il comptait que, si une fois la perception était dans ses mains, il obtiendrait facilement au bout de l'année la concession du surplus. Quoi qu'il en soit, il échoua et fut réputé battu par le lord-trésorier. On le blâma généralement à la cour, pour avoir compromis son crédit en l'employant dans une tentative aussi contraire aux usages et à la raison.

On agita ensuite dans le conseil ce qu'on ferait des biens de lord Argyle. Le Roi inclinait à les rendre au lord Lorn, malgré toutes les peines qui furent prises pour lui persuader que le zèle pour son service, dont ce seigneur n'avait cessé de donner des témoignages, n'était qu'un artifice concerté entre lui et son père, pour mettre sa famille à l'abri de tout événement. Cet usage des pères et de leurs fils, disait-on, d'embras-

ser à dessein des partis différens, avait été de tout temps assez commun en Ecosse. Le marquis d'Argyle, d'ailleurs, avait pris, ajoutait-on, des voies fort extraordinaires pour agrandir sa famille et lui créer une sorte de souveraineté dans les montagnes. Le marquis de Huntley, par exemple, avait épousé sa sœur, et, durant leur amitié, Argyle s'était porté sa caution pour quelques dettes. Voyant ensuite que son beau-frère négligeait ses affaires; que de plus il avait embrassé le parti du Roi, et que, par ce double motif, sa ruine était certaine, alors, sous prétexte de se mettre lui-même en sûreté, il acheta, en qualité de premier créancier, les biens de Huntley, qui lui furent, selon l'opinion générale, livrés à un très-bas prix. Les amis de la famille des Huntley pressèrent instamment le Roi d'accorder à son héritier la confiscation de la partie des biens d'Argyle qui leur avait autrefois appartenu. Le jeune marquis de Huntley, maintenant duc de Gordon, l'obtint en effet. Il n'était alors qu'un enfant, et on ne prenait aucun soin pour l'élever dans la religion protestante. Le marquis de Montrose et tous les autres dont les fortunes avaient été ruinées par le parti dont Argyle était le principal chef, attendaient également des dédommagemens sur ses biens, qui étaient, il est vrai, très-considérables, mais cependant hors d'état de suffire à toutes ces demandes. On pensa aussi

assez généralement que le comte de Middleton s'en promettait la plus grosse portion : en sorte qu'il concourut avec le lord Lorn, quoique dans des vues bien différentes, à écarter la nuée de prétentions qui s'étaient élevées.

Mais, de toutes les questions relatives à l'Écosse, aucune n'était plus importante que celle du rétablissement ou de l'irrévocable abandon de l'épiscopat. Le comte de Middleton assurait le Roi que la plus grande et la plus honnête partie de la nation faisait des vœux pour lui. Un synode ne l'avait-il pas demandé en termes assez intelligibles? Et quant aux autres, s'ils n'avaient pas manifesté le même désir, c'est qu'après le rôle qu'ils avaient joué dans les guerres civiles, ils avaient été retenus par un sentiment de décence et de honte. Sharp affirmait, de son côté, que les seuls protestaires, faction perverse et décriée, verraient l'épiscopat avec déplaisir, et que parmi les résolutionnaires, il ne s'en trouverait pas vingt qui s'y opposassent. Tous ceux qui désiraient le changement s'accordaient à dire qu'il fallait y procéder sans délai, dans la première chaleur de la joie qu'avait causée la restauration, et avant surtout que le bill d'amnistie eût été promulgué.

Le comte de Lauderdale et tous ses amis, de leur côté, soutenaient que la prévention nationale contre l'épiscopat était encore très-forte;

que ceux qui semblaient si zélés pour son rétablissement n'étaient animés que par le désir et l'espoir des bonnes grâces du Roi, mais que ceux qui lui étaient contraires seraient trouvés ardens et opiniâtres dans leur opposition; que le Roi enfin perdrait en l'établissant l'affection des Écossais, et que la nécessité de le soutenir deviendrait une des tâches les plus pénibles et les plus périlleuses du gouvernement. Ces considérations qui, malhabilement présentées, auraient pu découvrir dans leur auteur un dévouement prononcé au presbytérianisme, le comte de Lauderdale sut les faire tourner au profit de son crédit sur le Roi. Il lui persuada en effet qu'elles étaient dictées par le seul désir de le voir assuré de l'Écosse, afin que sa grandeur et son autorité ne trouvassent plus d'obstacle, dans quelque projet qu'il s'engageât dans la suite.

Le Roi, cependant, ne goûtait que froidement les conseils de Middleton et de Sharp. Il se rappelait fort bien, disait-il, l'aversion qu'il avait lui-même observée dans la masse du peuple écossais pour tout ce qui ressemble à une suprématie dans l'Eglise. Mais ils répondaient à cela que l'insolence du parti presbytérien pendant qu'il gouvernait, et les dix ans d'usurpation qui avaient suivi, avaient tellement changé la tendance des esprits, qu'ils ne ressemblaient point à ce qu'ils étaient durant le séjour de Sa

Majesté en Ecosse. Le roi haïssait naturellement le presbytérianisme; d'ailleurs, ayant assemblé à cette époque un nouveau parlement qui épousa chaudement les intérêts de l'Eglise anglicane, et commençait à se plaindre de ce qu'on avait fait évacuer les villes d'Ecosse par les garnisons de l'armée anglaise, il se laissa entraîner, quoique avec une répugnance visible, au changement du gouvernement de l'Eglise de ce royaume. Cette répugnance, qu'il fut aisé de reconnaître, fut attribuée au dégoût qu'il avait pour toutes les matières religieuses, et à la crainte de plonger son gouvernement dans de nouveaux embarras. Mais le point de vue où l'avait placé le comte de Lauderdale était le vrai motif de sa froideur. Le comte de Clarendon montrait une grande ardeur pour l'épiscopat, aussi-bien que le duc d'Ormond. Celui-ci prétendait qu'il serait bien difficile, tant que le presbytérianisme subsisterait en Ecosse, de préserver l'épiscopat en Irlande, parce que les comtés du Nord, les plus peuplés et les plus riches, originaires d'Ecosse, se modèleraient toujours volontiers sur ce royaume.

Au milieu de la diversité de sentimens que nous venons de signaler, la question fut posée dans un conseil écossais tenu à Whitehall. Le comte de Crawford fut le seul qui se déclara contre le rétablissement des évêques. Le comte de Lau-

derdale, le duc de Hamilton et sir Robert Murray furent d'avis seulement de différer la tentative, jusqu'à ce que le Roi se fût mieux assuré qu'elle serait bien accueillie par la nation. En résultat de la délibération, tous les autres conseillers ayant opiné avec chaleur pour les changemens, une lettre fut écrite au conseil privé d'Ecosse, pour l'informer de l'intention où était le Roi de rétablir l'épiscopat et lui demander son avis. Le comte de Glencairn donna ordre de lire la lettre au conseil, après avoir eu le soin de s'assurer que les personnes qu'il savait devoir en approuver chaudement le contenu seraient toutes présentes, afin que par là ceux qui auraient été tentés d'ouvrir un avis contraire fussent intimidés par le nombre et la vivacité de leurs adversaires, et gardassent le silence. Personne en effet ne parla contre, si ce n'est le comte de Kincardin. Il proposa de chercher et de prendre les meilleurs moyens pour connaître le voeu réel de la nation, et d'en informer le Roi, avant d'appuyer par leur avis un projet capable, sinon de mettre en désordre, du moins d'embarrasser toute la marche des affaires. Quelques reparties amères furent échangées à ce propos entre le comte de Glencairn et lui; et c'est à cette légère contestation que se borna toute l'opposition du conseil privé. On répondit donc à la lettre du Roi, en l'encourageant à persévérer dans sa résolution et en l'assurant que les changemens

qu'il méditait seraient reçus par la presque totalité de l'Ecosse avec une vive satisfaction.

Cette réponse fit cesser toutes les hésitations. Il ne s'agissait plus que d'aviser aux moyens et au choix des hommes qu'on emploierait. Sheldon, et en général tous les évêques de l'Angleterre, avaient en aversion quiconque avait adhéré au covenant. Ils se mirent donc à la recherche de tous les débris du clergé épiscopal, chassé d'Ecosse au commencement des troubles, pour y prendre les nouveaux dignitaires. De tous les anciens évêques un seul avait survécu, et c'était Sidserfe, ancien évêque de Galloway. Il était venu à Londres, dans l'espoir d'être élevé à la primatie d'Ecosse. Mais il s'était fait tort récemment par quelques irrégularités. A l'apparition de l'acte d'uniformité en Angleterre, en vertu duquel on ne pouvait prétendre à la possession d'aucun bénéfice, si l'on n'avait préalablement reçu l'ordination épiscopale, Sidserfe devenu moins exclusif et refroidi par l'expérience des suites funestes de sa violence passée, se mit, avec quelques autres membres du clergé écossais, à ordonner, selon le pouvoir incontestable qu'il en avait, tous ceux qui se présentaient à lui, sans exiger ni sermens ni signatures. Comme il était très-pauvre, quelques personnes crurent que ce relâchement provenait de l'envie de multiplier les modiques profits que rapportait l'octroi de lettres d'ordina-

tion, et de se créer ainsi un moyen de subsistance. Il en résultait que lui et ses confrères inspiraient peu de confiance et presque du dégoût aux évêques anglais. D'autre part cependant ceux-ci répugnaient excessivement à tirer des évêques du corps des presbytériens, dans la pensée que de tels évêques manqueraient à la fois de considération et de zèle. De telles idées s'accordaient mal avec les vues ambitieuses de Sharp, et il s'efforça du moins d'empêcher qu'elles ne pénétrassent dans l'esprit du comte de Clarendon. Il lui fit entendre que ces anciens épiscopaux étaient depuis trop long-temps absens de l'Écosse pour n'avoir pas de fausses notions sur la génération présente; qu'aigris par le souvenir de leurs souffrances, ils ne tarderaient pas à pousser les choses à de fâcheuses extrémités; et que si, parmi les évêques, il y en avait une partie qui, fiers de la rigidité constante et jamais démentie de leurs principes, regardassent de mauvais œil ceux qui se seraient laissés entraîner par le torrent, il n'y aurait plus ni union ni harmonie dans leur conduite; tandis qu'au contraire des gens unis par les mêmes principes de modération seraient plus uniformes dans leurs opérations. Le comte de Clarendon se laissa persuader d'autant plus facilement qu'il vit la froideur que le Roi apportait à cette affaire; il résolut de la conduire avec tous les tempéramens possibles, et ne doutant pas que Sharp ne fût

l'homme qui saurait le mieux allier un zèle ardent pour le but à une grande modération dans les moyens, il engagea les évêques d'Angleterre à s'en remettre entièrement à lui de la direction de l'entreprise. Arrivé au terme de ses longs efforts, Sharp jeta le masque et avoua hautement qu'il allait être archevêque de Saint-André. Il crut cependant encore devoir dire à des personnes qui me l'ont repété, que, s'il s'était laissé imposer cette dignité, c'était seulement lorsqu'il avait vu le Roi irrévocablement décidé à changer le gouvernement de l'Église écossaise, et prêt à n'élever à l'épiscopat que des esprits violens et emportés qui auraient bouleversé le pays; il avait voulu intervenir dans la lutte comme modérateur, et mettre du moins à l'abri de l'orage une foule de gens de bien, qui sans lui en auraient été les victimes. C'est ainsi qu'il semblait se complaire dans l'artifice et la dissimulation, et qu'alors même qu'il se préparait à devenir persécuteur, il ne parlait encore que de charité et de modération.

Sidserfe écarté eut l'évêché des Orcades, un des plus riches de l'Écosse cependant, mais qui de tout temps avait été considéré comme une sinécure. Il cessa de vivre un peu plus d'un an après sa nomination. Il serait mort plus estimé s'il était mort un an plus tôt. Sharp eut ordre de trouver des sujets propres à remplir les autres siéges. On s'en reposa uniquement sur lui de ce

soin, et le choix fut généralement détestable.

Deux hommes furent appelés en Angleterre pour y être consacrés, Fairfoul, destiné à l'évêché de Glasgow, et Hamilton, frère du lord Belhaven, à celui de Galloway. Le premier était un plaisant et facétieux personnage, insinuant et rusé, plus savant en médecine qu'en théologie. Il s'en fallait peu que sa vie ne fût scandaleuse, et il n'était éminent en rien qui concernât ses fonctions. Il avait non-seulement prêté serment au covenant, mais il avait persuadé à d'autres de suivre son exemple; et lorsqu'on lui objectait qu'il avait agi contre sa conscience, il répondait qu'il y avait de très-bons remèdes qui ne se mâchaient point mais s'avalaient, et que, puisqu'il était évident qu'on ne pouvait vivre en Ecosse sans prêter ce serment, il avait bien fallu l'avaler, sans examen, comme une pilule. Quelle qu'en soit la cause, bientôt après sa consécration ses facultés baissèrent à tel point qu'en peu de mois, après avoir passé toute sa vie pour un des plus fins matois de l'Ecosse, il tomba presque en imbécillité. On peut aisément présumer quels commentaires firent les presbytériens sur cette subite métamorphose. Sharp m'en a parlé, en la déplorant comme un des grands malheurs qui eussent affligé le parti épiscopal. Il me dit qu'il n'y avait pas un mois que Fairfoul était à Londres, que son esprit avait commencé visiblement à décliner,

Hamilton était naturellement honnête, mais faible. Il avait toujours passé pour épiscopal. Cependant il avait dans le temps accédé au covenant, et, pour se mettre à l'abri de tout soupçon, il avait même inventé une façon particulière de témoigner son zèle. Il excommuniait, en donnant les sacremens, tous ceux qui lui étaient infidèles, et pour cela, empruntant une forme de l'ancien Testament, il secouait un pan de sa robe, en disant : « Ainsi je « rejette de l'Eglise et de la communion des saints « tous les serviteurs hypocrites du covenant. »

A ces trois évêques on en ajouta un quatrième, qui se trouvait alors à Londres, à son retour des bains, où il avait été pour sa santé, et sur lequel je m'étendrai davantage. Il était fils du docteur Leighton qui, du temps de l'archevêque Laud, avait publié *le plaidoyer de Sion contre les prélats*, pour lequel il fut condamné par la chambre étoilée à avoir les oreilles coupées et le nez fendu. Ce docteur Leighton était un esprit violent et d'une opiniâtreté indomptable. Il envoya en Écosse, pour y être élevé, son fils aîné Robert, qui dès sa jeunesse acquit le renom de saint. Robert était né avec un esprit prompt et facile, beaucoup de pénétration, et une vivacité charmante de pensées et d'expressions. Il écrivait en latin avec une pureté et une aisance qui n'ont jamais été égalées par personne. Il possédait aussi à fond le grec et l'hébreu, et il avait parcouru

tout le cercle des connaissances théologiques, mais en s'arrêtant plus particulièrement sur l'étude des Écritures; et, ce qui valait mieux encore, il avait le sentiment le plus noble et le plus élevé des choses divines que j'aie jamais rencontré. Il négligeait excessivement sa personne, et n'y songeait que pour la mortifier par des habitudes de tempérance telles que sa vie entière n'était qu'un long jeûne. Il méprisait également les richesses et la réputation. Il semblait avoir de lui la moindre idée possible, et désirer que les autres l'estimassent aussi bas qu'il s'estimait lui-même. Il supportait toute sorte de mauvais traitemens et de reproches, en homme qui y prenait plaisir. Il avait si bien dompté la violence naturelle de son caractère que, pendant vingt ans de l'intimité la plus entière avec lui, et malgré une grande variété d'accidens et de secousses, je n'ai jamais observé en lui, sauf dans une seule occasion, le plus léger signe d'emportement. Il s'était imposé tant de sérieux et de gravité que je ne l'ai jamais vu rire, et il ne souriait que très-rarement. Il avait une habitude si constante de la réflexion, que je ne me rappelle pas lui avoir entendu prononcer un mot inutile. Tous ses discours tendaient visiblement à s'exciter à des pensées sérieuses et à y amener ceux avec qui il s'entretenait. On l'aurait dit dans une méditation perpétuelle; et, quoique toute sa vie ait été

remplie par des austérités et des occupations ascétiques, il n'avait rien de cette sécheresse de caractère qui généralement en est le résultat. Personne n'a jamais été ni plus éloigné de toute superstition, ni moins enclin à censurer les autres et à leur imposer sa manière d'être et de penser. Il ne leur recommandait même pas de le suivre. Il disait que les caractères étaient très-divers, et que chacun devait veiller sur le sien pour en tirer le meilleur parti possible. Lorsqu'il parlait religion, ce qui était l'objet habituel de sa conversation, c'était avec une telle élévation qu'en l'écoutant je me suis rappelé souvent les paroles suivantes pour m'en faire l'application : *Ne sentions-nous pas nos cœurs brûler au dedans de nous, tandis qu'il nous parlait?* Ses pensées étaient vives, souvent même étranges et surprenantes, mais néanmoins justes et naïves. Sa vaste mémoire renfermait le trésor inestimable des plus belles et des plus sages maximes tant des auteurs païens que des auteurs chrétiens, et il en faisait une application toujours heureuse. Il avait été élevé dans l'aversion la plus prononcée de toutes les formes du systême anglican. D'Ecosse son père l'envoya voyager. Il passa quelques années en France, et il parlait la langue de ce pays comme s'il y était né. Il revint ensuite s'établir en Hollande, et y reçut l'ordination presbytérienne. Mais il ne tarda pas à se dépouiller des préjugés

de son éducation. Ses sermons étaient sublimes à la fois par la pensée et par l'expression. La grâce et la gravité de sa prononciation étaient telles qu'on ne pouvait l'entendre sans une profonde émotion : je déclare pour ma part que cela ne m'est jamais arrivé. C'était une manière si différente des autres, et, il faut le dire, de tout ce qu'on peut raisonnablement espérer d'atteindre de perfection, que tout prédicateur ne pouvait sortir de ses sermons sans un grand dédain pour lui-même. C'est ainsi qu'il m'humiliait profondément, et qu'après l'avoir entendu je ne pouvais de quelque temps supporter l'idée de mes compositions, et l'idée surtout d'être forcé de remonter en chaire. Son style péchait peut-être par trop d'élégance ; mais il avait toutefois tant de majesté et de charme, et il laissait une si profonde impression, que, par exemple, je n'ai pas oublié encore les sermons que je lui ai entendu prêcher il y a trente ans. Et cependant il semblait se considérer comme un prédicateur si ordinaire que, pendant qu'il avait une cure, il était toujours prêt à employer d'autres orateurs, et que, lorsqu'il fut évêque, il préférait ne prêcher que devant un auditoire peu nombreux, et ne voulait jamais qu'on avertît du jour. Il avait à la vérité peu d'étendue dans la voix, et il eût difficilement été entendu par un grand nombre d'assistans. Il vit et jugea bientôt les extravagances des presbyté-

riens. Leur covenant le révolta, particulièrement l'intolérance avec laquelle ils l'imposaient, et persécutaient ceux qui ne pensaient point comme eux. Il trouva leurs idées aussi petites que leur humeur était aigre, et il les crut incapables d'en recevoir de plus grandes. Aussi se fatigua-t-il bientôt de leur société. À peine paraissait-il jamais dans leurs assemblées. Il vivait dans la plus grande retraite et ne s'occupait que des soins de sa paroisse de Newbottle, près d'Edimbourg. Cependant toute sa dissidence avec les presbytériens se réduisait alors à prêcher une régularité de vie que la nature, selon eux, ne pouvait comporter; mais son exemple dépassa toujours sa doctrine.

Dans l'année 1648, il se déclara pour l'engagement en faveur du Roi. Mais le comte de Lothian, qui vivait dans sa paroisse et avait pour lui une haute estime, obtint des contre-engagistes de ne pas l'inquiéter. Il leur avait néanmoins donné beaucoup de prise; car quelques uns de ses paroissiens, qui avaient figuré dans l'engagement, ayant reçu l'ordre de faire profession de leur repentir, il leur dit qu'après une expédition militaire pendant laquelle ils avaient sûrement négligé leurs devoirs envers Dieu, et s'étaient rendus coupables d'injustices et de violences, d'ivrognerie et autres désordres, il les exhortait à s'en repentir sérieusement, sans prendre parti dans des querelles politiques, et sans

examiner les fondemens de la guerre. Il forma des liaisons avec plusieurs épiscopaux, entre autres avec mon père, et se sépara de plus en plus des presbytériens. Il finit par les abandonner tout-à-fait, et quitta sa paroisse, ne pouvant se résoudre plus long-temps à faire ce qu'on exigeait de lui. Cependant il avait tant de répugnance pour toute altercation qu'il aima mieux se retirer à petit bruit que de s'engager dans des disputes et des récriminations; mais bientôt la réputation de sainteté sur-humaine dont il jouissait porta la ville d'Edimbourg à lui offrir la direction de son collége, devenue vacante sur ces entrefaites. Il l'accepta parce qu'elle l'éloignait du tourbillon des affaires de l'Église. Il occupa ce poste pendant dix ans, en y faisant le plus grand bien, car les discours qu'il tenait à ses élèves de toute capacité et de tout rang se gravaient dans leur esprit, et, dans plusieurs d'entre eux, ont produit les meilleurs effets. Il les prêchait souvent; et s'il arrivait, ce qui n'était pas rare, qu'on vînt du dehors pour entendre ses sermons, il les prononçait en latin avec une pureté et une énergie qui charmaient tous ceux qui l'entendaient. C'est ainsi que Leighton vécut en Ecosse plus de vingt ans dans la plus haute réputation que personne ait jamais atteinte dans ce royaume.

Leighton avait un frère bien connu à la cour, sir Elisha, qui lui ressemblait autant par la

figure et par la vivacité de son esprit qu'il en différait sur tous les autres points; car, tout en aimant beaucoup à s'enfoncer en conversation dans les sublimités de la religion, c'était un homme très-immoral, débauché, faux et ambitieux. Il était papiste, mais papiste, il est vrai, à sa manière. Le fait est qu'il avait changé de religion pour faire son chemin à la cour. Aussi était-il devenu secrétaire du duc d'York, et l'ami intime de lord Aubigny, frère du duc de Richmond, qui avait aussi changé de religion, s'était fait prêtre et aurait été probablement cardinal, s'il eût vécu plus long-temps. Ce lord Aubigny observait les bienséances, et il avait plus de savoir et de bon sens que n'en ont en général dans l'église romaine les personnes de sa qualité qui prennent les ordres. C'était néanmoins un homme plein de vices; et ce fut par là peut-être qu'il plut à Charles, qui l'aimait et le considérait à un très-haut degré. Personne du moins n'était plus avant dans la confiance de ce prince, et n'avait plus de crédit sur lui; car il était dans le secret de sa religion et avait été informé plus que personne de tous les projets qu'il méditait pour le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Sir Elisha lui amena et lui fit connaître son frère. Leighton ne se refusait jamais au plaisir d'entrer en relation avec des gens marquans dans les différentes religions.

Pendant les vacances de son collége, Leighton faisait des courses, et venait souvent à Londres, où il avait connu tous les personnages éminens de la cour de Cromwell, et des différens partis qui se partageaient la cité. Mais il m'a dit qu'il n'avait jamais rien vu chez eux qui fût capable de plaire. C'était des gens inquiets et brouillons, dont la conversation et les sermons, quand ils en faisaient, étaient secs et insipides, pleins d'idées creuses et d'enflure. Il passa plusieurs fois en Flandre pour être à même d'étudier l'Église sous tous ses aspects. Il y trouva quelques sectateurs de Jansénius, qui lui parurent des gens d'une trempe extraordinaire, et tout préoccupés du projet de ramener le christianisme à la pureté et à la simplicité des premiers âges, révolution qui faisait aussi l'objet de tous ses désirs. Il pensait que la manie des controverses avait produit les plus grands maux, et qu'on avait exagéré leur importance.

Son frère, sir Elisha, qui n'avait pas une autre pensée que celle de s'élever, s'imagina qu'il gagnerait lui-même de l'importance à la cour, si Leighton était une fois évêque. En conséquence il en fit concevoir une telle opinion au lord Aubigny que celui-ci fit entendre au Roi qu'un homme de cette piété et de cette élévation d'esprit pourrait utilement servir à leur grand dessein. On n'oublia pas qu'il n'était point marié.

On crut que ses vertus monastiques, jointes à une grande étendue d'esprit et à beaucoup d'autres qualités, seraient un moyen de préparer indirectement la nation au catholicisme, si même il n'entrait dans leurs vues, car son frère n'avait pas craint de dire qu'il y avait en lui les germes d'un catholique. Le Roi le nomma donc de son propre mouvement, ce qui donna lieu à ceux qui commençaient à avoir des doutes sur l'orthodoxie du Roi lui-même, d'en élever sur celle de Leighton. Il avait autant de répugnance que possible pour sa promotion; mais il fut vaincu par les sollicitations de sir Elisha, qui avait un grand ascendant sur lui, car il lui cachait ses vices avec un grand soin, et faisait devant lui de grandes démonstrations de piété. Sir Elisha, comme je l'ai déjà dit, n'était guères catholique que de nom et d'apparence : en voici pour exemple une anecdote qui fit assez de bruit dans son temps. Quelques membres de l'église anglicane aimaient à exalter l'excellence du sacrement de la communion jusqu'à affirmer la présence réelle, et ils se contentaient de blâmer dans l'église romaine la prétention de l'expliquer, ou du moins de la définir : le Christ est présent, disaient-ils, mais concevoir en quoi et comment est de toute impossibilité. Ce jargon était devenu si à la mode que le Roi et toute la cour l'adoptèrent. Un jour donc que le Roi, à l'occasion de quelques rail-

leries sur la transsubstantiation, demanda à sir Elisha s'il y croyait, celui-ci répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'il était bien sûr au moins que l'église anglicane y croyait. « Comment! dit le Roi en exprimant une grande surprise. — Ne croyez-vous pas, reprit sir Elisha, que le Christ est présent de la manière la plus inconcevable? — Je l'accorde, dit encore le Roi. — Eh bien, poursuivit notre plaisant catholique, c'est là précisément la transsubstantiation; car n'est-ce pas la chose la plus inconcevable qui ait jamais été inventée? »

Lorsqu'une fois on eut obtenu de Leighton qu'il accepterait un évêché, il choisit Dumblane, diocèse aussi petit que peu riche. Mais le doyenné de la chapelle du Roi fut annexé à ce siége. Les ordres étaient donnés pour la rebâtir, et le vénérable prélat consentit à en prendre le gouvernement pour y établir la liturgie. Le clergé anglais fut très-content de ses rapports avec lui, le trouvant à la fois plus instruit et plus près de partager son sentiment sur la plupart des points d'uniformité que le reste du clergé écossais, dont il ne pouvait d'ailleurs faire grand cas; et quoique Sheldon ne goûtât guères son exacte régularité dans laquelle il n'avait nulle envie de l'imiter, il sentait cependant qu'un tel homme était très-propre à vaincre les préjugés de l'Écosse contre l'épiscopat, s'il était chargé de l'y introduire. Sharp déconcerté ne savait s'il devait

approuver ou blâmer la nomination de Leighton. Il ne s'accommodait ni de ses idées, ni de sa vie austère. Il sentait qu'ils ne suivraient pas les mêmes erremens, et il craignait d'en être obscurci, car il prévoyait qu'il serait bien appuyé, particulièrement par le comte de Lauderdale, qui commençait à le porter aux nues. Sharp fit donc tous ses efforts pour le dégoûter; mais vainement, car Leighton n'avait aucune considération pour lui. Je porte à sa mémoire une vénération telle que je n'en vouai jamais une pareille à personne; je compte parmi les plus grandes bénédictions de ma vie la faveur de l'avoir connu de bonne heure, c'est-à-dire après l'époque dont je parle, et je sais qu'au grand jour je rendrai à Dieu un compte tout particulier des fruits que j'ai tirés de l'intimité de cet homme de bien, des longs entretiens que j'ai pu avoir avec lui pendant l'espace de vingt-trois ans, et que sa mort seule a interrompus. Cependant je ne me dissimule pas que le récit de sa promotion, tel que je viens de le faire, peut laisser une tache sur sa vie; mais je me serais cru coupable de le déguiser, résolu que je suis de parler de toutes personnes et de toutes choses avec la dernière franchise. Je le tiens de lui-même d'ailleurs et de son frère. Mais de quelques flatteuses espérances qu'il ait plu aux papistes de se repaître à son sujet, dans un temps où, ne sachant rien de leurs projets

pour rétablir le catholicisme, il parlait de quelques unes de ses croyances avec la liberté d'un homme d'abstraction et d'idées spéculatives, il est certain du moins qu'il changea de langage lorsqu'il vint à voir qu'on songeait réellement à nous replonger dans l'esclavage de Rome. Il se prononça alors ouvertement contre le catholicisme pris dans son ensemble, et je lui trouvai même plus d'ardeur à le combattre que je ne l'aurais présumé d'après son dégoût naturel pour les questions de controverse qui, en général, intéressaient assez peu son esprit contemplatif. Il ne se fut pas plutôt aperçu que nous courions le danger de retomber sous le papisme, qu'il se fit un devoir, dans ses conversations, de parler, avec une toute autre sévérité que de coutume, de cette religion qui, comme il disait souvent, avait beaucoup de cette sagesse toute terrestre, sensuelle et diabolique, mais qui était dépourvue de cette sagesse d'en haut, pure et pacifique. Il pensait, il est vrai, que les abominations de l'église romaine étaient si évidentes et si odieuses qu'elle aurait succombé sous le fardeau de ses propres iniquités, si elle n'avait été soutenue par les différens ordres religieux qu'elle renfermait dans son sein, qui présentaient un beau spectacle de mortification et de mépris du monde, et qui, malgré les abus dont ils abondaient, maintenaient en honneur la piété et la dévotion. Il pensait aussi

que la grande et fatale erreur de la réformation était de n'avoir pas conservé un plus grand nombre de ces communautés religieuses, affranchies des entraves des vœux, et purgées des autres mélanges funestes qui les déshonoraient. Qu'en arriva-t-il? C'est que les églises protestantes ne possédèrent ni bons établissemens d'éducation, ni retraites pour les hommes portés à une vie austère et contemplative. Si je me suis arrêté longtemps sur le caractère de Leighton, c'est qu'il m'a paru assez singulier pour en être digne. D'ailleurs je me trouve si heureux de l'avoir connu, comme j'ai fait, que j'ai cru de mon devoir de le faire connaître à mes lecteurs; ce qui, j'espère, ne leur sera pas inutile.

Quand le temps fut venu de consacrer les nouveaux évêques, ceux d'Angleterre trouvant que Sharp et Leighton n'avaient pas reçu la prêtrise et le diaconat par ordination épiscopale, s'obstinèrent à ce qu'ils fussent préalablement réordonnés diacres et prêtres. Les deux autres l'avaient été par les anciens évêques avant la guerre civile. Sharp fut très-mécontent de cette difficulté, et il leur rappela ce qui était arrivé lorsque le roi Jacques avait établi l'épiscopat. L'évêque Andrews proposa la réordination dans un cas tout pareil; mais le roi Jacques fut d'un avis contraire, pensant que ce serait, pour ainsi dire, déclarer hors de l'Église chrétienne tous

ceux qui n'avaient pas d'évêques. Les dissensions civiles, et les disputes qui en avaient été ou le principe ou la suite, avaient encore rendu chaque secte plus intraitable sur ses doctrines, et les points de controverse étaient soutenus avec plus d'acharnement et d'inflexibilité que par le passé. En conséquence les évêques anglais dirent que le dernier acte d'uniformité avait tranché la question plus nettement qu'elle ne l'avait jamais été; et que d'après cet acte, ils ne pouvaient légalement consacrer que ceux qui avaient été préalablement ordonnés diacres et évêques. Ils établirent aussi cette différence, entre le temps présent et celui du roi Jacques, que l'Église écossaise était alors dans un état imparfait, n'ayant jamais eu d'évêques depuis la réformation; que dans cette situation, résultat d'une nécessité réelle, il avait été raisonnable d'adopter le précédent de son ordination, toute défectueuse qu'elle était; mais qu'elle s'était mise depuis en état de schisme; qu'elle s'était révoltée contre les évêques, et les avait chassés loin d'elle; et qu'ainsi les ordres donnés pendant un soulèvement aussi criminel contre la constitution de l'Église primitive étaient dans un cas particulier. En un mot, ils tinrent ferme, et s'obstinèrent à ne pas dispenser les deux candidats de l'ordination épiscopale. Sharp eut plus de peine à céder qu'on n'aurait dû attendre d'un homme qui avait déjà fait tant de sacrifices

à son ambition. Leighton se montra beaucoup moins difficile. Il ne croyait pas que les ordres conférés par d'autres que des évêques fussent nuls et illégitimes. Il croyait que les points de discipline n'étaient pas fixés par des lois si positives qu'elles fussent inaltérables, mais seulement par les usages apostoliques, qui, selon lui, autorisaient l'épiscopat comme la meilleure forme de gouvernement ecclésiastique. Cependant il ne le jugeait pas nécessaire à l'existence d'une église. Il pensait que chaque église pouvait régler comme elle l'entendait la forme de l'ordination de ses ministres, et réordonner ceux qui sortaient de quelque autre église. Et, suivant lui, la réordination d'un prêtre déjà ordonné dans une église différente, n'était autre chose que son entrée dans les ordres conformément aux règles de l'église qui lui ouvrait son sein, et n'entraînait en aucune façon l'annulation des ordres qu'il avait primitivement reçus. Leighton et Sharp furent donc premièrement ordonnés diacres et prêtres en particulier, et puis ils furent tous quatre consacrés publiquement dans l'abbaye de Westminster. Leighton m'a dit qu'il avait été douloureusement frappé de la joie mondaine et des festins qui marquèrent cette journée, qui n'eut rien de la piété et du sérieux qui auraient dû présider au prélude d'une aussi grave entreprise que celle de changer le gouvernement d'une église. Le jour de

la cérémonie passé, Leighton fit quelques tentatives pour engager Sharp dans les deux projets qu'il avait le plus à cœur. L'un était de tout essayer, de tout faire pour parvenir à ramener les presbytériens à l'épiscopat : il offrait le plan de l'archevêque d'Usher, comme pouvant servir de base à leurs efforts. L'autre était de chercher à inspirer à leurs nouveaux diocésains un sentiment religieux à la fois plus juste et plus élevé; de leur faire abandonner cette funeste manie de prières improvisées, source principale des désordres de l'Église presbytérienne; et de les préparer ainsi à des habitudes de culte plus sensées et plus régulières, ce qui était plus important qu'une forme de gouvernement. Mais ce vertueux prélat ne fut pas peu surpris de voir que Sharp n'avait point de plan arrêté, et ne paraissait même pas disposé à en suivre aucun, du moins à en faire part. Sharp comptait seulement qu'ils seraient installés à la prochaine session du parlement, et qu'ils pourraient alors prendre juridiquement possession de leur évêché; que chacun d'eux alors ferait de son mieux pour établir son autorité dans toute l'étendue de sa juridiction; et que ce point principal une fois gagné, ils pourraient ensuite aborder d'autres pensées, selon qu'on le trouverait expédient; mais il ne se souciait pas de combiner d'avance aucun plan. Leighton s'adressait-il à Fairfoul? celui-ci avait toujours

prête quelque plaisante anecdote pour le divertir, et il évitait ainsi toute conversation sérieuse, dont, à la vérité, il n'était guère capable. C'est ainsi que Leighton perdit promptement et l'espérance et le courage. Il m'a dit souvent que dans tout le cours de cette affaire il avait paru des signes si visibles du courroux de la Providence, que malgré la préférence qu'il accordait dans son cœur à l'épiscopat, il n'avait pas laissé de croire néanmoins que Dieu était contre eux, et qu'ils n'étaient point les instrumens de son choix pour élever l'édifice de son Eglise : en conséquence c'était, selon lui, lutter pour ainsi dire contre Dieu, que de s'opiniâtrer au rétablissement de cette forme de culte extérieur. Celui qui en dirigeait les fils présidait avec tant de dissimulation, les autres évêques ses confrères étaient si pitoyables et si personnels, et le comte de Middleton ainsi que les autres laïques qui eurent avec lui la plus grande part dans l'entreprise, étaient si ouvertement voués à l'impiété et au vice, que la religion en effet souffrait d'avoir de tels interprètes et de se manifester par des apôtres aussi indignes d'elle.

Tout ce qui suivit ne répondit que trop à un aussi triste début. A la nouvelle de la consécration des évêques, les presbytériens d'Écosse, qui jouissaient encore de la faculté de se rassembler, commencèrent à se déclarer ouvertement contre

l'épiscopat, et à préparer des protestations ou autres actes et déclarations, pour le combattre et s'y soustraire. Il fut question même de chercher dans de nouveaux *engagemens* et de nouvelles ligues la force de lui résister. Sharp proposa alors de défendre, par une proclamation aux ministres, de se réunir, soit en presbytère, soit en toute autre assemblée ecclésiastique, jusqu'à ce que les évêques, que venait de nommer le Roi, eussent réglé dans quelles formes ils se réuniraient à l'avenir. La proclamation parut, et on y obtempéra généralement. Seulement les ministres, pour paraître du moins ne rien faire que de leur propre autorité, se réunirent encore une fois, et insérèrent dans leurs registres une protestation contre la proclamation, qu'ils qualifiaient d'empiétement sur les libertés de l'Eglise, et à laquelle ils ne déclaraient obéir que temporairement et pour le bien de la paix. Cette mesure que Sharp avait provoquée sans consulter personne, eut des conséquences funestes. Lorsque le roi Jacques avait autrefois introduit le prélatisme en Ecosse, il avait laissé les assemblées inférieures du clergé continuer leurs séances; et les évêques, une fois installés, étaient venus y siéger eux-mêmes. Quelques unes avaient, il est vrai, protesté contre l'entrée des évêques; mais, néanmoins, elles n'avaient pas discontinué de se réunir, et l'Eglise conservait ainsi une

apparence d'unité ; car tous ses membres siégeaient ensemble dans les mêmes assemblées, quoique avec des principes différens. Les vieux presbytériens disaient qu'ils n'avaient pas cessé de siéger dans une assemblée établie par les lois de l'Eglise et de l'État ; et que tout en regardant les évêques qui siégeaient au milieu d'eux, et s'y étaient arrogé le droit d'opiner, comme des usurpateurs, ils ne croyaient pas que cette usurpation entraînât la nullité de l'assemblée. Maintenant au contraire, en imposant silence aux assemblées du clergé, on mettait les presbytériens dans une position toute différente; car si elles avaient continué de se réunir, et que les évêques seulement eussent pris place au milieu d'elles, elles se seraient contentées de dire qu'elles étaient sous le poids d'une usurpation triomphante, à laquelle il n'y avait pas de remède; et, quelques protestations qu'elles eussent faites, quelque opposition qu'elles eussent apportée au pouvoir des évêques, toutes ces résistances, circonscrites dans leur enceinte, n'auraient pas éclaté au dehors, et l'Ecosse n'eût pas été jetée dans les convulsions qui la déchirèrent en tout sens. Toutes ces résistances auraient insensiblement disparu avec ceux qui les fomentaient; et moyennant le soin très-légitime de porter aux places vacantes des hommes honnêtes et bien affectionnés, la nation serait revenue elle-

même de toutes ses préventions contre l'épiscopat. Mais les assemblées une fois anéanties, comme elles le furent par la proclamation, et rétablies ensuite par une sorte de connivence, sans la participation d'aucune autorité légale, et seulement en qualité de conseils et d'officialités de leur évêque, pour lui donner conseil et agir en son nom; de telles assemblées, dis-je, ne pouvaient en aucune manière convenir aux presbytériens. Ils ne pouvaient y paraître à moins de renoncer à tous leurs principes et de devenir cordialement épiscopaux, métamorphose trop grande pour pouvoir être si prompte. C'est ainsi que Sharp, en les précipitant, gâta les affaires. Il affectait de tenir dans ses seules mains les rênes de l'Eglise. Le comte de Lauderdale n'était pas fâché de lui voir commettre tant de fautes; car plus les choses seraient mal conduites, plus ses avis seraient trouvés justes. Quant au comte de Middleton et à son parti, ils ne songeaient à rien, plongés comme ils l'étaient dans un état presque habituel d'ivresse, circonstance qui les discrédita beaucoup auprès du Roi. Car, bien que lui-même, dans un moment de folie et avec un petit nombre de convives dont la société lui plaisait, se laissât aller quelquefois à boire avec excès, cependant la chose était rare, et il avait très-mauvaise opinion de tous ceux

qui avaient contracté l'habitude et le goût de l'ivrognerie.

Les nouveaux évêques se rendirent en Ecosse bientôt après la consécration, tous dans la même voiture. Leighton m'a dit qu'il croyait qu'ils avaient été bien fatigués de lui, car il l'était beaucoup d'eux. Mais les voyant dans le dessein de se faire recevoir à Edimbourg avec pompe, il s'en sépara à Morpeth, et arriva dans cette ville quelques jours avant eux. Il haïssait la vanité et tous les plaisirs. Il ne voulut jamais d'abord que ses amis lui donnassent le titre de Monseigneur, et ce fut pour lui un chagrin véritable lorsque ses confrères le forcèrent à le prendre. J'ai toujours cru qu'il avait montré trop de roideur dans cette circonstance. Elle blessa ses confrères, le fit accuser de singularité et d'affectation, et fournit, à ceux qui étaient prévenus contre lui, de spécieux prétextes pour le représenter comme un homme à idées étranges et gothiques. Le lord-chancelier, à la tête de la noblesse et du conseil privé, alla, ainsi que les magistrats de la ville, à la rencontre des nouveaux évêques, et les ramena comme en triomphe. J'étais un des spectateurs, et quoique foncièrement épiscopal, je ne laissai pas de trouver qu'il y avait, dans la pompe de cette entrée, quelque chose qui ne s'accordait pas avec les fonctions épiscopales. Bientôt après six autres

furent consacrés, mais sans réordination préalable. Le siége d'Edimbourg demeura quelque temps sans être occupé. Sharp espérait venir à bout d'engager Douglas à l'accepter, mais celui-ci ne voulut point y entendre. A son défaut, le comte de Middleton fit nommer, en dépit de Sharp, un certain Wishart, ancien chapelain du marquis de Montrose, qui, fait prisonnier, avait été si cruellement traité dans les prisons d'Edimbourg, qu'il parut juste de choisir pour le théâtre de son élévation ce même lieu où il avait tant souffert.

La session du parlement s'ouvrit au mois d'avril 1662. Dans la première communication qui lui fut faite par le comte de Middleton, on lui dit que, l'acte rescisoire ayant annulé tous les parlemens postérieurs à celui de 1633, les anciennes lois en faveur de l'épiscopat s'étaient retrouvées en vigueur, et que le Roi avait en conséquence rétabli les évêques et leurs fonctions, dont l'Église avait déjà reçu tant de lustre, et pour lesquels Charles I[er], son bienheureux père, avait souffert le martyr : et quoique les évêques eussent le droit de venir et de prendre leur place dans le parlement, ce serait cependant leur témoigner une juste révérence que de les envoyer inviter, par des députés pris dans chaque ordre, à paraître et à s'asseoir au milieu d'eux. La proposition fut agréée ; et les évêques, sur l'invitation

qui leur en fut faite, vinrent prendre place dans le parlement. Leighton seul ne s'y rendit point; et dans la suite il ne venait au parlement que lorsqu'on y délibérait sur quelque matière qui concernât la religion ou l'Eglise.

Le premier acte qui fut rendu dans cette session fut celui qui rétablissait l'épiscopat, et remettait entre les mains des évêques tout le gouvernement de l'Eglise. Il était de la composition de Sharp, ainsi que Primerose me l'a assuré. Le gouvernement et la juridiction de l'Eglise dans les différens diocèses furent déclarés par cet acte résider dans les évêques, assistés et conseillés par un certain nombre de ministres dont ils auraient reconnu la loyauté et la prudence. De plus quiconque possédait un bénéfice était tenu de reconnaître la légitimité et le pouvoir du gouvernement de l'Eglise, tel que la loi l'établissait actuellement. C'était évidemment établir l'épiscopat sur des bases toutes différentes de celles qu'il avait eues en Ecosse à toute autre époque; car les presbytères avaient précédemment retenu une telle part dans l'administration, que les évêques n'avaient jamais prétendu qu'au droit d'être leurs présidens perpétuels, et de pouvoir empêcher par un simple refus l'effet de leurs délibérations. Mais maintenant on disait que tout le pouvoir résidait dans l'évêque, qui était tenu seulement d'avoir auprès de lui en qualité de

conseillers et d'assistans, le nombre de ministres qu'il jugerait à propos. Or, c'était enlever tout pouvoir au corps du clergé; les assemblées ecclésiastiques n'étaient plus que les conseils de l'évêque; et encore organisés et choisis par lui; ces conseils n'étaient-ils que des réunions de pure forme sans aucune autorité réelle ni positive, tandis que l'évêque était tout et pouvait tout. On remarqua également que, parmi les qualités des ministres qui devaient servir à l'évêque d'aides et de conseillers, la loyauté et la prudence seules étaient nommées, tandis qu'on avait oublié la piété et le savoir, premières qualités cependant qu'on doit exiger dans un clerc. Quant à l'obligation de reconnaître le gouvernement, tel que la loi l'établissait, et de s'y soumettre, on disait qu'il était déjà bien dur de se soumettre à une autorité telle que celle dont allaient jouir les évêques; mais qu'exiger encore qu'on la reconnut, c'était demander une sorte d'approbation antérieure, ou du moins un acquiescement postérieur, qui signifiaient quelque chose de plus qu'une simple obéissance; c'était constituer en un mot une véritable tyrannie des consciences. Les presbytériens ne faisaient point seuls ces objections; elles venaient aussi des épiscopaux eux-mêmes qui en Ecosse n'avaient jamais demandé pour les évêques que la présidence, avec quelque autorité dans l'ordination, et le droit de veto en

matière de juridiction. Ils pensaient d'ailleurs que le pouvoir des évêques doit être limité par le corps du clergé, et que la loi ne doit point leur laisser la faculté d'agir avec autant d'empire, sans le consentement de la majorité, que le présent acte leur en accordait. La plupart d'entre eux refusèrent également de souscrire cette formule *de reconnaître et de se soumettre*, et les évêques les plus prudens ne l'imposèrent pas à leur clergé. Toute la teneur de l'acte essuya beaucoup de critiques; mais on pensa surtout que c'était un acte de folie inexcusable, lorsqu'un gouvernement était introduit ainsi dans un pays qui lui était si contraire, de commencer par une telle exagération de ses prérogatives. Tous les évêques, Sharp excepté, se défendirent d'avoir eu aucune part à la rédaction de cet acte, qui fut rendu avec une précipitation et une légèreté bien peu en harmonie avec son importance; et aucun évêque, pas même Sharp, n'osa jamais user de son autorité avec toute la latitude que l'acte lui avait laissée. Cependant tous les non-conformistes l'avaient sans cesse à la bouche, pour excuser leur résistance; et ils disaient qu'il donnait aux évêques une autorité beaucoup plus grande que celle qu'ils voudraient prendre pour eux-mêmes, c'est-à-dire pour la corporation de l'Eglise.

Bientôt après la promulgation de cet acte, quelques prédicateurs presbytériens furent cités

devant le parlement, pour avoir attaqué l'épiscopat dans leurs sermons. Mais cette poursuite n'eut point de suite, parce qu'il se trouva que leurs paroles avaient été générales, et susceptibles de différentes interprétations. Le parlement décida seulement, pour s'assurer de leur fidélité, qu'ils prêteraient le serment d'allégeance et de suprématie. Ce serment avait été prescrit dans le parlement précédent, où il n'avait trouvé d'autre contradicteur que le comte de Cassilis. Celui-ci avait demandé qu'une explication fût faite de ce qu'on entendait par suprématie. Les termes, selon lui, étaient ambigus et incompréhensibles; et lorsque le gouvernement avait prescrit ce serment en Angleterre, une explication franche en avait été donnée dans un des articles de la constitution de l'Église anglicane, et il en parut une seconde plus explicite encore dans un discours de l'archevêque Usher, publié par les ordres du roi Jacques. Le parlement refusa de se rendre au désir du comité de Cassilis, satisfait peut-être de voir des scrupules s'élever sur la prestation de son serment, dans l'espoir de trouver l'occasion d'infliger de sévères châtimens à ceux qui s'y refuseraient, comme gens qui refuseraient de jurer allégeance au Roi. Irrité de ce refus, le comte de Cassilis se retira du parlement, et se démit de tous ses emplois, car c'était un homme de la plus inflexible fermeté. Aucuns dirent alors qu'il n'y

avait pas lieu à explication, puisque, tout ambigus qu'étaient en eux-mêmes les termes, le serment ayant été transporté d'Angleterre, devait naturellement être entendu dans le même sens que dans ce royaume. Mais d'un autre côté on aurait dû avoir égard à toutes les réclamations d'hommes qui se montraient difficiles sur une chose aussi délicate que l'est un serment. Le comte de Cassilis avait offert de le prêter, à condition qu'il lui serait permis d'y joindre son explication ; mais le comte de Middleton, après lui avoir laissé dire tout ce qui lui plut, ne voulut jamais consentir à ce qu'il mît rien par écrit. Les ministres, quand on leur présenta la formule du serment, offrirent de le prêter ; mais aux mêmes conditions que lord Cassilis, et ils proposèrent leur explication dans une pétition aux lords des articles. Là-dessus on délibéra pour savoir si l'on présenterait au parlement un acte explicatoire du serment. Ce fut la première fois que Leighton parut dans le parlement, et il appuya avec chaleur la présentation de l'acte. Il dit que la nation se plaignait avec raison de la multitude de sermens dont on l'avait accablée ; que les termes de celui-ci étaient certainement susceptibles d'une mauvaise interprétation ; qu'en Angleterre on avait bien voulu en déterminer le sens, par condescendance pour les papistes ; qu'il pensait que c'était un devoir d'avoir les mêmes égards pour des protestans, d'autant

plus que les scrupules étaient fondés, et qu'il s'agissait d'un serment dont le contenu ne saurait jamais être rendu trop clair. Le refus d'un éclaircissement, ajoutait-il, pourrait faire croire au dessein de tendre des piéges au peuple, et à l'envie de créer des criminels pour un mot. Sharp, mécontent de ce discours; surtout dans la bouche d'un de ses confrères, lui répondit avec amertume. A l'entendre, il était au dessous de la dignité d'un gouvernement de multiplier ses décisions pour calmer les frivoles scrupules d'esprits faibles et capricieux; d'ailleurs les presbytériens n'avaient-ils pas mauvaise grâce, eux qui avaient imposé leur covenant sans explication et avaient forcé toute l'Ecosse d'y adhérer, à attendre maintenant des faveurs extraordinaires? Leighton répliqua qu'il fallait donc au contraire accorder l'explication demandée, afin que tout le monde pût faire la différence de la douceur du gouvernement épiscopal et des rigueurs des presbytériens; qu'ils auraient mauvaise grâce aussi, ceux qui avaient eu à se plaindre de ces rigueurs, à les exercer eux-mêmes; ou bien alors serait-il vrai de dire que la folie fait constamment le tour du monde, sans qu'il soit donné à personne de ne pas en être atteint un jour ou l'autre? Ces observations déplurent au comte de Middleton et à tout son parti, comme elles avaient déplu à Sharp, car ils comptaient sur l'ambiguité de la formule du serment,

pour élever des scrupules dans l'esprit des presbytériens. Lorsque quelqu'un d'entre eux serait cité en justice et qu'il serait cru coupable, malgré le défaut de preuves suffisantes pour le convaincre, ils espéraient, en lui prescrivant le serment en témoignage de sa fidélité, pouvoir lui infliger sur son refus les punitions qu'ils jugeraient à propos, en sorte que la pétition des ministres fut rejetée, et qu'ils furent tenus de prêter le serment, tel qu'il était dans la loi et sans y ajouter aucune explication. Ils refusèrent de le prêter, et ils furent en conséquence condamnés au bannissement perpétuel, comme ayant décliné l'allégeance due au Roi. Ce fut un moyen de multiplier cette peine autant qu'on le voulut, car tout le parti presbytérien prit la résolution de tout souffrir plutôt que de prêter le serment de suprématie sans explication. C'est ainsi qu'oubliant toutes les plaintes qu'ils avaient élevées contre l'abus des sermens imposés, les épiscopaux commirent la même injustice dès qu'ils en eurent le pouvoir. Mais, quelque injuste que soit chez des laïques cet abus de pouvoir, il était certainement beaucoup plus inexcusable lorsque c'était des ecclésiastiques qui s'y livraient; et le serment de suprématie qui était maintenant une arme contre les presbytériens, devait bientôt être l'occasion et l'instrument d'une persécution beaucoup plus pesante encore, qui affligerait les évêques destinés

à réclamer une explication, comme les presbytériens la réclamaient maintenant, et, comme eux, à la réclamer en vain.

Le parlement ne se contenta pas d'exiger le serment pur et simple. Il craignit que puisqu'il venait originairement d'Angleterre, on ne voulût inférer de là que les termes devaient en être entendus dans le sens publié et admis dans ce royaume, et par un article des canons et par un acte du parlement. C'est pourquoi il emprunta du modèle anglais un second serment destiné à l'abjuration du covenant, de la ligue et du covenant national à la fois. On ne l'exigea, il est vrai, que des magistrats, ou de quiconque occupait quelque emploi public. A l'aide de ce nouveau serment, tous les presbytériens furent exclus des charges, attendu que leurs ministres en décrièrent l'acceptation à peu près à l'égal d'une apostasie du vrai Dieu, et d'une renonciation formelle au covenant baptismal.

Après l'établissement de l'épiscopat et des deux sermens dont nous venons de parler, la principale affaire de cette session du parlement fut l'acte d'amnistie. Le comte de Middleton avait obtenu du Roi une instruction qui le laissait libre de consentir en son nom à la punition des principaux coupables par des amendes ou toute autre peine qui ne fût pas la mort. Il espérait par là s'enrichir, lui et son parti, ayant calculé que

tous ceux qui auraient des reproches à se faire, et seraient riches et considérables, préféreraient lui faire de bons présens, que de se voir condamnés, comme coupables, à payer de grosses amendes. Cette instruction avait été débattue dans un conseil tenu à Whitehall. Les comtes de Lauderdale et de Crawford s'étaient prononcés contre. Ils disaient que le Roi avait accordé en Angleterre une amnistie entière, dont les seuls régicides avaient été exceptés; que dès lors il semblait dur et injuste de ne pas l'accorder avec la même plénitude à l'Ecosse, qui avait rendu des services si éminens au Roi depuis l'année 1648, et avait tant souffert pour sa cause. Le comte de Middleton avait répliqué que dans sa demande il n'avait en vue que le parti fidèle de l'Ecosse, qui s'était ruiné par son attachement pour son prince; que les revenus de la couronne étaient trop modiques et trop surchargés pour servir à les dédommager de leurs pertes, et que si le Roi voulait s'acquitter envers eux, il n'avait d'autre moyen que d'ébrécher la fortune de leurs ennemis pour peine de leur rébellion. Middleton proposa ensuite quelques adoucissemens illusoires, comme par exemple de régler que personne ne pourrait être poursuivi pour offenses antérieures à 1650, et qu'on ne pourrait jamais être condamné à une amende qui excédât une année de son revenu. Ces adoucissemens furent

approuvés. Il fut donc chargé d'une instruction qui l'autorisait à passer un acte d'amnistie, et à condamner à des amendes avec les restrictions que nous venons d'annoncer.

Il y avait alors un certain sir Georges Mackenzie, depuis lord Tarbot et comte de Cromarty, jeune homme de beaucoup de talent et d'esprit, mais plein d'ambition, et qui avait l'art de se concilier tous les partis. Il est devenu depuis un des personnages les plus considérables de l'Ecosse, et voilà cinquante ans qu'il y occupe un des premiers rangs. Il avait à cette époque des idées de vertu et de religion, mais ce n'était que des idées : du moins en a-t-on peu senti l'empreinte dans sa conduite. Le comte de Middleton en fit son principal favori. Primerose était devenu riche et circonspect. Sa maxime d'ailleurs avait toujours été de faire sa cour au parti le plus faible, lorsqu'il prévoyait que le cours des événemens pourrait un jour le rendre le plus fort, pour s'y assurer des amis, et il commençait à s'apercevoir que le comte de Middleton allait trop vite pour durer long-temps. Il l'avait souvent averti de n'avancer qu'à pas lents et mesurés dans le rétablissement des évêques. Selon son plan, ce n'était pas trop de sept années pour consommer une telle entreprise. Mais l'ardeur du comte de Middleton et la violence de Sharp ne pouvaient s'accommoder que de la plus imprévoyante pré-

cipitation. Après sa propre disgrâce, Middleton a dit souvent à Primerose que ses avis avaient toujours été sages et fidèles; mais qu'il croyait trouver dans les princes plus de reconnaissance des services rendus, et plus d'envie de les récompenser qu'il n'en avait trouvé en effet.

Lorsque l'établissement de l'épiscopat fut terminé, il fut question, ainsi que je l'ai déjà dit, de préparer l'acte d'amnistie. Quelques insensés parlèrent tout bas de demander au Roi, outre le pouvoir d'infliger des amendes, une instruction qui les autorisât à déclarer un certain nombre de personnes incapables d'exercer aucun emploi public. Cette démarche ne fut jamais proposée en public; mais le comte de Middleton, sous prétexte qu'elle lui avait été suggérée en particulier par tout ce que le parlement avait de plus considérable et de plus dévoué, l'adopta ouvertement. Il envoya donc au Roi, par le lord Tarbot, deux différens projets d'acte d'amnistie, l'un contenant une exception de quelques personnes qui devaient être condamnées à des amendes, et l'autre renfermant en même temps une clause pour interdire à quelques autres toute prétention à un emploi public. Lord Tarbot avait ordre de les présenter tous deux au Roi. Le premier était minuté suivant les instructions données par le Roi lui-même; le second était censé rédigé d'après le vœu du parlement, et si

le Roi jugeait à propos de l'approuver, il était prié de donner ses instructions en conséquence. Le comte de Lauderdale ne redoutait aucun dessein contre lui-même dans cette demande, de sorte qu'il ne fit aucune objection. L'instruction fut donc donnée pour autoriser le comte de Middleton à passer un acte d'amnistie avec la clause que semblait souhaiter le parlement. Tarbot était alors dans une très-haute estime à la cour. On l'y réputait un des hommes les plus extraordinaires que l'Ecosse eût jamais produits. Il y fut reçu d'autant mieux d'ailleurs qu'il passait généralement pour être destiné par le comte de Middleton à supplanter le comte de Lauderdale, alors tellement haï, que rien ne pouvait le sauver, sauf la manière dont on s'y prit pour le perdre. Lord Tarbot repartit pour l'Ecosse avec les nouvelles instructions. Il fut suivi du duc de Richmond et du comte de Newburgh, dont les extravagances inconcevables jetèrent sur l'administration du comte de Middleton tant d'odieux et de mépris que, lors même que sa conduite personnelle n'eût pas forcé le Roi à mettre fin à son ministère, il eût été impossible à ce prince de le garder plus long-temps avec quelque honneur.

Le lord Lorn fut un exemple de l'horrible sévérité du parlement. On avait intercepté une de ses lettres au lord Duffus, dans laquelle il se plaignait un peu trop clairement, quoique avec

raison, des pratiques de ses ennemis, qui s'efforçaient de le mettre mal dans l'esprit du Roi par des impostures. Il se félicitait ensuite de les avoir découvertes et d'en avoir triomphé en mettant dans ses intérêts la personne sur laquelle ils comptaient le plus. C'était le comte de Clarendon qui, sur les sollicitations du comte de Berkshire, avait résolu de ne plus s'opposer à ce que le lord Lorn rentrât dans son bien. Ce service du comte de Berkshire devait être payé par 1000 l. sterl. La lettre fut portée au parlement, et elle y donna lieu à une accusation de *leasing making* (fabrication de mensonges), sous prétexte que prétendre, ainsi que faisait lord Lorn, avoir découvert les impostures dont ses ennemis se servaient pour lui nuire auprès du Roi, c'était semer la dissension entre le Roi et ses sujets, et leur porter préjudice dans son opinion. Le parlement pria donc le Roi de lui envoyer l'accusé pour lui faire son procès. Le Roi jugea la lettre indiscrètement écrite, mais il ne put y rien voir qui fût criminel. Cependant, par condescendance pour les désirs d'un parlement aussi zélé, lord Lorn fut envoyé sur sa parole; mais le Roi écrivit positivement au comte de Middleton de ne procéder à l'exécution d'aucune sentence qui fût portée contre lui. A son arrivée, lord Lorn fut mis en prison, et on le poursuivit pour *leasing making* (fabrication de mensonges). Il n'entre-

prit aucune défense légale, mais dans un long discours il exposa toutes les provocations auxquelles il avait été en butte; il parla du grand nombre de libelles qui avaient été imprimés contre lui, dont plusieurs avaient été mis entre les mains du Roi pour le représenter comme indigne de sa grâce et de ses faveurs; et après tant d'injustices fallait-il être surpris qu'il eût mis quelque aigreur dans sa lettre? Mais il protesta qu'il n'avait eu l'intention de nuire à personne, et qu'uniquement occupé de se mettre à l'abri de la malice et des calomnies des autres, il n'avait jamais songé à calomnier qui que ce fût. Il finit en se soumettant à l'équité du parlement, et en se recommandant à la clémence du souverain. Il fut condamné à perdre la tête comme coupable de fabrication de mensonges, et le parlement laissa au comte de Middleton à marquer le jour de l'exécution.

Rien n'égale les cris d'indignation qui s'élevèrent contre cet arrêt, si ce n'est ceux qu'essuya vingt ans après un second arrêt rendu contre le même lord Lorn, qui eut des suites plus graves et une conclusion plus tragique. Ce seigneur était né certainement pour être, dans ce siècle, l'exemple le plus frappant de la rigueur ou plutôt de la dérision de la justice. Tout ce qui fut allégué alors pour excuser les auteurs de cette iniquité, ce fut la certitude où ils étaient que sa vie ne courait

aucun risque. Mais il ne tenait qu'au Roi de la lui faire perdre. Cette certitude n'était donc qu'illusoire et ne saurait justifier ceux qui ont rendu une sentence aussi vite, et ont laissé derrière eux le précédent d'un jugement parlementaire en vertu duquel une simple lettre de nouvelles peut devenir un crime capital. Mais là ne s'arrêta pas encore la démence qui se manifesta dans tout le cours de cette affaire. On passa un acte contre quiconque intercéderait auprès du souverain pour réhabiliter les enfans de ceux qui auraient été condamnés par le parlement. C'était restreindre d'une manière inouïe la faculté de s'adresser au Roi pour implorer sa clémence. Cependant le comte de Middleton approuva cet acte sans y avoir été autorisé par aucune instruction spéciale. Il n'y avait point de peine exprimée; car c'était une maxime des partisans de la prérogative, que la fixation d'une peine eût été une limitation de l'autorité royale, et que le seul effet juridique d'un acte portant une défense était de déclarer criminels d'une manière générale tous ceux qui y contrevenaient. C'est ainsi que dans ce cas le choix de la peine fut laissé à l'arbitraire du juge, avec cette seule restriction, qu'elle ne s'étendrait pas jusqu'à la condamnation à mort.

On établit ensuite un comité pour l'imposition des amendes dont il a été question plus haut. Il s'en acquitta sans aucun égard pour les règles

prescrites par le souverain lui-même. Il se fit des compositions secrètes avec les plus coupables. On ne faisait aucune distinction ni des fautes, ni des fortunes. On n'exigeait point de preuves; on ne prenait même pas des informations; mais à mesure qu'un individu était déféré, on lui assignait une amende telle quelle, et tout se faisait secrètement. Lorsque la liste des noms et des amendes fut lue dans le parlement, des exceptions furent demandées en faveur de plusieurs personnes, particulièrement en faveur de quelques unes qui étaient en bas âge ou absentes pendant le temps des guerres civiles; mais à toutes les représentations de ce genre on se contentait de répondre qu'il viendrait un temps où chacun pourrait faire entendre sa défense; et que le but de la cour, par ces amendes, était seulement de n'admettre au bénéfice de l'amnistie que ceux qui les auraient payées; quiconque voudrait se fier à son innocence et renoncer au pardon, était maître dès lors de s'exempter de l'amende, dans laquelle il ne fallait voir encore un coup que le préalable nécessaire pour être compris dans l'acte de grâce et d'amnistie. Tout le travail du comité fut donc ratifié par le parlement, et avec une précipitation incompatible avec tout examen sérieux.

Des amendes on passa à la déclaration d'*incapacité*, et peut-être, dans cette nouvelle voie

d'injustice, fut-on entraîné plus loin qu'on ne l'avait projeté d'abord. Lord Tarbot m'a néanmoins assuré qu'il n'avait jamais compté en faire moins que ce qui fut fait. On commença par insinuer à tout le monde que le Roi était las du comte de Lauderdale, mais qu'il ne pouvait s'en défaire avec bienséance, à moins que le parlement ne lui en fournît un honnête prétexte. Cependant quelques membres du parlement appréhendaient que ce prince ne trouvât mauvais qu'ils attaquassent ainsi un de ses ministres; alors pour calmer leurs scrupules, lord Tarbot proposa deux expédiens. L'un était que personne ne serait nommé, mais que chaque membre du parlement déposerait dans un scrutin les douze noms qui lui conviendraient; que le dépouillement en serait fait ensuite par un comité secret composé de trois personnes de chaque ordre; et que ce comité, sans en faire son rapport au parlement, insérerait les douze noms désignés par la majorité dans un acte d'*incapacité*, lequel serait un acte séparé de l'acte d'amnistie, dont il ne devait être d'abord qu'une clause. Cette forme de vote, empruntée à l'ostracisme d'Athènes, semblait en effet préférable pour un acte d'oubli, destiné pour ainsi dire à arracher de la mémoire tout ce qui s'était passé. Elle prévenait les animosités qui auraient pu naître de l'acte d'oubli lui-même, puisque personne ne

devait savoir contre qui chacun avait voté. L'autre expédient était d'exprimer dans une clause que l'acte n'aurait de force, et que les douze noms ne seraient publiés qu'autant que le Roi y consentirait. On espérait adoucir son ressentiment par d'aussi grands égards, au cas qu'il désapprouvât la mesure. De secrets émissaires furent détachés pour circonvenir chaque membre du parlement, et lui insinuer de porter sur sa liste les trois noms des comtes de Lauderdale, de Crawford et de sir Robert Murray. Ces menées furent conduites avec tant d'adresse, qu'ils furent en effet tous trois, et à une grande majorité, mis au nombre des douze personnes frappées d'*incapacité*. Le comte de Middleton approuva l'acte, sans avoir reçu l'ordre de le passer dans sa nouvelle forme. L'affaire fut conduite si secrètement qu'à peine commença-t-elle à transpirer la veille du jour où elle devait être décidée. On pensait que le succès de la tentative dépendait surtout du mystère dont elle serait enveloppée, afin qu'elle pût être soumise à l'agrément du Roi avant qu'il eût été prévenu contre par le comte de Lauderdale et son parti. C'est pourquoi le courrier de Londres fut visité avec le plus grand soin, et toutes les mesures furent prises pour que personne ne se rendît en poste à la cour. D'ailleurs une telle terreur dominait les esprits que tout courage avait disparu.

Lord Lorn seul osa dépêcher un de ses gens sur un cheval à lui, auquel il enjoignit de prendre des chemins détournés, jusqu'à ce qu'il eût gagné le comté d'York, car on s'était assuré de tous les relais jusqu'à Durham. C'est ainsi que le comte de Lauderdale fut informé de ce qui se tramait, trois jours avant l'arrivée du duc de Richmond et de lord Tarbot. Il alla sur-le-champ en rendre compte au Roi, qui voulut à peine le croire. Mais lorsque ce prince se fut assuré lui-même par les lettres de la vérité du fait, il assura le comte de Lauderdale qu'il le soutiendrait, et ne donnerait jamais la main à une entreprise d'un si pernicieux exemple. Il ajouta qu'il n'attendait rien moins du départ du duc de Richmond pour l'Ecosse, et de la vie d'ivrogne qu'il y menait. Cette observation déplut au comte de Lauderdale, parce qu'il la regarda comme un commencement d'apologie du comte de Middleton. De chez le Roi, et par ses ordres, il se rendit auprès du comte de Clarendon, et lui conta ce qu'il venait d'apprendre. La surprise de celui-ci fut extrême. Il répondit d'abord à Lauderdale qu'il avait sûrement quelque ami caché qui s'était emparé de la confiance de ses ennemis d'Ecosse, et les avait embarqués dans ce projet pour les perdre. Puis, prenant un ton plus sérieux, il dit qu'il ne doutait point que le Roi, pour l'amour de son ministre attaqué, ne s'opposât à

une entreprise aussi folle; qu'il le ferait d'ailleurs pour garder quelqu'un à son service; et que pour lui, si une fois la porte était ouverte à de tels abus, il s'enfuirait de toutes les terres de la dépendance royale aussi vite que sa goutte lui permettrait.

Deux jours après cette conversation, le duc de Richmond et le lord Tarbot arrivèrent à la cour. Ils apportaient, outre l'acte d'*incapacité* clos et scellé, une lettre du parlement, qui renfermait un pompeux éloge des services du comte de Middleton, et une seconde lettre signée de dix évêques, remplie de son zèle pour l'Eglise et de ses attentions pour eux tous. Ils y exaltaient surtout, à l'égal de l'œuvre la plus méritoire, le dessein où il était de visiter les comtés les plus récalcitrans, pour travailler lui-même à les soumettre à l'Eglise épiscopale. Il avait eu soin en même temps d'envoyer en Irlande le comte de Newburgh, pour engager le duc d'Ormond à rendre compte au Roi des heureuses influences que son administration avait pour ce royaume, et à le prier de ne point décourager, encore moins de changer un aussi fidèle ministre. Le Roi reçut le duc de Richmond et lord Tarbot avec une extrême froideur. Lorsqu'ils lui remirent l'acte d'*incapacité*, il leur déclara qu'il ne l'ouvrirait seulement pas, ajoutant qu'ils s'étaient conduits comme des fous ou plutôt comme

des gens dont l'ivresse perpétuelle troublait le jugement. Lord Tarbot répondit qu'il n'y avait encore rien de fait, que le sort de l'acte était dans ses mains, qu'il était le maître de lui donner la vie ou la mort. Il s'étendit ensuite sur le zèle ardent du comte de Middleton pour son service, et sur le dévouement et la loyauté du parlement, qui n'avait, dans cette circonstance, consulté que l'intérêt du Roi et l'honneur de sa personne. L'acte d'incapacité, à l'entendre, n'avait d'autre but que mettre des gens, qui avaient déjà prévariqué, hors d'état de prévariquer encore; et cependant cette bonne intention, ils l'avaient soumise au bon plaisir de Sa Majesté. Le Roi écouta cette harangue avec patience, et il congédia les deux envoyés sans plus de reproches ni de réflexions. Ils se flattèrent de l'avoir apaisé. Cependant le comte de Lauderdale ne négligea rien pour faire retomber tout l'odieux de la tentative sur le comte de Middleton et lord Tarbot, qui, disait-il, avaient fait croire au Roi que le parlement désirait être autorisé par lui à déclarer *incapables* certains individus, tandis que le parlement n'avait jamais manifesté un pareil désir; et qui, après que le Roi, trompé par ce premier mensonge, avait accordé l'autorisation demandée, avaient fait croire encore au parlement que le Roi à son tour souhaitait que cette *incapacité* tombât sur certaines personnes qu'ils désignaient.

Ils avaient ainsi, par une double imposture, abusé et le Roi et le parlement. A Venise les dignités étaient décernées au scrutin; mais les châtimens n'avaient jamais été distribués de cette sorte depuis l'ostracisme d'Athènes, invention factieuse d'une république jalouse, et qui n'eût jamais dû être reproduite sous une monarchie. Encore les Athéniens eurent-ils honte de cette coutume, lorsqu'Aristide, le plus juste d'entre eux, en devint la victime, et ils l'abolirent peu après.

Le comte de Clarendon n'entreprit point de défendre la conduite du parlement, qu'il trouvait inexcusable, mais il ne retira pas son appui à Middleton. Celui-ci avait travaillé avec autant d'ardeur que de succès à la révolution qui s'opérait dans l'Eglise d'Ecosse; et cette révolution, quoique heureusement commencée, risquait encore cependant d'échouer, si les lois destinées à la consommer étaient exécutées avec moins de vigueur, si les presbytériens, abattus par la fermeté de l'administration actuelle, avaient le temps de reprendre courage, si surtout ils voyaient le comte de Lauderdale, qui passait pour être des leurs au fond du cœur, parvenu à supplanter son rival. Par ces motifs le comte de Clarendon supplia le Roi de pardonner au comte de Middleton une faute effacée par tant de services. Il lui écrivit en même temps pour l'exhorter à persévérer

dans ses efforts pour établir l'Eglise épiscopale, et à faire envoyer à la cour par les évêques d'amples relations de ce qu'il avait déjà fait. Le Roi cependant lui donna ordre de venir lui rendre compte de l'état des affaires en Ecosse; mais le ministre prétexta la nécessité absolue de sa présence pour veiller de près à l'exécution de quelques lois nouvellement faites, et il ne parut pas à la cour. Il espérait, en gagnant du temps, venir à bout d'affaiblir, ou même d'éteindre tout-à-fait le mécontentement de son maître.

Un acte du dernier parlement avait rétabli les droits de patronage, dont le clergé presbytérien n'avait pu obtenir l'annulation qu'en 1649, époque où le parlement était entièrement à sa dévotion. La nomination du ministre fut alors confiée aux *sessions ecclésiastiques* et aux *anciens*; en sorte que depuis cette époque tous ceux qui avaient été nommés à une cure ou à un bénéfice quelconque l'avaient été sans présentation. Une clause de cet acte déclarait *intrus* tous les possesseurs de bénéfices alors existans, sans toutefois qu'ils pussent être inquiétés sur le passé, dont l'amnistie leur était assurée par la même clause. Ils étaient tenus seulement de se pourvoir avant la Saint-Michel de la présentation de leurs patrons, obligés à la vérité de la leur accorder sur leur simple demande, et de se faire instituer par leur évêque. S'ils ne remplissaient ces deux formalités,

leurs églises étaient réputées vacantes à la Saint-Michel. Tout ce qu'il y avait de jeunes gens et de têtes ardentes parmi les presbytériens prit feu à la publication de cet acte; et, après avoir tenu quantité d'assemblées, ils résolurent de ne pas y obtempérer. Ils considéraient qu'en recevant l'institution d'un évêque, ils reconnaissaient pleinement son autorité, ce qu'ils ne pouvaient faire sans renoncer à tous leurs principes. Un petit nombre cependant, qui avaient plus à cœur la conservation de leurs bénéfices, s'arrangèrent pour ne voir dans le nouvel acte qu'une loi temporelle sur la possession légale de leurs dîmes et de leurs autres revenus, mais qui n'attaquait nullement leurs croyances spirituelles; ils crurent donc pouvoir s'y soumettre, dans les lieux surtout où les évêques étaient assez modérés pour n'exiger d'eux aucune signature, et la plupart avaient cette condescendance. Mais la résolution adoptée et suivie par la masse des presbytériens n'en fut pas moins de n'obéir à aucun des actes portés dans cette session du parlement, se contentant d'attendre et d'observer le tour que prendraient les affaires. Le comte de Middleton naturellement entier, disposition accrue encore par les déboires qu'il avait reçus à la cour, résolut de faire exécuter la loi dans toute sa rigueur. Plongé sans cesse avec ses amis dans les désordres de table et de débauche, ils n'eurent jamais, ni lui ni eux,

un intervalle lucide où ils eussent assez de calme et de sang-froid pour peser mûrement leurs démarches. Il avait d'ailleurs un tel mépris pour les presbytériens, qu'il ne doutait pas qu'ils ne fussent disposés à tout endurer, plutôt que de perdre leurs bénéfices. Les chefs du parti d'un autre côté calculaient que, s'ils étaient chassés de leurs cures en très-grand nombre à la fois, il deviendrait impossible de les remplacer tous sur-le-champ, et que le gouvernement serait forcé de les rappeler, du moment où leur retraite, comme cela ne manquerait pas d'arriver, priverait une grande partie de la nation de secours spirituels et du service divin. C'est pourquoi les clairvoyans ne craignaient rien tant que de voir les évêques procéder avec lenteur, se contenter d'écarter ceux d'entre eux qui donnaient prise par un esprit de faction plus prononcé, et ne les renvoyer encore qu'autant qu'ils avaient des sujets pour mettre à leur place. De telles destitutions eussent été à peine sensibles, et auraient trouvé le plus souvent leur excuse dans l'emportement et le fanatisme de ceux sur qui elles seraient tombées. En conséquence un avis fut adressé à tous les ministres presbytériens par les principaux d'entre eux, qui avaient discuté et arrêté à Edimbourg la conduite qu'il fallait tenir. Ils étaient engagés par cet avis à se bien tenir sur leurs gardes, afin de ne laisser prendre sur eux aucun avantage, à attendre, et à s'acquitter

tranquillement de leurs fonctions, aussi longtemps qu'on les laisserait en paix; mais, sitôt qu'ils verraient paraître un édit pour leur défendre de les continuer, à obéir tous à la fois. Les deux partis furent également trompés dans leur attente et dans leurs mesures. Les évêques se rendirent dans leurs différens diocèses, où ils furent bien ou mal reçus, selon qu'on y était plus ou moins contraire à l'épiscopat, et ils assemblèrent leur synode au mois d'octobre. Peu de ministres s'en absentèrent dans les contrées du nord, et presque aucun n'y parut dans ceux de l'ouest.

Cependant le comte de Middleton se rendit à Glasgow vers la Saint-Michel; et lorsque l'époque fixée par l'acte fut passée, voyant que dans toutes ces contrées la désobéissance aux conditions prescrites avait été universelle, il assembla le conseil privé pour aviser à ce qu'il y avait à faire. Le duc de Hamilton m'a dit que le jour où se réunirent les conseillers, ils étaient tellement pris de vin que, hors d'état de considérer aucune des faces de la question qu'ils avaient à décider, ils ne voulurent et ne purent entendre à rien qu'à l'exécution pure et simple de la loi, sans restriction ni délai. Une déclaration fut donc publiée, enjoignant à tous ceux qui possédaient des bénéfices, et qui en négligeant de se pourvoir des présentations ordonnées, avaient ainsi contrevenu au dernier acte touchant la nomination des ministres,

d'abandonner toute prédication, de cesser tout service divin et de se retirer immédiatement de leurs paroisses. Les troupes répandues dans les campagnes reçurent l'ordre en même temps d'arracher de leurs chaires ceux qui seraient assez hardis pour continuer l'exercice de leurs fonctions. Le duc de Hamilton et sir James Lockhart, frère de sir William Lockhart, s'opposèrent à ces imprudentes rigueurs. Ils représentèrent que la plupart des pasteurs de ces comtés avaient pris possession de leurs églises depuis l'année 1649; qu'ils étaient très-populaires et avaient su mériter à la fois l'estime et l'amour du public; que ce serait un grand scandale, s'ils étaient chassés en masse sans qu'on eût sous la main des gens prêts à les remplacer; et qu'il serait cependant impossible de trouver un nombre suffisant de sujets convenables pour remplir la multitude de vacances qui allaient résulter de cette déclaration. Aucune de ces considérations ne toucha le comte de Middleton. La déclaration parut donc. Plus de deux cents églises furent fermées en un seul jour, et plus de cent cinquante ministres déposés pour ne s'être pas rendus à la sommation des évêques qui les appelaient à leurs synodes. Ce coup d'autorité fut porté sans réfléchir sur les conséquences probables et sans avoir daigné même le communiquer aux autres évêques. Sharp m'a dit qu'il n'en avait rien su et qu'il ne s'était jamais imaginé

qu'une démarche aussi téméraire pût être tentée, jusqu'au moment où il l'apprit par la voie de l'impression. Il fut charmé qu'elle se fût faite sans sa participation. De cette sorte il avait sous la main quelque chose sur quoi, sans y avoir trempé en aucune façon, il pourrait désormais jetèr le blâme de tout ce qui suivrait. D'ailleurs cette conduite était fort en harmonie avec une maxime que ses pareils ont toujours tenue pour fondamentale, savoir que de l'exécution rigoureuse des lois dépend la force aussi bien que l'honneur des gouvernemens. Le comte de Middleton fut surpris de trouver une résignation aussi générale dans les presbytériens. Il s'était persuadé que la plupart consentiraient à tout plutôt qu'à se voir dépouillés de leurs bénéfices, et que les autres plus intraitables commettraient des étourderies qui justifieraient la sévérité avec laquelle il comptait les traiter. Il fut désappointé dans cette double espérance. Cependant cette docilité d'un parti, qu'on avait coutume de trouver si récalcitrant, retentit à la cour dans toutes les bouches. Tout pliait devant le comte de Middleton, y disait-on; sa fermeté connue impose aux plus malveillans; il est évident qu'il ne faut apporter aucun changement à l'administration d'Ecosse, si l'on veut réellement consolider dans ce royaume l'Eglise épiscopale. Lord Tarbot m'a dit que le Roi lui avait témoigné avoir conçu beau-

coup d'estime pour l'archevêque Sheldon, depuis la fermeté avec laquelle il l'avait vu soutenir la nécessité d'exécuter l'acte d'uniformité au jour fixé, qui était la Saint-Barthélemy, dans une discussion où quelques esprits timides exagéraient le danger qu'il y aurait à en pousser trop vigoureusement l'exécution. C'est de là, ce semble, que le comte de Middleton avait conclu que le zèle dont il faisait parade serait assez agréable au Roi pour lui valoir, s'il y persistait, le pardon de toutes ses fautes passées. Rien n'était donc plus capable de l'arrêter. Cependant les clameurs des comtés, que la dernière déclaration avait soumis à une sorte d'interdit, s'augmentaient tous les jours. Pour les apaiser, on mit tout en œuvre pour remplir le plus tôt possible le vide causé par la déposition simultanée de tant de ministres. Je fus pressé entre autres par le comte de Glencairn et par le lord Tarbot d'accepter celle des églises vacantes que je préférerais. Je n'avais néanmoins alors que dix-neuf ans, mais il n'existe point en Ecosse de loi qui règle l'âge de la prêtrise; et c'est à cette occasion que je fus initié dans le secret de toutes les affaires, car ces deux seigneurs avaient une telle idée du service que j'étais à même de leur rendre, qu'ils se dépouillèrent avec moi de toute contrainte pour me gagner, et me mirent dans la confidence de tous leurs projets. Mais j'avais sucé de si bonne heure des principes de modéra-

tion, que malgré ces avances et malgré mon attachement exclusif à l'épiscopat, je tremblai de m'enrôler dans un parti de furieux, qui me semblaient animés par l'esprit de l'inquisition, et dont la conduite ne témoignait aucune sollicitude réelle pour les intérêts de la religion. Je pris donc ma jeunesse pour prétexte de mes répugnances, et je refusai obstinément de prendre le chemin des comtés de l'Ouest, quoique le comte de Glencairn m'offrît de m'y servir de guide et de protecteur.

On fit courir par tout le royaume, et à son de trompe pour ainsi dire, un appel général à toutes sortes de personnes d'aller prendre possession des bénéfices vacans dans l'ouest. Ils étaient en général d'un bon revenu, et les maisons presbytérales y étaient bien bâties et entretenues avec soin. Ces considérations mondaines y attirèrent une foule d'hommes indignes des fonctions de pasteurs, gens de peu de savoir, de moins de piété encore et de nulle modération. Ils trouvèrent à leur arrivée et de grandes préventions à dissiper, et beaucoup d'autres obstacles encore à surmonter. Leurs prédécesseurs qui, pour la plupart, étaient protestaires, étaient des hommes d'une nature grave et solennelle. Leur esprit était trop ardent, et leur caractère plein d'aigreur, mais ils avaient un extérieur qui commandait le respect. Ils étaient parens ou alliés des princi-

pales familles du pays, et comme d'ailleurs leurs mœurs étaient décentes, ils jouissaient de l'estime de toute la petite noblesse. Ils avaient l'habitude de visiter fréquemment leurs paroissiens, et ils étaient si pénétrés des Ecritures, qu'ils étaient toujours prêts à improviser non-seulement des prières, mais aussi des sermons. La coutume était alors en Ecosse de lire après le dîner ou le souper un chapitre de l'Ecriture; et dans les maisons où ils se rencontraient à cette heure de la journée, ils en faisaient sur-le-champ l'explication, pour peu qu'on parût le souhaiter. Ils avaient amené le peuple à un tel degré de savoir que, jusqu'aux plus chétifs laboureurs et valets, tous pouvaient improviser des prières. J'en ai souvent entendu, et, bien qu'il y eût une large dose de galimatias inintelligible, ils ne laissaient pas de me surprendre par l'abandon d'idées et la facilité d'expressions dont ils faisaient preuve. Leurs ministres les rassemblaient en général le dimanche au soir pour s'exercer à la prière, et dans ces sortes de réunions chacun, homme ou femme, était prié de faire part de ses lumières. C'était par de tels exercices que le peuple était parvenu à un degré de science et de doctrine dans les matières religieuses que je n'ai jamais retrouvé ailleurs. Ainsi que je l'ai déjà observé dans l'introduction, les prédicateurs suivaient tous une même méthode. Ils faisaient d'abord des obser-

vations sur un point de dogme ou sur leur texte, ils le prouvaient ensuite par des argumens, puis ils passaient à l'application, et montraient l'usage que chacun doit en tirer, soit pour s'instruire, soit pour s'exciter à la crainte ou à la confiance, soit pour se juger soi-même et y puiser des directions de conduite et des motifs d'espérance. L'avantage de cette routine était d'avoir mis le peuple en état de bien saisir un sermon, et de le suivre dans toutes ses divisions. Quelques-uns avaient en outre la prétention de résoudre les doutes qui pouvaient se présenter à chacun sur l'état de son âme, sur ses progrès ou sur ses chutes dans la voie de Dieu. C'est ce qu'ils appelaient des cas de conscience, et ce qui, le plus souvent, pris dans les confidences que venaient leur faire leurs paroissiens, ne reposait que sur des faits produits par des accès de mélancolie, des vapeurs, des obstructions, ou toute autre cause naturelle, mais qu'ils transformaient en opérations de l'esprit de Dieu, et en épreuves particulières de sa main toute puissante. Cette manie ne faisait qu'accroître la maladie des esprits faibles portés aux rêveries par quelque dérangement de leur organisation physique. Il faut avouer que, si ces ministres dont je parle avaient des idées fausses et des méthodes dangereuses, ils apportaient au moins dans leurs fonctions beaucoup de soin et d'assiduité. Vivant

avec leurs paroissiens dans une grande familiarité, et habitués à prier et à s'entretenir avec eux en particulier, ils étaient parvenus à s'en faire aimer et respecter à un point dont on peut à peine se faire une idée. Ils avaient soumis les pécheurs à une discipline très-sévère. Pour avoir violé un jour de dimanche, pour avoir juré, ou commis quelque désordre dans un état d'ivresse, on était cité devant l'assemblée paroissiale composée des dix ou douze notables de la paroisse, qui, de concert avec les ministres, vous adressaient de bonnes réprimandes. En cas de fornication, il fallait de plus aller s'asseoir, pendant le service divin de trois dimanches consécutifs, sur une sorte de tabouret, placé au milieu de l'église, et appelé ordinairement colonne de pénitence (*pillar of repentance*), et là, tout le temps que durait le châtiment, on recevait les admonitions du public, et l'on devait donner toutes les marques possibles de repentir, ce que plusieurs faisaient par des torrens de larmes, et en adressant à toute l'assistance de sérieuses exhortations pour l'engager à prendre conseil de leur chute. Pour fait d'adultère, c'était six mois que durait cette pénitence publique, et on ne la subissait que couvert du sac. Tout cet appareil de dévotion et d'austérité avait de l'éclat et cachait les défauts et les erreurs de ces ministres très-bornés d'ailleurs dans leur savoir, et encore plus

dans leur jugement. Esprits aussi opiniâtres qu'étroits, et d'une capacité généralement très-médiocre, ils se laissaient entraîner à tous les emportemens de la passion la plus imprévoyante. Naturellement serviles, ils payaient l'admiration de leurs enthousiastes par des flatteries et des caresses perpétuelles. Ils étaient affectés dans toutes leurs manières, à la fois pleins d'orgueil et de superstition, toujours prêts à critiquer ceux dont les sentimens différaient des leurs, et aussi prompts à croire qu'à répandre tout ce qui se disait à leur préjudice. Dans leurs sermons ils aimaient à s'étendre sur les affaires du temps, et à déclamer contre les désordres des princes et des cours : sujet très-propre à rendre un orateur populaire. Il y a dans ces attaques une apparence de courage; et le peuple entend avec plaisir tonner contre des travers auxquels il n'eut jamais aucune part, charmé de penser que tous les jugemens sévères de Dieu ici-bas sont provoqués par des crimes qui lui sont étrangers. Mais les opinions de nos protestaires sur l'indépendance où ils mettaient, du pouvoir civil, l'Eglise et le clergé, et leur coupable disposition à exciter le peuple au tumulte et à la guerre civile, avaient imbu tous les esprits de préjugés si forts contre eux, qu'à l'exception de ceux qui partageaient entièrement leurs idées, presque personne ne les plaignit de la persécution à laquelle

ils étaient maintenant exposés. J'espère qu'on me pardonnera cette digression, et que même elle ne paraîtra pas dénuée de tout agrément. C'est un exposé exact et fidèle et de ces hommes et du temps; un lecteur judicieux pourra en inférer d'utiles observations. Je terminerai par la repartie judicieuse que le plus sage et le meilleur de ces gens-là, Colvil, qui succéda à Leighton dans la charge de principal du collége d'Édimbourg, fit au comte de Middleton, un jour que celui-ci le pressait de lui dire sans détour s'il croyait que résister à son souverain fût dans aucun cas l'exercice d'un droit légitime. « Cette question m'a souvent été faite, répondit ce savant homme, et je l'ai toujours éludée; mais à vous, je veux bien vous dire nettement que je souhaite aux princes et à leurs ministres de trouver légitime la résistance à leurs volontés injustes, pour qu'ils gouvernent en hommes qui s'attendent à voir leurs actes contrôlés, tout en souhaitant en même temps que les sujets ne s'imaginent pas que cette même résistance leur est permise, afin que le monde soit tranquille.»

La déposition d'un si grand nombre de ministres jeta le trouble et la consternation parmi le peuple. Déjà, depuis quelques mois, prévoyant le coup qui les menaçait, ils s'étaient efforcés d'insinuer à leurs paroissiens, tant du haut de la chaire que dans des entretiens particuliers, que

le but de toutes ces innovations dans le gouvernement de l'Église était de détruire l'empire de Dieu et de procurer au vice une impunité scandaleuse; que la prélature était l'oppression de l'Église, ouvrage de quelques hommes ambitieux et avides, qui ne vivaient que pour le pouvoir et les richesses, la luxure et l'oisiveté; et qu'on verrait en conséquence les évêques encourager le vice afin de se faire un parti parmi les impies et les libertins. Ainsi prévenu, le peuple, en voyant le comte de Middleton et toute sa suite se livrer, partout où ils passaient, aux excès de toute sorte, et insulter à toute apparence de vertu et de sobriété, se confirmait dans la croyance de tout ce que lui avaient insinué ses ministres. Ce qu'on disait et de la fourberie de Sharp, qui avait toujours trahi ceux qui l'avaient employé, et de la versatilité des autres évêques qui, après avoir adhéré au covenant, après en avoir forcé d'autres à y adhérer comme eux, prêchaient maintenant contre lui, et ne rougissaient pas d'avouer publiquement qu'ils l'avaient juré en dépit de leur propre conscience, n'était que trop propre également à augmenter ces fâcheuses impressions et à les enraciner profondément dans les esprits. Je laisse à penser si elles furent effacées ou du moins balancées par les nouveaux possesseurs de bénéfices, presque tous aussi médiocres que méprisables. Je n'ai de ma vie en-

tendu de plus pitoyables prédicateurs. Leur ignorance était révoltante, et plusieurs d'entre eux ne prenaient même pas la peine de cacher leurs vices. En un mot, ils déshonoraient leur caractère et leur profession, et, pour dire la vérité, ils étaient le rebut et la lie de la population du nord. Ceux d'entre eux, dont la capacité et les moeurs n'étaient pas un objet de dédain ou de scandale, étaient si violens que la haine qu'on leur portait égalait le mépris qu'inspiraient les autres. Tels furent les funestes auspices sous lesquels commença le rétablissement des évêques en Ecosse. Peu d'entre eux parurent sentir la gravité effrayante de ces circonstances. Fairfoul, celui de tous qu'elles pressaient de plus près, car il possédait le siége de Glasgow, n'en eut même pas connaissance, car, un an avant de mourir, il tomba dans un état de paralysie, où il languit jusqu'au tombeau.

Tels sont les principaux événemens qui suivirent la restauration en Ecosse. J'ai moi-même été spectateur de la partie visible, et, quant à la partie cachée, je l'ai sue de ceux mêmes qui la dirigeaient. Mes auteurs sont donc irréfragables en eux-mêmes, et je n'ai jamais eu lieu de croire qu'ils aient voulu ou me tromper, ou me mal informer.

Je change actuellement de climat, me transporte en Angleterre et vais donner une idée du

tour qu'y prirent les affaires tant ecclésiastiques que civiles après le retour de Charles. Mon récit sera peut-être incomplet, peut-être intervertira-t-il quelquefois l'ordre des faits, mais je suis assuré du moins qu'il sera fidèle. Ce que j'écrirai je l'ai recueilli en divers temps de la bouche du comte de Lauderdale, de sir Robert Murray, du comte de Shaftesbury, du comte de Clarendon, fils du chancelier, de lord Hollis et de sir Harbottle Grimstone, orateur de la chambre des communes, et sous la protection spéciale de qui j'ai vécu neuf ans en qualité de prédicateur de la chapelle des rôles, pendant qu'il était lui-même maître des rôles. De si bons guides ne peuvent m'égarer, d'autant plus que j'ai soigneusement confronté leurs témoignages, et me suis sans cesse tenu présens à l'esprit les motifs d'intérêt ou d'opinion qui, dans chaque circonstance, devaient les rendre plus ou moins disposés à croire ou à repousser certaines choses.

Lors de l'arrivée du Roi, personne n'eut le courage de demander que des propositions lui fussent faites pour limiter de concert avec lui la prérogative, ou du moins pour en définir quelques points mal éclaircis. Ce n'était que joie et ravissement : si le Roi s'était mis sur-le-champ à l'œuvre, et qu'il se fût d'abord efforcé d'affranchir la couronne de toutes ses entraves, comme il le tenta plus tard sans succès, nul doute que

dans les premiers transports de la restauration, il n'eût obtenu tout ce qu'il aurait demandé de favorable à l'indépendance de son autorité, en administration comme en finances. Mais il était si jaloux de ne pas enlever un moment à ses plaisirs qu'il se déchargea sur le comte de Clarendon de tous les soins de son gouvernement. Ce ministre favori, élevé dans l'étude des lois et pour le barreau, ne s'était pas moins déclaré de tout temps pour les anciennes libertés de sa patrie, que pour les droits de la couronne. Un accident domestique avait encore aiguillonné son zèle pour les premières. Lorsqu'il commençait déjà à se faire un nom dans sa profession, il alla visiter son père, vieux gentilhomme du Wiltshire; celui-ci, un jour qu'ils se promenaient ensemble dans les champs, lui dit que bien souvent les hommes de sa profession, pour se rendre agréables au prince et faire fortune, torturaient les lois, et étendaient la prérogative au préjudice de la liberté publique; qu'en conséquence il lui recommandait, si jamais il parvenait à acquérir quelque réputation, de se garder de sacrifier à ses intérêts ou aux caprices du souverain, les lois et les libertés de son pays. Le vieillard lui répéta cette leçon une seconde fois, et fut surpris immédiatement par une attaque d'apoplexie, dont il mourut en peu d'heures. Le comte de Clarendon avait raconté cette particularité à lady Ranalagh qui la lui

rappelait souvent. C'est d'elle-même que je la tiens.

Il résolut donc de ne pas étendre la prérogative au-delà de ce qu'elle était avant la guerre civile. Il ne voulut ni abolir la pétition des droits, ni travailler à la réinstallation des cours de la chambre Étoilée et de la haute Commission, ce qui eût été très-facile. Il ne jugea pas même à propos de faire rapporter le bill qui avait rendu les parlemens triennaux, jusqu'à ce qu'on eût réglé des points de gouvernement plus importans. Il est vrai qu'il prit soin de faire retirer toutes les concessions arrachées à Charles Ier. par le long parlement. Regardant le droit exclusif de lever et d'entretenir des troupes comme un des priviléges les plus importans, il mit le plus grand intérêt à l'établir sur des bases claires et solides, de manière à prévenir toute contestation à l'avenir. Mais, quant à tous les anciens actes qui garantissaient la propriété ou limitaient raisonnablement la prérogative, tels que ceux sur la taxe des vaisseaux, les droits de douane et l'*habeas corpus*, il les respecta religieusement. Le gouvernement demanda douze cent mille livres sterling par an de revenu fixe; et quoique nos anciens souverains n'eussent jamais vu entrer dans leurs coffres une aussi forte somme à beaucoup près, cependant on l'accorda sans difficulté. Elle devait fournir à toutes les dépenses ordinaires du royaume. On

pensa généralement que si deux millions avaient été demandés, ils auraient été accordés également. Mais Clarendon ne désirait pas affranchir le Roi de la nécessité d'avoir recours à son parlement : c'est du moins ce qu'on parvint dans la suite à faire croire au Roi, qui ne douta plus que son ancien favori eût pu facilement augmenter ses revenus et son autorité, s'il l'avait voulu, et si surtout il avait eu plus de confiance en son maître. Que Clarendon ait eu en effet ce pouvoir ou non, c'est ce qui est au dessus de ma conjecture. Je sais seulement que tous ses ennemis le prétendaient ainsi après sa chute, et que, je le répète, ils en convainquirent si bien le Roi que pour ce motif il vint à le haïr autant qu'il l'avait aimé. On l'entendit souvent dire au milieu des embarras qui troublèrent la fin de son règne, que rien de pareil ne serait arrivé, si le comte de Clarendon l'eût fidèlement servi.

Il n'y avait que peu de jours que Charles était à Whitehall, lorsqu'un certain Venner, millenaire violent, non content de croire que le Christ devait régner sur la terre et mettre ses saints en possession du royaume, s'imagina que les saints devaient s'en emparer eux-mêmes. Il assembla dans Coleman-Street un petit nombre des plus furieux d'entre ses confrères : ils concertèrent ensemble les moyens de rétablir le Christ sur son trône, comme ils disaient, et ils fixèrent le jour de l'en-

treprise. Ils se proposaient, en attendant la manifestation de leur divin maître, de gouverner en son nom. Ils apportaient tant de méthode et de confiance dans leurs projets qu'ils crurent devoir préparer des étendarts et des drapeaux avec leurs devises. Ils avaient eu le soin également de se pourvoir de très-bonnes armes. Mais quand le jour assigné fut venu, vingt à peine parurent au rendez-vous. Cette poignée d'insurgés osa néanmoins parcourir les rues en criant : *Point d'autre que le Christ!* Quelques-uns d'entre eux semblaient persuadés que le Christ allait descendre et se mettre à leur tête. Ils balayèrent les rues devant eux, et leur audace fut d'abord assez heureuse : tant de fureurs et d'extravagances répandaient quelque effroi, et surtout étonnaient. Ils tuèrent beaucoup de monde, mais à la fin, accablés par le nombre, ils furent tous massacrés, ou pris et exécutés.

L'algarade du fanatique Venner servit de prétexte pour lever quelques compagnies de gardes. Il était même grand bruit à la cour, lorsque l'armée serait licenciée, de la remplacer par un corps de troupes choisies, sur lesquelles le Roi pût compter, et qui seraient assez nombreuses pour mettre à l'abri de nouveaux tumultes. Le comte de Southampton garda quelque temps le silence ; mais lorsqu'il vit que ce dessein semblait prendre de la consistance, et que tous les courtisans l'exal-

taient à l'envi, il désira entrer à ce sujet avec le comte de Clarendon dans une explication franche. Il lui dit que les mauvais effets d'un gouvernement militaire s'étaient fait sentir sous Cromwell, quoique l'armée fût alors austère et religieuse; qu'on devait attendre des désordres bien plus grands de soldats qui seraient infailliblement vicieux et dissolus; que le Roi les comblerait de caresses et de faveurs; qu'ils seraient bientôt indisciplinés et insolens, et qu'alors des hommes tels que lui, comte de Clarendon, seraient réduits à ne plus être que les instrumens de leurs fantaisies. Il ajouta qu'il ne verrait pas, sans se prononcer hautement, préluder à la ruine de sa patrie, et qu'une baguette blanche ne l'empêcherait point d'élever la voix. Le chancelier, persuadé que les craintes de son collègue étaient légitimes, lui promit qu'il détournerait le Roi d'enrôler plus de troupes qu'il n'en fallait pour entourer Sa Majesté d'une force imposante, et suffire à la dispersion de rassemblemens séditieux. Le comte de Southampton répliqua qu'il n'avait rien à objecter si la cour s'en tenait là; mais qu'il ne serait pas facile de fixer un nombre qui pût contenter le Roi sans donner de l'ombrage au peuple. Le comte de Clarendon fit comprendre au Roi qu'il était pour lui de toute nécessité de se conduire avec une extrême retenue, tant que la vieille armée serait encore sur pied; car on con-

naissait à la fois son courage et son esprit; et bien qu'elle parût changée depuis la restauration, cependant elle pouvait, au premier sujet de mécontentement, redevenir elle-même et se porter aux plus redoutables résolutions. Charles sentit la gravité de ces observations, et il n'y eut pas lieu à murmurer dans ces commencemens. L'armée fut, il est vrai, licenciée, mais avec tant de témoignages de confiance et de considération, avec un tel soin de payer exactement les soldes arriérées, et d'accorder des gratifications, que le gouvernement paraissait moins la congédier que la renvoyer temporairement dans ses foyers, pour la retrouver et l'employer au besoin. C'était assurément l'armée la plus brave, la mieux disciplinée et la plus sage qui se soit vue dans ce siècle. Chaque soldat y pouvait faire les fonctions d'officier. La cour commença à respirer après s'être délivrée des craintes que faisait peser sur elle ce dangereux spectateur de ses folies. Les gardes et la nouvelle armée que leva la cour furent composés des soldats de l'ancienne armée que recommandait Monk, et dont il répondait. Ce soin si important n'arrêta pas néanmoins le déclin de son crédit.

La nation montra combien peu elle aimait les condamnations capitales, lors de celle des régicides. Quelque odieux qu'ils pussent être alors, et quoique le peuple se fût porté en foule et avec

joie, tant à leur jugement qu'aux premières exécutions, cependant l'horreur de leur crime céda à la fin au retour fréquent des supplices et aux témoignages de courage et de piété que donnaient la plupart des criminels, semblant racheter ainsi les forfaits qu'ils avaient commis. On conseilla donc au Roi de suspendre le cours des exécutions, ou du moins d'en transporter la scène dans quelque lieu moins voisin de la cour que ne l'est la place de *Charing-cross*. Harrison fut le premier exécuté. C'était un fanatique cruel et sanguinaire. On a cru généralement que, dans le temps où l'armée délibérait si elle mettrait Charles Ier. en jugement, ou si elle s'en déferait dans sa prison, il s'offrit, si on prenait ce dernier parti, d'être lui-même le bourreau. Quelque raisonnable qu'il fût de commencer par lui, on se trouva mal de l'avoir d'abord présenté en spectacle. Plein d'ardeur et de résolution, inébranlable dans ses principes, désintéressé dans son fanatisme, puisque du moment où il avait vu dans Cromwell l'homme qui travaillait à sa fortune, il l'avait abandonné, Harrison supporta son supplice et toutes ses horreurs, car on n'oublia aucun des affreux accessoires que prescrit la loi pour les cas de haute trahison, avec une fermeté ou plutôt une satisfaction qui étonna tous les spectateurs. Il dit très-positivement que tout ce qu'ils avaient fait, lui et les siens, était la cause

et l'ouvrage de Dieu, et qu'il espérait que Dieu ressusciterait cette cause, quelque déchue qu'elle parût être maintenant. De là le bruit qui courut et fut généralement adopté pour vrai, qu'il avait dit qu'il ressusciterait lui-même. Mais ses partisans nièrent le fait, et rapportèrent ses paroles ainsi que je viens de le faire. Ce qu'il y eut de remarquable dans ces exécutions, c'est que Peters, espèce d'enthousiaste et de prédicateur bouffon, homme d'ailleurs plein de vices, qui avait été d'un grand secours à Cromwell, et qui s'était montré plus altéré qu'aucun autre de ses confrères du sang de Charles Ier., dont il avait pressé la mort avec la cruauté et l'acharnement d'un inquisiteur, donna au contraire des marques de la dernière faiblesse, à la vue du châtiment qui lui était destiné. Il n'eut ni assez d'honnêteté pour se repentir de ses crimes, ni assez de force pour en supporter la peine. On fut obligé de lui administrer des cordiaux de temps à autre pour l'empêcher de tomber en défaillance. S'il faut en croire ce qui se dit alors, Henri Martin fut redevable à ses vices d'avoir échappé à la mort. Il s'était montré un des plus violens ennemis de la monarchie, mais seulement en vertu de principes puisés dans l'admiration des Romains ou des Grecs de l'antiquité. Il n'avait jamais abordé les matières religieuses que pour les tourner en ridicule. Il ne respectait pas davantage la morale,

et ses vices le disputaient à son impiété. On le vit dans sa prison s'abandonner avec une égale fureur aux excès de la débauche et du blasphème. Telle fut, dit-on, la source de l'intérêt qu'il inspira à certains personnages de la cour, qui parvinrent à le sauver. John Goodwin et Milton furent aussi épargnés, au grand étonnement de tout le monde. Goodwin avait souvent non-seulement justifié, mais exalté, tant dans ses sermons que dans ses livres, la mort de Charles Ier. Peters et lui avaient été les deux seuls prédicateurs qui eussent abusé avec tant d'impudence de la parole sacrée. Il est donc bien difficile de supposer qu'un tel personnage ait été oublié et excusé; mais Goodwin était arminien zélé, et comme tel il avait contribué à semer de telles divisions parmi les sectaires, qu'on lui sut gré de ce service involontaire, et qu'il ne fut point poursuivi. Quant à Milton, il avait, dans ses réponses à Saumaise et à d'autres, soutenu avec tant d'emportement, quoique avec une grande supériorité de génie et une grande élégance de style, que la mort du Roi avait été juste et louable, il avait montré tant d'animosité contre la personne même de Charles Ier. et toute la famille royale, et une si grande aversion de la monarchie, qu'on ne fut pas peu surpris de ne pas le voir excepté de l'amnistie. Si c'était un oubli, il était bien étrange; si c'était de la clémence,

elle était excessive. Il sortit bientôt de la retraite où il s'était caché, et il vécut plusieurs années encore, visité par tous les étrangers et admiré par tous ses compatriotes pour les belles poésies qu'il publia, tout aveugle qu'il était, pour son *Paradis perdu* surtout, ouvrage dans lequel brille une sublimité d'invention et de style qui, bien qu'il soit écrit en vers blancs, c'est-à-dire sans rime, et renferme des néologismes et des mots durs à l'oreille, l'a fait estimer cependant le poëme le plus beau et le plus parfait qui ait jamais été composé, du moins dans notre langue.

Mais autant la grâce accordée aux trois personnes que je viens de nommer parut inexplicable, autant l'arrêt de mort rendu contre sir Henri Vane fut blâmé avec amertume; car l'amnistie de Bréda n'exceptant que les régicides, il devait y être compris. Quoiqu'il se fût prononcé en effet pour un changement de gouvernement, et pour la déposition du Roi, il n'avait approuvé ni sa mort, ni l'oppression du parlement à main armée; et on l'avait vu même disparaître de la scène durant cette époque de sang et de désordre. Ses amis firent si bien valoir cette retraite et ses motifs, qu'ils engagèrent les deux chambres à voter une adresse en sa faveur. Le Roi y fit une réponse favorable, quoiqu'en termes généraux. Vane se crut donc à l'abri de toute poursuite, parce que cette démarche du parlement lui parut

équivalente à un acte d'absolution ; les formes seules manquaient. Cependant la grande part qu'il avait eue au procès du comte de Strafford et à tous les événemens qui avaient précédé et amené la destruction de la monarchie en Angleterre, mais surtout la haute opinion qu'on avait de ses talens, dont il était à craindre qu'il ne se servît pour révolutionner de nouveau le pays, décidèrent la cour à se défaire d'un homme aussi dangereux. Le courage n'était pas une de ses qualités ; je le sais de quelqu'un qui l'avait connu, et qui m'en a donné des exemples très-frappans. Ses idées religieuses étaient aussi confuses dans sa tête que son esprit était quelquefois timide. Il prétendait bien à l'honneur d'avoir fondé une secte ; mais cette secte semblait être plutôt le renoncement à toutes les autres, que le résultat d'opinions particulières et d'un culte nouveau. C'est pourquoi Vane et ses partisans furent appelés les *chercheurs*. Cette désignation signifiait qu'ils étaient dans l'attente de manifestations nouvelles et plus claires de la vérité. Dans leurs réunions, Vane prêchait et priait souvent lui-même, mais avec une telle obscurité que je n'ai jamais pu saisir le sens de ses paroles, quelque peine que je me sois donné pour y parvenir. Comme plusieurs autres personnes m'ont assuré qu'elles avaient été aussi peu heureuses que moi, il est à croire qu'il omettait, dans ses discours, des points

convenus qui étaient la clef du reste. Ses amis m'ont dit qu'il avait du penchant au sentiment d'Origène sur la rédemption, tant pour les démons que pour les damnés, et à la doctrine de la préexistence. Lorsqu'il vit que sa mort était décidée, il s'y résigna avec une fermeté qui étonna d'autant plus qu'on savait combien peu cette vertu lui était naturelle. Je pourrais donner des preuves très-extraordinaires de son sang-froid, si la décence ne me faisait un devoir de les passer sous silence. Il fut décapité sur Tower-Hill. Son exécution fut marquée par l'introduction d'un usage aussi odieux qu'il était nouveau. On avait remarqué que les harangues des régicides au pied de l'échafaud faisaient sur les auditeurs des impressions qui n'étaient pas toutes à l'avantage du gouvernement. Comme on avait lieu d'attendre de Vane des accens d'une éloquence encore plus puissante, on plaça, pour en prévenir les effets, des tambours au-dessous de l'échafaud, avec ordre de les faire battre dès qu'il commencerait à parler des affaires publiques. L'ordre fut exécuté à un signal donné. Il n'en parut nullement déconcerté. Il pria qu'on mît fin à ce fracas, non sans avoir compris ce qu'il signifiait. Il s'occupa ensuite de ses dévotions. En prenant congé des amis qui l'entouraient, il laissa échapper quelques mots qui avaient rapport aux affaires du temps; les tambours recommencèrent aussitôt à

battre; il n'insista pas, et mourut avec tant de dignité que, selon l'opinion commune, le gouvernement perdit plus qu'il ne gagna par sa mort.

L'acte d'amnistie passa avec un très-petit nombre d'exceptions. Les cavaliers, indignés, s'en plaignirent hautement. Ils furent plus écoutés dans la distribution des offices et des places; et, bien qu'il n'y en eût pas assez pour les contenter tous, ils obtinrent du moins que l'on n'aurait égard ni au mérite, ni aux services. Le Roi fit la plupart de ses choix sous l'influence de la cabale qui s'assemblait chez mistriss Palmer. Le comte de Clarendon venait quelquefois à bout de réformer les résolutions qui s'y prenaient, mais le plus souvent il était obligé d'y souscrire. D'ailleurs il ne voulut jamais grossir la cour de mistriss Palmer, et refusa, avec opiniâtreté, d'apposer les sceaux de l'Etat sur aucune pièce publique où elle fût nommée; de même que le comte de Southampton ne souffrit jamais que le nom de cette indigne favorite fût inscrit dans les livres de la trésorerie. Ces vertueux ministres auraient cru se déshonorer s'ils avaient, en aucune façon, autorisé le monde à penser qu'ils condescendaient aux vices du Roi. Je ne puis néanmoins assurer que le comte de Clarendon censurât la vie dissolue de son maître avec autant de liberté qu'on l'a dit. Quelque large que fût la part obtenue par les cavaliers dans la distribu-

tion des places, ils furent loin cependant d'être satisfaits. Leurs plaintes étaient si peu modérées que le chancelier, pour excuser le Roi d'en avoir négligé quelques uns, se mit à rabaisser eux et leurs services. Il n'en fallait pas davantage pour lui faire vouer, par plusieurs d'entre eux, une haine implacable. Cette haine s'accrut encore à l'occasion de l'étendue de l'acte d'amnistie, qui leur enlevait l'espoir d'être remboursés de leurs pertes, sinon par des confiscations, du moins par des amendes prises sur les biens de ceux qui, pendant la guerre civile, avaient tenu pour le parlement. Il est vrai que le parlement, appelé du nom plus modeste de convention, comptait trop de ses membres qui avaient pris parti contre la cause royale, pour ne pas songer à se mettre à l'abri, lui et ses amis. Il prit la précaution, en conséquence, de rédiger l'acte d'amnistie de manière à l'étendre sur le plus de personnes possible; mais lorsque le nouveau parlement se rassembla un an après, il y fut question de revenir sur cet acte, et de le casser. Le Roi déclara qu'il n'y consentirait jamais, et ce projet fut abandonné. Le comte de Clarendon avoua que le Roi avait agi par son conseil. Il croyait que les actes ou promesses d'amnistie doivent être sacrés; que la fidélité à les observer est le seul moyen qu'ait un gouvernement de mettre un terme à la rébellion et aux guerres ci-

viles; car si le peuple s'apercevait une fois que ces promesses n'avaient été faites que pour le tromper, et sans intention de les remplir religieusement, il ne voudrait plus entendre à aucun accommodement. Il disait souvent que les promesses d'amnistie faites par le Roi l'avaient seules rétabli sur son trône, et que pour y demeurer, il fallait les tenir. S'il en est ainsi, ce fut le comte de Clarendon qui fit et consolida la restauration; car les engagémens de pardon qui furent pris et l'exactitude à les observer furent également son ouvrage. Cependant les mécontens de la cour, frustrés dans leurs espérances avides, se dédommageaient en attaquant, par le ridicule, l'*acte d'oubli et d'amnistie*. Oui, disaient-ils, le Roi vient de passer un acte d'oubli pour ses amis, et d'amnistie pour ses ennemis. Pour se venger encore davantage du comte de Clarendon, ils publièrent qu'il avait donné au Roi le conseil de ne songer qu'à gagner ses ennemis, puisque ses amis lui étaient enchaînés par leurs principes mêmes. Il traita toujours de mensongère cette imputation souvent répétée. Je ne puis dire si le Roi, comme le bruit en a couru, l'en chargea lui-même après sa disgrâce pour le rendre plus odieux; il est certain du moins que le Roi disait souvent beaucoup de mal de son ancien ministre. Il en fut extrêmement blâmé, et peu de personnes le crurent.

Après la restauration, le Roi devait naturellement songer à se marier. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne voulait pas d'une princesse protestante. Il témoignait du dédain pour l'Allemagne, et en général pour les cours du Nord. Le roi de France n'avait pas de sœur. Il avait vu les filles du duc d'Orléans, et aucune ne lui plaisait. Il n'y avait que deux infantes en Espagne : l'aînée avait épousé Louis XIII, et la cadette était destinée pour Vienne. Ainsi, parmi les têtes couronnées, il ne restait plus que la maison de Portugal dans laquelle il pût choisir une femme. Ce fut Monk qui reçut les premières ouvertures pour ce mariage; elles lui furent faites par un Juif, agent de la cour de Lisbonne. Cette cour avait perdu toute importance politique depuis la paix des Pyrénées, où elle avait été abandonnée par la France. On peut voir, par les lettres du cardinal Mazarin, qu'il sacrifia entièrement les intérêts du Portugal lors de ce fameux traité. Cette ingratitude envers de fidèles alliés fut attribuée à la complaisance du cardinal pour la reine-mère de France, qui, parce qu'elle était Espagnole, se faisait comme un devoir d'être dans les intérêts de l'Espagne, toutes les fois que ceux de la France ne s'y opposaient point; car elle prétendait être fidèle, avant tout, à sa seconde patrie. Tel fut le motif véritable de la faiblesse avec laquelle le cardinal Mazarin poussa

la guerre d'Espagne. Elle lui était conseillée aussi par des considérations d'avarice; car moins les dépenses publiques étaient considérables, plus il avait de moyens d'assouvir la soif insatiable de richesses qui ne cessa de le dévorer. Les Portugais, laissés de la sorte à eux-mêmes, craignaient de tomber sous le joug de l'Espagne, incapable de résister à la France, mais trop puissante pour ne pas les accabler facilement dès qu'ils n'auraient plus d'autre ennemi à combattre. Ils firent donc de grandes offres au Roi, s'il voulait épouser leur infante, et les prendre sous sa protection. Monk fut d'autant plus disposé à accueillir cette ouverture qu'il y avait des gens qui prétendaient qu'au commencement de la guerre de Portugal, Charles I[er]. était entré en négociation pour faire épouser l'infante à son fils; et la haute vénération qu'on portait alors à la mémoire de ce prince infortuné faisait regarder ses moindres projets comme sacrés. Monk promit de seconder les vues du Portugal; et ce fut là, ainsi que me l'a dit sir Robert Southwell, le premier pas qui fut fait. Peu après le retour du Roi en Angleterre, cette cour envoya une ambassade pour le féliciter, et pour négocier sérieusement le mariage projeté. L'ambassadeur d'Espagne, qui faisait sonner bien haut les droits que sa cour avait acquis à la reconnaisance du Roi, en lui donnant à Bruxelles un asile et des secours, lorsqu'il eut

été abandonné par la France, ne négligea rien pour rompre cette alliance; il osa affirmer, entre autres choses, que l'infante était hors d'état d'avoir des enfans; mais il ne fut point écouté. Les Espagnols ne se font aucun scrupule d'avancer toutes les impostures qui peuvent leur être utiles; et rien ne leur importait davantage que d'éloigner ce mariage, qui assurait au Portugal une puissante protection. Ainsi il n'y eut rien de surprenant, ni dans la conduite de l'ambassadeur, ni dans le peu de cas qu'on fit de ses représentations.

Vers cette époque M. Fouquet commençait à prendre de l'ascendant dans le conseil de France, par suite de la langueur où était tombé le cardinal Mazarin, et dont il mourut un an après. Il fit passer un de ses émissaires en Angleterre avec un projet d'alliance entre la France et cette couronne. Conformément à ses ordres, cet émissaire s'adressa d'abord au comte de Clarendon, auquel il communiqua tous les articles du traité qu'il devait proposer, et dont le mariage du Roi avec l'infante de Portugal était un des points principaux. Pour lever tous les obstacles, Fouquet manifestait le désir de contracter une amitié particulière avec le comte de Clarendon, et lui faisait faire l'offre de 10,000 livres sterling, avec l'assurance que la même somme lui serait comptée tous les ans. Le comte de Clarendon répondit qu'il rendrait fidè-

lement compte au Roi de tout ce qui regardait son service, et répondrait en son nom sous peu de temps; mais pour ce qui le regardait personnellement, il dit qu'il servait un maître généreux et bon, qui connaissait tous les besoins de ses serviteurs et savait y pourvoir; qu'il était décidé à le servir fidèlement, et que, comme il se croyait obligé envers ceux dont il recevait de l'argent, il se croirait déshonoré s'il en acceptait de tout autre que du Roi. Il mit en effet sous les yeux du Roi les bases de l'alliance proposée, qui demandait du temps et de la réflexion. Puis il lui raconta, ainsi qu'à son frère, les offres personnelles qui lui avaient été faites. Ils lui conseillèrent tous deux de les accepter. «Quoi, dit-il, voudriez-vous donc que je vous trahisse? — Je sais, répondit le Roi, que rien ne saurait vous corrompre. — Alors, répliqua Clarendon, vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même, car si je prends l'argent, je trouverai sûrement ce surcroît d'appointemens très-agréable, et je m'efforcerai de le conserver en le méritant.» Il ajouta qu'il avait rejeté la proposition avec dédain, et averti sérieusement son maître du danger qu'il courait, s'il souffrait que les personnes qui l'approchaient devinssent pensionnaires des autres princes; «car on n'entretient de ces pensionnaires, continua-t-il, que pour altérer la pureté de leurs conseils, et pour pénétrer, par leur moyen, les secrets les

plus importans ; et si le Roi fermait les yeux sur cet abus, ce serait bientôt une habitude générale, et la corruption envahirait toute la cour.»

On ne parlait que du mariage du Roi, lorsqu'un incident très-extraordinaire vint surprendre tout le monde. La fille du comte de Clarendon, grosse, et près de son terme, somma le duc d'York de déclarer le mariage qui les unissait. Elle était fille d'honneur de la princesse royale, lorsque le duc, qui jusqu'à sa vieillesse s'occupa de galanteries, devint amoureux d'elle et tenta de l'engager à condescendre à ses désirs ; mais elle se conduisit avec tant de réserve et d'adresse qu'à la fin elle se fit épouser. Son père protesta solennellement n'avoir rien su de cette intrigue, jusqu'au jour où elle venait d'éclater. Le duc croyait l'avoir détournée de réclamer ses droits par de grandes promesses, et par d'aussi grandes menaces ; mais elle avait de la résolution et du cœur. Elle dit qu'elle était sa femme, que ce qu'elle voulait avant tout, c'était de le prouver, et qu'il la traiterait ensuite comme il le jugerait à propos. Je laisse à penser à quel point toutes les conversations s'emparèrent de cet étrange événement. Le Roi donna ordre à un certain nombre d'évêques et de juges d'examiner les preuves qu'elle avait à produire. Ils déclarèrent que, suivant la doctrine de l'Evangile et la loi de l'Angleterre, le mariage était bon. Il était donc impos-

sible de le casser, si ce n'est en essayant de prouver contre elle, qu'elle n'avait pu épouser une personne qui appartenait de si près au Roi, sans sa permission. Le Roi ne voulut ni perdre ni chagriner un aussi bon serviteur que le comte de Clarendon, et il dit à son frère qu'il fallait se résigner aux conséquences de son imprudence, et vivre avec celle qu'il avait faite sa femme. Tous les ennemis du comte de Clarendon furent charmés de ce mariage, qui, tout en paraissant l'élever encore, rendait sa ruine plus inévitable; l'envie, pensaient-ils, n'en sera que plus acharnée contre sa fortune, et le Roi le croyant désormais plus attaché aux intérêts de son frère qu'aux siens, lui retirera sa confiance et sa protection. Il était lui-même de ce sentiment, et voyant un jour son fils, qui me l'a répété, se féliciter de ce bonheur prétendu, il l'avertit de modérer sa joie, car ce serait tôt ou tard la cause de leur ruine.

Je vais, à cette occasion, consacrer quelques instans à donner une idée du caractère du duc d'York, que j'ai connu assez particulièrement durant plusieurs années, pour en parler d'après mes propres observations. Il avait mérité, dans sa jeunesse, les éloges de M. de Turenne par sa bravoure; et grâce à ce grand homme, il passa jusqu'à son mariage pour être très-supérieur à son frère. Il était naturellement franc et sin-

cère, susceptible d'amitié et ferme dans ses attachemens, tant que les affaires et sa religion n'eurent pas étouffé ses premiers principes et ses inclinations généreuses. Il avait un grand désir de connaître les affaires, et dans cette vue il tenait un journal de tout ce qui se passait. Il m'en a montré une grande partie. Le duc de Buckingham m'a tracé un jour, dans son laconisme énergique, le portrait des deux frères, portrait d'autant plus sévère qu'il est vrai. Le Roi, disait-il, aurait de la capacité s'il voulait, et le duc s'il pouvait. Le duc d'York avait le jugement essentiellement faux. Il suivait sans examen les avis de ceux en qui il avait confiance, et il était en garde contre tous les autres avec une obstination invincible. Il avait été élevé dans une grande idée de l'autorité royale, et avait pour maxime que quiconque s'opposait au Roi était rebelle dans son cœur. Sans cesse occupé d'intrigues d'amour, il apportait cependant peu de délicatesse dans ses choix; ce qui faisait dire au Roi que les maîtresses de son frère lui étaient probablement données en pénitence par son confesseur. Voici le récit qu'il m'a fait de son changement de religion. Lorsqu'il se fut échappé des mains du comte de Northumberland, qui, chargé par le parlement du soin de son éducation, le traitait avec les plus grands égards, et qu'il eut gagné le continent, rien ne fut négligé pour lui

inspirer l'attachement le plus ferme à l'Église d'Angleterre. On lui fit, entre autres, en faveur de l'épiscopat, un grand nombre de raisonnemens tirés de la nécessité d'une autorité ecclésiastique, et de la tradition des apôtres; de sorte que, venant à observer qu'il paraissait en général plus raisonnable de se soumettre à l'Église catholique qu'à une Église particulière, et qu'on pouvait admettre avec autant de fondement les traditions alléguées par la première, que celles que nous alléguons pour l'épiscopat, il avait conclu que la différence n'était pas grande, mais que la présomption de raison était du côté de l'Eglise romaine, et lui avait donné la préférence. Et, d'autre part, le docteur Stewart lui ayant enseigné qu'il fallait croire à une présence réelle, mais incompréhensible, de Jésus-Chrit dans le sacrement de l'Eucharistie, il s'était vu par là à plus de moitié de chemin de la transsubstantiation. Il ajoutait que le conseil d'une religieuse de prier Dieu tous les jours de le ramener dans le bon chemin, s'il en était écarté, lui avait fait aussi une grande impression. Mais je n'ai jamais su quand ni en quel lieu il abjura. Il souffrait que je combattisse les raisons qui avaient déterminé son changement de religion. Je lui exposais la différence qu'il y a entre une obéissance qui se borne à des réglemens faits pour le bon ordre et sur des choses indifférentes, et une soumission

implicite, fruit du dogme de l'infaillibilité. Cette même différence, je la lui montrais encore entre un système tout spéculatif sur la manière dont Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, et une adoration fondée sur un dogme analogue. Bien que ce système sur la présence réelle soit faux, disais-je, il est en lui-même innocent, tant qu'il ne cesse point d'être une pure opinion; mais l'adoration de tout objet créé est une idolâtrie. Il me permettait de lui parler sur ce ton souvent et avec vivacité. Mais je voyais clairement que je ne faisais aucune impression sur lui. Il paraissait même ne se proposer, en m'écoutant, que de se servir de moi pour diminuer l'aversion qu'il commençait à inspirer assez généralement. Le duc d'York était violent et vindicatif. Toute composition avec quiconque s'opposait aux mesures de la cour et se rendait ainsi populaire dans la chambre des communes, lui semblait une indigne faiblesse. Il penchait toujours pour les mesures de rigueur. Il dissimula sa religion pendant plusieurs années, affichant même un grand zèle pour l'Église d'Angleterre; mais ce n'était que pour mieux nous empêcher de nous accorder entre nous. Il était frugal. Sa cour était tenue avec magnificence, mais aussi avec un grand ordre. Le parlement lui avait assigné une pension annuelle de cent mille livres. Nommé grand-amiral, il parvint à acquérir une connaissance

fort exacte des affaires maritimes. Il avait auprès de lui un très-habile secrétaire, sir William Coventry, homme à grandes idées et de talens éminens, l'orateur le plus disert et en tout au niveau de la place de premier ministre, pour laquelle on le crut long-temps destiné. Le duc trouva que tous les principaux officiers de marine avaient conservé de leur première éducation, la haine du papisme et l'amour de la liberté, de la rudesse dans le caractère et le besoin d'une discipline rigoureuse. Pour faire passer la flotte entre des mains plus dévouées à son service, il s'avisa d'envoyer en apprentissage des pages d'honneur et autres gentilshommes, qu'il élevait aux premiers grades, sitôt qu'ils en étaient capables, ou même plus tôt. Les vieux officiers, voyant quelle direction allait désormais prendre l'avancement, abandonnèrent en foule le service et se mirent à commander des vaisseaux marchands. C'est ainsi que toute vertu et toute discipline disparurent de la marine. Elle abonde, il est vrai, en gens de courage qui savent dans l'action payer de leur personne; mais la nation, néanmoins, a eu beaucoup à souffrir des vices et des désordres de ces officiers de marine, qui doivent leur avancement plus à leur qualité qu'à leur mérite ou à leurs services.

La duchesse d'York était une femme singulièrement remarquable. Elle avait une grande con-

naissance du monde, jointe à une pénétration très-vive. On la vit saisir sur-le-champ le nouveau rôle que lui imposait son élévation soudaine, et tenir son rang plutôt trop que pas assez. Elle écrivait bien, et elle avait écrit la vie de son mari, dont elle m'a montré un volume. Tous les matériaux étaient tirés du journal qu'il faisait. Il comptait m'employer pour continuer de le mettre en ordre. Elle avait été élevée dans les pratiques d'une dévotion très-stricte, et elle se confessait en secret. Morley m'a dit que c'était à lui. Elle le conserva pour son directeur depuis l'âge de douze ans jusqu'à ce qu'il fût banni du royaume, lors de la disgrâce du comte de Clarendon. La duchesse d'York était amie fidèle et généreuse, mais ennemie trop vindicative.

Le troisième frère du Roi, le duc de Glocester, ne ressemblait en rien à ses deux aînés. Il était actif, aimait l'occupation, contractait volontiers des liaisons particulières, avait un caractère doux et insinuant, qui le rendait très-agréable à tout le monde. Le Roi le préférait au duc d'York. Il vit avec déplaisir qu'il ne restait plus pour lui aucune grande charge, son frère étant amiral, et Monk généralissime. Il témoigna alors au comte de Clarendon qu'il souhaitait l'emploi de lord-trésorier. Le comte lui représenta que ce poste était au-dessous de sa dignité, mais il ne se désista pas pour cela de sa demande, car il ne pou-

vait supporter une vie oisive, et voir son frère à la tête de la flotte, tandis qu'il était lui-même sans occupation et sans influence dans le gouvernement et dans le pays. Mais voilà qu'échauffé par les divertissemens et les excès qui suivirent la restauration, il prit la petite-vérole et en mourut, pleuré de tous, et particulièrement du Roi, qui jamais dans sa vie ne parut aussi ému que dans cette triste circonstance. Ceux qui ne croyaient pas à la tendresse de son cœur attribuèrent ces vifs témoignages d'affliction à la jalousie que lui inspirait son frère vivant, car il perdait la seule personne qui eût pu le balancer avec avantage. Peu de temps après, la princesse royale mourut également de la petite-vérole, mais elle laissa moins de regrets. Elle avait rendu quelques années de son veuvage très-recommandables et par la pureté de sa vie, et par l'économie qui lui permettait de secourir généreusement ses frères, sans cesser de tenir une cour décente. Mais sa mère, qui avait l'art de se persuader tout ce dont elle avait envie, alla s'imaginer, sur une conversation qu'elle eut avec Anne d'Autriche, que le roi de France pourrait n'avoir pas d'éloignement à épouser sa fille. Elle lui écrivit en conséquence de se rendre à Paris. A cette nouvelle, la princesse partit avec un équipage beaucoup trop magnifique pour sa situation. Pour le monter, elle fut obligée de faire des dettes et

de vendre ses bijoux avec quelques terres dont elle pouvait disposer en qualité de tutrice de son fils ; en sorte qu'elle fut non-seulement trompée dans cette vaine attente que sa mère avait fait luire à ses yeux, mais qu'elle tomba encore dans des malheurs de fortune qui obscurcirent la bonne renommée dont elle avait joui autrefois. A sa mort, il y avait lieu de croire que le Roi, autant par reconnaissance que par justice, se chargerait d'une façon toute particulière de son fils, le jeune prince d'Orange. Mais celui-ci tomba en de meilleures mains ; ce fut sa grand'mère qui devint sa tutrice et prit soin de son éducation et de sa fortune.

C'est ainsi que, bientôt après la restauration, s'éteignirent deux branches de la famille royale ; et telle est l'apparence mensongère des choses humaines et l'instabilité de ce qu'elles promettent, que de trois princes et de deux princesses, tous jeunes et bien faits, qui promettaient une postérité, il ne reste plus, au moment où j'écris, que la Reine et la duchesse de Savoie. Le roi eût un très-grand nombre d'enfans, quoique la reine ne lui en eût donné aucun. Le duc d'York en eut beaucoup aussi, tant de ses deux premières femmes que de ses maîtresses ; et la reine actuelle verrait une nombreuse famille attester la fécondité de son mariage, si la mort n'y avait porté ses ravages. La princesse avait pris tant de

goût aux divertissemens de la cour de France, qu'elle fut enchantée d'y retourner, pour épouser Monsieur, prince aussi médiocre que corrompu, voluptueux et d'une nature efféminée jusque dans les moindres détails, sans une seule grande qualité, sauf le courage, ce qui le fit à la fois haïr et mépriser.

Pendant que le traité avec le Portugal allait son train, la France rentra dans les intérêts de cette cour, quoiqu'elle eût pris des engagemens contraires avec l'Espagne. Pour s'excuser d'avoir abandonné les Portugais, lors de la paix des Pyrénées, la cour de France fit partir le comte de Schomberg, Allemand d'origine et calviniste : elle l'envoyait, non pas en qualité de son ambassadeur accrédité, mais en homme dont l'ambassadeur de Portugal était supposé se servir pour éclairer son maître sur les dispositions de la France. Il passa par l'Angleterre pour se concerter avec le Roi sur les affaires de Portugal et le secours d'argent que l'Angleterre devait faire passer à cette nation. Schomberg me dit que le Roi l'avait autrefois admis dans son intimité à Paris. C'était à La Haye qu'il avait connu ce monarque pour la première fois. Schomberg avait été un des favoris les plus affectionnés du prince d'Orange, mais il avait pris tant de part aux actes pleins de violence qui marquèrent la fin de la vie du Stathouder, tels que l'emprisonnement des

membres des Etats et le siége d'Amsterdam, qu'à sa mort il se vit contraint de quitter le service de Hollande, et de passer à celui de France, où il acquit tant de réputation qu'il passait, après le prince de Condé et Turenne, pour le meilleur général que possédât ce royaume. Il s'entretint très-librement avec le Roi, non sans s'apercevoir bientôt que la frivolité de son esprit et la passion des plaisirs le rendaient incapable de prendre à cœur aucune affaire sérieuse. Il lui conseilla de se porter le chef de la religion protestante, non pas tant pour la religion, dont chacun savait qu'il se souciait peu, que pour l'intérêt de sa politique. C'était le moyen, lui disait-il, de tenir sous sa dépendance les princes d'Allemagne, dont toutes les contestations viendraient naturellement se décider à son tribunal; c'était le moyen d'avoir un grand crédit parmi les huguenots de France, et de faire trembler constamment cette couronne. Il conseilla encore au Roi d'employer dans ses armées tous les militaires qui avaient servi sous Cromwell. Ils composaient à son avis le meilleur corps d'officiers qu'il eût jamais vu; et il était fâché de voir que Sa Majesté les avait congédiés pour compter aveuglément sur quelques compagnies de jeunes écervelés. Mais la vente de Dunkerque, la grande affaire du moment, fut surtout l'objet des bons avis que Schomberg donna au monarque anglais;

les Espagnols prétendaient que cette place devait leur être rendue, puisqu'elle leur avait été enlevée par Cromwell pendant que le Roi et ses frères étaient dans leurs armées; mais on n'eut point d'égards à une réclamation aussi frivole. La France disait de son côté que, par un accord fait avec Cromwell, les Anglais ne devaient la garder que jusqu'au remboursement des frais de la guerre; elle offrait de les payer; Dunkerque devait donc lui être livré. Le Roi n'était point lié par les engagemens de Cromwell : il s'agissait donc de savoir seulement s'il était à propos de conserver ou de vendre cette ville. Les militaires, qu'on accusa d'avoir été corrompus par la France, dirent que la place n'était pas tenable; qu'en temps de paix d'ailleurs elle entraînait des frais d'entretien énormes, et qu'en temps de guerre son utilité ne rachetait pas les sacrifices qu'il fallait faire pour sa défense. Sous prétexte qu'il était étranger à ces sortes d'affaires, le comte de Clarendon s'en remit à la décision de Monk, qui conseilla de s'en défaire au prix que la France voulait en donner. Pour se concilier l'opinion, le Roi promit de déposer dans la Tour tout l'argent qui proviendrait de la vente, et de n'y toucher qu'en cas de besoins extraordinaires. Schomberg pensait différemment. Il engagea fortement le Roi à garder Dunkerque. Il savait bien que la France tranchait de l'impérieuse et parlait de

rompre avec l'Angleterre si on ne la satisfaisait sur ce point; mais il savait aussi qu'elle n'en ferait rien. Il avait bien considéré la place, et il la garantissait imprenable tant que l'Angleterre serait maîtresse de la mer; mais il ne fut point écouté; Dunkerque fut vendu, et tout l'argent qui en fut le prix devint immédiatement la proie des protégés de la maîtresse du Roi.

Le Roi, par ce trait d'avarice, perdit toute réputation au dehors. La cour d'Angleterre fut jugée vénale : et comme le comte de Clarendon y jouissait du plus grand crédit, ce fut sur lui principalement que retomba le blâme, quoique l'on m'ait assuré qu'il n'avait voulu se mêler en aucune manière de la négociation. Les nombreux dommages que la nation a soufferts depuis par la perte de Dunkerque, et les sommes considérables dépensées en vaines tentatives pour reprendre cette place, ont fait juger très-sévèrement le marché qui en priva l'Angleterre. Mais on prétendait alors que celle de Tanger, que l'Infante de Portugal allait nous apporter, était beaucoup plus importante. Il est vrai que la situation en est très-avantageuse, et que si l'Espagne avait alors été en état d'incommoder notre commerce, elle aurait pu nous être très-utile; mais pour cela encore eût-il été nécessaire de pouvoir y construire la digue projetée. Il n'y avait pas de merveilles que la flatterie ne fît dire à la cour

sur cette acquisition. Elle devait non-seulement nous rendre les maîtres de tout le commerce de la Méditerranée, mais servir encore à recevoir dans ses remparts quelques troupes, qui mettraient hors d'insulte celui que nous faisons avec les deux Indes. Enfin, grâces à Tanger et aux travaux qu'on se préparait à y exécuter, il semblait que le règne du Roi allait effacer tous les règnes précédens, en rendant au dehors l'Angleterre puissante et glorieuse, comme il les effaçait déjà par le bonheur intérieur du royaume. Cependant le fait est que nous n'avons jamais pu parvenir, ni par la voie des armes, ni par celle des traités, à obtenir des Maures le terrain indispensable autour de la ville pour y entretenir une garnison. De tous les hommes qui y furent envoyés, il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait fait sa principale étude de s'enrichir aux dépens du Roi. Si tout l'argent que la digue a absorbé à différentes époques avait été fourni exactement à mesure que les travaux s'avançaient, Tanger serait en effet devenue une forteresse d'un très-grand prix; mais les interruptions furent si fréquentes, et il y eut une versatilité si ruineuse dans les plans, qu'après des dépenses infinies, la cour se lassa enfin de les renouveler sans résultat, et envoya une escadre en 1683 pour ramener la garnison, et raser tous les ouvrages.

Pour ne plus revenir sur le mariage du Roi

avec l'Infante de Portugal, je dirai qu'il finit par se conclure. Le comte de Sandwich alla chercher la jeune princesse, et représenter son maître dans la cérémonie nuptiale. Le Roi avait donné communication du projet de cette alliance au parlement d'Angleterre et d'Écosse. Quoique les inconvéniens déplorables d'une Reine papiste eussent frappé tous les esprits sous le règne précédent, il n'y eut dans les deux parlemens que le comte de Cassilis, en Ecosse, qui osât réclamer contre l'imprudence d'y exposer de nouveau l'Angleterre. Il proposa de supplier le Roi, par une adresse, d'épouser une princesse protestante. Une seule voix l'appuya; tant les esprits étaient changés, tant ils étaient passés promptement d'une extrémité à l'autre dans les deux royaumes!

La nouvelle Reine débarqua dans l'été de 1663. Le Roi alla à sa rencontre jusqu'à Winchester. L'archevêque de Cantorbéry s'y rendit pour faire la cérémonie. Mais la Reine était tellement bigotte qu'elle ne voulut ni supporter la vue du prélat hérétique, ni prononcer les mots sacramentels. Le Roi les prononça pour elle à la hâte, et ils reçurent la bénédiction nuptiale. Se prévalant de cette circonstance, quelques personnes parlèrent dans la suite de faire déclarer le mariage nul, comme mariage *de facto*, dans lequel le consentement réciproque des époux n'avait pas été donné. Mais le duc d'York m'a dit que

le lord Aubigny avait marié les deux époux selon le rit romain, et qu'il avait été lui-même un des témoins. Il ajouta que, quelques jours avant notre conversation, la Reine lui avait dit qu'elle venait d'apprendre l'intention où étaient certains esprits d'élever des doutes sur son mariage, et que, si en effet ils en attaquaient la validité, elle le sommerait, en qualité de témoin, d'en produire la preuve. J'ai vu la lettre que le Roi écrivit au comte de Clarendon le lendemain de ses noces. Elle ne laissait aucun doute sur la consommation du mariage, et il paraissait même que la Reine n'avait point déplu à son époux; ce qui m'a toujours convaincu de la fausseté des bruits qui avaient couru sur la prétendue impossibilité physique où elle était d'avoir des enfans. Charles d'ailleurs m'a dit lui-même qu'elle avait été grosse. Willis, fameux médecin, a de plus assuré le docteur Loyd, de qui je le tiens, qu'elle avait fait une fausse couche, et que le fétus était assez formé pour marquer le sexe, s'il eût été important de le distinguer. Plus tard elle devint stérile. Comme elle était d'ailleurs sans agrémens ni beauté et d'un caractère peu aimable, le Roi s'en dégoûta bientôt, et le peu d'égards qu'il avait pour elle la laissa à la cour dans une position aussi subalterne que le permettait son rang. Il s'imposa d'abord quelques contraintes de bienséance, et il ne voyait ses maîtresses qu'à la dé-

robée; mais, fatigué de ce joug importun, il le secoua si bien qu'il ne cessa plus d'avoir des maîtresses en titre jusqu'à la fin de sa vie, au grand scandale du public, et à la honte des ecclésiastiques qui entouraient sa personne. C'était ordinairement de chez quelqu'une d'entre elles qu'il sortait pour aller à l'église, même les jours de communion. Il tenait, pour ainsi dire, toute sa cour à leurs pieds, et tous ses ministres leur rendaient hommage. Les comtes de Clarendon et de Southampton seuls ne voulurent jamais en honorer aucune des visites les plus froides, et ils maintinrent ainsi avec éclat les bienséances de la vertu. Le comte de Clarendon mit l'administration de la justice en de très-bonnes mains. Il employa plusieurs jurisconsultes estimés qui avaient honoré le banc du temps de Cromwell, entre autres le fameux sir Matthew Hale.

Disons un mot de l'Irlande. Les affaires de ce royaume n'offraient pas de petites difficultés. Les Irlandais qui avaient trempé dans la rébellion avaient fait un traité avec le duc d'Ormond, agissant au nom du Roi, quoiqu'il n'eût point de commission signée du grand sceau, le Roi étant alors prisonnier. Par ce traité qui, suivant ce qu'ils prétendaient, avait été garanti par la couronne de France, à la sollicitation de la Reine-mère, ils s'engageaient à fournir au duc d'Ormond une armée, destinée à prendre, sous ses

ordres, la défense des intérêts royaux ; et en retour, une amnistie leur était promise pour le passé. Ils devaient avoir en outre le libre exercice de leur religion, être admissibles à tous les emplois et posséder un parlement indépendant. Mais après le désastre de Dublin, conduit et excité par le Pape, ces mêmes Irlandais qui avaient conclu le traité rétablirent un conseil suprême, et refusèrent d'obéir au duc d'Ormond. Celui-ci, après quelques contestations, et voyant qu'il ne pouvait plus les engager à marcher sous ses ordres, quitta l'Irlande. Cromwell s'y rendit, et après avoir soumis tout le royaume à son obéissance, il fit une masse du produit des biens confisqués, et la destina au paiement de ceux qui avaient avancé les frais de la guerre, et à la solde des officiers qui l'avaient faite. Le Roi, dans sa déclaration, avait promis de maintenir l'établissement de l'Irlande tel que l'avait laissé Cromwell. Cependant il s'éleva à son retour de grandes contestations entre les Irlandais originaires et les Anglais établis dans l'île. Les premiers en appelaient aux articles du traité avec le duc d'Ormond; mais celui-ci répondait que l'ayant violé les premiers, ils n'étaient plus en droit de réclamer son exécution. Ils paraissaient compter beaucoup sur la cour de France, et en général sur tout le parti catholique, dont ils composaient la plus grande partie

dans les trois royaumes. Mais le gouvernement d'un autre côté était disposé à soutenir les intérêts des Anglais; d'autant plus qu'ils avaient unanimement concouru au rétablissement du Roi, et avaient mérité par cette conduite la protection du duc d'Ormond. Avec un tel appui, ils obtinrent sans peine un acte formel de ratification de l'établissement de Cromwell. On crut devoir cependant établir un tribunal, chargé de recevoir les réclamations de quelques Irlandais, qui étaient dans le cas d'apporter des motifs particuliers d'excuse, pour n'être pas compris dans la confiscation générale. Les uns avaient leur âge à faire valoir; d'autres étaient en voyage, ou servaient en pays étranger; plusieurs s'étaient distingués au service du Roi, pendant qu'il était en France, principalement sous le duc d'York, sur lequel ils avaient toujours compté comme sur leur principal protecteur, et qui épousa en effet leurs intérêts dans cette circonstance avec beaucoup de zèle. La cour pensa que ce qu'il y avait de plus équitable était d'envoyer d'Angleterre des personnes étrangères aux deux partis pour peser ces réclamations. Leurs décisions furent fort critiquées. On prétendit que tout homme qui pouvait appuyer sa réclamation par de bons présens était assuré de la faire réussir, et que tous les juges étaient revenus très-riches. De sorte que les plaintes des Irlandais qui accusaient le tribu-

nal de ne leur avoir pas fait justice, se mêlaient à celles des Anglais qui lui reprochaient sa condescendance extrême pour les réclamans. Ce qui est constant, c'est que, quand il fallait des témoins, on en achetait par brigades, qui déposaient tout ce qu'on voulait. On se récria contre la nouvelle scène d'iniquité qui s'ouvrit alors, et qui devait finir par étouffer toute justice et tout bon gouvernement. Cet horrible abus a fructifié depuis cette époque, et nous l'avons vu traverser la mer. Le danger d'être ruiné et perdu par de faux témoins, est devenu si imminent, qu'il n'y a plus d'autre refuge que la sincérité des jurés. Si on vient à bout de les corrompre, comme cela s'est vu plus d'une fois, il n'y aura plus personne dont la vie soit en sûreté, toutes les fois qu'un gouvernement dépravé ne reculera pas devant la violence des persécutions. Je ne suis pas assez bien informé des affaires d'Irlande pour en parler avec plus de détail. Je dirai seulement que les comtes d'Anglesey et d'Orrery, qui étaient à la tête de la faction anglaise, avaient une réputation au moins équivoque, et que la faction nationale reconnaissait pour son chef Richard Talbot, un des gentilshommes de la chambre du duc d'York, élevé par lui dans la suite à la dignité de comte et de duc Tyrconnell, homme d'ailleurs plein de ruse et d'artifice, mis par son maître dans la double confidence de ses plaisirs et de sa religion.

J'ai passé en revue les différentes branches de l'administration civile et indiqué les nouveaux réglemens qui furent faits dans chacune d'elles lors de la restauration. Je passe maintenant aux affaires de l'Église, que j'ai voulu réserver pour les dernières, comme celles que j'ai approfondies avec le plus de soin. J'offre donc avec confiance le résultat de mes recherches, et j'attends de mes lecteurs l'attention réfléchie que mérite la gravité de ces matières.

Juxon, que son âge et sa dignité plaçaient à la tête des anciens évêques, et qui avait assisté le feu Roi dans ses derniers momens, fut élevé au siége de Cantorbéry immédiatement après la restauration, plutôt par une espèce de bienséance que parce qu'on le réputait capable de remplir ce poste; car, outre qu'il n'avait jamais été grand théologien, il était affaissé sous le poids des années. Cependant quelques personnes m'ont assuré qu'il lui restait assez de bon sens pour avoir jugé le Roi et avoir perdu toute espérance, après quelques momens d'entretien avec ce prince. Charles de son côté ne faisait aucun cas de lui, quoiqu'il le traitât avec de grandes démonstrations de respect. Sheldon et Morley étaient les deux hommes du clergé qui avaient le plus de crédit à la cour. Le premier avait passé pour un savant théologien avant la guerre; mais il s'était depuis tellement adonné à la politique qu'à peine retrouvait-on

en lui quelques traces de ce qu'il avait été. Doué d'un esprit pénétrant et d'un jugement plein de droiture, il semblait né pour les affaires. Il était généreux et charitable. Sa conversation était enjouée, peut-être quelquefois jusqu'à la bouffonnerie. Il excellait dans l'art de recevoir ceux qui venaient à lui avec l'affabilité la plus obligeante; mais peu cependant faisaient fond sur ses grandes offres de service et d'amitié. Il ne paraissait pas qu'il fût pénétré d'un sentiment religieux très-profond, si même il en avait; et le plus souvent il ne voyait dans la religion qu'un moyen de gouvernement et un des plus grands intérêts de la politique. Il n'en fallait pas davantage pour le faire regarder comme le plus sage et le plus honnête d'entre les évêques. Sheldon, nommé d'abord à l'évêché de Londres, fut promu, à la mort de Juxon, au siége archi-épiscopal de Cantorbéry. Morley dut le commencement de sa réputation à l'amitié de lord Falkland. C'était assez pour recommander un homme à l'estime publique. Il avait vécu long-temps dans la famille du lord Clarendon, dont il était aussi ami particulier. Il était calviniste sur les points controversés avec les arminiens, et avait passé avant la guerre pour favorable aux puritains; mais depuis sa promotion, il prit soin de se purger de tout soupçon de ce genre. C'était un homme pieux et charitable, d'une vie exemplaire, mais passionné et très-opi-

niâtre. Il fut fait en premier lieu évêque de Worcester. Le docteur Hammond, à qui ce siége avait été destiné, mourut un peu avant la restauration. Ce fut pour l'Eglise une perte irréparable. Aussi éminent par son savoir que par ses talens et ses vertus, on l'avait vu se signaler en maintenant avec plus de courage et de succès qu'aucun de ses confrères les droits de l'Eglise, pendant les momens les plus critiques de la révolution. Très-modéré par caractère, quoique très-rigide dans ses principes, il aurait probablement conseillé les voies de la douceur. Morley passa bientôt à l'évêché de Winchester qui vint à vaquer par la mort de Duppa. Celui-ci avait été tuteur du Roi, quoique de toute manière incapable de remplir ce poste; mais il était doux, humble, et se faisait aimer par sa bonté. Il eût emporté plus d'estime, s'il fût mort avant la restauration, car il ne fit pas l'usage qu'on attendait des immenses richesses dont il fut comblé. Entre Morley et Sheldon, Morley passa toujours pour plus honnête homme, mais Sheldon était certainement plus habile.

La première question à décider était de savoir si l'on travaillerait à gagner les dissidens et particulièrement les presbytériens, et si l'on consentirait à des concessions pour faciliter la réunion. Le comte de Clarendon était fort de ce sentiment. Ce fut lui qui engagea le Roi à publier,

peu après son retour, une déclaration sur les affaires ecclésiastiques, qui très-probablement, si le gouvernement s'y était tenu, aurait ramené la plus grande partie des non-conformistes. Mais les évêques ne l'approuvèrent pas; et après le service qu'ils avaient rendu au chancelier lors du mariage de sa fille avec le duc d'York, il se fit scrupule de les contrarier. Cette faiblesse déplut à lord Southampton. Il tenait au projet dont on avait tant parlé pendant les troubles, de se relâcher sur tout ce qui concerne le gouvernement de l'Eglise, sur le culte et les cérémonies, et lorsqu'il le vit abandonné par Clarendon, il ne put s'empêcher de lui en montrer son mécontentement : de là un commencement de froideur entre ces deux ministres. Voici de quelle manière les évêques et leur parti envisageaient la chose. Les presbytériens possédaient la majeure partie des bénéfices considérables, principalement dans la cité de Londres et dans les deux universités. Il est vrai que tous ceux qui y avaient été nommés en remplacement de ceux que le parlement avait chassés, par lui-même ou par ses commissaires, devaient les perdre en vertu de la loi commune, comme gens illégalement nantis des droits d'autrui; et la mort des anciens possesseurs même ne changeait pas le cas, parce qu'un titre originairement nul est réputé toujours tel par la loi. Il y avait néanmoins en-

core dans les postes les plus éminens un grand nombre de presbytériens qui les possédaient légalement. Plusieurs même, ceux de Londres surtout, avaient travaillé à la restauration avec un zèle si ardent et tant de succès, qu'ils avaient bien mérité du Roi et acquis des titres à ses bonnes grâces. Néanmoins, comme la vieille animosité des épiscopaux contre eux, fondée sur leur conduite durant la guerre civile, n'était rien moins qu'éteinte, le parti des évêques disait qu'il valait mieux avoir un schisme hors de l'Eglise que dans son sein; et que la demi-conformité des puritains, qui existait avant la guerre, n'avait servi qu'à organiser deux factions dans chaque ville du royaume, celle des *lecteurs* ou vicaires, et celle des titulaires: la première prenait tous les moyens possibles de se rendre populaire et de se concilier la bienveillance de la paroisse de laquelle ils attendaient toute leur subsistance, en ravalant le gouvernement tant civil qu'ecclésiastique. Non contens d'attaquer leurs adversaires par le raisonnement, les épiscopaux faisaient encore courir mille histoires, toutes tendant à exagérer le crédit du clergé dans les élections du parlement: ils espéraient qu'elles parviendraient aux oreilles du Roi et le convaincraient de la nécessité de n'admettre au service de l'Eglise que des gens fermement liés à ses intérêts par des signatures et des sermens, autant

que par principes. Il faut dire aussi que la joie effrénée que la restauration avait répandue dans toute l'Angleterre avait provoqué l'élection d'un parlement si ardent et si pur que, si la cour ne l'avait comprimé, il se fût laissé emporter à de bien autres sévérités contre tous ceux qui avaient trempé dans les derniers troubles. On sentait cependant qu'il deviendrait tous les jours plus difficile de les inquiéter, qu'il fallait se hâter, et profiter de l'enivrement qui durait encore. Ainsi, au lieu de recourir à des voies de conciliation pour ramener les dissidens, il fut résolu d'employer les moyens les plus efficaces pour les chasser de tous les postes de l'Eglise. Ce parti plut au Roi, ou du moins sembla lui plaire; car sous les dehors affectés d'une feinte modération, il roulait dans son esprit une arrière-pensée aussi peu favorable à l'épiscopat qu'au presbytérianisme, et que servait merveilleusement tout ce qui tendait à fomenter les divisions de l'Eglise nationale, je veux dire le projet de rétablir le catholicisme. Déjà, grâces à une Reine catholique, il était en pied à la cour; et un essaim de prêtres pouvaient y bourdonner à leur aise, cherchant de tous côtés à faire des prosélytes. Ce n'était pas assez; on voulait les voir se répandre dans toute la nation; et ils ne pouvaient le faire qu'à l'abri d'une tolérance générale. Mais comment obtenir cette tolérance? Il était impossible

de songer à la réclamer pour les papistes : il fallait donc chasser du sein de l'Eglise tout ce qu'elle renfermait de dissidens sous divers noms, et les soumettre à de rigoureuses lois afin de les forcer à implorer eux-mêmes un acte de tolérance, et afin d'en rendre la concession raisonnable et juste. Il ne s'agissait plus ensuite que de le faire passer rédigé en termes si généraux que les catholiques y pussent être compris. C'est dans cette espérance que ceux-ci se décidèrent à s'opposer vivement à toutes les tentatives de réunion, et à pousser au contraire le parti épiscopal à défendre opiniâtrément son terrain contre les sectaires. Ils semblaient animés ainsi du plus beau zèle pour l'Eglise anglicane. Mais en même temps ils représentaient la tolérance comme un moyen de paix et de repos pour la nation et un encouragement nécessaire au commerce. Le duc d'York, enchanté de cette tactique, se déclara lui-même ennemi violent de la réunion des sectes et partisan zélé de la tolérance. Décidé à maintenir les termes de conformité tels qu'ils étaient avant la révolution, sans les adoucir ni les changer en aucune façon, le Roi ne voulut pas toutefois renoncer subitement à toute apparence de modération avant d'avoir vu les deux partis aux prises dans le nouveau parlement, et les forces respectives qu'ils y apporteraient.

C'est ainsi que, conformément à l'esprit de la déclaration publiée à l'instigation du comte de Cla-

rendon, douze des principaux théologiens de chaque parti, assistés de leurs neuf confrères, furent autorisés à se réunir ensemble à l'hôtel de la Savoie, pour aviser de concert aux moyens d'opérer la réunion. Sheldon ouvrit la première conférence, en disant que les épiscopaux n'avaient point désiré cette réunion, puisqu'ils étaient satisfaits de l'établissement de l'Eglise, tel qu'il était réglé par les lois, et qu'en conséquence ils n'avaient aucune proposition à faire; mais que c'était aux non-conformistes qui demandaient des changemens, à faire leurs réclamations contre les lois existantes et à proposer ces changemens. Il ajouta qu'il fallait qu'ils émissent leurs prétentions toutes à la fois; car on était résolu à ne pas s'engager à en discuter aucune en particulier avant qu'on ne sût jusqu'où elles pouvaient aller en masse. Sheldon exigea que tout se traitât par écrit. Les presbytériens eussent désiré au contraire que les points controversés se discutassent à l'amiable et de vive voix; mais ils furent repoussés. On leur fit espérer néanmoins qu'on se rendrait plus tard à leurs désirs. Ils se décidèrent à transmettre leurs demandes par écrit. Ils proposèrent de prendre le système de l'archevêque Usher pour base du traité. Ils demandèrent que les évêques ne gouvernassent point leurs diocèses de leur autorité pure et simple, et qu'ils ne la déléguassent pas à des offi-

ciers laïques, mais qu'en matière d'ordination et de juridiction, ils ne fissent rien que de l'avis du bas clergé, et de concert avec lui. Ils attaquaient certaines parties de la liturgie, dont ils voulaient retrancher, par exemple, les répons par les fidèles, trop fréquens selon eux, et qu'ils prétendaient réduire à une prière suivie et non interrompue. Ils désiraient aussi qu'on ne tirât plus de leçons des livres apocryphes; qu'on introduisît dans le service journalier l'usage de la nouvelle version des psaumes, qu'on supprimât plusieurs passages du rituel, qui attribuent la régénération intérieure à tous ceux qui ont été baptisés. Ce n'est pas tout : en même temps qu'ils proposaient ces réformes, ils présentèrent également un projet complet d'une nouvelle liturgie rédigée par M. Baxter. On s'y élevait avec force contre la coutume de s'agenouiller à la sainte table, surtout contre la tyrannie d'imposer cette posture, tandis que chacun devait être libre de choisir celle qui lui convenait le mieux. L'usage du surplis, le signe de la croix dans le baptême, les parrains et marraines, et les jours de fêtes, tout cela devait être aboli. Sheldon avait bien prévu l'effet que produirait la longue série de leurs demandes, quand on les verrait toutes à la fois. Elle excita de grandes clameurs, et les fit considérer comme des gens qui ne seraient jamais contens. Mais rien ne donna contre eux autant

d'avantage que la nouvelle liturgie qu'ils avaient proposée. Dans cette démarche imprudente, ils n'avaient pas même été d'accord entre eux : quelques uns étaient d'avis de n'insister que sur un petit nombre de points capitaux, attendu que, si on les gagnait et si la réunion avait lieu en conséquence, il serait plus aisé de gagner les autres ensuite. Mais M. Baxter fut d'un avis contraire, et il l'emporta. C'était un homme d'une grande piété, et s'il ne s'était livré à trop d'occupations à la fois, il eût été un des savans du siècle. Il a écrit près de deux cents volumes, dont trois au moins sont de grands in-folio. Son style était touchant et pathétique, quoique toujours très-embarrassé de subtilités métaphysiques. Jamais personne d'ailleurs ne joignit, à beaucoup de zèle pour la religion, une simplicité plus grande. Tant de talens et de vertus lui donnaient naturellement un grand ascendant sur ses confrères, toujours prêts à s'en remettre à ses lumières. Il n'avait donc eu qu'à se prononcer pour leur persuader qu'en vertu des désordres qui les avaient assemblés, ils étaient tenus de proposer tout ce qu'ils croyaient propre à contribuer au bien et à la paix de l'Eglise, sans s'inquiéter ni des chances de succès que pouvaient avoir leurs demandes, ni de l'effet que produirait leur étendue, en irritant le parti le plus puissant et le plus nombreux.

Toute la controverse entre les deux partis rassemblés à la Savoie finit par se réduire au seul point de savoir s'il était permis de prescrire d'une manière absolue et exclusive l'usage de choses indifférentes, en fait de service divin. Les évêques, ayant circonscrit leurs adversaires dans la discussion de cette question générale, les pressèrent de prouver qu'aucune des obligations imposées par l'Eglise anglicane fût en elle-même mauvaise et injuste. Tout en évitant de répondre directement, les presbytériens soutenaient que toute prescription de choses indifférentes pouvait, dans certaines circonstances, devenir nuisible et injuste; que l'obligation par exemple de recevoir le Saint-Sacrement à genoux était une injustice, puisque cette loi, qui excluait de la communion tous ceux qui ne s'agenouillaient pas, était une restriction véritable des lois de Jésus-Christ, dont l'observation est la seule condition pour avoir droit à la sainte table. Il y eut sur ce point une conférence qui dura plusieurs jours. Les deux hommes, sur qui roulait principalement la discussion, étaient les moins propres qu'il fût possible à écarter les sujets de contestation. Ils en auraient plutôt trouvé de nouveaux. Baxter attaquait, et Gunning, qui fut plus tard successivement évêque de Chichester et d'Ely, était le répondant. Ce dernier avait une immense lecture, et était connu pour la subtilité particulière

de son argumentation. Il n'y a pas de sophisme dont il ne fît usage, et en toute occasion, avec autant de confiance que du raisonnement le plus solide. C'était d'ailleurs un homme de mœurs innocentes, mais toujours disposé à employer à tout propos son infatigable activité. Il s'était mis dans l'esprit de nous réconcilier avec quelques pratiques du catholicisme, et comme le reproche d'idolâtrie fait à cette Eglise lui semblait le plus grand obstacle à cette réconciliation, il travailla avec ardeur à disculper d'idolâtrie l'Eglise de Rome. On en conclut qu'il méditait de se réunir lui-même à elle. Il était trop honnête et trop sincère pour y penser; mais seulement il n'avait ni jugement, ni conduite. Il eût désiré que nous nous fussions conformés en toutes choses aux canons de la primitive Eglise; entre autres, à l'usage de prier pour les morts, et à celui de l'Extrême-Onction. Il forma à Cambridge plusieurs disciples, qui, depuis, ont poussé ses idées peut-être plus loin qu'il ne le prétendait. Baxter et Gunning passèrent plusieurs jours à argumenter, au grand amusement de toute la ville, qui les regardait comme deux maîtres d'escrime dont le combat devait finir en laissant la victoire indécise. Cependant les conférences, dont la durée était limitée à un certain nombre de jours, vinrent à finir sans que les deux partis se fussent accordés sur rien. Les évêques, retranchés derrière les lois

existantes, n'avaient voulu entendre à aucune modification, à moins qu'on ne leur prouvât que, telles qu'elles étaient, elles prescrivaient l'iniquité. Ils accusaient les presbytériens d'avoir élevé un schisme pour de prétendus abus qu'ils n'osaient pas eux-mêmes incriminer. Il disait qu'il serait déraisonnable de rien accorder à de pareilles gens, qu'une concession ne servirait qu'à attirer mille demandes nouvelles, et que toute autorité ecclésiastique et civile était sapée par ce principe fondamental de leur doctrine, qu'il n'est pas permis de prescrire des choses indifférentes, puisqu'enfin c'est seulement sur des choses indifférentes que peut s'exercer l'autorité humaine. Rien de plus naturel après cela que de les représenter comme ennemis de toute espèce d'ordre. Une aigreur constante présida aux conférences de *la Savoie*. Les deux partis se renvoyaient les imputations les plus odieuses. Il arriva une fois à Baxter de dire que tous les gens de bien de la nation seraient offensés. Il fut aussitôt relevé par Stearn, archevêque d'York, qui observa qu'il se servait du mot *nation*, et non du mot *royaume*, parce qu'auparavant il ne reconnaissait pas de roi. Les presbytériens réclamèrent contre la malignité de cette interprétation, ajoutant que c'était indignement récompenser le zèle qu'ils avaient montré pour la restauration.

La conférence se termina donc sans faire au-

cun bien. Elle fut même nuisible, car elle aigrit encore les esprits, à tel point que l'animosité devint irrémédiable. Les presbytériens portèrent leurs plaintes au Roi, mais à peine voulut-on les examiner. Quant aux évêques, loin d'acquiescer à aucun changement dans le gouvernement de l'Église, ils ne pensèrent qu'à couronner leurs premiers succès en rendant les termes de conformité plus durs, plus explicites qu'ils n'étaient avant la guerre. Ils résolurent de maintenir la conformité dans l'Église avec la dernière rigueur, de soumettre les *lecteurs* ou vicaires aux mêmes sermens et aux mêmes signatures que les titulaires, et d'obliger en un mot tout membre du clergé à déclarer par écrit qu'il consentait et acquiesçait sincèrement, dans l'ensemble et dans le détail, à tout ce qui était contenu et prescrit dans le livre de la liturgie. Plusieurs, qui croyaient pouvoir en conscience s'y conformer par soumission, se firent néanmoins un scrupule de signer cette formule, qui exprimait une approbation particulière de tout ce que le livre renfermait, et on distingua entre une conformité extérieure, de bouche et de fait, et un assentiment aussi complet, aussi implicite. D'autres, et en plus grand nombre, persistèrent à ne voir dans la nouvelle formule qu'un consentement extérieur, un consentement d'obéissance; car, bien que les termes, qui de plus devaient être prononcés en

face de l'Église, semblassent, en exprimant *un consentement et un acquiescement sincère*, s'opposer à cette explication, cependant elle était autorisée par une clause de l'acte même qui les prescrivait. Par cette clause la déclaration n'était présentée que comme un consentement et un acquiescement à l'usage de toutes les choses contenues dans la liturgie. Une autre formule de serment, relative au covenant, fut prescrite, par laquelle on était tenu de déclarer illégitime toute résistance à main armée, quel qu'en fût le prétexte, aux volontés du Roi; de renoncer au principe séditieux qu'il est des cas où il est permis de prendre les armes, au nom de la royauté, contre la personne du Roi ou ses agens; de déclarer enfin qu'on se regardait, soi et tout autre, comme délié de l'obligation que le covenant impose; de concourir de toutes ses forces au changement et à la réforme du gouvernement ecclésiastique et civil, et qu'on tenait le covenant pour un serment nul et illicite en lui-même. Ce second coup était dirigé contre tous les vieux presbytériens qui avaient prêté serment au covenant, et avaient forcé beaucoup d'autres à les imiter. On les forçait ainsi à signer eux-mêmes leur propre condamnation. Quant à ceux qui croyaient qu'il se présente des circonstances où le pouvoir abuse de lui-même avec tant d'insolence et de tyrannie qu'il est permis de défendre par tous

moyens et les lois violées et les libertés envahies, ils refusèrent en général de signer la déclaration exigée, quoiqu'on fût dans un temps où on ne pouvait sans danger manifester de tels sentimens. Quelques personnes pensèrent que puisque le Roi avait juré le covenant, il n'aurait pas dû le laisser flétrir de la sorte.

L'acte d'uniformité vint encore, sur un autre point, accroître la rigueur des lois ecclésiastiques. Jusqu'alors ceux qui passaient des Églises étrangères dans l'Église anglicane, n'avaient pas été tenus de se faire réordonner suivant notre rite; mais maintenant on déclara incapable de posséder tout bénéfice quiconque n'avait pas reçu l'ordination épiscopale. Cependant un petit nombre de changemens furent faits dans la liturgie par les évêques eux-mêmes. Quelques nouvelles prières furent instituées, telles que la prière pour tous les hommes sans distinction de condition ni de rang, et une formule d'actions de grâces générales. Une prière fut aussi rédigée pour le parlement, dans laquelle une nouvelle épithète fut donnée au Roi, qui choqua beaucoup et donna lieu aux plus indécentes railleries; il était nommé *notre religieux monarque*. Il n'était pas facile en effet de donner à cette épithète une application supportable; car, bien qu'en latin le mot religieux pût à la rigueur ne signifier que ce qu'il y a d'auguste et de sacré dans la personne du Roi,

il emporte en anglais un sens inapplicable de tout point au caractère connu de Charles. Aussi ceux qui avaient toute liberté avec lui lui ont-ils souvent demandé ce que devaient penser ses sujets lorsqu'ils entendaient prier pour leur *très-religieux souverain*. On fit quelques autres changemens d'une importance plus ou moins grande; mais on eut soin de n'en faire aucun dans le sens des réclamations presbytériennes, car on était résolu à ne les satisfaire en rien. Gauden fut l'auteur principal d'une innovation qui, dans le moment, n'était pas sans portée. Il fit remettre dans son ancienne place une déclaration tendante à expliquer la coutume de s'agenouiller en communiant, qui avait été insérée dans la liturgie du roi Edouard, mais qui avait été retranchée sous le règne d'Elisabeth. Les papistes furent très-mécontens lorsqu'ils virent une déclaration aussi formelle faite contre la présence réelle. Le duc d'York m'a raconté que, lorsqu'il avait demandé à Sheldon pourquoi ils s'étaient déclarés contre une doctrine qui était, suivant ce qu'on en disait, la doctrine de l'Église anglicane, Sheldon lui avait répondu : « Demandez-le à Gauden, « qui est un évêque de votre fabrique. » La cour avait en effet exigé la promotion de Gauden en récompense des services qu'il avait rendus à la famille royale. L'assemblée du clergé qui prépara ces changemens, voulant aussi ajouter quel-

jours de fête, tels que la St.-Barnabé et la Conversion de saint Paul, puis plusieurs leçons dans les livres apocryphes. De nouveaux offices furent aussi composés pour le 31 janvier, fête du roi Charles Ier., martyr, et pour le 29 mai, jour de la naissance du Roi et de son retour en Angleterre. Sancroft présenta, pour y être insérés, quelques morceaux où il s'était laissé aller à toute l'inspiration de sa verve; mais on leur préféra des compositions plus modérées. Lorsque plus tard Sancroft fut élevé au clergé de Cantorbéry, il publia ses offices avec l'autorisation du Roi, mais c'était dans un temps où tant d'emphase sur de pareils sujets s'accordait mal avec les dispositions de la nation. On prit de telles mesures pour le choix des membres de l'assemblée du clergé, et l'on sut si bien acheter leur soumission, que tout s'y passa au gré de Sheldon et de Morley. Lorsqu'ils eurent préparé toutes leurs corrections, ils les présentèrent au Roi, qui les renvoya à la chambre des communes, et c'est d'après elles que Keeling, ensuite lord grand juge, dressa l'acte d'uniformité.

Lorsqu'il fut apporté à la chambre, plusieurs, alarmés du mauvais effet que pouvait produire la rigueur de la plupart de ses dispositions, commencèrent à rabattre de leur première ardeur. Pour la ranimer on fit courir mille bruits sur les menées séditieuses des presbytériens dans

différens comtés, et on les exagéra ensuite dans la chambre. Ces bruits occasionnèrent un assez grand nombre d'arrestations, mais sans amener aucun jugement. Depuis il a passé pour constant qu'ils avaient été forgés à l'instigation de quelques esprits violens, qui avaient vu dans ce stratagème un moyen assuré de rendre odieux le parti presbytérien et d'obliger ainsi le parlement, effrayé de ses complots, à le traiter sans ménagement ni pitié. Le comte de Clarendon lui-même fut accusé d'avoir conseillé un aussi détestable artifice; mais je n'ai jamais trouvé aucun fondement réel à cette imputation. Il est vrai du moins que parmi la portion exagérée des épiscopaux, il y en avait plusieurs dont le caractère et la conduite autorisaient tous les soupçons. L'acte ne passa point à une grande majorité. En vertu de cet acte tous ceux qui le 24 août, jour de la St.-Barthélemy, en 1662, ne se seraient pas conformés à la liturgie anglicane, étaient privés de tout bénéfice ecclésiastique. Le Roi lui-même était sans pouvoir pour modifier dans l'exécution cette rigoureuse mesure, et rien n'était assigné pour la subsistance des pasteurs qui seraient ainsi dépossédés. Il n'y avait pas eu d'exemple d'une telle sévérité, ni sous la reine Elisabeth, lorsqu'elle institua sa liturgie, ni sous Cromwell, lorsqu'il avait écarté les royalistes auxquels il laissa un cinquième de leurs bénéfices pour sub-

venir à leurs besoins. Le jour de la Saint-Barthélemy fut choisi, afin que les non-conformistes perdissent le revenu de l'année entière, les dîmes ne se payant communément qu'à la Saint-Michel. Les presbytériens se rappelèrent que cette Saint-Barthélemy avait été célébrée à Paris, quatre-vingt-dix ans auparavant, par le massacre des protestans, et ils ne firent pas de difficulté de comparer ces deux journées ensemble. On exigeait d'eux de souscrire le livre de la liturgie avec les changemens qui y avaient été faits; mais ces changemens furent préparés si lentement, et le nombre prodigieux de copies de la liturgie, qui était nécessaire et dépassait plusieurs mille, puisqu'il fallait en envoyer dans toutes les paroisses du royaume, retarda tellement l'impression qu'il n'y en avait encore qu'un fort petit nombre d'exemplaires en vente au jour échu pour la signature; de sorte que plusieurs ecclésiastiques, quoique bien affectionnés à l'Église, se firent un scrupule de signer un livre qu'ils n'avaient pas examiné, et renoncèrent à leurs bénéfices. D'autres firent un voyage à Londres pour le voir avant de l'approuver. On mit enfin tant de précipitation dans la demande des signatures qu'il semblait en effet qu'on eût l'intention de faire recevoir aveuglément par le clergé un livre qu'il ne connaissait pas. Beaucoup trop de gens s'y résignèrent, ainsi que je l'ai su de

plusieurs évêques. L'embarràs des presbytériens était très-grand. Ils tinrent plusieurs assemblées et agitèrent vivement la question de la conformité. Reynolds accepta l'évêché de Norwich. Mais Calamy et Baxter refusèrent les siéges de Litchfield et d'Hereford. Deux mille ministres environ s'exposèrent à la dépossession prévue par l'acte de conformité. Tout le monde cependant ne convient pas de ce nombre. Cette persécution du parti presbytérien excita de grandes clameurs, et cependant il n'avait jamais été plus déconsidéré qu'à cette époque. Baxter m'a dit que, si on s'en était tenu aux termes de la déclaration du Roi, il ne croyait pas que plus de trois cents de ces hommes-là se fussent mis dans le cas d'être déposés. Quelques épiscopaux, mais en très-petit nombre à la vérité, désapprouvaient tant d'acharnement contre les non-conformistes, et en pressentaient les fâcheuses conséquences. Ils voyaient avec effroi un corps nombreux d'hommes très-estimés, les uns à juste titre, si quelques autres l'étaient sans motifs, ils les voyaient, dis-je, chassés ignominieusement de leurs postes, réduits à une grande pauvreté, aigris par une suite de provocations et de mauvais traitemens, se livrant à des manœuvres populaires que semblaient justifier et leurs principes et leur position, formant des congrégations séparées, tout occupés et d'éloigner les fidèles du culte public, et de flétrir dans leur esprit les ministres

leurs successeurs, qu'ils traitaient de pasteurs illégitimes et d'intrus. Le blâme de cette proscription ecclésiastique retomba principalement sur Sheldon. Le comte de Clarendon fut accusé d'avoir endormi les presbytériens par de bonnes paroles et des promesses, tandis qu'il favorisait sous main les projets des évêques, ou du moins ne leur résistait pas.

Lorsque l'assemblée du clergé eut fini de retoucher la liturgie, on parla de remanier aussi les canons de l'Église, conformément à une clause des lettres de convocation du Roi. Il n'aurait tenu qu'à cette assemblée de réformer bien des abus, et de remédier en particulier à tous ceux qui proviennent du trop modique revenu dont jouissent beaucoup de possesseurs de petits bénéfices. Presque tous les baux des biens ecclésiastiques, tant ceux qui étaient à vie que les autres, étaient expirés, soit parce qu'il y avait vingt ans qu'on n'en avait renouvelé aucun, soit parce que la guerre avait emporté un grand nombre de fermiers. Le clergé avait touché, pour renouvellement de ces baux, environ quinze cent mille livres sterling. Il était déraisonnable de laisser une aussi forte somme à la disposition des nouveaux évêques. Si on en avait seulement employé la moitié à acheter des rentes et des terres pour les cures trop pauvres, c'eût été déjà une grande et efficace amélioration.

Il y eut des diocèses où les droits de renouvellement rapportèrent quarante et cinquante mille livres sterling, sans autre résultat que d'enrichir les familles des évêques. On fit quelque chose cependant pour un petit nombre de colléges et d'églises, et en particulier pour celle de Saint-Paul de Londres. On amassa de plus de quoi racheter tous les captifs anglais détenus en Barbarie. Mais c'était beaucoup moins qu'on n'avait lieu d'attendre. Le comte de Clarendon fut extrêmement blâmé pour s'être montré par là plus ami des prélats que de l'Église. Il est vrai que la loi accordait aux évêques actuels les profits de ce renouvellement de baux; mais il est vrai aussi qu'il eût fallu faire une loi nouvelle pour un cas extraordinaire. La vie que menèrent ensuite les évêques, à l'aide de ce surcroît énorme de revenu, fut imitée par les ecclésiastiques d'un ordre inférieur, qui préférèrent généralement au soin de leurs églises les douceurs du bien-être et de la tranquillité. Les dignités et les bénéfices furent entassés sur la tête de ceux qui se recommandaient par quelque mérite ou par des services rendus. Tant de richesses introduisit dans le clergé le goût du luxe et de la dépense, auquel plusieurs se livraient sans retenue, sous prétexte d'exercer l'hospitalité. D'autres se mirent à faire des acquisitions, et laissèrent ainsi des biens considérables, dont nous avons vu la plupart dissipés

par la prodigalité des héritiers. Ainsi, transportés tout à coup au milieu de toutes les jouissances que donne une grande fortune, lorsqu'ils étaient déjà parvenus au déclin de leur âge et de leurs facultés, les nouveaux évêques, presque tous plongés dans l'oisiveté, négligèrent les véritables intérêts de l'Église. Ils se déchargeaient sur d'autres du soin de prêcher et d'écrire, pour mieux s'abandonner aux délices de la mollesse. Il faut sans doute faire quelques exceptions, mais en si petit nombre que l'Église aurait infailliblement perdu toute considération dans le peuple, s'il n'avait paru un noyau d'ecclésiastiques d'une trempe toute différente.

Ils furent formés pour la plupart à Cambridge par quelques théologiens dont les principaux étaient les docteurs Whitchcot, Cudworth, Wilkins, More et Worthington. Whitchcot était un homme d'une rare modération, doux et obligeant. Il avait joui d'un grand crédit auprès de plusieurs des coryphées de la révolution, et en avait toujours profité pour protéger les braves gens de toutes les opinions. Il était très-zélé pour la liberté de conscience. Dégoûté de la théologie systématique et sèche de son temps, il s'efforçait d'imprimer à tous ceux qui s'entretenaient avec lui une direction de pensées plus noble et plus relevée; il leur faisait considérer la religion comme un acheminement vers une *nature déi-*

forme; pour me servir d'une de ses expressions. Pour préparer les jeunes étudians à ces sublimes spéculations, il leur faisait lire beaucoup les anciens philosophes, en particulier Platon, Cicéron et Plotin; il leur enseignait à voir dans la religion chrétienne une doctrine envoyée par Dieu pour élever à la fois et adoucir la nature humaine. Il était lui-même un exemple de ce double effet de la religion. Cudworth soutint les idées de Whitchcot avec un génie admirable et une étendue immense de connaissances. C'était d'ailleurs un homme plein de sagesse et de circonspection : ce qui le fit très-injustement accuser par ses ennemis de ruse et de dissimulation. Wilkins, en premier lieu de l'université d'Oxford, passa ensuite à celle de Cambridge. Il fut redevable du commencement de son élévation à l'intimité de l'électeur palatin, qui l'admit dans sa famille, pendant qu'il était en Angleterre. Il épousa ensuite une sœur de Cromwell; mais il ne se prévalut de cette alliance que pour rendre de bons offices, et pour mettre l'université à l'abri des emportemens bilieux d'Owen et de Goodwin. A Cambridge il joignit ses travaux à ceux de Whitchcot et de Cudworth, pour propager de meilleures doctrines, pour arracher les esprits au joug des partis, à leurs idées étroites, aux chimères de la superstition, et aux passions haineuses qui naissent de la différence des sentimens.

Il était naturellement porté à l'observation, et ce fut un des grands zélateurs de la philosophie expérimentale, alors nouvelle, et si estimée depuis. Il n'était pas sans ambition, mais ce penchant ne l'empêcha pas d'être l'ecclésiastique le plus sage que j'aie jamais connu. Il aimait le genre humain, et prenait plaisir à faire du bien. More était franc, ouvert, un philosophe chrétien plein de conviction, dont le but constant fut d'établir les grands principes de la religion contre l'athéisme qui commençait alors à faire des progrès, favorisé par le pharisaïsme de quelques hypocrites, et par les rêveries fantastiques des enthousiastes de bonne foi.

Hobbes, qui avait accompagné la cour dans son exil, et y avait vécu assez long-temps sur le pied de grand mathématicien, quoiqu'il ne fût rien moins que cela, eut ensuite quelques dégoûts à essuyer, et il repassa, du temps de Cromwell, en Angleterre, où il publia un livre affreux, sous le titre bizarre de *Leviathan*. Le principe d'où il part, c'est que tous les hommes agissent sous la main d'une nécessité irrésistible, doctrine qui pouvait s'autoriser de celle de la prédestination alors en vogue. Il paraissait penser que l'univers était Dieu, et que les âmes étaient matérielles, la pensée n'étant qu'un simple mouvement subtil et imperceptible. Il croyait que l'intérêt et la crainte étaient les principes de la formation de

toute société ; et il faisait consister toute la morale dans la poursuite de tout ce qui excite nos désirs ou doit contribuer à notre avantage. Il ne reconnaissait d'autre fondement à la religion que les lois du pays ; il faisait dépendre toutes les lois de la volonté du prince, ou du peuple : car, après avoir d'abord écrit son livre en faveur du pouvoir absolu, il en changea ensuite la conséquence pour plaire au parti républicain. Tels sont les principes véritables de Hobbes, quelque soin qu'il ait pris de les déguiser, pour séduire des lecteurs inattentifs. Ils firent une rapide fortune. Ils attiraient l'attention par la nouveauté et la hardiesse ; leur impiété charmait les esprits corrompus, que les extravagances fanatiques des derniers temps n'avaient que trop préparés à les accueillir.

Pour s'opposer aux progrès de ces dogmes horribles, les théologiens de Cambridge travaillèrent à affermir les principes de la religion, en la développant avec une méthode toute philosophique. More ouvrit, dans cette direction, la carrière à plusieurs autres qui vinrent après lui. Worthington était un homme d'une piété éminente, d'une grande humilité, et qui poussait jusqu'à la sublimité le renoncement à soi-même. Tous ces grands esprits et leurs disciples s'appliquèrent à pénétrer plus avant dans la nature des choses, qu'on ne l'avait fait avant eux. Ils se déclarèrent

aussi ennemis de la superstition que de l'enthousiasme. Ils aimaient la constitution de l'Eglise et la liturgie anglicane; mais ils ne condamnaient point irrévocablement les autres cultes. Ils regrettaient que les affaires ecclésiastiques n'eussent pas été conduites avec plus de modération. Ils vivaient en bonne intelligence avec ceux dont les opinions différaient des leurs; et, en général, ils accordaient à chacun une grande liberté de penser, tant en fait de philosophie qu'en fait de religion. C'est en raison de cette juste *latitude* qu'ils donnaient aux opinions individuelles, que des gens, d'un esprit également étroit et emporté, leur donnèrent le nom de *latitudinaires*. Ils faisaient grand cas d'Episcopius: et comme d'ailleurs la raison des choses était le principal objet de leurs études, leurs ennemis les appelèrent aussi sociniens. Ils étaient tous adversaires prononcés du papisme. Aussi, à peine le parti catholique se fut-il aperçu du crédit qu'ils prenaient, qu'il mit tous ses soins à les décrier, et qu'à l'épithète injurieuse de sociniens il joignit celles d'athées et de déistes. Dans l'attaque livrée aux principes de la religion par Hobbes et ses adeptes, les catholiques jouèrent un rôle fort étrange. On les vit renforcer les argumens de l'athéisme, et publier plusieurs livres dans lesquels ils soutenaient qu'il n'existait point de preuves certaines de la religion chrétienne, à moins de les prendre dans

l'autorité de l'Église, considérée comme infaillible. C'était donner manifestement gain de cause aux impies. Tous les gens de bien en conçurent une haute indignation contre les catholiques. Ceux-ci montraient en effet par là qu'ils aimaient mieux rendre athées tous ceux qu'ils n'attireraient pas à eux, que de les voir chrétiens d'après une autre base que l'infaillibilité.

Les disciples les plus remarquables des grands hommes dont j'ai fait mention, furent Tillotson, Stillingfleet et Patrick. Le premier était né avec une grande netteté d'esprit et beaucoup de douceur dans le caractère. Aucun de nos théologiens ne l'égalait par l'éclat des pensées et la correction du style; aussi a-t-il été réputé le meilleur prédicateur de son siècle. Il avait autant de conduite que de vraie sagesse; et je n'ai jamais vu ecclésiastique plus universellement chéri et estimé qu'il ne l'a été pendant vingt ans. Il se fit remarquer par son opposition aux envahissemens du papisme. Il n'était pas moins ennemi de la persécution, et l'athéisme n'eut pas de plus redoutable antagoniste. Personne ne contribua plus que lui à ramener dans les cœurs l'amour de notre culte. Mais il y avait si peu de superstition, et tant de raison jointe à tant d'agrément dans sa manière d'expliquer les matières religieuses, que l'esprit de parti, après s'être long-temps et en secret

agité contre lui, éclata enfin et l'attaqua sans ménagement ni mesure.

Stillingfleet avait plus de savoir que Tillotson, mais il était aussi d'un caractère moins facile et moins affable. Il écrivit dans sa jeunesse son *Irenicum*, destiné à nous guérir de nos divisions, et où il fit preuve de tant de modération et de science que cet ouvrage fut estimé un chef-d'œuvre. Il y établit que les apôtres avaient constitué l'Église sous le gouvernement d'évêques, de prêtres et de diacres; mais qu'ils n'avaient point fait de loi qui dût rendre perpétuelle et irrévocable cette disposition, empruntée, comme bien d'autres choses, des habitudes et des usages de la synagogue : d'où il inférait que le gouvernement épiscopal était assurément légitime, puisqu'il était autorisé par les exemples des apôtres, mais non indispensable et de rigueur, puisqu'ils ne l'avaient prescrit par aucune loi. Ce tempérament fut goûté par beaucoup de gens, mais d'autres s'en indignèrent comme d'un attentat contre l'Église. Cependant Stillingfleet avait soutenu son sentiment avec tant d'habileté et d'adresse, que son livre demeura sans réponse. Il écrivit ensuite contre les incrédules avec plus de force qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière. Puis il s'engagea dans la lutte contre le papisme, et il s'y distingua par une

discussion si exacte et si vive que, de tous les livres de controverse du temps, les siens furent les plus lus et les plus estimés. Il avait une profonde connaissance du monde, et sa sagesse méritait la vénération publique. Ce fut un malheur pour lui cependant d'avoir composé son *Irenicum;* car, pour se laver des imputations que lui attira cet ouvrage, non-seulement il se rétracta, mais il se jeta encore dans une exagération de principes en contradiction avec la tendance naturelle de son esprit, et peut-être même avec ses véritables sentimens. Il avait fait une étude particulière des lois, du droit écrit, des documens originaux de notre constitution. En un mot, ce fut un homme très-extraordinaire, et par bien des côtés un grand homme, quoique peut-être trop content de lui-même, et trop occupé des intérêts de sa famille.

Patrick était un grand prédicateur. Il écrivit beaucoup et bien, principalement sur les Ecritures. Il était vigilant et laborieux dans l'exercice de ses fonctions, strict et régulier dans sa vie, mais quelquefois trop sévère envers ceux dont les opinions différaient des siennes. C'était surtout, il est vrai, lorsqu'il croyait quelque point fondamental de la religion attaqué par leurs doctrines. Il acquit dans la suite plus de modération.

A ces trois théologiens j'en ajouterai un autre

qui, tout en appartenant à l'université d'Oxford, avait adopté, en qualité d'élève de l'évêque Wilkins, la plupart de leurs principes, et qui les dépassait tous par son savoir. Lloyd était un grand maître dans la connaissance critique des auteurs grecs et latins, mais surtout des Écritures dont sa mémoire renfermait et appliquait les phrases entières et les moindres mots avec un ordre et une facilité que je n'ai vus qu'à lui. Il possédait à fond l'histoire, et il était dans la chronologie plus exact qu'aucun autre de nos théologiens. Personne n'avait lu plus que lui, avec un meilleur jugement, et n'avait fait de plus amples extraits de tous les ouvrages importans : ce qui faisait dire à Wilkins que, de tous les savans qu'il avait connus, aucun n'avait autant de science en petite monnaie que Lloyd. Il apportait tant de soin à tout ce qu'il entreprenait, qu'il n'abandonnait jamais un sujet d'étude avant de s'en être rendu maître. Mais aussi à peine le possédait-il qu'il passait à un autre sans se donner le temps de produire les trésors de science qu'il avait accumulés. Il avait néanmoins sur tous les sujets plusieurs volumes de matériaux rassemblés dans un si bel ordre qu'avec très-peu de peine il eût pu les mettre en œuvre. Il avait plus de vie dans l'imagination et plus de solidité dans le jugement que ne semblait le comporter tant d'opiniâtreté dans l'érudition. Cependant, quelque zèle

qu'il apportât à ses travaux scientifiques, il n'avait jamais négligé le devoir pastoral. Il eut pendant plusieurs années la cure la plus considérable de l'Angleterre à gouverner, celle de Saint-Martin, et il se fit toujours remarquer par une scrupuleuse exactitude à remplir ses fonctions, entre tous ses confrères, pour qui il était un modèle, ou plutôt un sujet de honte, car bien peu suivaient son exemple. On le vit toujours pieux, humble, patient, toujours prêt à faire le bien, quand il en trouvait l'occasion, et à sacrifier à ce noble penchant ce qu'il avait de plus cher, ses momens d'étude. Lorsqu'il fut fait évêque, il eut, comme curé de Saint-Martin, un très-digne successeur, Tennison, qui suivit et perfectionna tous les bons plans qu'il avait formés pour le gouvernement de cette grande paroisse. Celui-ci fonda et dota des écoles, érigea une bibliothèque publique, et s'entoura d'un grand nombre d'ecclésiastiques pour l'aider dans ses pénibles travaux. C'était aussi un homme d'une très-grande instruction, qui avait fait entr'autres une étude très-approfondie des notions principales et des usages de la religion païenne, dans le seul but d'entacher de plus en plus d'idolâtrie l'Eglise romaine. Whitehall est dans la paroisse de Saint-Martin; aussi Tennison se trouva-t-il comme placé au front de la bataille pendant tout le règne de Jacques. Il défendit et maintint ce poste péril-

leux avec autant de fermeté que de prudence, et s'acquit une haute estime par une conduite toujours digne et mesurée.

Tels sont les théologiens les plus illustres que nous ayons eus ces quarante dernières années; et puissions-nous avoir une succession de pareils hommes pour remplir la place et de ceux qui ont déjà disparu de la scène, et de ceux dont l'âge nous annonce la perte prochaine! Je me suis étendu avec détail sur ce qui les concerne, parce que je les ai connus personnellement et que j'ai même été fort lié d'amitié avec eux tous, particulièrement avec Tillotson et Lloyd. Si d'une part je dois une grande partie de la considération qu'on a eue pour moi à l'avantage d'être leur ami, je puis dire de l'autre que j'ai appris d'eux presque tout ce que je sais. C'est à eux en un mot que je dois d'avoir été à même de rendre quelques services à l'Eglise; et s'il est vrai, par exemple, que j'écrive avec quelque clarté et quelque correction, c'est qu'ils ont été mes maîtres. Tillotson et Lloyd, de concert avec Wilkins, avaient abordé la tentative, grande mais décidée aujourd'hui comme impossible, d'une langue universelle et philosophique; et dans ce but ils apportaient un soin extrême à l'examen des imperfections que présentent tous les différens idiomes, et le nôtre en particulier. Lloyd, chargé pour sa part de dresser les tables de leur ouvrage commun,

était parvenu à mettre dans son style plus de naturel, de pureté et de simplicité que personne. Or le peu de talent d'écrire qu'on m'accorde généralement, il faut l'attribuer à l'influence de ses avis et à l'efficacité de ses leçons. Mais je leur ai voué une reconnaissance plus grande encore pour les idées élevées et les excellens principes qu'ils se sont plus à me communiquer.

Il est difficile de se faire une idée de la réforme que les théologiens de Cambridge ont faite dans l'éloquence de la chaire, jusqu'alors envahie par le pédantisme chez tous les prédicateurs de l'Angleterre, et un mélange informe de citations tirées des Pères et des anciens écrivains. Faire un sermon, c'était le plus souvent entamer une longue explication d'un texte de l'Écriture, discuter chaque mot, en donner toutes les acceptions, avec les motifs de chacune, effleurer ensuite quelques points de controverse, et passer enfin, suivant le sujet ou l'occasion, à quelques applications pratiques, succinctes et communes. Le tout était diffus et pesant, sans harmonie dans la composition, et surchargé de phrases extraites de toutes les langues. Le style était communément ou plat ou trivial, ou plein de la rhétorique la plus emphatique et du plus mauvais goût. Le Roi n'avait que peu ou point de littérature, mais il avait du jugement et du sens, et avait pu se faire de justes idées sur le style en France, où il avait habité

dans un temps où l'on s'y appliquait beaucoup à polir le langage. On s'aperçut bientôt qu'il avait un goût pur et solide. L'approbation qu'il donna aux nouveaux orateurs fit leur réputation, et mit en vogue leur manière de prêcher, claire, simple et concise. En général ils paraphrasaient leur texte en peu de mots; à moins que des difficultés extraordinaires ne demandassent de plus longues explications, et encore évitaient-ils alors soigneusement toute parade d'érudition. S'attachant principalement au fond même des questions, ils y cherchaient la nature et la raison des choses avec tant de netteté et si peu d'appareil que leurs auditeurs remportaient avec eux une toute autre instruction qu'autrefois. Leurs sermons furent donc très-suivis, et ils ne contribuèrent pas peu à diminuer les préjugés qui subsistaient encore dans le pays, et surtout à Londres, contre l'Eglise nationale ou anglicane.

Il y eut dans le conseil une grande discussion peu de jours avant la saint Barthélemy, pour savoir si l'acte d'uniformité serait ponctuellement exécuté ou non. Plusieurs étaient d'avis d'en différer l'exécution jusqu'à la prochaine session du parlement. D'autres désapprouvaient tout délai, mais auraient voulu cependant qu'on eût quelque condescendance pour des gens d'un mérite éminent, comme de les laisser prêcher dans leurs paroisses tant qu'ils vivraient, avec la précaution

de leur adjoindre des vicaires qui liraient les prières et officieraient suivant le rite anglican. Le comte de Manchester exposa au Roi et soutint près de lui ces deux tempéramens avec plus de zèle que de force. Sheldon au contraire insista sur l'exécution pure et simple de l'acte. Il disait que l'Angleterre était accoutumée à obéir aux lois, et que tant qu'on était sur leur terrain on était en bonne situation, et à l'abri de tout danger. Il se faisait fort d'ailleurs de remplir les chaires qui viendraient à vaquer dans la cité de Londres, par des gens à la fois plus distingués et plus au goût du peuple que ceux qu'ils remplaceraient; il semblait croire enfin que peu de ministres s'exposeraient à perdre leurs bénéfices, et que la très-grande partie se conformerait sans difficulté. D'un autre côté les meneurs du parti presbytérien se donnaient beaucoup de peine pour le tenir uni. Ils représentaient à leurs amis que s'ils résistaient en masse, ils présenteraient une force imposante et obtiendraient ainsi de favorables modifications aux lois ecclésiastiques; tandis qu'ils seraient universellement méprisés si, après avoir fait tant de bruit, la plupart d'entre eux se conformaient lâchement. C'est ainsi, à ce qu'il paraît, que beaucoup de presbytériens ne renoncèrent à leurs bénéfices que pour ne pas se séparer de leurs amis. Parmi les ministres déposés, il y en avait plusieurs de distingués par leurs talens et

leurs vertus. Forcés presque tous de se jeter entre les bras de la Providence, et de se confier à la charité de leurs amis, ils se montraient sous l'attitude honorable d'hommes prêts à tout souffrir pour leur conscience. Aussi inspirèrent-ils une estime et une compassion générale, pendant que les membres de l'ancien clergé, maintenant riche et puissant, ne rencontraient que le mépris. Heureusement les jeunes ecclésiastiques qui sortaient des universités rétablirent sa réputation. Oxford fournissait des sujets très-savans, surtout dans l'étude des langues orientales, que l'édition récente de la Bible polyglotte avait mise en vogue. On y lisait aussi beaucoup les Pères. Les mathématiques et la philosophie nouvelle y étaient également très-cultivées. L'usage des réunions scientifiques que Wilkins avait introduit à Oxford fut transporté à Londres, où elles furent si bien accueillies, que le Roi lui-même se plut à les encourager beaucoup, et voulut assister dans la suite à un grand nombre des expériences qui s'y faisaient.

Ce fut sir Robert Murray, le lord Brounker, mathématicien profond, et le docteur Ward, bientôt après fait évêque d'Exeter, et dans la suite de Salisbury, qui formèrent la Société royale de Londres. Ward était un homme d'une grande étendue d'esprit, qui pénétra très-avant dans les sciences mathématiques, et avait une grande dex-

térité, peut-être trop, car on mettait sa sincérité en doute. Il avait suivi le torrent pendant les troubles, et avait adhéré au covenant pour sa tranquillité personnelle. Aussi était-il en butte à la haine des exagérés, comme un de ces hommes qui ne savait que céder aux circonstances (*a time-server*). Cependant le comte de Clarendon, qui voyait dans la plupart des évêques des gens très-recommandables par leurs souffrances, mais sans aucune capacité d'affaires, jeta les yeux sur Ward pour l'épiscopat, le jugeant très-propre à gouverner utilement l'Église. Ward alors, pour faire oublier ses erreurs passées, s'éleva jusqu'aux plus pures notions d'une conformité rigide, et devint le personnage le plus considérable du banc des évêques. Plusieurs médecins et divers autres individus remarquables par leurs talens entrèrent dans la société royale, pour la partie de la philosophie naturelle. Mais personne ne s'appliqua à des expériences scientifiques avec plus d'ardeur, n'y consacra de plus fortes sommes, et n'obtint de plus grands succès que Robert Boyle, le plus jeune fils du comte de Cork. Il était regardé par tous ceux qui le connaissaient comme un modèle de perfections. Chrétien plein de piété, il poussait l'humilité et la modestie jusqu'à l'excès, et sa vie était exemplaire et sans tache. Il pratiquait toutes les vertus, la charité, la mortification, le

désintéressement de soi-même, et n'avait point de joie plus douce que de faire le bien. Il négligeait sa personne, méprisait le monde et vivait éloigné des plaisirs, et sans aucune vue d'ambition ni d'intérêt. J'ai prononcé son oraison funèbre et j'y ai peint son caractère avec tant de fidélité que je me dispense de donner sur lui des détails nouveaux. La société de Londres, devenue nombreuse, jugea à propos de prendre une patente qui la constituât en corporation légale, sous le nom de *Société royale*. Sir Robert Murray fut son premier président, l'évêque Ward le second, et le lord Brounker le troisième. L'histoire de sa fondation a été si bien écrite par le docteur Sprat, que je n'en parlerai pas davantage, et reprendrai le fil de mon histoire.

Le jour de la Saint-Barthélemy passé, les non-conformistes se voyant en butte aux sévérités extrêmes de la cour et du parlement, délibérèrent ensemble sur le parti qu'ils avaient à prendre. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis de passer en Hollande, et de s'y établir avec leurs ministres. Un assez grand nombre proposaient la nouvelle Angleterre et d'autres colonies. Cependant le comte de Bristol tint chez lui une assemblée des principaux papistes alors en ville. Après leur avoir fait promettre le secret sous serment, il leur dit qu'il se présentait une belle occasion de préparer

les premières voies pour le rétablissement de leur religion ; qu'il leur conseillait à cet effet d'user de toute leur influence en faveur des non-conformistes (tel était le nom qu'on donnait alors communément aux dissidens, comme on les avait appelés de celui de puritains avant la guerre civile); car si jamais les catholiques parvenaient à obtenir pour ceux-ci un acte de tolérance rédigé en termes généraux, ils pourraient ensuite y être compris eux-mêmes. Le lord Aubigny appuya cet avis. Il ajouta qu'il était si visiblement avantageux à l'Angleterre d'avoir dans son sein un nombre considérable de commerçans que rien ne gênât dans leurs opérations, qu'un excellent moyen de se rendre agréables au peuple serait de se montrer zélé pour eux et leurs travaux; et qu'en conséquence, afin d'attirer dans leur parti cette classe nombreuse qui jusqu'ici leur avait montré tant d'éloignement, il recommandait à tous les assistans ainsi qu'à leurs amis de lui faire une cour assidue, d'affecter pour elle et ses intérêts la plus vive sollicitude, et de prendre pour texte habituel de leurs conversations le commerce et la prospérité du royaume. Bennet n'assista point à l'assemblée, mais il était connu pour être du secret. Lord Stafford me le confirma dans la Tour peu de jours avant sa mort. Quant à ce seigneur, il s'était retiré de bonne heure de ces réunions, parce qu'il craignait que l'ardeur et l'ac-

tivité indiscrète du comte de Bristol n'élevassent quelque orage terrible contre les catholiques.

Ils obtinrent du Roi en décembre 1662 la publication d'une déclaration, qu'on s'accorda généralement à attribuer à l'influence de lord Bristol, quoiqu'elle remontât plus haut, et fût l'expression de la volonté réelle du Roi lui-même. Il y exprimait son aversion pour toutes les voies de rigueur en matière de religion, et principalement pour toutes les lois sanguinaires; il donnait ensuite à espérer, tant aux catholiques qu'aux non-conformistes, qu'il trouverait des tempéramens pour adoucir la rigueur des lois, afin que tous ses sujets n'eussent qu'à se féliciter de vivre sous leur empire. Les plus sages des non-conformistes virent à quoi tendait cette déclaration, et la reçurent froidement. Mais les catholiques s'échauffèrent et se mirent à concerter un plan de tolérance en leur faveur. Il y eut entre eux de grandes disputes. Un assez grand nombre était d'avis de prêter le serment de fidélité, lequel serment contenait l'abjuration du droit que s'attribuent les papes de déposer les princes. Mais tous ceux qui étaient sous la férule de Rome se refusèrent à cette condescendance. L'internonce du pape résident à Bruxelles crut même devoir condamner ceux qui la conseillaient, comme ennemis de l'autorité du Saint-Siége. On fit aussi la proposition de ne tolérer en Angleterre que des

prêtres séculiers qui dépendraient d'un évêque, et seraient soumis à une discipline établie par les lois, tandis qu'à tous les prêtres réguliers, et en particulier aux jésuites, l'entrée du royaume serait interdite sous les peines les plus rigoureuses.

Le comte de Clarendon se rangea de ce dernier avis, persuadé qu'il n'en fallait pas davantage pour jeter la désunion parmi les catholiques. Un petit nombre d'honnêtes prêtres, tels que Blacklow, Serjeant, Caron et Walsh, accueillirent en effet la proposition ; mais ils ne purent y rallier assez de leurs confrères pour en former un parti. Les papistes, en général, persistèrent à n'y voir qu'une tentative tendant à les diviser et à rompre ainsi leur force. Le comte de Clarendon savait que le cardinal de Retz, pour qui Charles avait une estime particulière, avait passé la mer incognito, et avait eu avec ce prince des conférences secrètes. En conséquence, pour faire voir au Roi tout l'odieux qui rejaillirait sur lui et sur son gouvernement, s'il venait à être soupçonné de papisme, Clarendon engagea quelques uns de ses meilleurs amis, ainsi que sir Allen Broderick me l'a assuré, à proposer dans la chambre des communes un acte portant peine de mort contre quiconque dirait que le Roi était papiste; et parce qu'on faisait croire au Roi que les vieux cavaliers étaient de-

venus moins ombrageux sur le fait de la religion, le lord-chancelier fit insérer dans le considérant du nouvel acte, que le parlement, convaincu qu'il suffirait du soupçon de papisme jeté sur le monarque pour lui aliéner le cœur de ses sujets, avait, par ce motif, déclaré crime capital tout bruit qui accréditerait une pareille idée. Mais cette mesure fut mal interprétée par beaucoup de monde. On dit qu'elle n'avait été imaginée que pour fermer la bouche aux plus hardis, quelque visible et patent que pût être à l'avenir le dessein de rétablir le papisme. Il est incontestable, néanmoins, que le comte de Clarendon avait pour but unique d'éclairer le Roi sur les conséquences funestes des moindres marques de protection qu'il accorderait aux catholiques. Lorsque la déclaration du comte de Bristol fut proposée dans le conseil, le comte de Clarendon et les évêques s'y opposèrent; et elle ne passa que parce qu'elle ne renfermait rien qui fût directement contraire à la loi, donnant à espérer seulement que le Roi ferait tous ses efforts pour que tous ses sujets fussent également protégés par son gouvernement. Le comte de Bristol, en la faisant adopter, crut avoir remporté une grande victoire; et, dès ce moment, il se joignit au duc de Buckingham et à tous les ennemis du chancelier, et se déclara ouvertement contre lui. Quant aux pauvres prêtres qui avaient

entendu à d'honnêtes tempéramens, ils furent dès lors mal regardés par le parti, comme gens gagnés pour le trahir. Je l'ai su de Pierre Walsh lui-même, le plus honnête et le plus savant homme que j'aie connu parmi eux. Il était Irlandais d'origine, et de l'ordre des Franciscains. Il pensait, il est vrai, presque en bon protestant sur tous les points controversés; mais il avait sur la religion certaines idées particulières, qui lui servaient à se justifier de son adhésion extérieure aux dogmes de l'Église de Rome, et suivant lesquelles il soutenait pouvoir persévérer sans pécher dans la communion de cette église. Il était sûr, disait-il, de faire quelque bien en y restant, tandis qu'il deviendrait inutile s'il changeait de bannière. Il croyait d'ailleurs que personne ne doit abandonner la religion où il est né, et dans laquelle il a été élevé, à moins d'être assuré qu'on sera damné en lui demeurant fidèle. Habile, et nourri dans les intrigues sans y avoir perdu sa probité, il connaissait à merveille les menées des jésuites et des autres missionnaires. Il m'a dit souvent que les catholiques ne craignaient rien tant que l'union des anglicans avec les presbytériens; qu'ils savaient que notre faiblesse s'augmentait avec le nombre de nos sectes; et que plus nous étions acharnés les uns contre les autres, moins nous songions à les combattre; et qu'ils avaient deux maximes dont ils ne

se départaient jamais, l'une de nous tenir divisés, l'autre de se tenir unis et de pousser de concert soit à une tolérance illimitée dont ils profiteraient, soit à des *poursuites* générales contre les non-conformistes ; car c'est ainsi que nous aimions à adoucir le mot trop dur de persécution. Il observait, non sans témoigner une grande indignation de notre folie, qu'au lieu de nous unir et de les diviser, selon leurs propres maximes, nous fesions tout ce qu'il fallait pour relever leur union, et nous diviser nous-mêmes; il était persuadé que si le gouvernement eût appesanti sa main sur les prêtres réguliers et les jésuites, et se fût montré favorable aux prêtres séculiers, s'il eût établi, par exemple, un serment de renonciation à toute sorte d'autorité du Pape sur les affaires temporelles du prince, serment auquel les moines réguliers ni les jésuites n'auraient pu se soumettre, il en serait résulté de vives contestations dans le sein de la faction catholique anglaise, le Pape aurait fulminé ses censures contre ceux qui eussent consenti au serment, les disputes n'en auraient été que plus animées et auraient fini probablement par soulever contre Rome la plus saine partie des catholiques du royaume. Quoique le comte de Clarendon et le duc d'Ormond goûtassent le projet de Walsh, il ne trouva néanmoins que peu de partisans à la cour.

Les menées du parti catholique alarmèrent les anglicans. Ils avaient une grande répugnance à soupçonner l'orthodoxie du Roi ou du duc : cependant les intrigues tendantes au retour du papisme devinrent si peu douteuses qu'ils attaquèrent sévèrement la déclaration dans la session du parlement qui la suivit, et en désignèrent assez clairement les auteurs. Ces attaques vinrent principalement des amis de lord Clarendon. Le comte de Bristol en fut vivement offensé, et il résolut dès ce moment de recourir à tous les moyens possibles pour perdre le chancelier. Très-expert en astrologie, il infatua le Roi de cette science. Il dit un jour au duc de Buckingham, qui le répéta au comte de Rochester, Wilmot, de qui je l'ai su, qu'il n'avait qu'à parler au Roi pour l'éloigner à jamais de son frère et de lord Clarendon; car il pouvait lui démontrer par les principes de l'astrologie qu'il devait périr, sinon par la main du duc d'York, du moins par son moyen; et il était persuadé que cette idée ferait impression sur le Roi. « En effet, cela sera ainsi, dit le duc de Buckingham, mais dans un autre sens que vous ne l'espérez; car cette révélation donnera au Roi tant de crainte de blesser son frère, qu'il se résignera à tout, plutôt que de lui déplaire. » Le comte de Bristol n'en suivit pas moins sa résolution. Le duc de Buckingham a toujours cru qu'elle avait eu

l'effet qu'il avait prévu ; car, bien que le Roi n'aimât ni n'estimât le duc d'York, il sembla néanmoins, depuis lors, ne cesser de trembler en quelque sorte devant lui.

Mais ce ne fut pas tout. Le comte de Bristol résolut de présenter à la chambre des lords un projet d'accusation contre le comte de Clarendon, malgré l'opposition formelle d'un statut du règne de Henri IV, qui condamne cette façon de procéder. Le père du duc de Buckingham et celui de lord Bristol avaient donné, il est vrai, dans le règne précédent, l'exemple de la violation de ce statut. Le lord Bristol dressa donc son accusation et la porta au Roi ; qui mit en usage tout ce qu'il avait de manières douces et prévenantes pour engager le lord à se désister de sa poursuite ; mais celui-ci tint ferme. Il dit au Roi, sans détour, que, si Sa Majesté l'abandonnait, il saurait soulever de tels désordres que tout le pays s'en ressentirait, et qu'elle ne serait pas elle-même à l'abri de leur atteinte. Le Roi, ainsi que me l'a rapporté le comte de Lauderdale, lui répondit qu'une telle menace le mettait trop hors de lui pour pouvoir lui répondre ; et, sortant de la pièce où ils étaient, il lui envoya le lord Aubigny avec ordre de l'adoucir ; mais les tentatives du courtisan ne furent pas plus heureuses que celles du monarque. Il est très-probable que lord Bristol savait le secret de la religion du roi, avantage seul ca-

pable de lui donner tant d'audace, et au Roi tant de pusillanimité. Le lendemain il porta son accusation à la chambre des lords. C'était un mélange d'imputations contradictoires. Dans un endroit, il reprochait au lord Clarendon de semer des méfiances, et de répandre le bruit que le Roi s'était fait catholique : ailleurs il le dénonçait comme étant en correspondance avec Rome, afin d'obtenir un chapeau de cardinal pour lord Aubigny. Il présentait plusieurs autres choses plus étranges encore. Il n'eut pas plus tôt fait cette sortie, ou qu'il s'en repentit, comme on est autorisé à le croire, ou que du moins il crut devoir se cacher. Ce qui est certain, c'est que depuis il fut constamment réputé capable de toutes les extravagances possibles. Il rendit encore sa situation plus mauvaise, en écrivant aux lords une lettre dans laquelle il témoignait des craintes sur la sûreté de la personne du Roi, attendu que le duc d'York avait des gardes. On publia des ordres pour découvrir le comte de Bristol, mais il sut rendre toutes les recherches inutiles, tant que dura l'orage soulevé contre lui.

Le parlement se montra fermement résolu à maintenir l'acte d'uniformité. Il donna ensuite quatre subsides au Roi, qui avait beaucoup de dettes. C'était un retour à l'ancienne méthode de lever les deniers publics. Mais la cour s'aperçut bientôt qu'elle était si facile à éluder et rap-

portait si peu d'argent, qu'elle se promit de ne plus y avoir recours, et de revenir désormais aux taxes mises en usage pendant la guerre civile. La convocation donna de son côté quatre subsides, par lesquels le clergé se trouva être à proportion aussi foulé que le reste du royaume l'était peu. Ce fut là d'ailleurs le dernier don gratuit qu'ait payé l'Eglise; car, outre que le produit en était toujours assez peu considérable en lui-même, la répartition qu'on en faisait pesait si inégalement sur les divers bénéficiers, qu'on résolut d'imposer désormais les biens de l'Eglise comme les biens temporels. Cette innovation, à la vérité, allégea le poids des impôts pour bien des ecclésiastiques, mais n'était pas honorable pour le clergé; car ce qu'il accordait jadis de lui-même, il fallut le donner de force. Cependant il y consentit sans opposition, et préféra son intérêt au point d'honneur. En cessant d'être nécessaires à la couronne, les convocations perdirent toute importance et toute considération auprès d'elle. Elles furent souvent depuis interrompues et prorogées; et quand elles se sont assemblées, ce n'a plus été que pour la forme. Le parlement passa un autre acte qui fut très-agréable à la cour, et qui montrait une grande confiance en la personne du Roi. C'était l'abrogation de l'acte des parlemens triennaux, qui avait tant coûté à obtenir, et renfermait tant de clauses

destinées à faire passer le pouvoir du monarque au peuple, qu'il fût universellement regardé, dès que Charles I[er]. l'eut approuvé, comme la garantie la plus sûre pour les autres libertés publiques. Il disparut maintenant, sans qu'il se manifestât un effort pour le défendre, sans qu'aucune disposition fût proposée même pour assurer le retour du parlement. On se contenta de décider en général que, trois ans après la dissolution du présent parlement, un autre serait convoqué, et ainsi de suite, mais sans aucune clause de rigueur, en cas de contravention.

Je ne sais rien de particulier touchant nos négociations avec les puissances étrangères. Le secrétaire Bennet les avait toutes dans sa main, et je n'ai jamais eu de relation avec aucun de ses affidés. Nos affaires avec le Portugal se traitaient publiquement, et il ne m'est point parvenu de secrets détails.

Un événement bien déplorable pour ma famille prouva que la France n'avait rien tant à cœur que de complaire au roi Charles. Les républicains, croyant s'apercevoir que la masse de la nation commençait à revenir de son ivresse pour la cour, se mirent à se réunir secrètement pour aviser aux moyens de se relever de leur chute. Un d'entre eux fut arrêté. Craignant pour sa vie, il fit offrir au Roi, si on lui assurait sa grâce, de dire où était mon oncle Waristoun. N'ayant

pu s'accommoder de l'air de Hambourg, on lui avait conseillé de se retirer en France, et il était alors à Rouen. Le Roi députa à la cour de France pour demander qu'on lui remît Waristoun entre les mains; ce qui fut fait immédiatement, et sans donner avis à mon oncle de s'échapper, comme cela se fait en pareil cas, lorsque la personne réclamée n'est pas coupable d'assassinat ou de quelque autre crime infâme, mais seulement de crimes d'État. Il passa quelques mois à la Tour, d'où il fut transféré en Écosse, comme on le dira dans la suite.

La cour s'occupa cette année d'un projet de guerre avec la Hollande. Des hommes d'État m'ont assuré que la France poussait aux hostilités par les moyens les plus artificieux. En même temps qu'elle nous encourageait à insister sur quelques prétentions extravagantes, elle pressait les Hollandais de ne point y céder; et pendant qu'elle leur promettait de les assister, en cas de guerre, suivant leurs traités, elle nous assurait qu'elle ne se déclarerait point contre nous. Le ministre anglais en Hollande était alors Downing, homme rusé et servile, toujours prêt à servir le parti dominant, et à trahir ceux qui avaient le plus de droits de le croire attaché à leurs intérêts et par reconnaissance et par amitié. C'est ainsi que quelques régicides, auxquels il avait tout fait pour inspirer de la confiance, furent livrés par

lui. Il avait été ambassadeur de Cromwell en Hollande, et y avait personnellement outragé le Roi et le duc d'York. Cependant il s'était si bien insinué, probablement par de nouvelles perfidies, dans les bonnes grâces du duc d'Albemarle, que tous ses méfaits passés lui furent pardonnés, et qu'il fut renvoyé en Hollande comme ambassadeur du Roi. Les Etats avaient remarqué la conduite insolente qu'il avait autrefois tenue envers le Roi lui-même; et ils n'étaient que trop autorisés à conclure, en le revoyant, qu'il ne revenait pas avec de bonnes intentions, et qu'il était aussi disposé à tramer quelque mauvais dessein que propre à l'exécuter. Il n'y avait point de cause visible de guerre. L'Angleterre se plaignait, il est vrai, de la prise d'un de ses vaisseaux; mais les Etats offraient d'en donner satisfaction, et Downing seul les en empêcha. Il demeurait donc démontré que dans ses projets hostiles, le Roi n'obéissait qu'à la haine qu'il portait aux Hollandais, et à l'idée qu'ils étaient si faibles, et les Anglais si prépondérans, qu'une guerre ne pouvait que les humilier et les mettre dans une dépendance absolue de ses volontés. Cependant les Etats avaient reçu le Roi avec une très-grande magnificence, et lui avaient fait de fort beaux et fort riches présens, à son passage en Hollande, après que l'Angleterre se fut déclarée pour lui. Autant qu'on pou-

vait croire, il avait été touché de leur conduite, à tel point qu'il désobligea même le prince d'Orange et ses partisans, en refusant opiniâtrément, malgré leurs sollicitations pressantes, de s'interposer pour lui et pour eux, afin de faire revenir sur les décisions prises contre le Stathouder, ou rendre du moins à ses amis leurs emplois et leurs commandemens. Le Roi jugea convenable de remettre à un autre temps son intervention dans des intérêts aussi compliqués. Mais il ne voulut s'en mêler, il est vrai, ni alors ni depuis, quoique par reconnaissance ou par intérêt, s'il n'avait été dominé par des considérations plus puissantes, il eût dû se sentir disposé à reconnaître, dans son fils, les services que lui avait rendus le prince d'Orange, dernier mort. On aurait vu quelle autre figure il aurait fait s'il avait su s'attacher le prince d'Orange par les liens de la politique, comme ils l'étaient déjà par le sang. La France et le papisme, voilà le véritable mobile de ses résolutions. Il était avantageux au roi de France que les armées des Etats fussent assez faibles pour être hors d'état d'opposer une résistance vigoureuse lorsqu'il lui conviendrait d'envahir leur territoire, ou du moins la Flandre; ce qu'il était résolu d'exécuter, dès que le roi d'Espagne serait mort. Les Français excitaient encore à la guerre les Anglais et les Hollandais, dans l'espoir que leurs flottes se

détruiraient mutuellement, et que la marine française, qui prenait un accroissement aussi considérable que récent, parviendrait ainsi à balancer les forces navales de ces deux puissances. Les Etats d'ailleurs étaient la plus grande force du parti protestant, et il fallait en conséquence les humilier. Ainsi, pour rendre le Roi plus puissant, tant au dedans qu'au dehors, la cour résolut de se préparer à la guerre, et de se mettre en quête des moindres prétextes qui serviraient à la justifier. Le comte de Clarendon n'était pas dans le secret de ce dessein, auquel il fut toujours opposé. Mais son influence était déchue; et il commençait à sentir le pouvoir d'une maîtresse impérieuse sur un roi passionné et si dégoûté de la Reine qu'il s'abandonnait sans réserve à tous les plaisirs de l'amour et à tous les excès de la débauche.

Tel fut l'état de la cour d'Angleterre, autant qu'il m'a été possible de l'étudier, pendant les quatre premières années de la restauration. J'y ai passé une grande partie des années 1662, 1663 et 1664; je n'ai pas cessé de tout observer avec toute l'attention possible, et j'ai eu des occasions plus qu'ordinaires d'entendre ou de voir par moi-même beaucoup des choses que je rapporte.

Je reviens aux affaires d'Ecosse. Le comte de Middleton vint à Londres après un délai de quelques mois, et fut très-froidement reçu par le

Roi. Le comte de Lauderdale proposa de convoquer un conseil écossais. Lord Clarendon obtint que cette convocation serait différée de quinze jours. Lorsqu'elle eut lieu, lord Lauderdale accusa le comte de Middleton de plusieurs malversations dans le poste de confiance qu'il occupait; et il les aggrava autant qu'il put. Le comte de Middleton demanda à avoir, par écrit, la totalité des charges qu'on lui imputait. Lorsqu'il les eut obtenues, il les envoya en Ecosse; de sorte qu'il s'écoula six semaines avant qu'il pût avoir préparé ses réponses. Il ne voulait en effet que gagner du temps. Il chercha à s'excuser de plusieurs des actes qu'on lui reprochait, en prouvant qu'ils ne péchaient que par la forme, et qu'ayant servi toujours comme militaire, il n'entendait pas bien ce qui était du domaine de la forme et de la loi; mais il soutint qu'il ne s'était proposé en tout que les intérêts du Roi, l'avantage de ses bons serviteurs, l'abaissement de ses ennemis, et le désir d'encourager un parlement plein de zèle et d'affection pour son service; et que du reste, en ne négligeant rien pour complaire à ce parlement loyal et fidèle, il avait pris un tel soin d'établir en toutes choses l'autorité de Sa Majesté, qu'elle ne se trouverait jamais entravée par rien de ce qu'il avait approuvé. Cependant Sheldon sollicitait de toutes ses forces la grâce de l'accusé, qu'il croyait nécessaire au succès des

innovations récemment introduites dans l'Eglise d'Ecosse. Le duc d'Albemarle, qui connaissait cette nation, et avait plus de crédit sur ce qui la concernait que sur tout autre sujet, prétendait que c'était sur le comte de Middleton et son parti que le Roi devait compter principalement; il exaltait leur pouvoir et leur zèle; et il représentait en même temps les amis du comte de Lauderdale comme des gens froids, ou même équivoques, pour le service de Sa Majesté. Pour venir à l'appui de ces allégations, toutes les lettres qui arrivaient d'Ecosse étaient pleines et de traits d'insolence des presbytériens, et de l'abattement où étaient tombés les évêques et leurs amis. Ces derniers engagèrent Sharp à partir pour Londres. Il leur promit de prendre chaudement les intérêts du comte de Middleton, et de représenter au Roi que maintenir ou renverser ce seigneur, ce n'était rien moins que maintenir ou renverser l'Eglise d'Ecosse. Le comte de Lauderdale fut informé du voyage et de son but. Cependant lorsque Sharp fut arrivé à la cour, et qu'il eut vu à quel point le Roi était aliéné de lord Middleton, il prit le parti d'aller faire hommage de son dévouement au comte de Lauderdale. Celui-ci lui reprocha les engagemens qu'il avait pris de servir son rival; il nia tout, et dit qu'il n'avait point dépassé les protestations de pure convenance que lui imposait son poste. Il nia aussi

qu'il eût écrit au Roi en faveur du comte de Middleton; mais le comte de Lauderdale avait eu de la main du Roi la lettre originale, et il la montra au prélat, qui, frappé comme d'un coup de foudre, tomba, criant et pleurant, à ses genoux avec la dernière bassesse, et, demandant pardon, lui dit : « Que pouvions-nous refuser, pauvres gens que nous sommes, au comte de Middleton qui a tant fait pour nous, et qui nous tenait entièrement sous sa puissance ? » Lord Lauderdale le consola, et lui promit d'oublier tout le passé, et de les servir, eux et l'Église, avec une toute autre efficacité que le comte de Middleton n'était capable de le faire. Dès ce moment Sharp fut entièrement à lui. Lord Lauderdale me raconta dès le lendemain cette étrange scène, et il me montra en même temps les attaques et les réponses relatives à son démêlé avec lord Middleton. Sharp se réjouissait de s'être tiré d'un mauvais pas très-glissant. Le comte de Middleton traitait trop les évêques comme ses créatures, avait attiré à lui une grande partie de leur juridiction, et affectait une sorte d'autorité absolue sur eux. Sharp supportait impatiemment tant de hauteur, quoiqu'il n'eût pas osé se plaindre, et encore moins tenter la moindre résistance. Il comptait au contraire que lord Lauderdale, qui savait qu'on le soupçonnait de favoriser les presbytériens, aurait moins de crédit et de hardiesse lors-

qu'il s'agirait de s'opposer aux évêques et à ce qu'ils jugeraient utile pour se soutenir. L'événement démontra que le rusé prélat avait bien jugé; car il est certain que lord Lauderdale, afin de demeurer en bonne situation à la cour et auprès de l'Eglise d'Angleterre, passa plus facilement dans la suite, et avec plus de complaisance, par toutes les propositions des évêques, qu'il ne l'eût fait s'il eût appartenu au parti épiscopal. Mais tout ce qu'il fit dans ce sens, il le fit à contre-cœur, à moins que ses passions ne fussent émues violemment; ce qui dépendait, il est vrai, de la plus futile circonstance.

Les comtes de Lauderdale et de Middleton écrivaient l'un contre l'autre des mémoires tantôt offensifs, tantôt apologétiques, depuis près de trois mois, lorsqu'un accident survint qui hâta la disgrâce du dernier. Le comte de Lauderdale exposa au Roi les nombreuses et criantes injustices qui avaient signalé la répartition des amendes. Pour s'assurer tout le parti qui les supportait, il obtint du Roi une lettre au conseil d'Ecosse, qui lui enjoignait de publier une proclamation pour la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de l'exécution de l'acte d'où elles provenaient. Quelques membres du conseil privé, qui était alors pour la plus grande partie composé des amis de lord Middleton, prétendirent que, tant qu'il était commissaire du roi, ils ne pouvaient recevoir et

exécuter aucun ordre du Roi, s'il n'en était l'intermédiaire. Ils lui écrivirent pour le prier de représenter au Roi que ce serait à la fois jeter une grande défaveur sur la conduite de son parlement, et relever le courage d'un parti qu'on voulait abattre. Lord Middleton répondit qu'il avait mis leurs remontrances sous les yeux du Roi, et que Sa Majesté, après y avoir mieux réfléchi, ordonnait qu'il ne serait point donné de suite à sa lettre. Il s'éleva à ce sujet, dans le conseil, une très-vive contestation. On conclut enfin qu'une lettre de la main du Roi ne devait être censée révoquée que par une lettre contraire, également de sa main. Le conseil écrivit donc à Londres pour savoir au juste les intentions du monarque. Celui-ci protesta que le comte de Middleton lui avait laissé ignorer toute cette affaire, et avait agi entièrement sans son aveu. Il l'envoya chercher sur-le-champ, et le réprimanda si sévèrement, que le comte ne douta plus qu'il ne fût perdu. Cependant il soutint toujours avoir obtenu ce consentement pour le contre-ordre qu'il avait donné, et n'avoir à se reprocher que l'imprudence de ne s'être pas muni d'une instruction écrite pour sa garantie. Il est très-probable qu'il en avait parlé au Roi, mais dans un moment où ce prince avait quelque autre chose en tête, et avait approuvé ce qu'il lui proposait, pour se délivrer de lui, et sans réfléchir à ce

qu'il disait. Le Roi tombait souvent à cette époque dans de telles distractions qu'il n'était plus en état de gouverner ses pensées ni ses paroles. La Reine-mère avait amené de France une demoiselle Stewart, réputée très-belle, et qui épousa dans la suite le duc de Richmond. On croyait que le Roi en était fort amoureux. Cependant elle défendait son terrain : de sorte qu'entre les caprices et les jalousies de l'une, et les soins de l'amour que lui inspirait l'autre, ce prince ne goûtait guère de repos, jouet malheureux de leurs passions et des siennes.

Vers la fin de mai, le Roi assembla une partie du conseil anglais, et ordonna qu'on lui fît lecture des divers écrits qu'avaient échangés les comtes de Lauderdale et de Middleton. Lorsque cela fut fait, la plupart des conseillers, qui étaient des amis du dernier, insistèrent beaucoup et sur les motifs d'excuser ses fautes et sur la nécessité de le maintenir dans son poste. Mais le Roi répliqua que ses fautes étaient si grandes et si nombreuses que le crédit de ses affaires souffrirait s'il les laissait plus long-temps en de telles mains. Il promit cependant d'avoir toujours de la bienveillance pour lui, car il le regardait comme un très-honnête homme. Peu de jours après, le secrétaire d'Etat Morrice lui fut envoyé, avec un ordre de la propre main du Roi, pour lui redemander sa commission qu'il rendit;

Ainsi se termina son ministère, règne de tant de violences, d'injustices, et qu'il exerça avec la dernière hauteur. Ils s'abandonnaient, lui et ses amis, à de tels excès, à des actes de folie et d'intempérance si insensés que l'Écosse, qui n'avait jamais rien vu de pareil, ressentit de sa disgrâce une joie vive et générale. Mais elle fut de courte durée, car ceux qui vinrent après le comte de Middleton le firent bientôt regretter. Celui-ci s'était du moins rendu agréable à bien des gens par une grande magnificence ; et s'il était violent ennemi, il était ami solide. Le comte de Rothes fut nommé commissaire du Roi. Mais le comte de Lauderdale, ne voulant pas se fier à lui, l'accompagna en Écosse, et le tint sous une dépendance visible, peu honorable pour le caractère de celui qui s'y soumettait.

Un des premiers événemens qui marquèrent l'ouverture de cette session du parlement fut l'exécution de mon malheureux oncle Waristoun. Il était si affaibli de corps et d'esprit que ce fut une honte pour le gouvernement de le livrer à la rigueur des lois. Il avait perdu la mémoire, au point de ne plus reconnaître ses enfans. Le parlement le fit amener devant lui, pour entendre ce qu'il avait à dire en sa faveur. Il parla long-temps, mais sans suite, et obligé de s'interrompre souvent. Ses ennemis crurent qu'il affectait ce désordre pour exciter la pitié. Il fut

condamné à mort. Les presbytériens l'entourèrent en foule. En priant pour lui, ils semblaient, dans leur langage exagéré, faire un crime à Dieu du sort d'un homme qui avait rendu tant de bons services à sa cause. Il ne montra pas une fermeté constante, comme on devait l'attendre d'un homme qui n'était plus le même. Cependant, le jour de son exécution, il reprit sa sérénité, de la gaîté même, et parut satisfait de quitter la vie. Il lut deux fois, sur l'échafaud, un discours qu'il avait composé lui-même, j'en suis certain. Il y justifiait tout ce qui s'était passé au sujet du covenant; il protestait de sa sincérité; mais il se condamnait en même temps de s'être joint à Cromwell et aux sectaires, tout en affirmant cependant que ses intentions avaient été bonnes, et qu'il n'avait eu en vue que l'intérêt du pays et la sûreté de la religion. Lord Lauderdale avait été étroitement lié avec Waristoun; mais il vit le Roi si animé contre lui qu'il ne voulut pas, selon sa coutume de songer plus à lui qu'à ses amis, s'intéresser pour un homme auquel les presbytériens avaient voué une sorte d'idolâtrie, et qui leur inspirait plus de confiance qu'aucune autre personne alors existante.

Lord Lauderdale dirigeait à son gré les délibérations du parlement. On mit au grand jour tout ce qui s'était passé lors de l'affaire du scrutin. Il parut évident que le parlement ne l'avait

pas désiré, mais qu'il y avait consenti, croyant que tel était le voeu du Roi. Entre tous les membres, il n'y en eut pas plus d'une douzaine qui voulurent bien convenir avoir conseillé au comte de Middleton de proposer au Roi cette manière de voter; et il avait représenté ce petit nombre de suggestions particulières comme le voeu général du parlement. Ceci mit le comble à la disgrâce de Middleton, et servit de prétexte pour exclure tous ses partisans des emplois.

Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle qu'un acte avait été rendu dans le parlement d'Angleterre contre les conventicules, lequel acte autorisait les juges de paix à poursuivre et condamner les délinquans, sans l'intervention des jurés : ce qui fut regardé comme une atteinte manifeste à l'intégrité de la constitution anglaise, et un accroissement de la juridiction des justices de paix effrayant pour la liberté. Toute réunion formée dans un but religieux, et composée de cinq personnes en sus de la famille, était déclarée conventicule; et tout individu ayant plus de seize ans, qui y assistait, devait passer trois mois en prison, ou payer 5 liv. sterl. pour la première fois; six mois de prison, ou 20 l. sterl. d'amende pour la seconde; et enfin, pour la troisième, il devait, sur la déclaration d'un jury, être banni dans quelque colonie, la Nouvelle-Angleterre et la Virginie exceptées, ou payer

100 livres sterling. Tout le monde fut surpris de tant de rigueur. Cependant les évêques d'Ecosse, piqués d'émulation, résolurent de la prendre pour exemple. En conséquence, ils firent rendre un acte presque dans les mêmes termes; et, en le ratifiant, lord Lauderdale exprima, dans un long discours, un zèle de feu pour l'Eglise épiscopale. Il y eut quelque opposition de la part du comte de Kincardin, ennemi de toute mesure persécutrice. L'acte passa néanmoins à une grande majorité.

Un autre acte fixa la constitution du synode national. Il devait être composé des archevêques et des évêques, de tous les doyens et de deux députés de chaque presbytère. Le modérateur du presbytère était de droit l'un des deux députés. Il était, lui, à la nomination de l'évêque. Rien ne pouvait être proposé au synode ainsi composé que par le Roi ou son commissaire; et tout ce qui serait agréé par la majorité et le président, qui devait toujours être l'archevêque de Saint-André, devait avoir force de loi ecclésiastique, si le Roi y ajoutait sa sanction. Cet acte donna lieu à beaucoup d'objections. L'Eglise était réduite à ne s'occuper que de ce qu'il plaisait au Roi de lui soumettre; restriction bien dure et semblable à celle de *proponentibus legatis*, contre laquelle les protestans s'élevèrent si fort au concile de Trente. Il parut très-irrégulier de borner

au seul président le droit de négative, et de ne pas l'étendre à tout le banc des évêques. Mais cet acte avait été adopté avec si peu de réflexion que le comte de Lauderdale ne pouvait croire qu'il renfermât en effet cette clause, lorsque je lui en témoignai ma surprise. Primerose m'a dit que Sharp l'y avait insérée de sa propre main. Enfin le bas clergé se plaignait que toute autorité lui était enlevée; puisque, d'une part, les modérateurs étaient choisis par les évêques, et que, de l'autre, ces mêmes modérateurs jouissant, dans les assemblées presbytérales, de la faculté du vote négatif, en qualité de délégués des évêques, le second député ne pouvait jamais être qu'un homme de leur bord. En résultat, il est vrai, cet acte fut rédigé de manière que personne ne songea à provoquer la réunion d'un synode national, une fois que l'organisation en fut connue.

Le parlement passa encore deux actes en faveur de la couronne. Celui d'Angleterre avait soumis à des droits considérables toutes les marchandises importées d'Ecosse. Le parlement alors, à la veille d'être dissous, et n'ayant plus le temps d'établir sur les marchandises anglaises un système de taxes calculé de manière à obliger ses voisins de revenir à une répartition plus équitable de leurs impôts, s'en remit entièrement au Roi, par un acte, du soin de fixer le tarif des douanes.

Le second ne fut considéré que comme un nouvel et dernier hommage de dévouement absolu aux intérêts du Roi; aussi passa-t-il sans observation ni opposition quelconque. Dans cet acte l'Ecosse faisait offre au Roi d'une armée de vingt mille hommes de pied et de deux mille chevaux, qui au premier appel serait prête à marcher, avec des provisions pour quarante jours, vers quelque endroit de ses trois royaumes qu'il plût à Sa Majesté de l'envoyer, soit pour repousser une invasion, ou étouffer une révolte, ou combattre enfin pour toute autre cause dans laquelle son autorité, son pouvoir ou sa dignité seraient intéressés. Personne ne concevait à quoi pouvait servir un pareil engagement. Cependant le comte de Lauderdale ne l'avait pas provoqué sans but : il voulait montrer au Roi l'usage qu'il pouvait faire de l'Écosse s'il tentait jamais d'établir en Angleterre un gouvernement arbitraire. Il dit à ce prince que jamais le comte de Middleton et son parti n'avaient compris le parti que Sa Majesté pouvait tirer de l'Écosse; que ce royaume, à la vérité, n'avait pas de trésors à lui offrir, mais qu'il pouvait lui fournir une bonne armée, si ses affaires d'Angleterre la rendaient un jour nécessaire. Lauderdale ne cessa jamais de faire valoir cette considération et de la faire tourner au profit de sa faveur, bien que réellement elle ne signifiât rien dans les intérêts du Roi. Voilà un exemple de la

facilité et de la précipitation irréfléchies avec lesquelles le parlement d'Écosse passait des actes de la plus haute importance. Après que ces divers actes eurent été rendus, le parlement fut dissous, à la grande satisfaction de tout le pays, qui n'avait jamais vu une réunion d'esprits plus insensés. Le gouvernement intérieur fut laissé entre les mains du comte de Glencairn, qui commença, maintenant qu'il se sentait quelque crédit à la cour, à s'opposer dans toutes les occasions aux tentatives violentes de Sharp. Le comte de Rothes au contraire s'attacha à l'archevêque de Saint-André. Aussi fut-il prôné et recommandé aux évêques d'Angleterre, comme le seul homme qui soutînt leurs intérêts en Ecosse. Le Roi rétablit vers ce temps lord Lorn dans les dignités de son aïeul, le comte d'Argyle, sans aucune mention de son père. Il lui rendit aussi une grande partie des biens de sa famille, n'en distrayant qu'un tiers environ, nécessaire pour le paiement des dettes. Cette réparation excita contre ce seigneur des jalousies qui le persécutèrent dès ce moment avec une inconcevable opiniâtreté.

Sharp se rendit à Londres pour se plaindre de lord Glencairn et du conseil privé, où, disait-il, il y avait tant de relâchement et de complaisance pour le peuple, que, si on ne rendait à l'administration son énergie passée, il devenait impossible de conserver l'Eglise. C'était la phrase

d'usage : il semblait qu'elle renfermait quelque charme caché. Sharp demanda d'abord qu'une lettre du Roi lui donnât la préséance sur le lord chancelier. Cette prétention parut d'une vanité inexcusable ; d'autant plus qu'en Ecosse, en l'absence du commissaire, toutes les affaires aboutissent au chancelier, chargé par acte du parlement de présider toutes les cours, et censé représenter la personne du Roi. Il demanda aussi que le Roi accordât une commission spéciale à un certain nombre de gens sûrs, pour veiller à l'exécution des lois relatives à l'Eglise. Tous les membres du conseil privé devaient faire partie de ce nouveau tribunal : l'archevêque désirait de plus qu'on leur adjoignît encore plusieurs individus qu'il nomma, et du zèle desquels il répondait. Lord Lauderdale sentit que c'était là rétablir la cour de haute Commission; et quoique rien ne fût plus contraire à ses sentimens, il appuya la proposition de Sharp. Je pris à cette occasion la liberté, quoique trop jeune pour me mêler de ces sortes d'affaires, de m'expliquer sans détour avec lui. J'osai lui représenter qu'il jouait le rôle du comte de Traquair, qu'on avait vu se prêter à toutes les folies des évêques, afin de les perdre. Il me répondit avec beaucoup de franchise et de confiance, me conta plusieurs particularités de la vie passée de Sharp, m'assura que ce prélat gâterait tout ; ajoutant qu'il était résolu de le

laisser faire, qu'il n'avait pas assez de crédit pour l'arrêter, et qu'il ne pouvait s'opposer à rien de ce qui venait de lui, à moins que ce ne fût quelque tentative de la dernière extravagance. Il voyait le comte de Glencairn et Sharp engagés dans une guerre interminable; l'issue de leurs querelles lui importait assez peu; il lui suffisait de savoir qu'ils pousseraient, l'un à l'envi de l'autre, les choses si loin, que le Roi serait enfin contraint de mettre lui-même un terme à leurs exagérations; car ce prince disait souvent qu'il n'était point un Don Quichotte du clergé, et qu'il comptait bien ne plus s'aventurer à faire la guerre, ni à recommencer ses voyages pour l'amour d'aucun parti. Voilà tout ce que je pus tirer du comte de Landerdale. Je m'adressai alors à Sharp lui-même, pour l'engager à prendre des voies plus modérées; mais il méprisa mes conseils, et depuis cette époque il s'est toujours méfié de moi.

Cette année, mourut Fairfoul, archevêque de Glasgow. Il eut pour successeur un certain Burnet, proche parent de lord Rutherford, qui du gouvernement de Dunkerque passa, lorsque cette place eut été vendue, à celui de Tanger, et fut bientôt après, dans une malheureuse rencontre, comme il était sorti pour visiter quelques portions du territoire, surpris et massacré par les Maures. A la recommandation de ce seigneur, Burnet, qui avait vécu long-temps en Angleterre et ne

connaissait point du tout l'Écosse, fut envoyé dans ce dernier pays, d'abord comme évêque d'Aberdeen pour monter plus tard au siége de Glasgow. C'était un homme d'humeur douce, naturellement bon, passablement instruit et d'une vie pure, mais en même temps d'un génie mince et étroit; porté de lui-même à la paix et à la modération, mais facilement dominé, et toujours prêt à subir des impulsions étrangères. Je commençai par être très en faveur auprès de lui, mais je ne pus m'y maintenir long-temps. Nourri par mon père dans l'amour de la liberté et de la modération, j'employai la plus grande partie de l'année 1664 à visiter la Hollande et la France, et ce voyage ne contribua pas peu à fixer et à enraciner en moi les principes de mon éducation paternelle, la liberté et la modération.

Je vis en Hollande un grand fond de paix et de tranquillité, nonobstant la diversité des opinions : résultat admirable qu'il faut attribuer à la douceur du gouvernement et à la tolérance qui laisse à chacun sa part de bonheur et de sécurité. Une industrie universelle animait tout le pays. Il y avait peu d'ambition de monter aux premiers emplois de la république, parce que c'était un mauvais moyen de faire fortune. Il est vrai qu'il paraissait régner chez ce peuple une disposition à la froideur et à l'indifférence pour les matières religieuses; mais je l'attribuai au carac-

tère phlegmatique des habitans toujours en garde contre l'enthousiasme, plutôt qu'à la liberté dont ils jouissaient. On y craignait alors la guerre avec l'Angleterre, et l'on se préparait à la soutenir. De Hollande, où tout respirait la liberté, je passai en France, où tout en annonçait l'absence. Louis XIV commençait à mettre de l'ordre dans toutes les branches du gouvernement, dans ses revenus, dans ses troupes, dans l'administration intérieure du royaume; mais il s'efforçait surtout de faire fleurir le commerce et de construire une flotte redoutable. Grave et majestueux dans toute sa conduite, sauf au sujet de ses maîtresses, qu'il entretenait publiquement, assidu et appliqué au conseil, diligent et expéditif en affaires, tout semblait se disposer autour de lui pour les grands événemens que nous avons vu depuis se développer. Tout le monde s'attendait à la mort prochaine du roi d'Espagne, et comme il était probable que son fils ne lui survivrait pas long-temps, c'était l'opinion générale que le roi de France méditait l'élévation d'un nouvel empire dans l'occident. Lors de ses démêlés à Rome avec la maison Chigi, concernant la Corse, il avait maintenu ses droits avec tant de fermeté et de hauteur que les protestans commençaient à se flatter des plus grandes espérances. Pendant que j'étais en France, le cardinal Chigi y vint, en qualité de légat, donner

une pleine satisfaction au Roi. Lord Hollis était alors ambassadeur à Paris. Je lui avais été si bien recommandé qu'il m'honora d'une grande confiance, qu'au reste il m'a conservée jusqu'à la fin de ses jours. Soutenant la dignité de son caractère avec une roideur inflexible, qui appartenait à d'autres siècles, il avait dû déplaire à un jeune prince enivré de lui-même, et que ses flatteurs accoutumaient dès lors à s'estimer quelque chose de plus qu'un mortel. Cette circonstance m'affermit encore dans mon amour des lois et de la liberté, et dans ma haine du pouvoir absolu. De retour dans ma patrie, je passai quelques mois à la cour, y observant soigneusement la scène du monde et de la politique, et attentif à me lier avec tous les hommes qui maniaient les affaires d'Écosse. C'est par eux que j'eus souvent des occasions plus qu'ordinaires de me mettre parfaitement au courant; mais c'est aussi le motif de la méfiance que j'inspirai aux évêques, et qui se fortifia depuis par mes liaisons intimes avec Leighton. Je passai à leurs yeux pour un homme peu favorable à l'autorité de l'Église, et à la persécution. Ils s'imaginaient que lord Lauderdale me tenait en réserve, connu comme je l'étais, par une constante adhésion aux principes généraux de l'épiscopat, pour m'opposer un jour à Sharp et à ses partisans, détestés par un parti, et qui inspiraient à l'autre

une affection médiocre et une confiance encore moindre.

Sur ces entrefaites, mourut le comte de Glencairn. Cet événement mit Sharp à l'aise et le jeta dans de nouveaux projets. Il craignit que le comte de Tweedale n'obtînt le poste de chancelier; car lors du contrat de mariage de la duchesse de Buccleugh, qui avait épousé le duc de Montmouth, celui de tous ses enfans que le Roi préférait, par lequel contrat, en cas de mort de la duchesse et à défaut de postérité venue d'elle, ses biens devaient passer à son mari, et de lui aux enfans qu'il pourrait avoir d'un second lit, le comte de Tweedale, bien que ses propres enfans fussent privés par là de leurs droits, comme les plus proches héritiers de la maison de Buccleugh, s'était prêté à cet arrangement avec tant de franchise et de générosité, que le Roi se sentait depuis ce temps plein de volonté et d'estime pour lui. Mais Sharp le soupçonnait violemment de froideur pour les évêques et leur cause. Aussi écrivit-il à Sheldon, que de la disposition qui serait faite des sceaux dépendait l'existence même de l'Eglise; qu'il le priait donc instamment d'en convaincre le Roi, et de demander qu'il fût lui-même mandé à la cour avant que ce poste n'eût été rempli. Le Roi chargea Sheldon de l'assurer qu'il apporterait un soin particulier à cette affaire, mais que sa présence était inutile. Char-

les commençait à prendre une très-mauvaise opinion de l'archevêque de Saint-André. Celui-ci fut si mortifié de cette réponse qu'il résolut de tout aventurer, car il croyait qu'il y allait de toute sa fortune, et il se hasarda à partir pour Londres. Le Roi le reçut froidement et lui demanda s'il n'avait pas reçu la lettre de l'archevêque de Cantorbéry. L'archevêque répondit qu'il l'avait reçue, mais qu'il avait mieux aimé encourir le déplaisir de Sa Majesté, que de ruiner l'Eglise par un excès de timidité ou de négligence. Il connaissait les dangers qui la menaçaient en Ecosse, où elle n'avait qu'un petit nombre de tièdes amis, et une foule d'ennemis violens; la protection de Sa Majesté et l'exécution des lois étaient seules capables de la sauver, et l'une et l'autre dépendaient tellement du choix d'un bon chancelier, qu'il se croirait responsable devant Dieu et devant l'Eglise, s'il négligeait rien pour éclairer ce choix. Il savait, ajoutait-il, que plusieurs personnes avaient pensé à lui pour ce poste; mais il était si loin d'y avoir pensé lui-même que, si Sa Majesté le lui destinait en effet, il préférerait être envoyé sur-le-champ dans une colonie, tant il craignait un pareil fardeau. Il souhaitait qu'il fût possible d'en charger un homme qui fût ecclésiastique de cœur, sans l'être de robe. Ce furent ses propres paroles, telles du moins que le Roi les a rap-

portées. En sortant de chez le Roi, Sharp alla trouver Sheldon, qu'il pria d'intercéder auprès de Sa Majesté pour lui faire obtenir les sceaux; et parmi les raisons qu'il lui suggéra pour appuyer sa proposition, il insista sur celle-ci, que le feu roi avait élevé au même rang son prédécesseur à l'archevêché de Saint-André Spotswood. Sheldon ne manqua pas d'en parler avec une chaleur extraordinaire au Roi, qui soupçonna que Sharp l'employait, et lui commanda de dire la vérité. Sheldon, quoique avec beaucoup de peine et de contrariété, avoua ce qu'il en était. Charles, à son tour, lui raconta ce que lui avait dit ce prélat intrigant. Je laisse à penser de quelle manière ils le traitèrent entre eux. Néanmoins, Sheldon supplia le Roi, quelque peu d'estime qu'il dût avoir pour l'homme, de considérer l'archevêque et l'Eglise. Ce prince le promit. Sharp eut pour réponse qu'il n'y avait rien à faire pour lui-même, et qu'il songeât à d'autres ouvertures. Il proposa alors de mettre les sceaux entre les mains du comte de Rothes, jusqu'à ce que le Roi eût trouvé quelqu'un qui y fût propre. Il proposa en outre que le Roi lui donnât commission de préparer les matières pour un synode national, où l'on conviendrait d'un livre de liturgie, et d'un corps de canons. « C'est un travail, disait-il, qu'il faut aborder avec une lenteur et une précaution dont

les troubles passés démontrent la nécessité. »

Cette double proposition fut facilement agréée, car le Roi avait du goût pour le lord Rothes, et le comte de Lauderdale n'avait garde de s'opposer à son avancement. Il semblait pourtant au moins bien étrange de voir un seul homme posséder un si grand nombre des emplois les plus considérables d'un royaume aussi pauvre. Rothes avait été fait lord trésorier à la place du comte de Crawford, qui avait refusé d'abjurer le covenant; il n'en était pas moins resté ce qu'il était auparavant, lord président du conseil; lors de la disgrâce du comte de Middleton, il fut nommé encore capitaine d'une compagnie de gardes; enfin il devenait maintenant commissaire du Roi et chancelier provisoire. Sharp regarda cet arrangement comme son chef-d'œuvre. Rothes en effet, qui lui était redevable de sa grandeur, se laissa toujours conduire par lui. Ses instructions étaient telles que les avait demandées l'archevêque de Saint-André. Elles lui enjoignaient de préparer les matières pour un synode national et en même temps de faire exécuter avec une stricte fermeté les lois rendues en faveur de l'Église. Aussi Sharp, en prenant congé du Roi, lui dit qu'il venait de faire tout ce qu'il était possible d'attendre de lui pour le bien de l'Église, et que maintenant, si les choses ne prenaient pas une bonne direction en Ecosse, le blâme ne devait plus tomber que sur le comte

de Lauderdale, ou sur Rothes. Le prélat et le nouveau commissaire se rendirent ensuite en Écosse, où l'on va voir s'ouvrir sous leurs auspices une scène de fureurs et de violences. Sharp gouverna lord Rothes qui se plongea dans les plaisirs; et lorsqu'on se permettait de censurer le scandale d'une pareille conduite, quelqu'un ne manquait pas de vous répondre par ce trait mordant de raillerie : que le commissaire du Roi devait être son fidèle représentant.

L'administration civile de l'Ecosse n'offrait aucune difficulté. Tout était tranquille et soumis. Mais il n'en était pas de même pour le gouvernement de l'Église. Les comtés de l'occident devenaient tous les jours plus mécontens et plus intraitables; le conseil n'était occupé qu'à les apaiser ou à les soumettre. La punition des coupables n'était pas facile, parce que tous les habitans se soutenaient mutuellement et refusaient de servir de témoins les uns contre les autres. Ils se plaignaient hautement des nouveaux ministres qu'on leur avait envoyés, comme de gens immoraux, stupides et ignorans. Les églises étaient généralement abandonnées, ou si quelques fidèles y allaient, c'était pour se scandaliser des sermons qui s'y prêchaient. Tout le pays retentissait de mille contes étranges et sur l'incapacité des pasteurs, et sur l'irrégularité indécente de leur conduite. Le peuple les traitait avec un mépris

et une aversion qui souvent même se manifestaient par des injures et des mauvais traitemens. Les ministres de leur côté envoyaient plaintes sur plaintes, agravaient les torts de leurs ennemis, et les accusaient auprès des évêques de mauvais desseins et de complots contre l'Etat. Le conseil et la nouvelle commission ecclésiastique citaient à leur barre un grand nombre de personnes, pour de prétendues émeutes, ou pour mauvais traitemens envers les ministres, mais principalement pour s'être absentées des églises et pour avoir tenu des conventicules. Les preuves étaient souvent défectueuses et reposaient plutôt sur des probabilités que sur des faits notoires et démontrés ; souvent aussi les peines proposées étaient arbitraires, et non prévues par les lois. Il en résultait que les juges et les autres jurisconsultes, qui jugeaient dans ces sortes de tribunaux, montraient de temps à autre quelque velléité de décider les cas qui leur étaient soumis suivant les formes légales ; ce qui donnait lieu à Sharp de se plaindre que ce zèle pour la loi n'était que le prétexte de la faveur décidée qu'on portait aux ennemis de l'Église. Dans un pays, disait-il, où il régnait une complicité si générale qu'il n'était pas possible de trouver des témoins pour convaincre juridiquement les coupables, fallait-il sacrifier les intérêts de l'Eglise à des subtilités de barreau? Lorsqu'il désespérait de voir passer à la majorité des voix

un arrêt qui lui tenait au cœur, il avait coutume de lancer un coup d'œil au comte de Rothes, qui déclarait à l'instant se saisir de l'affaire au nom du Roi, et se rangeait au sentiment de l'archevêque de Saint-André. Quantité de gens furent mis en prison, où on les garda long-temps, en les maltraitant beaucoup. D'autres furent condamnés à payer des amendes, et les plus jeunes à être fouettés le long des rues. Des procédés aussi violens ne firent qu'accroître l'irritation publique. Plusieurs dans leur désespoir furent rejoindre leurs compatriotes dans l'Ulster, où ils furent bien reçus et jouirent de toute la liberté de conscience qu'ils pouvaient désirer.

L'évêque Burnet fut envoyé à Londres pour remplir l'esprit du Roi d'appréhensions et d'alarmes au sujet d'une prétendue révolte qui devait éclater dans les comtés de l'occident, au moment où il commencerait la guerre de Hollande. Pour la prévenir, le prélat demandait qu'on s'assurât des vingt plus considérables gentilshommes de ces contrées. Moyennant cette mesure, il répondait de maintenir la paix publique. Rien n'était plus illégal que cette proposition; cependant, comme le comte de Lauderdale ne la combattit point, elle fut adoptée, et eut de très-fâcheux résultats; car les vingt gentilshommes arrêtés, ne se sentant pas à l'abri de tout reproche, n'en avaient que plus soigneusement pris leurs

précautions pour ne donner aucune prise sur eux ; de sorte que leur détention ne servit qu'à exaspérer leurs amis et leurs vassaux, qui, l'attribuant à la malice du clergé, le détestèrent d'autant plus, et se crurent en droit de renoncer au reste d'égards qu'ils lui portaient. Les comtes d'Argyle, de Tweedale et de Kincardin, qui passaient pour les principaux amis de lord Lauderdale, écoutaient avec froideur les plaintes des ecclésiastiques. Ils s'efforçaient de maintenir la procédure dans les habitudes légales, et se déclaraient pour les peines les plus légères. Cette modération les faisait hautement accuser par l'archevêque de Saint-André d'être les partisans et les protecteurs des ennemis de l'Eglise.

Partout où le peuple avait abandonné en masse les églises, des troupes furent distribuées en quartiers. Sir James Turner, qui les commandait, naturellement dur, devenait furieux quand il était ivre, et il l'était le plus souvent. Il reçut ordre de lord Rothes d'agir conformément aux instructions que lui enverrait Burnet. En conséquence, il se mit à parcourir le pays, recevant des ministres la liste de ceux qui n'allaient pas à l'église, et, sans autre preuve ou instruction légale, il leur imposait des amendes, dans la proportion qu'il jugeait convenable, et il logeait chez eux des soldats, jusqu'à ce qu'ils les eussent payées. J'ai très-bien connu ce Turner, lorsque

plus tard, privé de ses emplois, il fut revenu à lui-même. C'était un homme passablement instruit, mais qui avait toujours vécu dans les camps, et ne savait qu'obéir aux ordres de ses chefs. Il me disait qu'il ne s'inquiétait jamais des lois, mais qu'il agissait selon les habitudes militaires, c'est-à-dire, selon qu'il était commandé. Il m'a avoué néanmoins qu'il s'était fait souvent un scrupule de servir un corps aussi débauché et aussi méprisable que l'était la masse du clergé; et qu'il avait mitigé quelquefois la rigueur de ses ordres, indulgence qui lui avait valu d'être souvent réprimandé par lord Rothes et Sharp; tandis que ses procédés violens et illégaux ne lui avaient jamais attiré que des louanges. Et en effet, quoique l'indignation soulevée contre lui fût à son comble, lorsque le parti qu'il avait opprimé se fut dans la suite emparé de sa personne, et voulut le sacrifier à sa vengeance, Turner n'eut qu'à montrer ses ordres; et l'on trouva que sa conduite, quelque cruelle qu'elle eût été, était encore restée au-dessous. Il fut épargné, comme un homme qui avait mérité sa grâce par la douceur avec laquelle il avait exécuté des instructions atroces.

La vérité est que l'ensemble des mesures du gouvernement semblait annoncer plutôt une inquisition oppressive qu'une autorité régulière et légale; et cependant Sharp n'était jamais satis-

fait. Lord Rothes et lui vinrent à la cour au commencement de la guerre de Hollande. À la première audience qu'ils obtinrent du Roi, Sharp lui rappela ce qu'il avait dit lui-même à Sa Majesté, en partant, lors de son dernier voyage, que si leurs affaires n'allaient pas bien, on ne devait s'en prendre qu'aux comtes de Lauderdale ou de Rothes : et maintenant il venait dire à Sa Majesté que les choses étaient pires que jamais; et il devait au comte de Rothes la justice de déclarer qu'il avait consciencieusement joué son rôle. Ce peu de mots jetèrent lord Lauderdale dans la plus violente colère; il n'osa cependant s'y livrer en présence du Roi, et il se contenta de prier Sharp d'entrer dans quelques détails : il verrait ensuite ce qu'il aurait à dire pour sa justification. Sharp se retrancha artificieusement dans une accusation générale, et dit qu'il connaissait assez bien les presbytériens, pour assurer que, s'ils n'étaient pas secrètement soutenus et encouragés, ils se seraient déjà depuis long-temps fatigués de la résistance qu'ils opposaient aux volontés du gouvernement. Le Roi ne se souciait pas d'en entendre davantage. Aussi lord Rothes et l'archevêque de Saint-André se retirèrent-ils après cette courte explication; et l'on observa qu'en s'en allant, ils se renvoyèrent mutuellement des regards de satisfaction. Lord Lauderdale dit au Roi qu'on venait de l'accuser

en face, mais qu'il lui montrerait bientôt quel homme était l'accusateur. Il obtint que le Roi enverrait à Sharp l'ordre de coucher ses plaintes par écrit, et de préciser les faits. Comme il voulut être lui-même le porteur du message, il suivit le prélat chez lui. Celui-ci le reçut avec autant de gaîté que s'il ne l'eût pas provoqué l'instant d'auparavant. Mais lord Lauderdale, plus sérieux, lui déclara que la volonté de Sa Majesté était qu'il mît par écrit l'accusation dont il venait de le charger. Sharp feignit de ne pas comprendre ce qu'on attendait de lui. « Rien n'est cependant plus clair, reprit Lauderdale : vous m'avez accusé devant le Roi; et je vous obligerai à soutenir votre accusation et à la prouver, ou je vous poursuivrai en fabrication de faux bruits (*leasing making*). » A ces mots, prononcés d'un ton terrible, Sharp, ainsi que me l'a conté le comte de Lauderdale, se mit à trembler et à pleurer; il protesta qu'il ne songeait point à lui nuire; il était seulement fâché que ses amis se montrassent en toute occasion disposés à favoriser les *fanatiques*. C'était le nom alors en vogue pour désigner les non-conformistes d'Écosse, et les rendre odieux. Lauderdale répondit qu'il ne se paierait point d'une défaite si pitoyable; devait-il être responsable de la conduite de ses amis, lorsqu'ils n'agissaient pas d'après ses inspirations? Sharp lui offrit alors de l'accompagner

incontinent chez le Roi, et de s'expliquer de façon à le contenter. Lord Lauderdale ne se souciait pas de rompre ouvertement avec lui. Il accepta donc sa proposition, et le conduisit devant le Roi. Là Sharp rétracta tout ce qu'il avait dit, mais avec tant de bassesse que le Roi dit ensuite qu'il y avait de la cruauté au comte de Lauderdale de lui avoir ainsi mis le pied sur la gorge, et de l'avoir contraint à se donner à lui-même un démenti si grossier.

Cet affront toucha au cœur l'archevêque de Saint-André, qui proposa en conséquence au comte de Dumfreis, grand ami de lord Middleton, de tenter une réconciliation entre ce seigneur et lord Rothes, et de voir s'il se contenterait du second rôle dans le gouvernement. Lord Dumfreis se rendit dans le comté de Kent, où Middleton avait un commandement militaire relatif à la guerre, et lui fit la proposition dont il était chargé. Le comte de Middleton donna au lord Dumfreis tout pouvoir de traiter en son nom, en ajoutant néanmoins qu'il connaissait Sharp trop bien, pour faire aucun fond sur quoi que ce fût qui vînt de lui. Sur ces entrefaites, ce dernier avait sondé lord Rothes, et l'avait trouvé décidé à n'entrer dans aucune négociation de ce genre. D'ailleurs ils s'aperçurent tous deux que le crédit du comte de Clarendon diminuait de jour en jour, et que le Roi était sur le point d'o-

pérer de grands changemens dans son ministère. Lors donc qu'à son retour Dumfreis vint rendre compte à l'archevêque de sa négociation, celui-ci fit l'étonné, et nia qu'il lui eût jamais fait de telles ouvertures. Dumfreis fut si indigné de ce mensonge qu'il publia partout l'aventure. Il me l'a contée lui-même fort en détail.

Vers ce même temps Leighton se décida à aller à la cour, et à mettre sous les yeux du Roi le tableau fidèle de ce qui se passait en Écosse. C'était, disait-il, une suite de procédés si violens qu'à ce prix il ne voudrait pas contribuer à l'établissement de la religion chrétienne elle-même, encore moins d'une simple forme de gouvernement ecclésiastique. Il demandait en conséquence à résigner son archevêché, et à se retirer, craignant de se rendre en quelque sorte complice des violences des autres évêques, car enfin il était un d'entre eux, et tout était censé fait pour consolider eux et leur ordre. Les violences dont il se plaignait étaient inconnues cependant à son diocèse. Il le visitait régulièrement chaque année dans toute son étendue, prêchant et catéchisant de paroisse en paroisse. Fidèle à son genre de vie modeste et ascétique, il donnait tout son revenu aux pauvres, sauf le peu qu'il lui fallait pour son entretien. Il s'attachait sans cesse à nourrir dans son clergé un sentiment profond des choses spirituelles, et des soins qu'on devait aux âmes.

C'était en un mot une lumière dont l'éclat ne pâlissait jamais. La plus grande partie de son diocèse lui portait une vénération sans bornes, et les presbytériens s'étaient laissé attendrir, sinon entièrement désarmer, par la douceur céleste de ses vertus privées. Le Roi parut touché de la situation de l'Écosse; il parla très-sévèrement de Sharp, et assura Leighton qu'il prendrait d'autres mesures, et mettrait un terme à la persécution; mais il ne voulut jamais lui permettre de quitter son évêché. Le Roi donna en effet des ordres pour suspendre la commission ecclésiastique, et il signifia sa volonté à ses agens d'Ecosse afin qu'ils eussent à changer de conduite.

Charles apprit, par ses intelligences en Hollande, que les exilés réfugiés à Rotterdam se donnaient du mouvement, et que les Etats-généraux pourraient fournir de l'argent et des armes aux mécontens d'Ecosse. Il crut donc nécessaire d'augmenter ses troupes. Deux braves officiers qui l'avaient suivi dans les guerres civiles, et qui ensuite, munis de ses lettres, avaient été chercher du service en Russie, où ils s'étaient élevés, l'un, Dalziel, au grade de général, et l'autre, Drummond, à celui de lieutenant général et de gouverneur de Smolensk, obtinrent alors du Czar, non sans de grandes difficultés, la permission de retourner en Angleterre. C'est à eux que le Roi destinait le commandement des nouvelles forces

qu'il allait mettre sur pied. Ce choix n'entrait point dans les vues de Sharp, mais la volonté du Roi était positive. Un peu avant le temps dont je parle, l'acte des amendes, qu'une longue inexécution avait fait tomber dans l'oubli, fut remis en vigueur. Toutes les personnes taxées eurent ordre de payer la moitié de leur somme; et quant à la seconde moitié, elle devait être remise à ceux qui souscriraient l'abjuration du covenant. L'argent des amendes était destiné, par acte du parlement, à indemniser ceux qui avaient servi le Roi ou souffert pour sa cause; en sorte que le Roi se trouvait naturellement chargé de le distribuer. Depuis la disgrâce de lord Middleton, il n'y eut plus de conseils écossais assemblés à Whitehall : seulement dans les occasions importantes, le Roi ordonnait aux conseillers privés qui se trouvaient à Londres de se réunir autour de lui. Ce fut dans une de ces réunions qu'il exposa la nécessité où il était de lever des troupes plus considérables pour assurer la tranquillité de l'Ecosse, et il ouvrit ses avis sur les moyens de les payer. L'archevêque de Saint-André observa aussitôt que l'argent provenu des amendes n'avait pas encore trouvé d'emploi, et il proposa de l'appliquer à cet usage. L'avis fut adopté sans opposition. C'est ainsi que les cavaliers, venus du fond de l'Ecosse pour faire valoir leurs prétentions et se dédommager de leurs

pertes, se virent privés de leurs dernières espérances. Tout le blâme de cette mesure retomba sur Sharp qui l'avait conseillée, et elle devint le sujet de mille invectives qui l'assaillirent de toutes parts. Il eut l'audace de nier qu'il en fût l'auteur; mais le Roi conta si publiquement ce qui s'était passé, que le prélat n'osa pas lui donner de démenti. Le Roi sut encore que cet homme, non content de nier que la proposition venait de lui, l'avait traitée d'*invention diabolique*. Pour achever de le perdre dans l'esprit du Roi, lord Lauderdale fit voir à ce prince plusieurs de ses lettres écrites aux presbytériens, après l'époque où il négociait à la cour en faveur de l'épiscopat, dans lesquelles il protestait néanmoins de son zèle pour leurs intérêts, et faisait d'affreuses imprécations contre lui-même, s'il était coupable de prévarication. Tout cela, joint ensemble, le fit regarder par le Roi comme le plus méchant des hommes.

Un assez grand nombre de ministres écossais du parti épiscopal désapprouvaient la conduite du gouvernement. Ils ne se dissimulaient point qu'elle augmentait les préjugés populaires qui leur étaient défavorables. Ils détestaient les procédés violens qu'ils regardaient comme aussi contraires à la douceur de l'Évangile que propres à aliéner la nation de l'Église. Ils s'appliquaient à lire l'histoire ecclésiastique, pour y étudier l'état de la primitive Église et l'esprit des pre-

miers siècles; et ils ne purent s'empêcher d'observer de si grandes différences entre la constitution de l'Eglise gouvernée par les anciens évêques, et celle de l'Eglise de notre temps, qu'elles leur parurent n'avoir de commun que le nom. J'avais le bonheur d'être établi dans le voisinage de deux des plus insinuans pasteurs de ce caractère, que l'on pressa souvent d'accepter des évêchés, mais qui les refusèrent constamment, tant par un motif d'humilité que pour ne se rendre pas complices des persécutions. Un des deux, M. Nairn, était remarquable par la politesse de ses manières. Il s'était fait des idées nettes et vives de toutes choses, et il surpassait en chaire tous nos autres prédicateurs écossais. Il considérait les fonctions pastorales comme le dévouement d'une personne qui se consacre tout entière à Dieu et à son service. Une lecture suivie des philosophes moralistes lui avait donné cette égalité d'âme qu'ils recommandent autant que le permettait un caractère ardent, dont il avait tourné la fougue en extases pieuses. Il avait pour la superstition tout le mépris qu'elle mérite; elle rétrécit l'âme, disait-il, et dégrade le sentiment religieux. Il s'efforçait d'élever tous ceux qui l'entretenaient aux grandes notions de Dieu et d'une charité universelle. Il regardait les presbytériens en pitié, et les traitait d'esprits bornés et d'âmes sèches. On ne peut nier néanmoins qu'une imagination

trop chaleureuse ne le portât quelquefois à avancer des principes sur lesquels il changeait ensuite de sentiment ; ce qui le fit passer pour un homme sans tenue dans les idées. Disons pourtant en finissant que l'Ecosse n'avait pas de théologien plus brillant que lui. Le second était M. Charterie, homme grave et solennel, sans affectation ni âpreté d'humeur, parlant rarement devant le monde, mais libre et ouvert avec ses amis, jugeant bien des hommes et des affaires, et capable d'apporter une habileté particulière au maniement de celles qu'il croyait dignes de son attention. D'un tempérament froid, d'une imagination peu vive, et peu robuste d'ailleurs, il parlait avec lenteur et si bas qu'on avait de la peine à l'entendre. Il avait une grande tendresse de cœur, et se montrait toujours ami parfait et chrétien sublime. Il méprisait le monde, et négligeait sa personne. Il y avait dans sa conversation une gravité qui soutenait l'attention et donnait à tous ceux qui l'écoutaient une physionomie sérieuse et réservée, à laquelle pourtant ne se mêlait aucun sentiment de crainte ou de peine, car toutes ses manières tendaient à présenter la religion sous un aspect aimable. Il avait lu avec un grand soin les vies et les lettres des hommes célèbres. Il avait fait aussi une étude approfondie des Pères, et je l'ai entendu exprimer sur eux cette opinion, que dans la partie dogmatique, pour laquelle cependant les écrivains con-

troversistes consultent presque exclusivement leurs ouvrages, ils ne s'élevaient jamais à une très-grande hauteur, mais que leur excellence consistait dans ce qu'on y cherchait le moins, le sentiment des choses spirituelles et des devoirs du saint ministère. C'est là qu'il plaçait leur force; et il se plaignait avec indignation que l'on se donnât tant de peine pour savoir ce que les Pères ont pensé touchant le gouvernement de l'Eglise, et que l'on en prît si peu pour faire connaître l'idée qu'ils se formaient du sacerdoce, des dispositions d'esprit et de la vocation intérieure qu'on doit apporter à la réception des saints ordres, de la régularité, de la mort au monde, de la douceur angélique et de la constante application à faire le bien, qui conviennent aux personnes qui y sont admises. Quand il s'exprimait ainsi, ce n'était point en réformateur chagrin, poussé par un esprit de dépit ou d'irritation, mais en homme modeste, convaincu et pénétré de ce qu'il disait. Il était grand ennemi des longues professions de foi, surtout lorsqu'il s'agissait d'adopter en masse une série de principes, car il prononçait affirmativement sur un très-petit nombre de points. Après avoir parcouru les principales branches de savoir, il s'attacha particulièrement à l'histoire, comme l'étude la plus innocente, la plus dégagée de subtilités, et celle dont on peut tirer les secours les plus efficaces

pour se rendre meilleur et plus sage. Ces deux théologiens, célibataires et fort sobres, observèrent toute leur vie un régime de frugalité qui leur paraissait préférable au jeûne le plus austère. Cependant ils furent sujets l'un et l'autre aux tourmens de la pierre. Nairn alla se faire opérer à Paris. Il survécut peu d'années. Chartérie parvint à une grande vieillesse, et ne mourut que vers la fin de 1700, après avoir souffert dans les derniers temps des douleurs incroyables, parce qu'il ne s'était point trouvé de chirurgien qui eût voulu hasarder l'opération. Mais du moins tous ceux qui virent ses souffrances et la constance avec laquelle il les supportait, l'estimèrent un parfait modèle de patience et de résignation à la volonté de Dieu. Ce fut un grand bonheur pour moi, après m'être jeté dans le monde avec aussi peu de prudence, de tomber entre les mains de ces deux hommes, avec lesquels je liai une amitié très-intime. Ce sont eux qui me mirent dans le droit chemin et m'y maintinrent. Je ne laissai pas néanmoins à cette même époque de faire une étourderie, dont je puis parler ici, puisqu'elle fut relative aux affaires publiques.

La conduite de nos évêques me paraissait si opposée à celle qui convenait à leur caractère, que je me sentis animé d'un zèle plus qu'ordinaire pour le triomphe de la vraie piété. Non-seulement ils étaient pleins d'une fureur persé-

cutrice contre tous les non-conformistes, mais ils étaient encore très-relâchés dans toutes les parties de l'exercice de leurs fonctions. Plusieurs ne résidaient pas dans leurs diocèses; et ceux qui y résidaient paraissaient ne pas s'en occuper. Ils ne montraient aucune aversion chaleureuse pour le vice. Y avait-il, dans la province, des hommes tarés? c'était parmi eux qu'ils choisissaient leurs confidens intimes. Ils n'avaient aucun soin de contenir leur clergé dans la règle et dans le devoir. Il régnait au contraire parmi eux une légèreté et une sensualité qui me scandalisaient. On citait à la vérité un certain Scougal, évêque d'Aberdeen, pour sa rare douceur, sa piété exemplaire et sa prudence; encore lui trouvais-je trop de docilité envers Sharp, ou du moins trop de complaisance.

Je résolus en conséquence de dresser un mémoire de tous ces griefs, dont la mauvaise conduite de nos évêques était l'origine. Ne voulant pas qu'aucun de mes amis pût être dans le cas de partager les tribulations qu'il m'attirerait probablement, je ne le communiquai à personne. Il en résulta que toutes les parties de cet écrit ne furent pas si bien digérées qu'elles auraient pu l'être à l'aide de quelques conseils. Je n'avais alors que vingt-trois ans. Après avoir établi comme point de départ la constitution de la primitive Eglise, je montrais à quel point nos évê-

ques s'en étaient départis, en négligeant leur diocèse, en se mêlant trop des affaires temporelles, en enrichissant leurs familles des biens de l'Eglise, et surtout en poursuivant avec une violence si passionnée les gens dont les sentimens différaient des leurs. Je tirai quelques copies de ce mémoire, je les signai, et les envoyai à tous les évêques de ma connaissance. Sharp fut fort alarmé, s'imaginant que j'étais poussé par les amis de lord Lauderdale. Je fus cité devant les évêques, et traité par eux avec beaucoup de rigueur. Sharp qualifia mon écrit de libelle. Je fis observer qu'on ne pouvait l'appeler ainsi, puisque j'y avais mis mon nom. Il m'accusa de présomption, pour avoir osé faire la leçon à mes supérieurs. Je répondis que la même chose avait été non-seulement faite, mais approuvée dans tous les siècles. Il m'accusa d'insinuations défavorables pour le Roi qui les avait admis dans ses conseils. Je répliquai que le Roi ne me semblait mériter aucun reproche pour leur avoir fait honneur; mais que seulement je les trouvais blâmables, eux qui lui donnaient de mauvais conseils et se mêlaient de choses qui ne les regardaient point. Enfin, il me fit un crime de ce que je censurais quelques actes de rigueur; ce qui était, selon lui, attaquer les tribunaux publics, et les lois elles-mêmes. Je dis alors que les lois pouvaient n'être faites quelquefois que *in terrorem*, qu'elles n'étaient pas tou-